



RAPPORT ARCHÉOLOGIQUE

Inventaire archéologique dans le cadre du
projet de réaménagement de la route 361
entre l'autoroute 40 et la municipalité
de Sainte-Geneviève-de-Batiscan,
dans la région de la Mauricie
(été 2024)

Page couverture :

Titre : Pont Massicotte à Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Créateur : Théo. Deschêne

Date : 1945

Genre : Photographies

Sujet : Ponts

Notice détaillée : E6,S7,SS1,O2,P26240

Regroupements : Publications et archives gouvernementales, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Office du film du Québec

Lieu de conservation : BAnQ Québec

Inventaire archéologique dans le cadre du projet de réaménagement de la route 361 entre l'autoroute 40 et la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (été 2024)

Direction générale de la Mauricie – Centre-du-Québec

Numéro de dossier : 7003-24-AD01

Permis de recherche archéologique :

24-URBA-07

Simon Paquin

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

51 rue Desjardins, bureau 200

Québec, Qc, G1R 4L6

Canada

<https://www.artefacturbain.ca/>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Direction générale de la Mauricie – Centre-du-Québec

100, rue Laviolette - 4^e étage, Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Octobre 2024

RÉSUMÉ

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) projette des travaux de réaménagement de la route 361 entre l'autoroute 40 et la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan en Mauricie (projet 154-84-0212; chaînage 0+793 à 3+981). La firme Artéfact urbain inc. a été mandatée pour effectuer un inventaire archéologique de la zone ciblée dans le but de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine enfoui.

L'intervention archéologique réalisée comporte un volet d'analyse visuelle de l'entièreté de la zone d'étude, puis la pratique de sondages manuels systématiques au sein des zones à potentiel archéologique cernées par l'étendue des travaux routiers projetés (tableau 1) (sous-opération AU-1A). Les travaux archéologiques ont été réalisés entre le 9 et le 11 juillet de l'année 2024. L'équipe qui a mené à terme cet inventaire à Sainte-Geneviève-de-Batiscan était composée d'un responsable d'intervention et de deux archéologues de terrain.

Un seul vestige a été découvert lors de l'analyse visuelle. Il s'agit d'un mur de soutènement associé à la culée sud du pont de 1941 sur la rivière Batiscan (vestige AU-1A100). Autrement, malgré le potentiel archéologique de la zone d'étude, le résultat de l'inventaire par sondages systématiques s'est avéré négatif.

Au final, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée lors de la poursuite des travaux dans les limites de ces projets.

Secteurs expertisés	Projet	Chaînage	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
Sainte-Geneviève-de-Batiscan (AU-1A)	154-84-0212	0+793 à 3+981	65 280	209	Négatif

ÉQUIPES DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale de la gestion des projets routiers

Direction de l'environnement

800, place d'Youville - 11^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Ghislain Gagnon

Archéologue chargé d'activité

ARTEFACT URBAIN INC.

Simon Paquin, Archéologue

(Terrain – responsable de l'intervention archéologique, recherche/rédaction, traitement/analyse, infographie, cartographie)

Joey Leblanc, Archéologue

(Chargé de projet, révision)

Marie-Anne Paradis, Archéologue

(Administration, recherche et rédaction du chapitre 5)

Andréanne Chouinard, archéologue

(Intervention sur le terrain)

Étienne Corbeil, archéologue

(Intervention sur le terrain)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
ÉQUIPES DE RÉALISATION	v
TABLE DES MATIÈRES	vi
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES PLANCHES	ix
LISTE DES PROFILS	ix
LISTE DES TABLEAUX	ix
1. INTRODUCTION	1
1.1. Localisation du projet	1
2. MÉTHODOLOGIE.....	3
2.1. Recherches préparatoires	3
2.2. Durée des travaux et équipes de terrain.....	3
2.3. Méthodologie de terrain	3
2.4. Méthodologie en laboratoire	5
3. Paysage et contexte naturel.....	6
4. Périodes d'occupation paléohistorique	10
4.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)	11
4.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA).....	11
4.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA)	12
4.4. Nations autochtones sur la rivière Batiscan.....	13
5. Contexte culturel eurocanadien	14
6. Contexte archéologique	20
7. Résultats	23
8. Interprétations	32
9. Conclusion et recommandations.....	33

9.1. Valeurs archéologiques	33
BIBLIOGRAPHIE.....	34
Annexe 1 : MTMD (2023) – Réfection de la structure de chaussée de la route 361 entre le pont Massicotte et l’autoroute 40 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Projet 154-84-0212, Analyse de risques en archéologie	
Annexe 2 : Registre photographique électronique	
Annexe 3 : Mosaïque photographique	

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Géologie générale de la zone d'intervention	6
Figure 2. Zone d'intervention sur fond de carte LIDAR (pente)	7
Figure 3. Zones morpho-sédimentologiques à proximité de la zone d'intervention.....	8
Figure 4. Dépôts de surface de la carte écoforestière du Québec à proximité de la zone d'intervention ...	8
Figure 5. Couvert forestier de la carte écoforestière du Québec à proximité de la zone d'intervention.....	9
Figure 6. Carte des concessions de la seigneurie de Batiscan de 1685 à 1709.....	15
Figure 7. Plan cadastral de la seigneurie de Batiscan avec les noms des censitaires	16
Figure 8. Carte de Joseph Bouchette père datée de 1831 de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.....	17
Figure 9. Carte postale de Sainte-Geneviève-de-Batiscan où l'on voit le pont avec ses arches en bois selon sa première construction en 1870 et avant sa reconstruction en fer en 1896-1897	18
Figure 10. Carte postale datée d'octobre 1926 avec le deuxième pont de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (reconstruit en 1896-1897) et la deuxième église en arrière-plan (construite en 1870)	18
Figure 11. Photographie datée de 1941 de la construction du troisième pont de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vue vers le sud	19
Figure 12. Photographie datée de 1947 du troisième pont (pont Massicotte) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vue vers le sud-est (haut) et sud-ouest (bas).....	19
Figure 13. Vestige AU-1A100, photographie AU24-009_MTMD_26.	25

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de l'intervention à Sainte-Geneviève-de-Batiscan	2
Planche 2. Localisation des zones d'information archéologique et des sites archéologiques à proximité de l'intervention à Sainte-Geneviève- de-Batiscan.	22
Planche 3. Localisation des sondages, secteur est.	26
Planche 4. Localisation des sondages, secteur central.	27
Planche 5. Localisation des sondages, secteur ouest.....	28

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage AU-1A-S032.....	29
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage AU-1A-S052.	30
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage AU-1A-S148.....	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec	10
Tableau 2. Censitaires de la seigneurie de Batiscan entre 1685 et 1709 selon la carte de Benjamin Sulte	14
Tableau 3. Sites archéologiques dans un rayon de 10 km	20
Tableau 4. Zones exclues de l'intervention AU-1A.....	23

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un projet d'inventaire archéologique pour lequel la firme Artéfact urbain a été mandatée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) à l'été 2024. Cette intervention a été réalisée dans le cadre du projet de réaménagement de la route 361 entre l'autoroute 40 et la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, en Mauricie, dans le but de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine enfoui (projet 154-84-0212; chaînage 0+793 à 3+981). De ce fait, les travaux archéologiques comportent la réalisation d'une analyse visuelle et de 209 sondages manuels dans l'aire d'étude, le tout réalisé entre le 9 et le 11 juillet de l'année 2024.

1.1. Localisation du projet

Les travaux archéologiques ont été réalisés sur le territoire de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, dans la MRC des Chenaux et la région administrative de la Mauricie (planche 1). Les terrains touchés par les travaux correspondent à des lots cadastraux multiples¹ au sein de cette municipalité.

¹ Lots cadastraux touchés : 6605622; 6605659; 6605675; 6605652; 6605679; 6595528; 6595525; 6605639; 6605630; 6595539; 6432555; 6605637; 6595538; 5619641; 6595545; 6605651; 6605613; 6432558; 5618112; 5618111; 6605632; 6605634; 6595522; 6605670; 6595516; 6595535; 6605611; 6605653; 6595517; 6605669; 6605626; 6605648; 6432560; 6605620; 6605633; 6605674; 6605617; 6595546; 6605646; 6605638; 6595521; 5618113; 5618101; 6605660; 6605643; 5618187; 6605627; 6595541; 6595529; 5618102; 6605644; 6605678; 6595532; 6605654; 6595544; 6432554; 6605666; 6605680; 6605621; 6605665; 6595527; 6373045; 6595533; 6595534; 6595526; 6595537; 6595519; 6605640; 5619283; 6605668; 5618100; 5619255; 6605609; 6605615; 6605631; 6599099; 6605647; 6595543; 6595531; 6595542; 6599097; 6605641; 6605656; 6605662; 6605681; 6432556; 6605672; 6595520; 6605619; 5618250; 5618126; 6605636; 6605612; 6605618; 6605673; 6605664; 6605658; 6595515; 5619259; 6605623; 6595530; 6605650; 6605642; 6605663; 5619256; 5619260; 5619277; 6605657; 6605625; 6605624; 6605614; 5619258; 6605655; 6605610; 6605661; 6595536; 6605671; 6605667

Inventaire archéologique à Sainte-Geneviève-de- Batiscan

Planche 1. Localisation de l'intervention à Sainte-Geneviève-de- de-Batiscan

 Zone d'intervention 2024

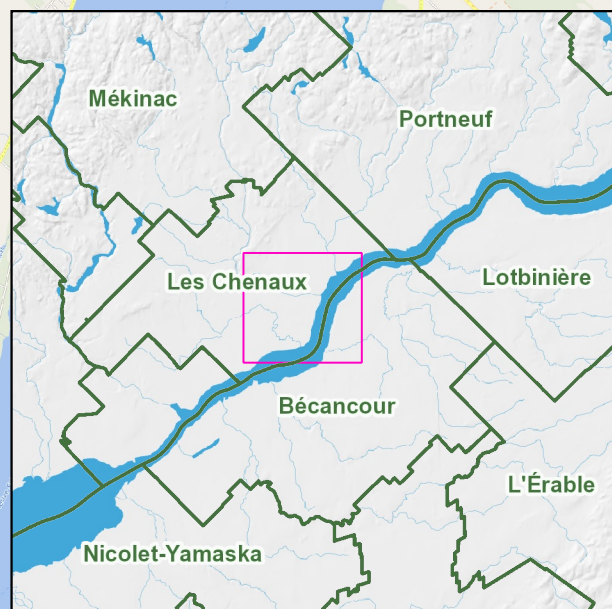
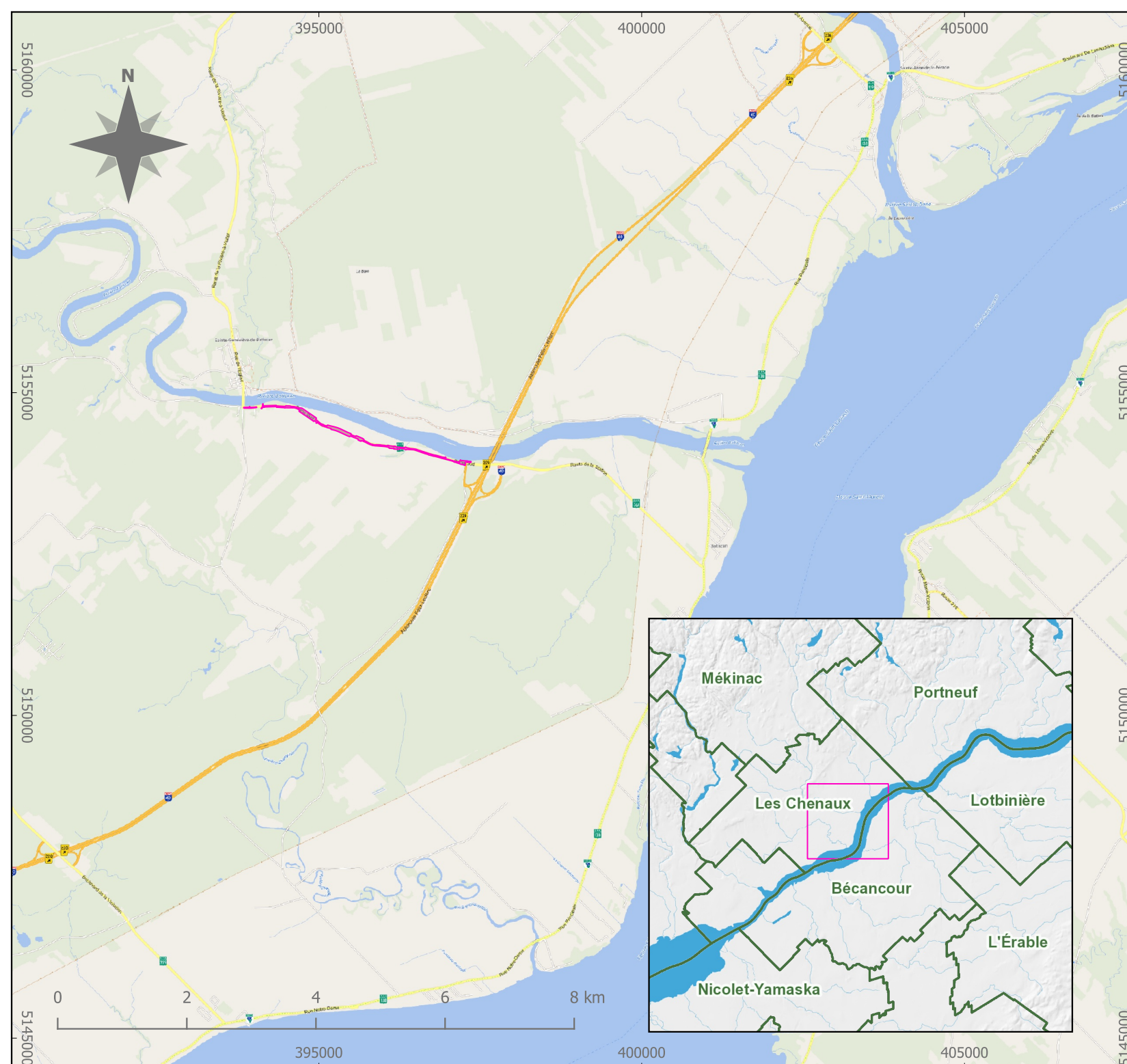
Système de coordonnées :
NAD83 MTM fuseau 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte (carte principale) :
Carte de base du Gouvernement du
Québec

Fond de carte (encart) :
Fond de carte pour cartographie
thématique (Gouvernement du Québec);
Découpage administratif par MRC
(Gouvernement du Québec)

Échelle :
1 : 80 000 (carte principale)
1 : 1 200 000 (encart)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (septembre
2024)



2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée au présent projet est celle prescrite par le MTMD dans le devis technique 7003-24-AD01. Cette méthodologie prend compte des résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites des projets, du mandat et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites des projets ainsi que des exigences méthodologiques du MTMD en matière d'expertises archéologiques.

2.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC et de l'Agence Parcs Canada. Pour ce qui est de l'évaluation du potentiel archéologique de la zone, les informations utilisées proviennent d'une étude de potentiel réalisée par le MTMD et jointe en annexe au présent rapport (MTMD 2023; annexe 1).

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

2.2. Durée des travaux et équipes de terrain

L'intervention de terrain s'est déroulée du 9 au 11 juillet 2024 par une équipe composée de Simon Paquin, archéologue et responsable de l'intervention archéologique, d'Andréanne Chouinard, archéologue de terrain, et d'Étienne Corbeil, archéologue de terrain.

Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.3. Méthodologie de terrain

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. De plus, l'inspection visuelle est également de rigueur pour les secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage se présentent lorsque les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, lorsque les secteurs présentent de fortes pentes et qu'il y a

présence de milieux humides ou d’affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 mètres en périphérie de ce lieu.

Par la suite, les zones présentant un potentiel archéologique paléohistorique et historique ont été sondées manuellement, à la pelle. Les superficies propices ont fait l’objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d’une distance approximative de 15 mètres. Chacun de ces sondages a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²), une profondeur minimale de 50 cm et il est par la suite localisé à l’aide d’un appareil GPS. Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement à la truelle. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu’il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Au besoin, des sondages hors des zones à potentiel archéologique identifiées sont réalisés, si les archéologues en jugent la nécessité. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés.

Des sondages tests sont également réalisés pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu’une différence significative des sols et de l’environnement physique est observée. Autrement, un sondage test est effectué à tous les 500 mètres lorsqu’un secteur archéologique est plus long que cette distance. Ces derniers ont une dimension de 50 cm sur 50 cm (surface de 2 500 cm²) et d’une profondeur minimale de 75 cm. Tous les sondages tests sont identifiés, photographiés et localisés à l’aide d’un GPS.

En cas de découverte archéologique dans un sondage, le responsable de l’intervention doit contacter le MTMD afin d’obtenir l’accord de l’archéologue chargé d’activité pour procéder à l’évaluation de site. Le cas échéant, le sondage est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires disposés en croix de chaque côté du sondage positif, à une distance de 3 mètres pour une découverte paléohistorique et de 5 mètres pour une découverte historique. Si un de ces sondages supplémentaires s’avère également positif, la méthode est maintenue jusqu’à ce qu’il n’y ait que des sondages négatifs en périphérie de l’aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 m pour les découvertes paléohistoriques et de 10 mètres pour les découvertes historiques. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 ou 5 mètres sont repris selon la même méthode. Si toutefois un des sondages à 6 ou 10 mètres de distance s’avère négatif, le processus d’évaluation prend fin.

Enfin, l’ensemble des données sont consignées par le responsable de l’intervention l’intérieur d’un carnet de notes et d’une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l’enregistrement d’informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l’ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L’ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

Dans la logique du système de Tikal, l'intervention archéologique de l'automne 2024 est désignée comme la sous-opération AU-1A, les sondages sont nommés de manière incrémentale à partir de AU-1A-S001 et les vestiges découverts sont associés aux centaines : AU-1A100, etc.

2.4. Méthodologie en laboratoire

D'ordre général, sur le terrain, les artefacts et écofacts découverts sont emballés dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique est inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide est utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière auraient été transportés rapidement en laboratoire, ce qui n'a pas été nécessaire dans le cas présent. Un code spécifique par sac d'artefacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, les artefacts et les écofacts sont nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artefacts suivent les mesures du guide produit par le centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artefacts et écofacts sont ensuite isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils sont par la suite analysés, puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Il est à noter qu'aucun artefact n'a été recueilli lors de l'inventaire archéologique à Batiscan.

3. PAYSAGE ET CONTEXTE NATUREL

La région administrative de la Mauricie est divisée entre deux provinces géologiques : la plate-forme du Saint-Laurent, là où se situe la zone d'intervention, et la province de Grenville qui débute quelques kilomètres au nord. Plus précisément, la zone d'étude de Sainte-Geneviève-de-Batiscan se situe dans la formation des Shales d'Utica dont le socle est composé de shales calcaireux avec interlits de calcaire argileux de l'Ordovicien moyen (SIGÉOM) (figure 1).



Figure 1. Géologie générale de la zone d'intervention. Le polygone rose désigne les limites de la zone d'intervention. Carte produite à l'aide de Forêt Ouverte (MFFP 2019) et du service cartographique web (WMS) de SIGÉOM.

La zone d'intervention est une bande linéaire qui suit la route 361 sur un peu plus de 3,6 kilomètres. Ce faisant, la zone témoigne de contextes topographiques variés. Le secteur à l'est parcourt une basse terrasse sur la rivière Batiscan à une altitude qui varie entre 9 et 12 mètres au-dessus du NMM (figure 2). Le secteur central suit la limite nord d'une haute terrasse ou d'un plateau au-dessus de la rivière (figure 2). Cette terrasse est plus élevée à une altitude qui oscille entre 22 et 29 mètres au-dessus de NMM. Finalement, le secteur à l'ouest traverse à nouveau la basse terrasse sur la rivière Batiscan, à une altitude qui varie entre 10 et 14 mètres au-dessus du NMM (figure 2).



Figure 2. Zone d'intervention sur fond de carte LIDAR (pente). Le polygone rose désigne les limites de la zone d'intervention. Carte produite à l'aide de Forêt Ouverte (MFFP 2019).

La topographie variable de la zone se traduit aussi par des différences dans les zones morpho-sédimentologiques traversées (figure 3). Les basses terrasses des secteurs ouest et est ont été principalement formées par des alluvions de terrasses fluviales anciennes (figure 3). La terrasse plus élevée, parcourue par le secteur central de la zone d'intervention, est plutôt formée de sédiments glaciolacustres littoraux et pré-littoraux (figure 3). Ces sédiments d'origine marine présentent d'ailleurs un faciès d'eau peu profonde selon la cartographie des dépôts de surface de la carte écoforestière (figure 4). La frontière entre les deux zones morpho-sédimentologiques ci-mentionnées, et donc entre les deux terrasses, se caractérise par des dépôts de glissement de terrain (figure 3). Finalement, le secteur ouest de la zone d'intervention parcourt en partie une zone formée par des sédiments glaciomarins fins d'eau profonde (figure 3).

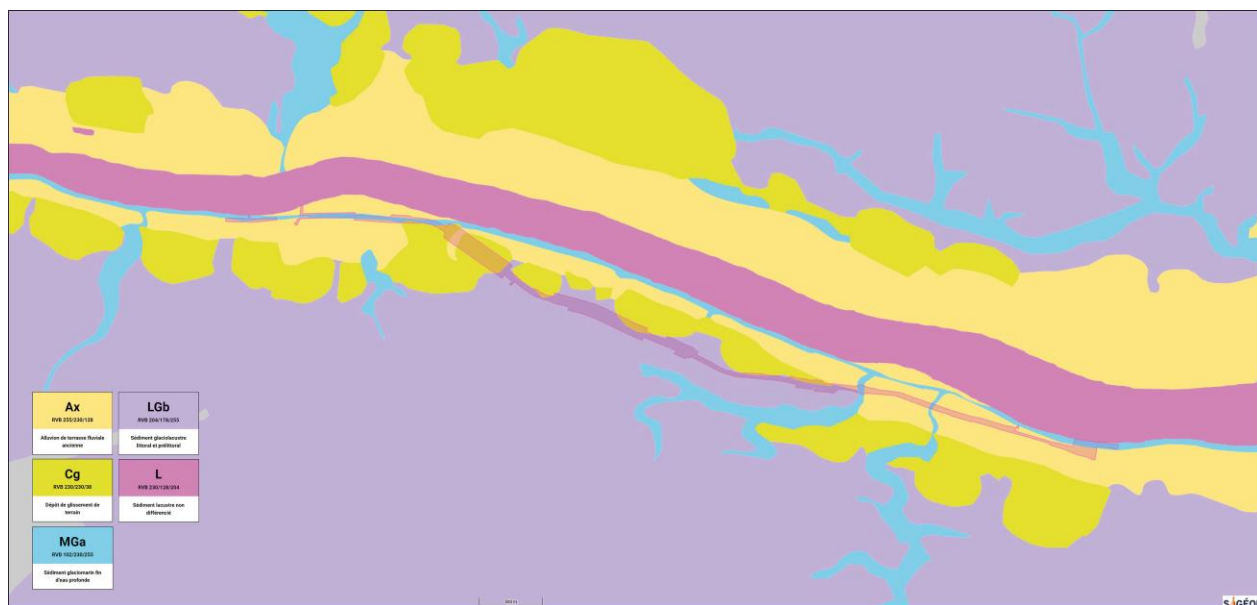


Figure 3. Zones morpho-sédimentologiques à proximité de la zone d'intervention. Le polygone rose désigne les limites de la zone d'intervention. Carte produite à l'aide de Forêt Ouverte (MFFP 2019) et du service cartographique web (WMS) de SIGÉOM.



Figure 4. Dépôts de surface de la carte écoforestière du Québec à proximité de la zone d'intervention. Le polygone rose désigne les limites de la zone d'intervention. Carte produite à l'aide de Forêt Ouverte (MFFP 2019).

Pour ce qui est du couvert végétal de la zone d'intervention, il est entièrement non forestier (figure 5). La majeure partie de la zone est composée d'espaces gazonnés, de pâturages herbeux et de champs en culture (principalement le maïs). De petits boisés existent à proximité de la zone et pourraient être représentatifs de son état préagricole (figure 5) : des érablières à tilleul, des bétulaies jaunes à sapin et érable à sucre et des pessières blanches ou cédrières (MFFP 2019). Pour sa part, la typologie climatique dans le sud de la province de Québec, ce qui englobe Sainte-Geneviève-de-Batiscan, est caractérisée par

un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).



Figure 5. Couvert forestier de la carte écoforestière du Québec à proximité de la zone d'intervention. Le polygone rose désigne les limites de la zone d'intervention. Carte produite à l'aide de Forêt Ouverte (MFFP 2019).

4. PÉRIODES D'OCCUPATION PALÉOHISTORIQUE

La période précontact sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences de schèmes d'établissement et de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivision
Paléoindien 12 500 - 8 000 AA	Paléoindien ancien 12 500 - 9 500 AA Paléoindien récent 10 000 - 8 000 AA	-
Archaïque 9 500 - 3 000 AA	Archaïque ancien 9 500 - 8 000 AA Archaïque moyen 8 000 - 5 500 AA Archaïque supérieur 5 500 - 3 000 AA	Archaïque récent laurentien 5 500 - 4 200 AA Archaïque post-laurentien 4 200 - 3 000 AA
Sylvicole 3 000 - 450 AA	Sylvicole inférieur 3 000 - 2 400 AA Sylvicole moyen 2 400 - 1 000 AA Sylvicole supérieur 1 000 - 450 AA	Sylvicole moyen ancien 2 400 - 1 500 AA Sylvicole moyen tardif 1 500 - 1 000 AA Sylvicole supérieur ancien 1 000 - 800 AA Sylvicole supérieur médian 800 - 650 AA Sylvicole supérieur récent 650 - 450 AA

(Source : Gates St-Pierre 2010 : 10 ; Pital 2012 ; Plourde 2011 : 87 ; Taché 2010 : 8)

4.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)

La phase initiale d'occupation du territoire s'amorce avec le retrait des glaces. Les objets retrouvés dans les contextes de cette période témoignent de groupes qui se déplaçaient sur de grandes distances afin de poursuivre les troupeaux de caribous et qui utilisaient surtout de cherts fins (Pintal 2013 : 22). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à 10 000 ans AA, tandis que la sous-période récente se termine vers 8 000 ans AA.

Paléoindien ancien (12 500 - 9 500 AA)

Les traces de ces groupes ont été trouvées uniquement en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et datent de 12 500 AA (Chapdelaine 2004 ; 2007). Leur industrie lithique est essentiellement taillée et se caractérise par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud et de gros outils bifaciaux en plus d'une série d'outils unifaciaux (grattoirs, racloirs et perçoirs) et d'éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Ils utilisaient la ressource de chert de Munsungun et celle de rhyolithe du New Hampshire (Chapdelaine 2012). Il semble que le recours à des matières premières lithiques de qualité soit typique des sites paléoindiens anciens (Plourde 2009). Ils récupéraient probablement ces matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Paléoindien récent (10 000 - 8 000 AA)

Bien que les sites associés à cette culture soient généralement mis au jour sur de hauts plateaux dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Dumais 1988 ; 2000 ; Pintal 2006) et en Outaouais (Ruralys 2014), quelques découvertes ont été faites à l'intérieur des terres, en Abitibi et en Estrie (Côté 1998 ; Graillon 2011). Leur industrie lithique est caractérisée par des pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plourde 2009 : 13) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte (Chalifoux 1999). Ils sont associés à une tradition Plano aussi nommée Ste-Anne / Varney. Cette tradition fait référence à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine 1994).

4.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA)

Les petits groupes d'humains de l'Archaïque sont nomades et fondent leur économie sur la chasse, la pêche, mais aussi sur la cueillette dans un environnement qui voit l'émergence d'un certain couvert végétal (Lavoie *et al.* 2010). La localisation des sites retrouvés dans le Nord-Est américain suggère la participation de ces populations à un vaste réseau d'échanges. Ils établissent des campements près de petits cours d'eau et des établissements saisonniers de plus grande envergure près des plans d'eau favorables à la pêche (CDA 2020).

Archaïque ancien (9 500 - 8 000 AA)

On retrouve des occupations associées à cette première période de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007), sur la Rive-Sud de Québec (Pintal 2012) et dans la région de Québec (CDA 2020). L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le recours à la technique du polissage lors du travail de la pierre et par la diversification des sources de matières premières lithiques, dont l'utilisation du quartz (Plourde 2009). Il semblerait que

les groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindien récent ont vécu de façon contemporaine et ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec (Ethnoscop 2012 : 22 ; Pintal 2002 : 42).

Archaïque moyen (8 000 - 5 500 AA)

Les témoins de cette période se retrouvent dans la région du lac Mégantic (Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003), autour de Blanc-Sablon (Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006). Leur industrie lithique se compose d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergeant de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Archaïque supérieur (5 500 - 3 000 AA)

La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux sous-catégories : l'Archaïque laurentien (5500-4200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200-3 000 AA). L'Archaïque laurentien est caractérisé par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). De plus, la culture matérielle des groupes de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets produits par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets fabriqués en cuivre natif ou en os deviennent fréquents. La diète de l'Archaïque supérieur comprend des anguilles, des castors et des cervidés en Outaouais (Cossette 2003) et du phoque, du béluga, du castor, de l'ours, du renard, diverses espèces de poissons et d'oiseaux en Haute-Côte-Nord (Plumet *et al.* 1993).

4.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole est généralement marquée par l'apparition de la poterie dans les assemblages retrouvés en fouille archéologique un peu partout dans la province. Cette vaste période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées en se basant sur l'évolution de la morphologie des décors des poteries (Chapdelaine 1989; Ruralys 2014 : 14).

Sylvicole inférieur (3 000 - 2 400 AA)

Les traces de ce groupe culturel se retrouvent sur l'ensemble du Nord-Est américain et son centre de diffusion est situé dans les Grands Lacs et le nord de l'état de New York (Chrétien 1995 ; Taché 2010 : 19 et 110). Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario. Le Sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert appelée le chert Onondaga pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un batoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades.

Sylvicole moyen (2 400 - 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1500 à 1000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale, ainsi qu'une augmentation démographique (Ethnoscop 2012 : 24). Une intensification de l'exploitation des ressources de la pêche mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les nouvelles recherches (Gates St-Pierre et Thompson 2015) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture amorcé beaucoup plus tôt que ce que l'on croyait pour la région de Québec, soit au début du Sylvicole moyen.

Sylvicole supérieur (1 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 apr. J.-C.), le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 apr. J.-C.) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1350 à 1600 apr. J.-C.) (Tremblay 2006).

Les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoienne s'agrandissent et se rassemblent dans des villages en expansion (Ethnoscop 2012 : 25). La domestication des ressources s'accompagne d'une certaine sédentarisation. À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie comptant la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. À cela s'ajoute l'accentuation de la présence de parements et de crestellations au sommet des poteries avec des décors qui se complexifient (Ruralys 2014). Durant la phase tardive, la chasse et la pêche deviennent complémentaires à l'horticulture mixte qui se pratique dorénavant près de villages semi-permanents, parfois fortifiés et aménagés loin des routes fluviales, sur des promontoires bien drainés et bien protégés (CDA 2020).

4.4. Nations autochtones sur la rivière Batiscan

Trois nations autochtones considèrent la rivière Batiscan comme faisant partie de leur territoire ancestral ; elle est incluse dans le Nitaskinan, c'est-à-dire le territoire sur laquelle la nation Atikamekw a déclaré sa souveraineté, le Nitassinan, c'est-à-dire le territoire ancestral de la Nation Pekuakamiulnuatsh (Innus de Mashteuiahtsh), et le territoire ancestral de la Nation Huronne-Wendat. Ce faisant, il est attendu que les membres et ancêtres de ces nations aient parcouru ou occupé les berges de la rivière Batiscan au courant de la paléohistoire récente et de la période coloniale. À cet effet, des populations algonquines, potentiellement des ancêtres des Atikamekw de la Haute-Mauricie, voyageaient et chassaient le long de la rivière Batiscan au début du XVII^e siècle selon les sources historiques (Coates 2003 : 17). Leur présence est aussi affirmée au courant du XVIII^e et du XIX^e siècle (Coates 2003 : 18).

5. CONTEXTE CULTUREL EUROCANADIEN

Le contexte eurocanadien de la zone d'étude débute au XVII^e siècle avec la concession des terres le long de la rivière Batiscan en 1639 à la communauté religieuse des Jésuites avec pour objectif d'y établir une mission (Marchand 2010 : II). Ils ne vont en prendre possession qu'en 1662 et la concession des terres ne débute qu'en 1666 (Jarnous 1986 : 173). Le développement des aménagements dans Sainte-Geneviève-de-Batiscan et ses environs sont détaillés dans le document d'analyse des risques en archéologie; *réfection de la structure de chaussée de la route 361 entre le pont Massicotte et l'autoroute 40 à Saint-Geneviève-de-Batiscan, Projet 154-84-0212* (annexe 1 : p. 15 à 23).

Dans le cadre du contexte plus précis de la zone d'analyse archéologique de 2024, on porte attention à onze des 60 premières terres concédées de deux arpents de front sur 40 arpents de profondeur qui se situent dans la portion Saint-Éloy (rive ouest de la rivière Batiscan) de la seigneurie (Jarnous 1986 : 173). Les terres concédées appartenaient entre 1685 et 1709 aux propriétaires suivants :

Tableau 2. Censitaires de la seigneurie de Batiscan entre 1685 et 1709 selon la carte de Benjamin Sulte

Nom	Informations supplémentaires	Indication sur la carte (figure 6)
François Baribeau, fils de Jean Baribeau	Il achète sa terre de Nicolas Gladu dit Cognac en 1699	4
Jean Papileau dit Perigny époux de Marie Morand	Originaire de Saintonge Sa terre avait appartenu à Pierre Arnaud dit Desjardins	5
Veuve d'Augustin (?) Joineau dit Latulippe	-	6
François Dessurault dit Bourguignon époux de Marie Bouart	Originaire de Bourgogne	7
François Baril, fils de Jean Baril	Né à Batiscan en 1690 Sa terre avait appartenu à Laurent Lefebvre	8
Jacques Baril, fils de Jean Baril	Né à Batiscan en 1695	9
Jacques Tifaut	Né en 1697	10
Laurent Bronsard dit Langevin époux de Marie Cosset	Originaire de l'Anjou, maître taillandier Terre acquise en 1690	11
Pierre Papileau dit Perigny	Originaire de Saintonge	12
Jean Vallet ou Vallée	Originaire de Normandie	13
Jean Papileau dit Perigny époux de Marie Morand	Originaire de Saintonge	14

La carte qui illustre les noms des censitaires aurait été réalisée par Benjamin Sulte et elle est publiée dans le journal *le Monde illustré* en 1900 (figure 6).

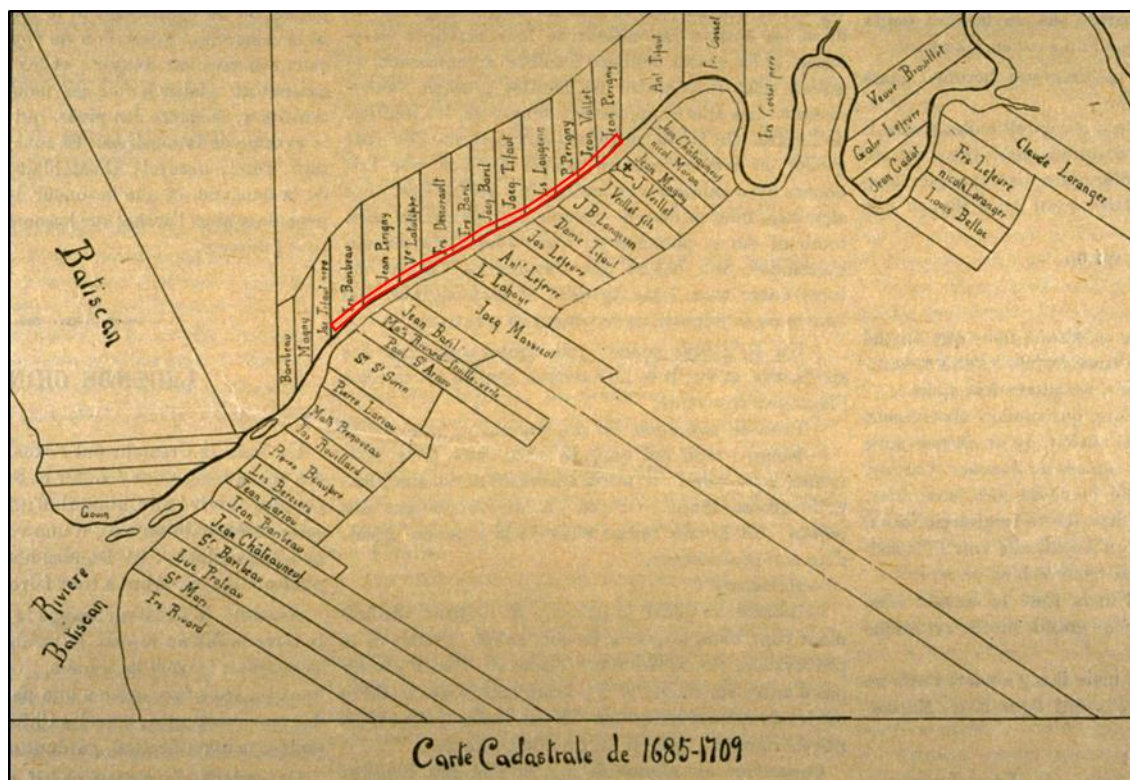


Figure 6. Carte des concessions de la seigneurie de Batiscan de 1685 à 1709. Emplacement approximatif de la zone d'étude indiquée en rouge (BANQ, Sainte-Geneviève de Batiscan Les premières terres : carte cadastrale de 1685-1709, *Le Monde illustré*, Vol. 17, no 853, 8 septembre 1900, p. 292)

Les censitaires avaient accès à un moulin banal, l'autorisation de chasse et de pêche, l'autorisation de couper du bois sur leur terre pour leur usage personnel et avaient comme devoir de laisser un chemin de trente pieds de long de la rivière Batiscan (Massicotte 1936 : 10).

Avec la croissance démographique du secteur, on érige une première chapelle en 1723 à la jonction de la rivière Batiscan et du ruisseau Veillet (Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan 2024). Le premier registre paroissial est ouvert en juillet 1727 par l'abbé Jorian pour la paroisse de Sainte-Geneviève (Massicotte 1936 : 14). En 1725, une carte est produite de la seigneurie de Batiscan avec le nom de censitaires pour chacune de leurs terres (figure 7). On constate que les maisons sont représentées le long de la rivière Batiscan, à l'extrémité est de leur terre concédée et que la chapelle est représentée du côté est de la rivière en face de la terre de Jean Papileau dit Perigny (figure 7).

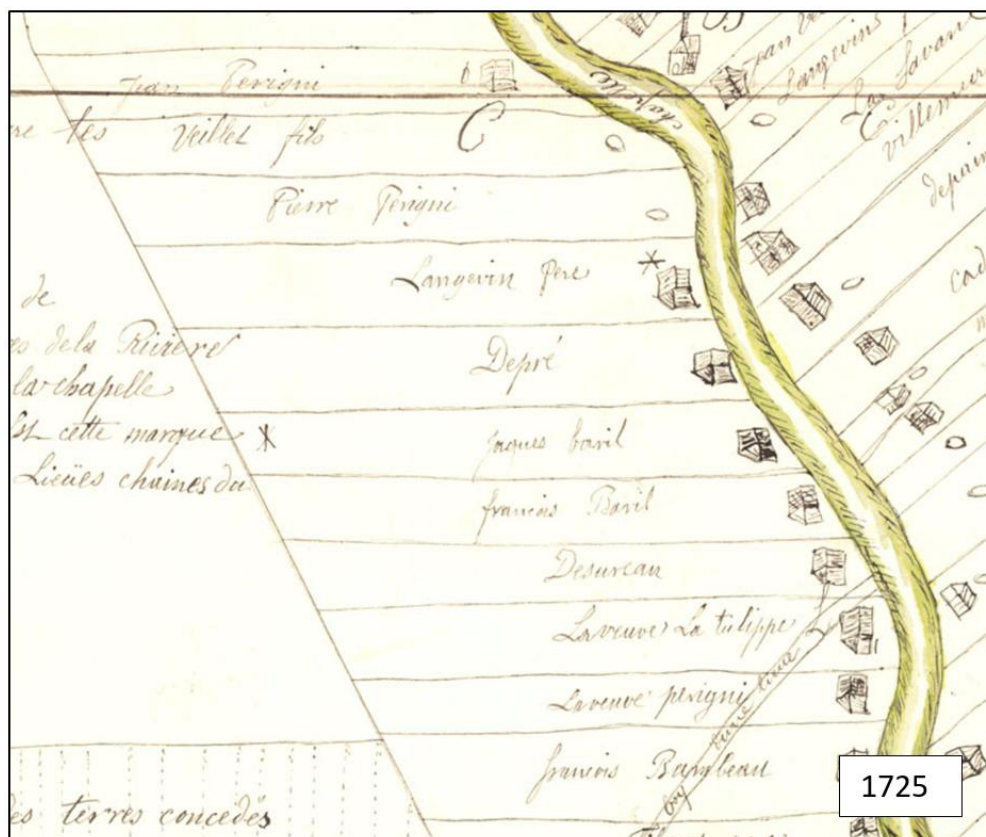


Figure 7. Plan cadastral de la seigneurie de Batiscan avec les noms des censitaires (BAC, Plan cadastral de Batiscan, 1725, Id 4125801)

La croissance démographique de la seigneurie au courant du XVII^e et XVIII^e siècle est constante et passe d'environ 300 habitants en 1680 à plus de 1 200 habitants en 1780 (Jarnoux 1986 : 182). Cette croissance entraîne la construction d'une nouvelle église et d'un presbytère de 1755 à 1761 sur une partie haute d'un coteau et futur centre du village (Massicotte 1936 : 18-19).

Une carte de 1831 (figure 8) illustre un chemin à proximité de l'église qui traverse la rivière ainsi que l'indication « Ferry », près du fleuve Saint-Laurent, qui insinue un transport maritime entre les deux rives avant la construction du pont de bois à plusieurs arches en 1870.

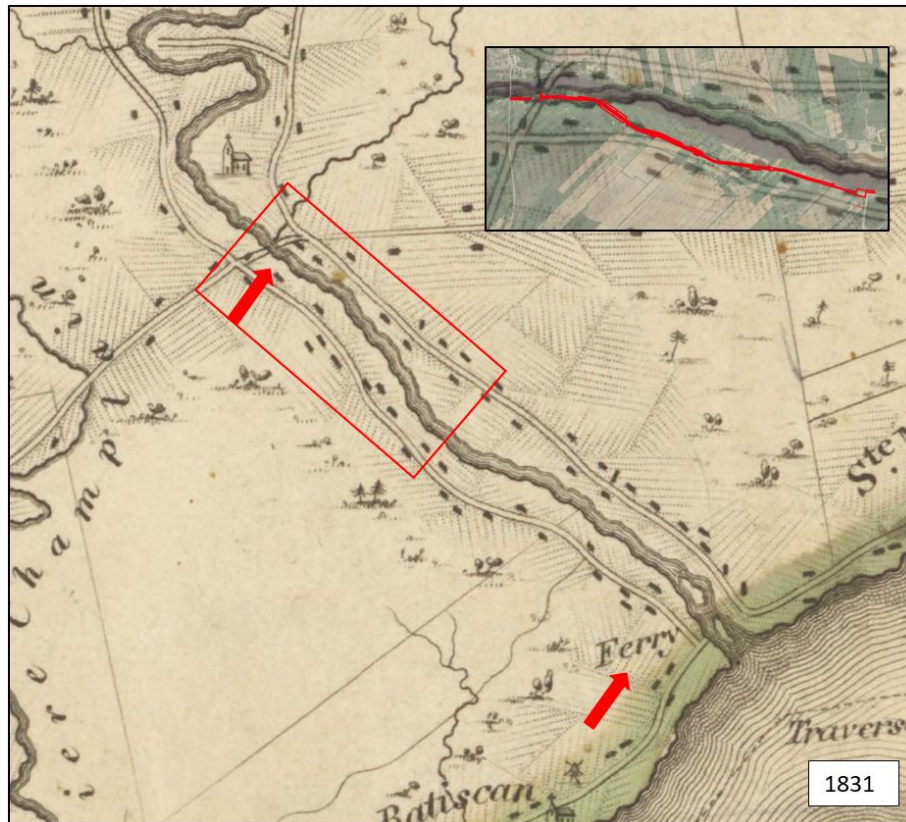


Figure 8. Carte de Joseph Bouchette père datée de 1831 de Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Les chemins le long de la rivière Batiscan, la distribution des maisons et les traverses par bateau sont indiqués. Superposition de la carte sur un fond Google Maps 2024 dans l'encadré et la zone d'intervention est indiquée d'un trait rouge (BANQ, *Topographical map of the District of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada. Exhibiting the new civil division of the districts into counties pursuant to a recent act of the Provincial Legislature[...], Joseph Bouchette père, 1831, E21, S555, SS1, SSS15, P1*)

Le 16 août 1833, la paroisse de Sainte-Geneviève (de Batiscan) est érigée canoniquement et en novembre 1845 elle est érigée civilement (Massicotte 1936 : 33). Dans un règlement municipal de 1846, il est indiqué les tarifs pour le déplacement entre les deux rives de la rivière :

« En canot — Pour chaque personne, un denier et demi.
 En bac — Pour une voiture sur deux roues et à un cheval, 7 denier et demi; à deux chevaux, 10 deniers.
 Pour une voiture à quatre roues et à un cheval, 10 deniers; à deux chevaux, un chelin.
 Une personne à cheval, 6 deniers.
 Animaux: bêtes à cornes, 4 deniers et tiers; moutons, un denier et demi; veaux et pourceaux, un denier et tiers. » (Massicotte 1936 : 86)

Une nouvelle église de 130 pieds de longueur est construite en 1870 pour remplacer l'église précédente (Massicotte et Tessier 1936 : 38). Durant la même période de construction de l'église, les plans et devis de construction d'un pont en bois à plusieurs arches sont présentés au conseil municipal et l'approbation du projet est entérinée en avril 1870 (figure 9) (Massicotte 1936 : 86).

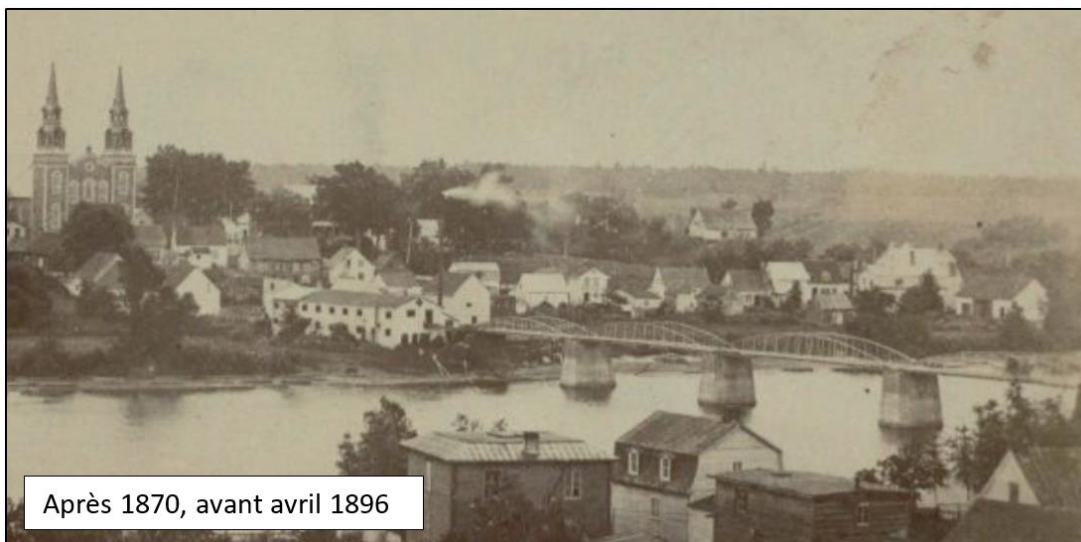


Figure 9. Carte postale de Sainte-Geneviève-de-Batiscan où l'on voit le pont avec ses arches en bois selon sa première construction en 1870 et avant sa reconstruction en fer en 1896-1897 (BANQ, Vue générale de Ste Geneviève [sic] de Batiscan, Héroux, A., 0004055398)

Une débâcle en avril 1896 inonde une partie du village et des blocs de glace portent d'importants dommages au pont (Massicotte 1936 : 86). Le pont est alors rehaussé et la structure de bois est remplacée par une structure de fer afin de mieux faire face aux intempéries (figure 10) (Massicotte 1936 : 36). La municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan achète le pont en 1918 et rend le passage gratuit pour les utilisateurs (Massicotte 1936 : 87).



Figure 10. Carte postale datée d'octobre 1926 avec le deuxième pont de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (reconstruit en 1896-1897) et la deuxième église en arrière-plan (construite en 1870) (Groupe Facebook Sainte-Geneviève-de-Batiscan (vieilles photos, histoire et patrimoine) Fond Lucille Baril, consulté le 5 septembre 2024)

En 1933, l'église subit un incendie majeur et elle est reconstruite dès l'année suivante (Massicotte 1936 : 53). En 1940 et 1941, un nouveau pont (troisième) est construit selon le même tracé que l'ancien et avec le même positionnement des culées (figure 11) (MTMD 2023 : 19).



Figure 11. Photographie datée de 1941 de la construction du troisième pont de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vue vers le sud (BANQ, Pont permanent à de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, 1941, E6, S7, SS1, D2, P5623)

Un quatrième pont est construit en 1968, légèrement en amont du précédent, ce qui change l'axe du chemin d'accès et du pont en tant que tel (MTMD 2023 : 19). Les infrastructures de culée dans le secteur d'intervention seraient donc liées aux trois premiers ponts; le premier construit en 1870, ses réparations majeures effectuées en 1896-1897 ce qui pourrait le qualifier de deuxième pont et le troisième construit en 1940-1941 et utilisé jusqu'en 1968 (figure 12).

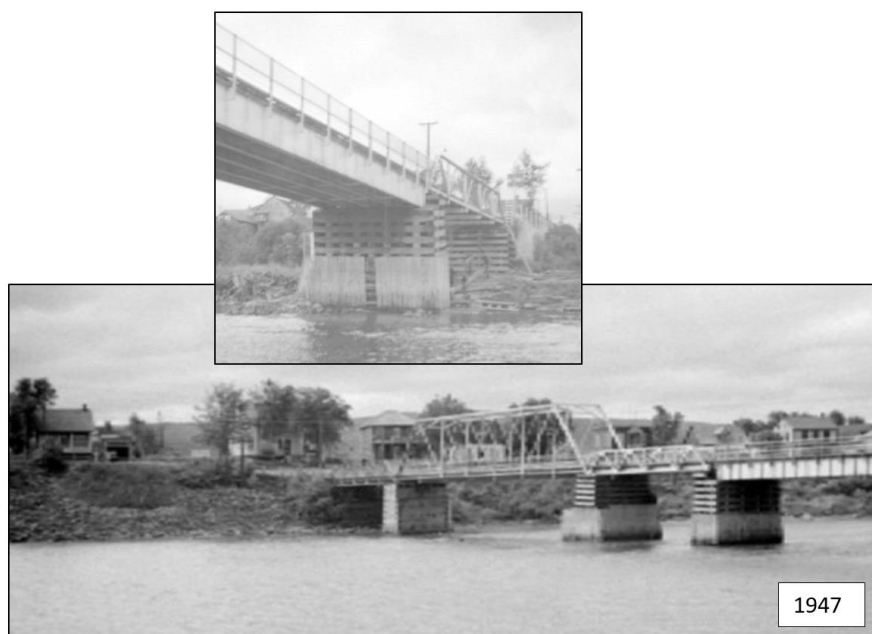


Figure 12. Photographie datée de 1947 du troisième pont (pont Massicotte) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vue vers le sud-est (haut) et sud-ouest (bas) (BANQ, Pont Massicotte sur la rivière Batiscan à Sainte-Geneviève, T.M. Dechêne, 1947, E6, S7, SS1, D2, P38997 et P38990)

6. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEUR

Treize sites archéologiques sont situés dans un rayon de 10 km de l'intervention à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, témoignant des périodes paléohistorique et historique. Ceux-ci sont représentés dans la planche 2. De nombreuses zones d'information archéologique sont aussi présentes dans les environs immédiats de l'aire d'intervention. La majorité des informations pertinentes sur les sites à proximité et les zones d'information archéologique sont résumées dans le document d'analyse des risques en archéologie ; *Réfaction de la structure de chaussée de la route 361 entre le pont Massicotte et l'autoroute 40 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Projet 154-84-0212* (annexe 1 : p. 2 à 7). Ces informations affirment l'utilisation paléohistorique et historique des berges de la rivière Batiscan. Le document ci-mentionné décrit en détail les sites les plus proches de l'intervention, mais nous avons inclus dans notre survol les sites situés dans un rayon de 10 km. Le tableau 3 décrit brièvement ces sites archéologiques représentés sur la planche 2 qui ne sont pas traités par l'annexe 1.

Tableau 3. Sites archéologiques dans un rayon de 10 km. Les sites compris dans l'annexe 1 ne sont pas inclus ici

Site	Nom	Période	Référence
CcFb-2	Grandmont	Paléohistorique ind.	Martijn 1971
CcFb-3	Bigaouette	Paléohistorique ind.	Martijn 1971
CcFb-4	Site patrimonial du Vieux-Presbytère-de-Batiscan	1698-1875	Fiset 1992
CcFb-5	Moulin à vent de Batiscan	XVII ^e siècle	Picard 1994
CcFb-6	Rivière Champlain est	Sylvicole ind.	Taché et Burke 2011
CcFb-7	Rivière Champlain ouest	Paléohistorique ind.	Taché et Burke 2011
CdFb-11	Site Dolbec	Paléohistorique ind.	Taché et Burke 2011
CdFc-1	Forges de Batiscan	1760-1899	Dumais 1982

Ce survol démontre que la rivière Batiscan est occupée au minimum depuis l'Archaïque terminal (CdFb-12; planche 2; annexe 1) et que le Sylvicole ancien et le Sylvicole moyen sont représentés à quelques kilomètres au sud (CcFb-1). Le potentiel archéologique paléohistorique des berges de la rivière Batiscan est donc certain. D'autres sites à composante paléohistorique sont observés sur les berges des rivières Champlain au sud et Sainte-Anne au nord. De ceux-ci, un seul site (CcFb-6) a fourni des témoins diagnostiques permettant de le classer dans la période du Sylvicole. Autrement, ces sites sont associés de manière générique à la période paléohistorique.

Deux sites archéologiques de la période historique sont connus à l'embouchure de la rivière Batiscan : CdFb-3, un ancien moulin lié à l'activité forestière du début du XX^e siècle, et CdFb-4, une habitation du XIX^e siècle. De plus, en amont de la zone d'intervention, mais toujours sur la rivière Batiscan, se trouve le site CdFc-1. Il s'agit de forges occupées entre 1760 et 1899 (Dumais 1982). Autrement, deux autres sites de la

période historique sont répertoriés à quelques kilomètres au sud dans la municipalité de Batiscan (planche 2). Il s'agit du site patrimonial du Vieux-Presbytère-de-Batiscan (CcFb-4) et du Moulin à vent de Batiscan (CcFb-5). Ces deux sites témoignent de l'occupation eurocanadienne du territoire depuis le XVII^e siècle.

Plusieurs zones d'information archéologique existent à proximité de la zone d'intervention (planche 2) et la majorité d'entre elles sont détaillées dans l'annexe 1. Deux zones d'information archéologique qui sont le résultat de travaux récents n'ont pas pu être intégrées dans le document de l'annexe 1, mais sont résumées ici. La première représente un inventaire archéologique négatif de 13 sondages effectué par Artéfact urbain en 2023 (Artéfact urbain 2024) tout juste à l'extrémité est de la zone d'intervention de 2024. La seconde est un inventaire archéologique de 160 sondages effectué par Truelle et Cie à l'embouchure de la rivière Batiscan (Truelle et Cie., à paraître). Des vestiges, plausiblement du XX^e siècle, auraient été retrouvés lors de cette intervention, mais aucune valeur archéologique n'a été attribuée à la zone (MCC, comm. pers.).

Inventaire archéologique à Sainte-Geneviève-de- Batiscan

Planche 2. Localisation des zones d'information archéologique et des sites archéologiques à proximité de l'intervention à Sainte-Geneviève- de-Batiscan

-  Zone d'intervention 2024
-  Zones d'information archéologique
-  Rayon de 10 km autour du centroïde de l'intervention
-  Sites de période historique
-  Sites de période historique sans données surfaciques
-  Sites de période paléohistorique
-  Sites de période indéterminée

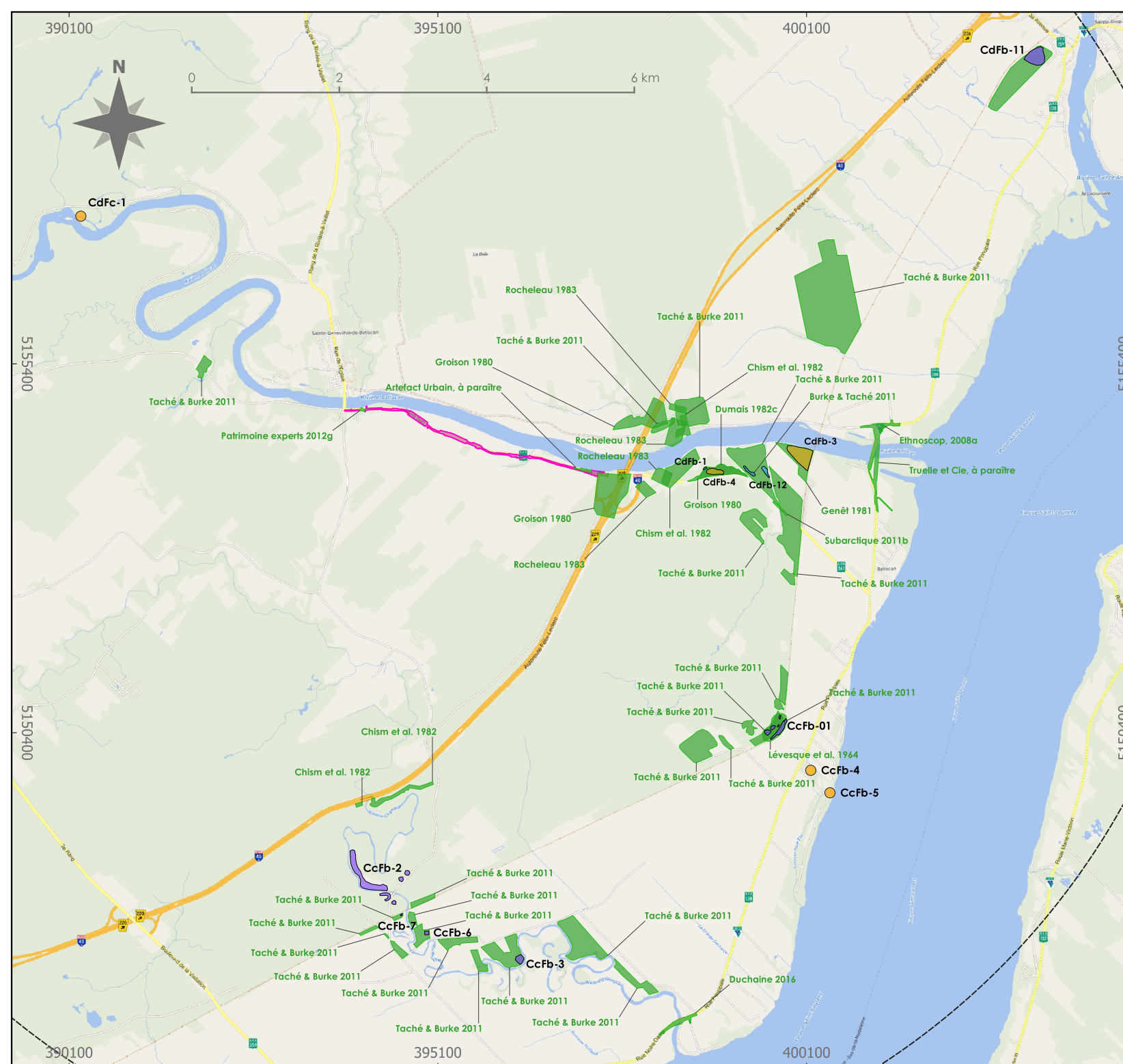
Système de coordonnées :
NAD83 MTM fuseau 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte :
Carte de base du Gouvernement du Québec

Échelle :
1 : 70 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (septembre 2024)

Références :
Les références indiquées dans la carte sont
référées dans l'analyse de potentiel
archéologique produite par le MTMD et jointe
en annexe du présent rapport



7. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Secteur	Superficie (m ²)	Sondages réalisés	Résultat
Sainte-Geneviève-de-Batiscan (AU-1A)	65 280	209	Négatif

La zone d'intervention archéologique à Sainte-Geneviève-de-Batiscan (AU-1A) est une bande de terre de largeur variable qui suit la route 361 (rang Sud) sur environ 3,6 kilomètres (planche 1). La zone à potentiel archéologique a été établie et cartographiée par le MTMD; les raisons pour lesquelles ce potentiel a été établi sont détaillées dans l'annexe 1. En bref, le potentiel paléohistorique de la zone est appuyé par la présence de sites archéologiques à composante paléohistorique à proximité (voir chapitre 6 et annexe 1), par l'importance plausible qu'avait la rivière Batiscan pour le déplacement à l'intérieur des terres et par le drainage limité mais acceptable des terrains touchés. Le potentiel historique eurocanadien de la zone est, d'une part, appuyé par la colonisation rapide des vallées des rivières Batiscan et Sainte-Anne dès le XVII^e siècle et, d'autre part, par l'existence d'une population ainsi que d'une production agricole importante dans la paroisse de Sainte-Geneviève en comparaison aux paroisses avoisinantes de Batiscan et de Saint-Stanislas. Les zones ciblées pour la réalisation de sondages manuels ont été cartographiées de manière indifférenciée pour l'ensemble de la zone.

L'état et la fonction actuelle des terrains inventoriés, étant donné la longueur de la zone, varient considérablement entre des champs cultivés (maïs), des terrains gazonnés, des pâturages herbeux et des fossés de bord de route. Ce faisant, la zone d'intervention est fortement anthropisée. Plusieurs zones ont aussi été exclues de l'inventaire pour leur anthropisation marquée, comme la présence d'entrées asphaltées ou de terrassements de gravier. Ces zones exclues sont recensées dans le tableau 4 et cartographiées dans les planches 3 et 4.

Tableau 4. Zones exclues de l'intervention AU-1A. Ces zones sont cartographiées dans les planches 3 et 4.

Zones exclues	Raisons	Photographies	Planches
1	Anthropique – entrée asphaltée	AU24-009_MTMD_3	Planche 3
2	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_4	Planche 3
3	Milieu humide	AU24-009_MTMD_5	Planche 3
4	Anthropique – fosse septique	AU24-009_MTMD_8	Planche 3
5	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_9	Planche 3
6	Anthropique – excavation de borne fontaine	AU24-009_MTMD_12	Planche 4
7	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_13	Planche 4
8	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_14	Planche 4
9	Anthropique – entrée de gravier et fossé	AU24-009_MTMD_15	Planche 4
10	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_17	Planche 4
11	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_18	Planche 4
12	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_22	Planche 4
13	Anthropique – entrée de gravier	AU24-009_MTMD_27	Planche 4
14	Anthropique – fossé	AU24-009_MTMD_28	Planche 3

Au total, 209 sondages manuels ont été réalisés dans l'aire d'intervention (AU-1A-S001 à AU-1A-S209). Ceux-ci sont cartographiés en trois secteurs (planches 3 à 5) pour en faciliter la lecture. Parmi eux, trois sondages tests ont été pratiqués pour faire la caractérisation de séquences stratigraphiques en place. Le sondage test AU-1A-S032 (planche 3 ; profil 1) présente un premier lot de tourbe composé d'un sable argileux peu compact brun. Le second lot est un argile sableux peu compact gris qui présente des lentilles de sable grossier orangé. Le troisième lot est quant à lui un argile sableux peu compact gris essentiellement identique au lot 2, mis à part des inclusions de bois (1%) et l'absence de lentilles de sable. Les sondages AU-1A-S001 à AU-1A-S045 (planche 3) ainsi que les sondages AU-1A-S199 à AU-1A-S208 présentent des séquences stratigraphiques correspondantes avec le sondage test AU-1A-S032, quoique la présence du lot 2 soit assez rare parmi ceux-ci.

Le sondage test AU-1A-S052 (planche 4; profil 2) présente un premier lot de sable argileux peu compact brun suivi d'un second lot de sable friable orangé (horizon B) puis d'un troisième et dernier lot de sable grossier et friable beige avec des marbrures noirâtres (horizon C). Le sondage test AU-1A-S148 (planche 4; profil 3) présente quant à lui un premier lot d'argile sableux peu compact brun foncé avec des racines (1%), un second lot de sable orangé à marbrures beiges et un troisième et dernier lot d'argile compact gris. Les séquences pédologiques observées à l'endroit de la seconde terrasse (AU-1A-S046 à AU-1A-S198) varient selon les zones morpho-sédimentologiques rencontrées (voir figure 3), mais demeurent cohérentes avec les séquences relevées dans les sondages tests AU-1A-S052 et AU-1A-S148.

Bien qu'ils aient tous été élagués sur le terrain, quelques artefacts ont été relevés lors de la réalisation des sondages : un tesson de terre cuite fine blanche dans le lot 1 et un autre dans le lot 3 du sondage AU-1A-S005², un tesson de terre cuite commune dans le lot 2 du sondage AU-1A-S006, un fragment de verre à vitre dans le lot 1 du sondage AU-1A-S136, un tesson de terre cuite fine blanche dans le lot 1 du sondage AU-1A-S158 et un fragment de métal ferreux dans le lot 1 du sondage AU-1A-S207. Autrement, des fragments de briques rouges ont été retrouvés dans les lots 1 des sondages AU-1A-S004 et AU-1A-S056 et des fragments de ciment à des profondeurs de 0,42 m dans le sondage AU-1A-S178 et de 0,30 m dans le sondage AU-1A-S209.

Finalement, un vestige a été relevé lors de l'inspection visuelle dans la portion la plus à l'ouest de la zone d'intervention, à environ 80 mètres à l'est du pont actuel sur la rivière Batiscan (planche 5). Ce vestige, désigné comme AU-1A100, représente un mur de pierre mesurant 1,60 m de haut et environ 6 m de long dans un axe nord-ouest vers le sud-est (figure 13). Il s'agit d'un mur en maçonnerie sèche composé de pierres granitiques dont le diamètre varie entre 0,20 et 0,40 m. Ce mur est construit à même le talus qui descend vers la rivière Batiscan, sa base est à une altitude approximative de 7,26 m au-dessus le NMM. Seul le parement nord-est est visible, car le parement sud-ouest est contre le talus. Le mur en tant que tel semble soutenir une avancée de la terrasse à cet endroit. Autrement, l'inspection visuelle du reste de la zone n'a pas permis d'observer d'éléments à valeur archéologique.

² Le sondage AU-1A-S005 présente un profil singulier qui ne ressemble pas aux autres sondages de la zone. Le lot 2 est composé de gravier de type 0-3/4, tandis que le lot 3 est un sable argileux brun compact. Le lot 3 tel qu'observé dans les autres sondages à proximité est quant à lui équivalent à celui observé dans le sondage test AU-1A-S032.



Figure 13. Vestige AU-1A100, vue vers l'ouest (photographie AU24-009_MTMD_26)



Artefact
Urbain

Inventaire archéologique à Sainte-Geneviève-de- Batiscan

Planche 3. Localisation des sondages, secteur est

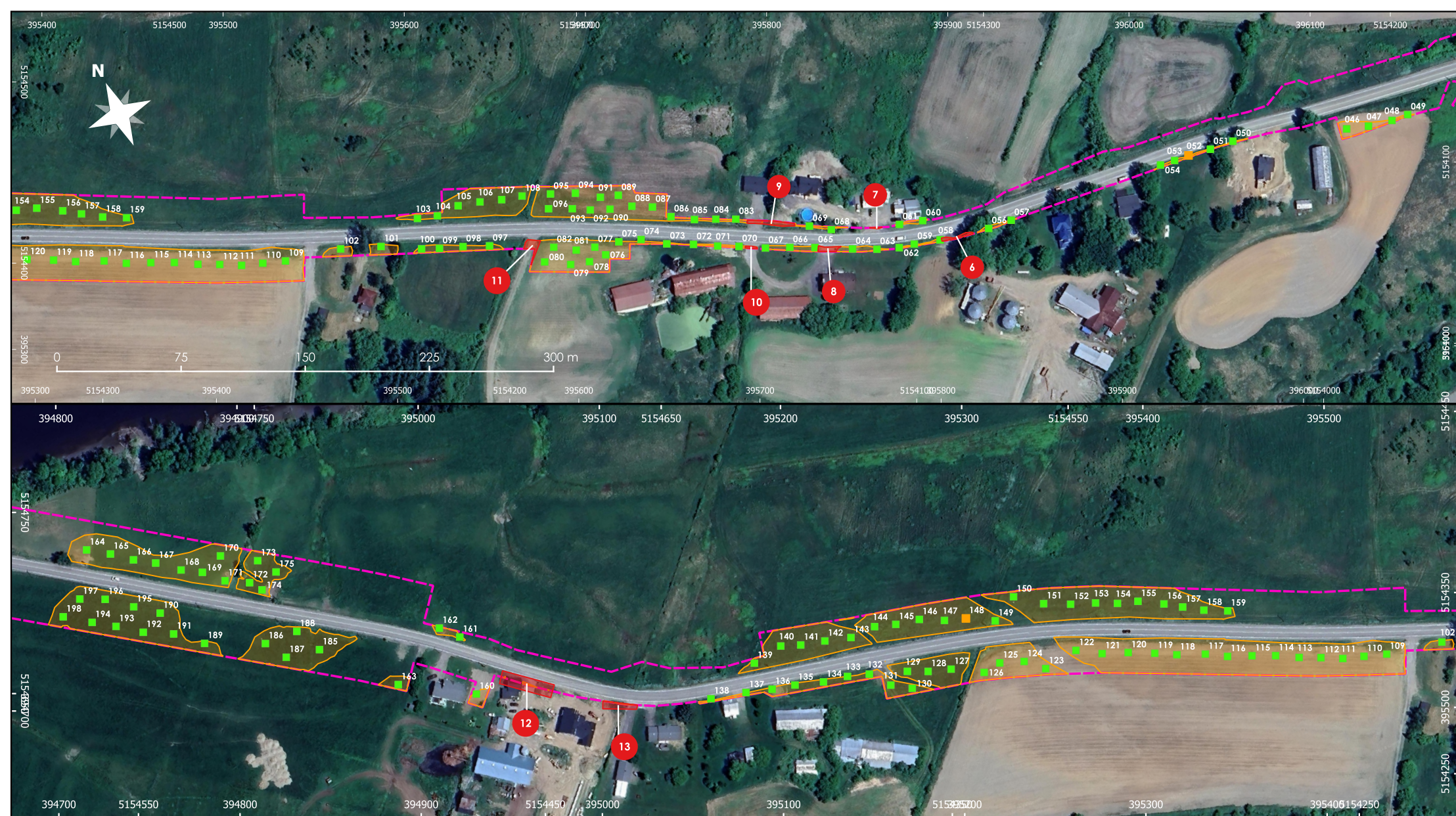
-  Zone d'intervention 2024 (AU-1A)
-  Zones exclues
-  Zone à potentiel archéologique
-  Sondages
-  Sondage-tests

Système de coordonnées :
NAD83 MTM fuseau 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte :
Google satellite, Airbus 2024

Échelle :
1 : 2 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (septembre 2024)



Inventaire archéologique à Sainte-Geneviève-de- Batiscan

Planche 4. Localisation des sondages, secteur central

- Zone d'intervention 2024 (AU-1A)
- Zones exclues
- Zone à potentiel archéologique
- Sondages
- Sondage-tests

Système de coordonnées :
NAD83 MTM fuseau 8 (EPSG : 32188)

Fond de carte :
Google satellite, Airbus 2024

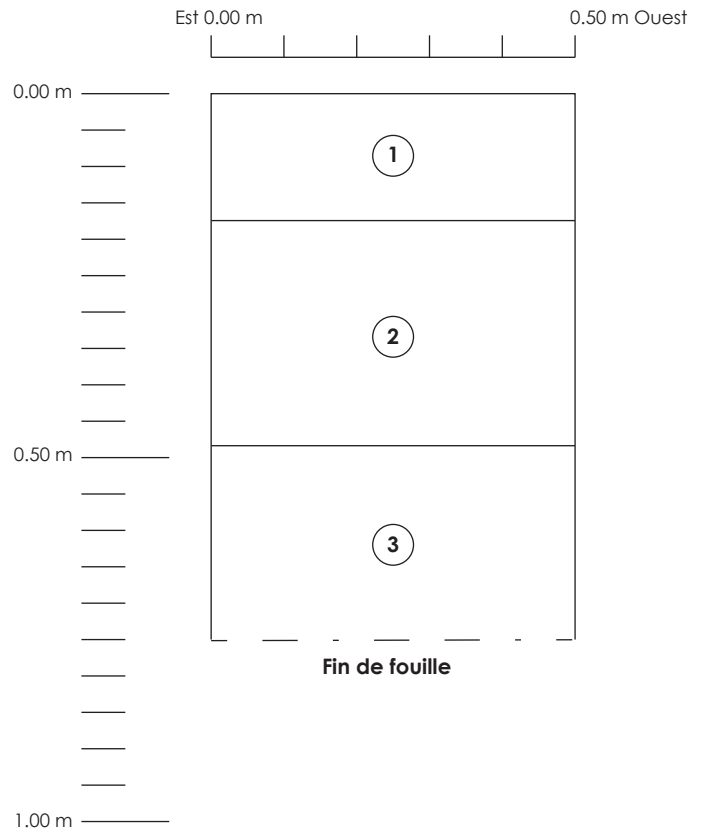
Échelle :
1 : 3 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue (septembre 2024)

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 396659,22
Y : 5154070,55
Z : 9,31



Photographie AU24-009_MTMD_7



Légende

- 1 Sable argileux peu compact brun (tourbe).
- 2 Argile sableux peu compact gris avec des lentilles de sable grossier orangé
- 3 Argile sableux peu compact gris avec inclusions de bois (1%)

- - - - Fin de fouille

**Inventaire archéologique
à Sainte-Geneviève-de-Batiscan**

**Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage AU-1A-S032**

**Artefact
Urbain**

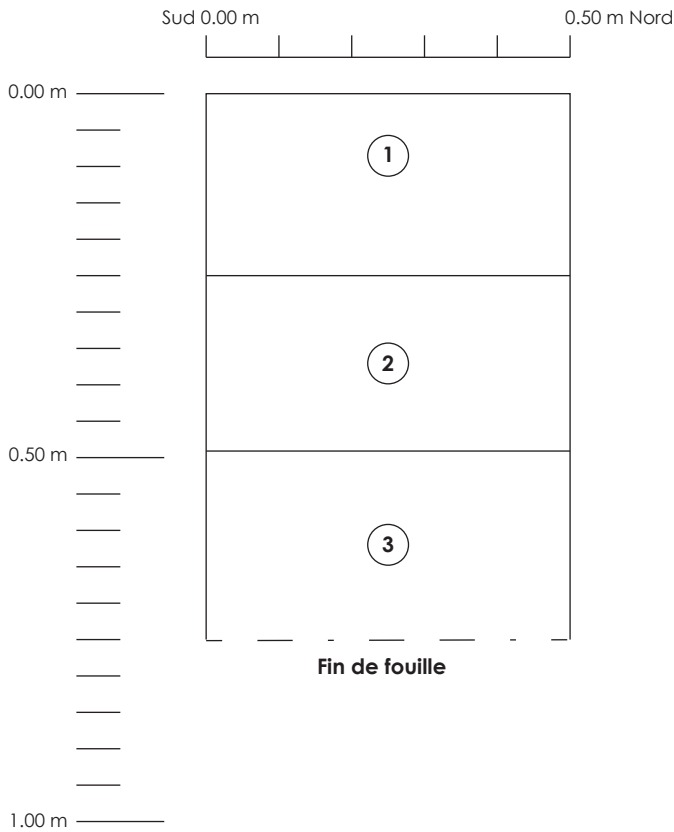


Infographie : octobre 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 395997,47
Y : 5154170,22
Z : 26,30



Photographie AU24-009_MTMD_11



Légende

- 1 Sable argileux peu compact brun,
- 2 Sable friable orangé (horizon B).
- 3 Sable grossier et friable beige avec marbrures noirâtres (horizon C).

- - - Fin de fouille

**Inventaire archéologique
à Sainte-Geneviève-de-Batiscan**

**Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage AU-1A-S052**

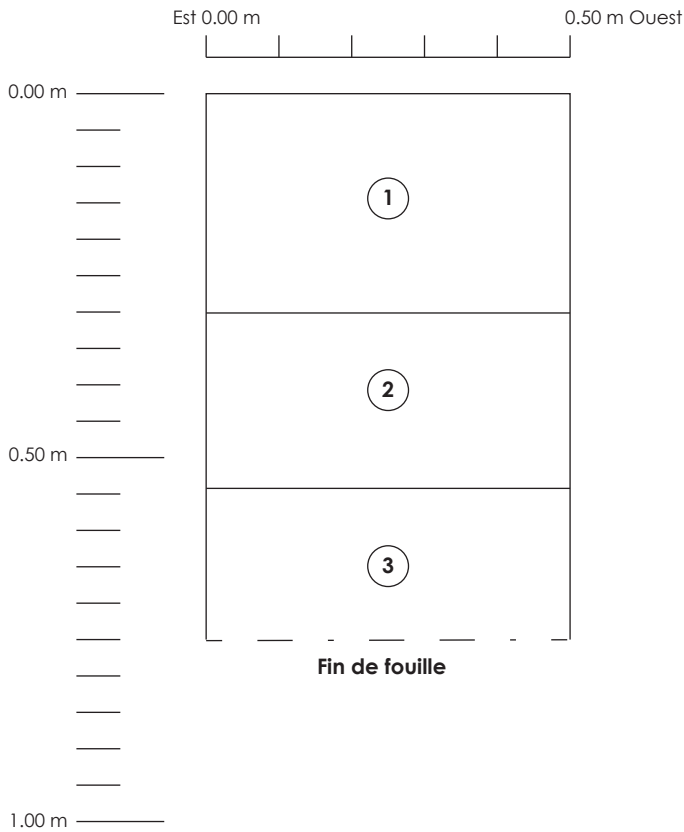
**Artefact
Urbain**



coordonnées :
MTM (Fuseau 8)
X : 395249,70
Y : 5154456,98
Z : 28,11



Photographie AU24-009_MTMD_21



Légende

- 1 Argile sableux peu compact brun foncé avec racines (1% (labour)
- 2 Sable orangé à marbrures beiges
- 3 Argile compact gris

- - - Fin de fouille

**Inventaire archéologique
à Sainte-Geneviève-de-Batiscan**

**Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage AU-1A-S148**

**Artefact
Urbain**



8. INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS

Compte tenu de l'usage agricole des terrains inventoriés, lequel est constant depuis les XVII^e et XVIII^e siècles, il n'est pas surprenant d'avoir retrouvé quelques artefacts épars dans les sondages de la sous-opération AU-1A. Ces artefacts n'offrent pas une signature chronologique précise, mais témoignent de la présence eurocanadienne dans le secteur.

L'activité agricole des derniers siècles est aussi visible dans les profils stratigraphiques relevés. Les premiers lots des sondages tests AU-1A-S052 et AU-1A-S148, par leur épaisseur et la localisation des sondages eux-mêmes, sont sans doute produits par l'action des labours anciens ou modernes³. Les lots sous-jacents, quant à eux, sont cohérents avec les sols naturels forestiers et pourraient témoigner du couvert végétal à l'endroit de l'aire d'intervention avant la transition vers un usage agricole de ces terrains au courant des XVII^e et XVIII^e siècles.

La séquence stratigraphique observée dans le sondage test AU-1A-S032 présente quant à elle un sol un peu différent des deux autres sondages tests. Le lot 1 est, comme c'est le cas pour les deux autres sondages tests, sans doute le produit de l'action des labours. Les lots sous-jacents sont par contre composés d'argile et leur position sur une basse terrasse de la rivière Batiscan suggère que ceux-ci soient d'origine alluvionnaire. Cette observation est aussi appuyée par la zone morpho-sédimentologique associée qui est une zone d'alluvion de terrasses fluviales anciennes (figure 3). Le lot 2, quant à lui, présente des lentilles de sable beige grossier, mais sa matrice est essentiellement identique à celle observée pour le lot 3. Il est probable que ce niveau soit le résultat de mélanges produits par des travaux dans la zone, plausiblement reliés à la construction de la route 361.

Finalement, l'étude de potentiel préparée par le MTMD (annexe 1) place hypothétiquement la culée sud de l'ancien pont construit en 1941 sur la rivière Batiscan au sein de la zone d'étude, à l'endroit exact de la découverte du vestige AU-1A100. Il n'est pas possible selon les photographies anciennes (figures 11 et 12) de déterminer si la culée du pont de 1941 était bâtie en pierres. Néanmoins, les pierres utilisées dans le vestige AU-1A100 sont de taille considérable (entre 0,20 et 0,40 m), ce qui signifie que la structure à l'origine de celui-ci avait plausiblement besoin d'une grande solidité. Compte tenu de la nature ci-décrite du vestige ainsi que sa localisation dans la pente du talus riverain à l'endroit hypothétisé par le MTMD, il est probable que celui-ci soit associé à la culée du pont de 1941. De plus, le mur soutient actuellement une avancée de la terrasse fluviale, laquelle se devine potentiellement sur la photographie de 1941 prise lors de la construction du pont (figure 11).

Autrement, aucun autre témoin paléohistorique ou eurocanadien n'a été retrouvé lors de l'intervention. Les résultats obtenus ne corroborent pas le potentiel archéologique de la zone d'intervention AU-1A.

³ Le lot 1 du sondage AU-1A-S052 pourrait être un labour ancien, car le sondage se situe à un endroit qui devait être labouré anciennement, mais est aujourd'hui dans l'espace gazonné d'un terrain privé. Le lot 1 du sondage AU-1A-S148 est plausiblement un labour moderne, car le sondage se situe dans un champ qui semble avoir été cultivé relativement récemment.

9. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le MTMD prévoit réaliser des travaux de réfection de la structure de chaussée de la route 361 (rang Sud) entre l'autoroute 40 et le pont Massicotte à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, projet pour lequel des risques archéologiques potentiels ont été identifiés. C'est ainsi qu'à l'été 2024, le MTMD a mandaté la compagnie Artéfact urbain à procéder à un inventaire archéologique afin d'atténuer l'impact des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ainsi, une inspection visuelle et la pratique de sondages systématiques ont été réalisées dans les zones à potentiel archéologique.

Un seul vestige (AU-1A100) a été recensé dans la zone d'intervention lors de l'analyse visuelle. Il s'agit d'un mur de soutènement bâti à même le talus de la terrasse riveraine. Ce mur est probablement associé aux aménagements adjacents de l'ancienne culée du pont de 1941 sur la rivière Batiscan. Autrement, l'inventaire archéologique n'a pas permis d'identifier de site archéologique paléohistorique ou eurocanadiens dans la zone projetée pour les travaux de réfection. Ainsi, les travaux prévus peuvent être réalisés sans contrainte.

9.1. Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention réalisée à l'été 2024 par l'équipe d'Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Le vestige AU-1A100 a fait l'objet d'une déclaration de découverte avec permis auprès du MCC. Toutefois, le MCC ne considère pas ce vestige comme ayant une valeur archéologique. Par conséquent, le potentiel de mise en valeur du lieu de l'intervention est jugé nul en regard des valeurs attribuées aux biens et vestiges relevés lors des travaux d'inventaire archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

ARKÉOS

- 2010 Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

ARTÉFACT URBAIN

- 2024 Réalisation de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire des directions générales territoriales de la Capitale-Nationale et de la Mauricie – Centre-du-Québec (2023). Rapport inédit, Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation, Ministère des Transports et de la Mobilité Durable.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

- 2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA). [base de données électronique], Québec.

BENMOUYAL, José

- 1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

BERGERON, André et France RÉMILLARD

- 2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p

BOUDREAU, Jeff

- 2008 A New England Typology of Native American Projectile Points. Ashland (MA), Freedom Digital.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS (CDA)

- 2020 Réfection de la chaussée de la côte de la Fabrique et de la rue Saint-Jean entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et de l'Hôtel-Dieu. Surveillance archéologique 2020. Ville de Québec.

CHALIFOUX, Éric

- 1999 Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec. *Northeast Anthropology* 57 : 69-79.

CHAPDELAINE, Claude

- 1989 La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique. *Anthropologie et société* 13 (2) : 127-142.
- 1994 Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski. Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Édité par le MTQ, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 22 : 147-162.
- 2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXIV (1) : 3- 20.
- 2007 Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. *Paléo-Québec* 32.

2012 *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. A Peopling of the Americas* Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. & CLERMONT, N.

2006 Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites. Dans *The Archaic of the Far Northeast*. édité par D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), The University of Maine Press : 191-220.

CHRÉTIEN, Yves

1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CLERMONT, Norman

1978 *Les crémations de Pointe-du- Buisson*. Recherches amérindiennes au Québec 8 (1) : 3-20.

1990 *Le Sylvicole inférieur au Québec*. Recherches amérindiennes au Québec 20 (1) : 5-17

COATES, Colin M.

2003 *Les transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*. Québec, Les éditions du Septentrion, 262 p.

COSSETTE, Évelyne

2003 *Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11*. Dans *L'île aux Allumettes. L'Archaique supérieur dans l'Outaouais*, Montréal, Édité par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-mars. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

CÔTÉ, Marc

1998 *Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue*. Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur*. Édité par R. Tremblay, Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

DUMAIS, Pierre

1982 Inventaire archéologique des bancs d'emprunt 032-002 et 032-004, autoroute 40. MTQ, Environnement, Division des études d'impact.

1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.

2000 The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec. *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.

ETHNOSCOOP

2012 *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation*. Étude de potentiel archéologique. Rapport soumis à Hydro-Québec.

FISET, Richard

- 1992 Sondages archéologiques sur le site du vieux presbytère de Batiscan. Fondation des Amis du vieux presbytère de Batiscan, 37 p.

GATES ST-PIERRE, Christian

- 2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.
- 2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GATES ST-PIERRE, C. & R.G. THOMPSON

- 2015 Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec. *American Antiquity* 80 (2) : 408-415.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- 2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. <https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf>, consulté le 1 février 2024.

GRAILLON, Éric

- 1997 *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
- 2011 Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke: Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

JARNOUX, Philippe

- 1986 « La colonisation de la seigneurie de Batiscan aux 17^e et 18^e siècles : l'espace et les hommes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 40 (2), pp. 163-191.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

- 1994 Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts. CELAT, Université Laval, Québec.

LAVOIE, M., MAGNAN, G. & J. COLPRON-TREMBLAY

- 2010 Le couvert végétal de la région de Québec : une histoire plurimillénaire. *Le Naturaliste canadien* 134 (1) : 5-12.

MARCHAND, Jean-Philippe

- 2010 La seigneurie de Batiscan à l'époque de la Nouvelle-France (1636-1760). Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.

MARTIJN, Charles A.

1971 Relevé des sites préhistoriques du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et l'île d'Orléans (côte nord). MAC.

MASSICOTTE, E. Z.

1936 Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Trois-Rivières, éditions du Bien Public, 131 p. Coll. « Pages trifluviennes – Série A », 18.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)

2019 [En ligne] *Forêt ouverte. Carte et données forestières*. Gouvernement du Québec, Québec. <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>, consulté le 1 février 2024.

MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)

2023 *Analyse de risques en archéologie : Réfection de la structure de chaussée de la route 361 entre le pont Massicotte et l'autoroute 40 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Projet 154-84-0212*. Document préparé par le MTMD, inclus en annexe 1.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

2024 [En ligne] *Historique*. <https://www.stegenevieve.ca/fr/municipalite/historique>, consulté en septembre 2024.

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS. En cours de publication, en possession des auteurs.

PICARD, Philippe

1994 Vestiges du 17^e siècle mis au jour sur le site du moulin à vent de la pointe Saint-Éloi, à Batiscan, CcFb-5. La fondation des Amis du vieux presbytère de Batiscan.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2002 De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches Amérindiennes au Québec* 32 (3) : 41-54.

2006 Le site Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* 19 : 1-20.

2012 *Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec*. Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

2013 Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale

PLOURDE, Michel

2003 8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.

2009 Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2011 L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère). Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

PLUMET, P., MOREAU, J-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. & V. ELLIOT

1993 Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.

RURALYS

2014 Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403). Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 p.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)

[En ligne] Système d'information géominière du Québec : Carte interactive. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, consulté le 2 août 2023.

TACHÉ, Karine

2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TACHÉ, K. & BURKE, A.

2011 Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. FQRSC.

TREMBLAY, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

Annexe 1 : MTMD (2023) – Réfection de la structure de chaussée de la route 361 entre le pont Massicotte et l'autoroute 40 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Projet 154-84-0212, Analyse de risques en archéologie



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Réfection de la structure de chaussée de la route 361 entre le pont Massicotte et l'autoroute 40 à Sainte-Genève-de- Batiscan

Projet 154-84-0212

Analyse des risques en archéologie

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Direction de l'environnement

Rédaction et travaux de terrain

Ghislain Gagnon, archéologue

Anne-Julie Bilodeau, étudiante

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	1
POTENTIEL D'OCCUPATION AUTOCHTONE.....	2
POTENTIEL D'OCCUPATION EUROQUÉBÉCOISE	15
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	24

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE RESTREINTE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES	4
FIGURE 2 : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE INDIFFÉRENCIÉ REPORTÉ SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE DE 1955 ET 2017	8
FIGURE 3 : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE INDIFFÉRENCIÉ REPORTÉ SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE DE 1955 ET 2017	9
FIGURE 4 : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE INDIFFÉRENCIÉ REPORTÉ SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE DE 1955 ET 2017	10
FIGURE 5 : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE INDIFFÉRENCIÉ REPORTÉ SUR FOND PHOTOGRAPHIQUE DE 1955 ET 2017	11
FIGURE 6 : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE INDIFFÉRENCIÉ REPORTÉ SUR FOND DE MODÉLISATION TOPOGRAPHIQUE (MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN, PENTE, INDICE D'HUMIDITÉ TOPOGRAPHIQUE)	12
FIGURE 7 : ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE INDIFFÉRENCIÉ REPORTÉ SUR FOND DE MODÉLISATION TOPOGRAPHIQUE (MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN, PENTE, INDICE D'HUMIDITÉ TOPOGRAPHIQUE)	13
FIGURE 8 : POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE EUROQUÉBÉCOIS SUR FOND TOPOGRAPHIQUE	14

FIGURE 9 : PLAN CADASTRAL DE LA SEIGNEURIE DE BATISCAN, 1685-1709.....	15
FIGURE 10 : PLANS DE 1725 ILLUSTRANT LA DIVISION CADASTRALE, LES HABITATIONS LE LONG DES RIVES DE LA RIVIÈRE BATISCAN ET L'EMPLACEMENT DE LA CHAPELLE À SAINTE-GENEVIÈVE (ANC, ID4126800 ET 4126801)	17
FIGURE 11 : CARTE TOPOGRAPHIQUE DE 1831 ILLUSTRANT LES DEUX RIVES DE LA BATISCAN ET L'ENDROIT PROBABLE DE LA TRAVERSE PAR VOIE NAVIGABLE	18
FIGURE 10 : CARTE POSTALE ILLUSTRANT LE PONT ET LE BAC ENCORE EN SERVICE EN 1926	19
FIGURE 11 : EXTRAITS DE CARTES TOPOGRAPHIQUES DE 1931 ET DE 1950 ILLUSTRANT LES LIENS ENTRE LA RIVE SUD ET LA RIVE NORD À SAINTE-GENEVIÈVE AINSI QUE LA ROUTE VERS BATISCAN.....	20
FIGURE 14 : PHOTO D'ARCHIVES ILLUSTRANT LA RECONSTRUCTION DU PONT À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN EN 1941	20
FIGURE 15 : EXTRAITS DE PHOTOS D'ARCHIVES DATANT D'ENTRE 1896 ET 1933 ET DE 1945 ILLUSTRANT LA MODIFICATION DU PONT À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN	21
FIGURE 16 : EXTRAIT DU PLAN DU GREFFE 187-G-2-C, MTMD	22
FIGURE 17 : PHOTO AÉRIENNE ILLUSTRANT SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN EN 1955	22
FIGURE 18 : EXTRAIT D'UNE PHOTO AÉRIENNE ILLUSTRANT SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN EN 1975	23

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1 : RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES	5
TABEAU 2 : RÉSUMÉ DES SITES ARCHÉOLOGIQUES SITUÉS À PROXIMITÉ OU DANS LA ZONE D'ÉTUDE RESTREINTE	7

INTRODUCTION

La présente évaluation de potentiel archéologique porte sur le projet 154-84-0212 concernant la réfection de la structure de chaussée de la route 361 (rue du Bord-de-l'Eau ou Rang sud) entre l'autoroute 40 et le pont Massicotte à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. La base de données du ministère de la Culture et des Communications (MCC) indique que deux interventions archéologiques ont été réalisées dans la zone d'étude restreinte (figure 1, tableau 1). La première intervention consiste en un inventaire effectué par Dominique Groison pour le projet de construction de l'autoroute 40 (firme Archéotec) en 1980 et s'est avéré négatif en ce qui concerne les aires inventoriées dans la zone d'étude restreinte. La seconde intervention est un inventaire réalisé en 2008 par la firme Patrimoine Experts dans le cadre d'un projet de reconstruction de ponceau et s'est également révélé négatif.

Toujours selon la base de données du MCC, en plus des interventions mentionnées dans des rapports émis, huit interventions archéologiques ont été réalisées à proximité de la zone d'étude restreinte entre 1964 et 2010 (figure 1, tableau 1). Ces huit interventions se divisent comme suit : une surveillance archéologique, quatre inventaires, deux fouilles et une identification visuelle de vestiges visibles découverts fortuitement lors d'une étude générale sur le mode d'implantation lié à une gare dans le secteur (voir tableau 1 pour les références). Cette identification visuelle a mené à l'inscription du site archéologique CdFb-3, site historique du XX^e siècle associé à un ancien moulin en lien avec l'industrie forestière. Quatre autres sites ont été inscrits à la suite des interventions précédemment mentionnées, dont trois témoignent d'une occupation paléohistorique autochtone (CcFb-1, CdFb-1 et CdFb-12) et un correspond à une occupation historique euroquébécoise (CdFb-4). Le tableau 2 résume l'information concernant les sites archéologiques, paléohistorique et historiques, à proximité ou dans la zone d'étude restreinte.

POTENTIEL D'OCCUPATION AUTOCHTONE

La rive sud de la rivière Batiscan comporte un potentiel paléohistorique confirmé par la présence de trois sites dans un rayon approximatif de quatre kilomètres. Deux de ces sites archéologiques (CdFb-1 et CdFb-12) sont situés dans l'unité pédologique très rapidement drainée appelée Uplands sable. Le site CdFb-1 n'a livré qu'un seul fragment de pièce bifaciale en chert et aucune trace d'occupation n'a été décelée¹, alors que le site CdFb-12 a livré à la fois des artefacts (quatre éclats en chert) et des pierres fracturées et/ou rougies par le feu². La première intervention de Taché et Burke n'avait pas permis de définir une période culturelle pour ce site en raison de l'absence d'artefacts diagnostiques, mais leur seconde intervention menée en 2010 a permis la découverte d'une base de pointe de projectile diagnostique de l'Archaïque terminal (4500-3000 AA)³. Le dernier site recensé (CcFb-1) se trouve sur un terrain sablonneux qui fait partie, à plus grande échelle, d'une unité pédologique caractérisée par un loam limoneux imparfaitement drainé. L'abondance du matériel, l'étendue du site et les artefacts diagnostiques témoignent d'une occupation « à plusieurs reprises entre 3000 et 2400 AA et pendant les périodes de transition précédant et suivant le Sylvicole inférieur »⁴. Les artefacts trouvés sur le site CcFb-1 témoignent à la fois d'activités domestiques et rituelles, puisque des ossements identifiés blanchis et très fragmentaires, associés à des crémations, ainsi que des dents humaines tachées de vert-de-gris, du bois calciné, trois haches en pierre, environ 200 perles en cuivre natif et plusieurs bifaces en quartzite blanc fracturés par le feu ont été découverts⁵.

En ce qui concerne la zone d'étude détaillée, les sols sont associés aux unités pédologiques *Batiscan loam* et *Aston sable limoneux*. Ces types de sol, caractérisés par un drainage inférieur à celui de l'unité *Uplands sable*, réduisent le potentiel d'occupation, sans toutefois le rendre nul. La présence des sites précédemment mentionnés confirme d'ailleurs le potentiel paléohistorique du secteur, même dans les zones moins bien drainées (site CcFb-1). En effet, l'environnement immédiat de la rivière Batiscan pendant la paléohistoire est propice au développement d'une faune et d'une flore riche et diversifiée tout en offrant un accès facile à l'intérieur des terres par la Batiscan et le Saint-Laurent. Cela fait de ce lieu un secteur d'intérêt élevé pour l'occupation autochtone autant paléohistorique qu'historique. Pour preuve, le Journal des Jésuites de 1657 mentionne une expédition de Français et d'Autochtones empruntant la rivière Batiscan pour la traite des fourrures⁶. La rivière comporte cependant de nombreux rapides et chutes, nécessitant plusieurs portages pour atteindre la Baie d'Hudson.

Finalement, l'analyse des modèles établis à partir des données topographiques Lidar, incluant les modèles numériques de terrain, le modèle de pentes et le modèle d'humidité, ainsi que les données historiques qui seront traitées plus loin, a mené à l'identification de nombreuses zones à potentiel indifférencié (à la fois paléohistorique et historique) sur la rive sud de la rivière Batiscan, de part et d'autre de la route 361 (rue du

¹ Pierre Dumais, Inventaire archéologique des bancs d'emprunt 032-002 et 032-004, autoroute 40, MTMD, rapport inédit, 1982, p. 30.

² Karine Taché et Adrian L. Burke, *Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, FQRSC/CRSH, rapport inédit, 2011, p. 14.

³ Adrian L. Burke et Karine Taché, *Sondages archéologiques sur sept sites dans les municipalités de Bécancour, Champlain, Batiscan et Ste-Anne-de-la-Pérade*, 30 mai au 12 juin 2010, FQRSC/CRSH, rapport inédit, 2011, p. 22.

⁴ Karine Taché et Adrian L. Burke, *Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec*, FQRSC/CRSH, rapport inédit, 2011, p. 30.

⁵ Idem.

⁶ Le Journal des Jésuites, Léger Brousseau, 1871, p. 217 : [4XhYfcuT1soMc9UaMsi0OQ.pdf \(banq.qc.ca\)](#).

Bord-de-l'Eau ou Rang sud) (figures 2 à 8). Ces zones, bien drainées et peu perturbées, offrent des surfaces d'accueil d'intérêt en comparaison aux autres secteurs environnants, qui sont soit perturbés, naturellement humides ou accidentés. Une zone de dépôt naturel propice à l'occupation humaine, mais formée par l'accumulation de sédiments d'érosion après 1955 en bordure de la rivière Batiscan, a été exclu des secteurs à potentiel archéologique en raison de son caractère récent.

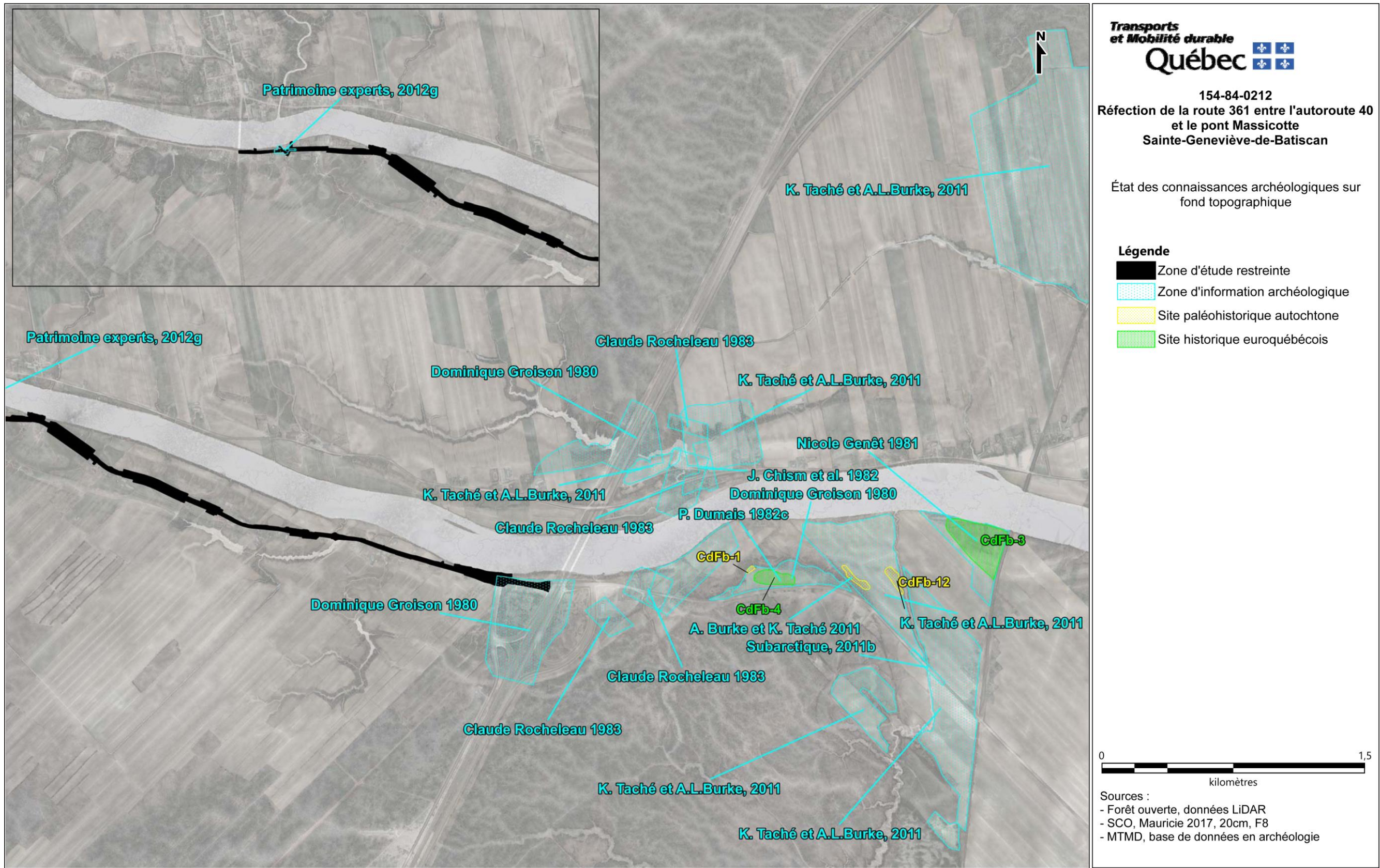


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude restreinte et état des connaissances archéologiques

Tableau 1 : Résumé de l'état des connaissances archéologiques

Responsable(s) et année de l'intervention archéologique	Référence ISAQ	Titre du rapport	Nature de l'intervention archéologique	Aire inventoriée	Résultat	Recommandation(s)	Commentaire(s)
René Lévesque et autres, 1964	341	Le gisement de Batiscan	Fouille archéologique	Site CcFb-1, municipalité de Batiscan, à environ 1 km du fleuve Saint-Laurent et à environ 1,5 km au sud-ouest du village de Batiscan, près de la voie ferrée	Positif	Aucune, sauf pour la zone G, où l'auteur propose de procéder à d'autres fouilles	- Collecte de surface sur le site CcFb-1 réalisée Par Wintemberg en 1927 - Aire de fouilles divisée en 9 zones (A à I) et vestiges de sépultures vraisemblablement incinérées dans la zone G (partie sud d'une terrasse à environ 20 m)
Dominique Groison, 1980 (Archéotec inc.)	616	Inventaire archéologique, autoroute 40, projet 1140-80-196, été 1980	Inspection visuelle ; Sondages (nombre total inconnu)	15 aires inventoriées, dont 3 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan : - Aire 10 : rive sud de la rivière Batiscan, sur l'emprise de l'autoroute 40, sur une terrasse à environ 20 m - Aire 11 : rive nord de la rivière Batiscan, terrasse à environ 20 m découpée par un ruisseau - Banc d'emprunt 032-002, rive sud de la rivière Batiscan, à l'est de la route menant à Sainte-Geneviève Une zone se situe à Batiscan, à moins de 5 km de la zone d'étude : Banc d'emprunt 032-004 : à l'est de la route Gendron à Batiscan et au nord de la voie ferrée	3 secteurs partiellement positifs	- Aucune pour les aires 1 à 11 et le banc d'emprunt 032-001 (Champlain) - Présence d'un archéologue lors du décapage de la couche de surface sur les bancs d'emprunt 032-002 (Batiscan) et 032-003 (Champlain) lors des travaux - Conserver une bande de protection archéologique de 50 m de profondeur par rapport à la limite sud-est du banc d'emprunt 032-004. Si impossible, faire un inventaire intensif de cette zone	- Inventaire négatif pour les aires 2 à 4 et 6 à 11 et pour le banc d'emprunt 032-002 - Un éclat de chert trouvé en surface dans l'aire 1 et 2 fragments d'outils paléohistoriques trouvés en surface dans l'aire 5, dans le remblai poussé au bulldozer - Inspection visuelle sans sondage pour l'aire du banc d'emprunt 032-002 - La limite sud-est du banc d'emprunt 032-004 correspond à la localisation du site CcFb-1, mais seule l'inspection de surface a révélé des vestiges paléohistoriques (environ 60 sondages réalisés, tous négatifs)
Nicole Genêt, 1981	836	Identification visuelle du site d'un moulin à Batiscan Station, CdFb-3	Identification visuelle	Localisation des vestiges du moulin sur le bord de la rive sud de la rivière Batiscan, à l'ouest du chemin de fer, dans la municipalité de Batiscan	Positif	Aucune	- Vestiges d'un ancien moulin observés lors d'une visite de terrain dans le cadre d'une étude générale sur l'implantation de gares, incluant celle à Batiscan Station - Aucun sondage ni inspection visuelle réalisés
Chism et autres, 1982 (Archéologie Illimitée inc.)	1 025	Préinventaire et inventaire, Trois-Rivières/Saint-Nicolas	Inspection visuelle ; 46 sondages (12 sur la rive sud et 34 sur la rive nord)	Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan - Rive nord de la rivière Batiscan : lots 18, 19 du cadastre primitif - Rive sud de la Batiscan : lots 472 et 473 du cadastre primitif	Négatif	- Surveillance archéologique recommandée durant la phase de construction pour les sous-zones à fort ou moyen potentiel - Surveillance archéologique sur les lieux de toute traversée d'une rivière importante avant les activités de construction, aux endroits où il est prévu que l'impact réel couvrira une zone supérieure à l'emprise de 23 m spécifiée au mandat d'Archéologie Illimitée - Inspection pendant la construction	Forté érosion de la rivière actuelle
Claude Rocheleau 1982 (Arkéos inc.)	1 037	Surveillance archéologique lors de la construction de la ligne principale du gazoduc entre Trois-Rivières et Québec, activités 1982	Surveillance archéologique	44 zones situées entre Trois-Rivières et Québec, dont 7 se situent à Sainte-Geneviève-de-Batiscan : - Zones 12, 13, 14 et 15 : rive sud de la rivière Batiscan, entre l'autoroute 40 et la limite est de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan - Zones 16, 17 et 18 : rive nord de la rivière, entre l'autoroute 40 et la limite est de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	4 secteurs positifs	Aucune	- 4 zones sur 44 ont livré du matériel historique et contemporain, mais aucun matériel paléohistorique - Aucune des 4 zones positives ne se situe dans la zone d'étude restreinte ou à proximité - Certains travaux ont été réalisés sans la présence de l'archéologue

Responsable(s) et année de l'intervention archéologique	Référence ISAQ	Titre du rapport	Nature de l'intervention archéologique	Aire inventoriée	Résultat	Recommandation(s)	Commentaire(s)
Pierre Dumais, 1982 (Ethnoscop Inc.)	914	Inventaire archéologique des bancs d'emprunt 032-002 et 032-004, autoroute 40	Inspection visuelle ; Sondages (nombre total inconnu)	4 unités d'inventaire définies et situées à Batiscan : - 1 : partie sud du banc d'emprunt 032-004, lots 205, 211, 212, 213, 217; - 2 : partie nord du banc d'emprunt 032-004, lots 201, 202; - 3 : périphérie est du banc d'emprunt 032-004, au bas du talus de la terrasse de 22 mètres. Lots 201, 202, 205, 211, 212, 213 et 217; - 4 : banc d'emprunt 032-002, au nord de la route de la station (361).	Positif	- Aucune recommandation finale pour les sites CdFb-1 et CdFb-4, car détruits par l'exploitation d'une sablière - Fouilles ou mise en place de barrières de protection pour les autres sites	Découverte de 2 sites archéologiques : - CdFb-1 : site paléohistorique, 1 seul un fragment de pièce bifaciale en chert trouvé, aucune trace d'occupation décelée - CdFb-4 : site historique - Le banc d'emprunt 032-004 comprend le site paléohistorique CcFb-1, divisé en quatre zones par les auteurs (A à D) - 150 sondages additionnels réalisés sur le banc d'emprunt 032-002 à la demande du Ministère se sont avérés négatifs
Patrimoine Experts, 2008	5 098	Inventaire archéologique (2008). Direction de la Mauricie - Centre-du-Québec. Direction générale de Québec et de l'Est.	Inspection visuelle ; 5 sondages	À l'est du pont à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, rive sud de la rivière Batiscan, route 361	Négatif	Aucune	
Érik Langevin, 2008 (Subarctique Enr.)	4714	Inventaires archéologiques (2008). Direction de la Mauricie - Centre-du-Québec. Direction générale de Québec et de l'Est.	Inspection visuelle ; 6 sondages	À 2 km au nord de la municipalité de Batiscan, ponceau surmontant le ruisseau Duplessis sur la route 361	Négatif	Aucune	- Remaniements importants dans l'aire inventoriée - Sol remblayé à l'intérieur de l'emprise - Tous les sondages ont été effectués du côté sud de la route
Karine Taché et Adrian L. Burke, 2009	4 723	Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Inspection visuelle ; 10 sondages sur le site CdFb-12 et 18 sondages sur le site CcFb-1	600 km ² situés entre les municipalités de Pointe-du-Lac et de Sainte-Anne-de-la-Pérade, sur la rive nord du Saint-Laurent, et entre Nicolet et Bécancour, sur la rive sud, entre les coordonnées UTM 678600 et 711000 (NAD 83) et les coordonnées UTM nord 5127500 à 515300 (NAD 83).	8 secteurs positifs	- Sonder les cinq nouveaux sites de façon systématique afin d'évaluer leur vrai potentiel archéologique - Stabiliser la zone principale du site déjà connu CcFb-1 et sonder la terrasse au-dessus du site dans la zone G - Procéder à une surveillance archéologique lorsque des lots seront re-zonés à Godefroy, Sainte-Angèle et Bécancour - Chercher la source de chert gris foncé à verdâtre (matière première lithique dominante) - Reconstituer l'environnement de l'Holocène	- Découverte de 5 sites archéologiques (CcFb-6-7, CdFb-11-12 et CbFc-3), dont 1 se situe à proximité de la zone d'étude : CdFb-12 : site paléohistorique (période culturelle indéterminée) - 2 secteurs ont livré du matériel historique, mais n'ont pas mené à la création de sites archéologiques : quelques fragments de grès à l'intersection du rang Nord/autoroute 40 à Batiscan et des fragments de céramiques historiques et de pipes en plâtre près de la rue des Glaïeuls à Bécancour. - Le 6^e secteur positif correspond au site déjà connu CcFb-1 - Mise à part la découverte du site CdFb-12, aucun bien archéologique mis au jour à proximité de la zone d'étude
Adrian L. Burke et Karine Taché, 2010	4901	Sondages archéologiques sur sept sites dans les municipalités de Bécancour, Champlain, Batiscan et Ste-Anne-de-la-Pérade, 30 mai au 12 juin 2010	Fouille archéologique	Sept sites archéologiques déjà identifiés dans ces municipalités : - Bécancour : CbFc-3 (Sainte-Angèle-de-Laval) et CbFd-4 - Champlain : CcFb-6 et CcFb-7 - Batiscan : CcFb-1 et CdFb-12 - Ste-Anne-de-la-Pérade : CdFb-11	Positif	- Inspecter visuellement et contrôler l'état de conservations des sites CcFb-6, CcFb-7, CdFb-11 et CdFb-12 - Réaliser d'autres sondages sur les sites CdFb-12 et CcFb-1 - Poursuite des sondages et fouille archéologique pour les sites CbFd-4 et CbFc-3	- Érosion éolienne et hydrologique importante qui semble avoir presque entièrement détruit le site CcFb-1 - Fouille de la zone J du site CcFb-1 uniquement - Artefact diagnostique (base de pointe de projectile de l'Archaïque terminal) découvert sur le site CdFb-12

Tableau 2 : Résumé des sites archéologiques situés à proximité ou dans la zone d’étude restreinte

Site archéologique	Période culturelle	Type d'interventions	Recommandation	Référence ISAQ	Source	Commentaire
CcFb-1	Autochtone paléohistorique : - Transition au Sylvicole inférieur - Sylvicole inférieur (3000 – 2400 AA) - Transition au Sylvicole moyen	Collecte de surface	Aucune	700	Wintember, s. d.	Mention d'un Lorenzo Lahaye, citoyens de Batiscan, qui a collecté des artefacts en surface
		Fouille archéologique	Procéder à d'autres fouilles pour la zone G	341	Lévesque et autres, 1964	- Les artefacts témoignent d'activités domestiques et rituelles - Découverte de potentielles crémations humaines dans la zone G du site
		Inspection visuelle ; Sondages (47)	Fouille ou mise en place de barrières de protection	914	Dumais, 1982	- Inventaire du banc d’emprunt 032-004 pour la construction de l’autoroute 40 où se trouve le site CcFb-1 - 12 sondages positifs
		Inspection visuelle ; Sondages (environ 60)	Conserver une bande de protection archéologique de 50 m de profondeur par rapport à la limite sud-est du banc d'emprunt 032-004. Si impossible, faire un inventaire intensif de cette zone	616	Groison, 1980	- Inventaire du banc d’emprunt 032-004 dont la limite est correspond à la localisation du site CcFb-1 - Seule l’inspection de surface a révélé des vestiges paléohistoriques
		Inspection visuelle, collecte de surface et sondages (18)	- Effectuer régulièrement des inspections visuelles des zones A et B - Stabiliser la zone principale du site et sonder la terrasse au-dessus du site dans la zone G	4 723	Taché et Burke, 2011	- Certains secteurs semblent avoir été affectés par des inondations cycliques - Aucune découverte dans la zone G, qui a livré les crémations lors de l’intervention de Lévesque en 1962 - L’érosion éolienne expose les vestiges en surface
		Fouille archéologique par sondages	Effectuer minimalement une vingtaine de sondages supplémentaires	4 901	Burke et Taché, 2011	Seule la zone J a été fouillée
CdFb-1	Autochtone paléohistorique indéterminé	Inspection visuelle et sondages	Aucune	914	Dumais, 1982	- Un seul fragment de pièce bifaciale en chert trouvé, aucune trace d’occupation décelée - Détruit par l’exploitation d’une sablière selon l’auteur
		Inspection visuelle	Aucune	4 723	Taché et Burke, 2011	Aucune découverte
CdFb-3	Historique euroquébécois (minimalement première moitié du XX ^e siècle)	Identification visuelle	Aucune	836	Genêt, 1981	Vestiges visibles d'un ancien moulin lié à l'industrie forestière
CdFb-4	Historique euroquébécois (XIX ^e siècle)	Inspection visuelle et sondages (3 + 150)	Aucune	914	Dumais, 1982	- 2 sondages positifs liés à une habitation dont les artefacts associés portent des traces de grande chaleur - 150 sondages additionnels ont permis de constater la destruction du site par l’exploitation d’une sablière
CdFb-12	Archaïque terminal (4500 – 3000 AA)	Inspection visuelle et sondages (10)	Sonder le site de façon systématique afin d'évaluer son potentiel archéologique	4 723	Taché et Burke, 2011	- Site divisé en deux aires, probablement de façon arbitraire, car les quelques sondages n’ont pas permis de vérifier adéquatement l’étendue du site - Les 5 sondages de la 2^e aire sont négatifs, mais des artefacts en surface ont été trouvés
		Fouille archéologique	- Inspecter visuellement et contrôler l’état de conservation - Réaliser d’autres sondages	4 901	Burke et Taché, 2011	- Découverte d'une base de pointe de projectile typique de l'Archaïque terminal - Les couches archéologiques ne sont pas en place

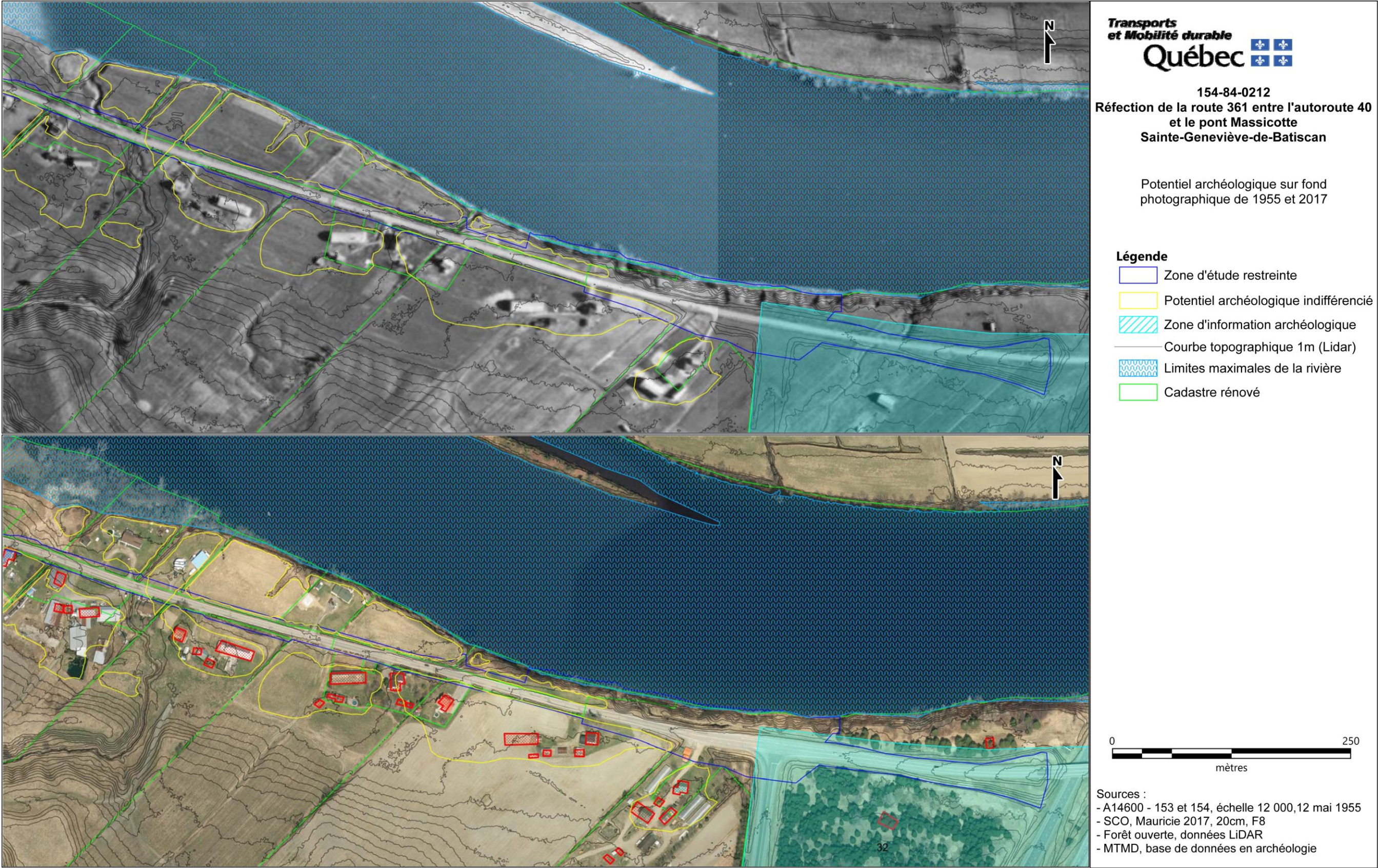


Figure 2 : Zones à potentiel archéologique indifférencié reporté sur fond photographique de 1955 et 2017

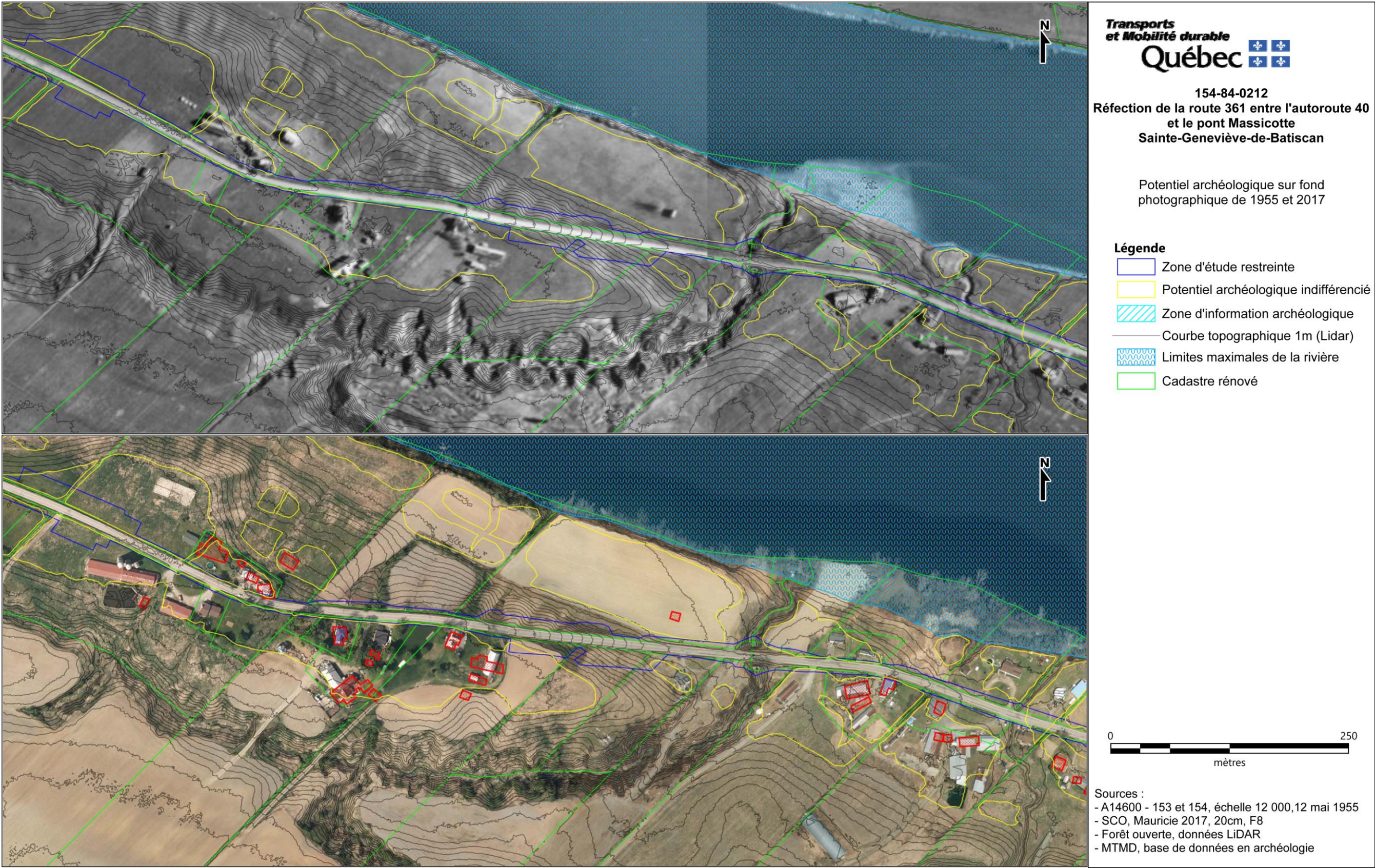


Figure 3 : Zones à potentiel archéologique indifférencié reporté sur fond photographique de 1955 et 2017

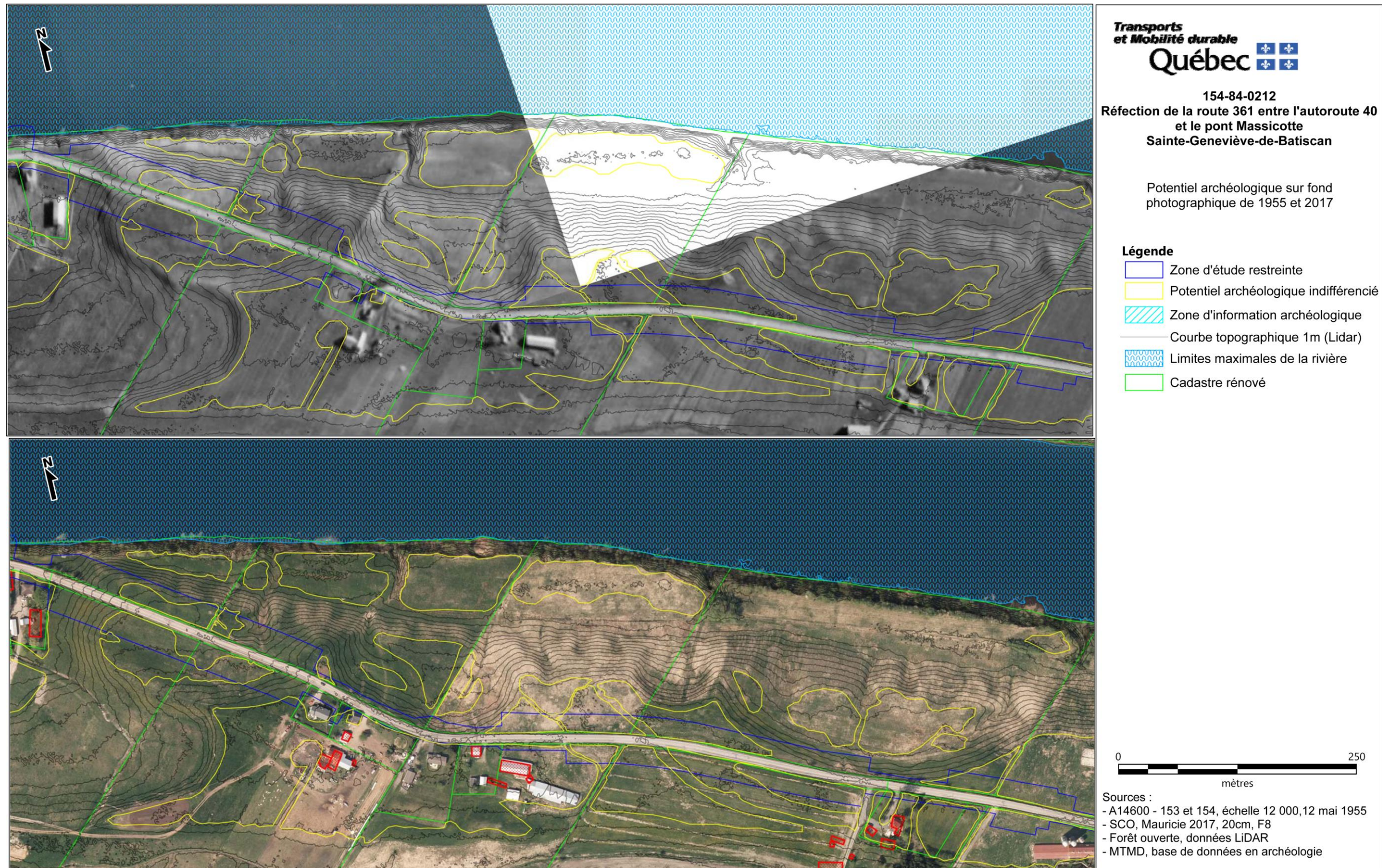


Figure 4 : Zones à potentiel archéologique indifférencié reporté sur fond photographique de 1955 et 2017

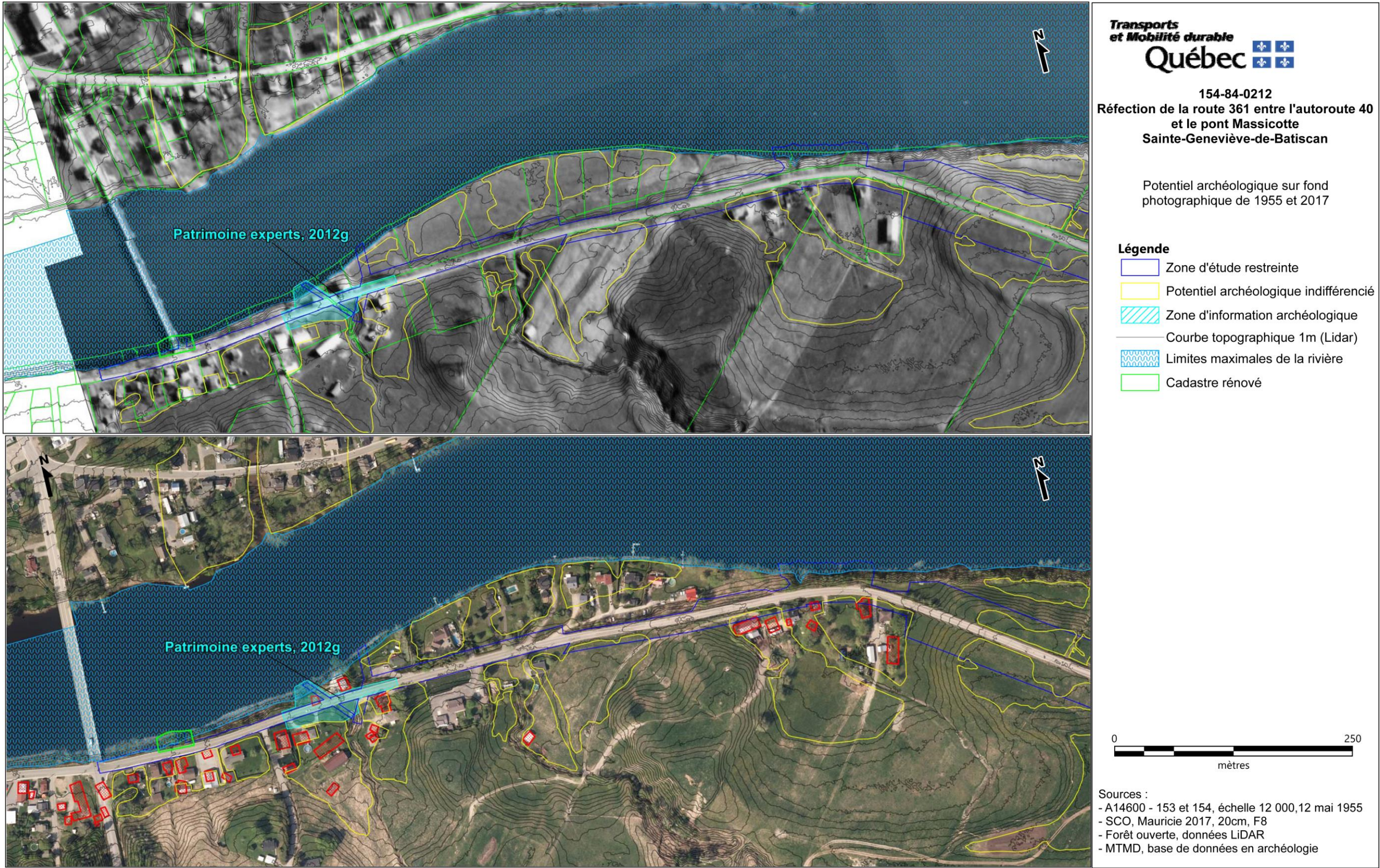


Figure 5 : Zones à potentiel archéologique indifférencié reporté sur fond photographique de 1955 et 2017

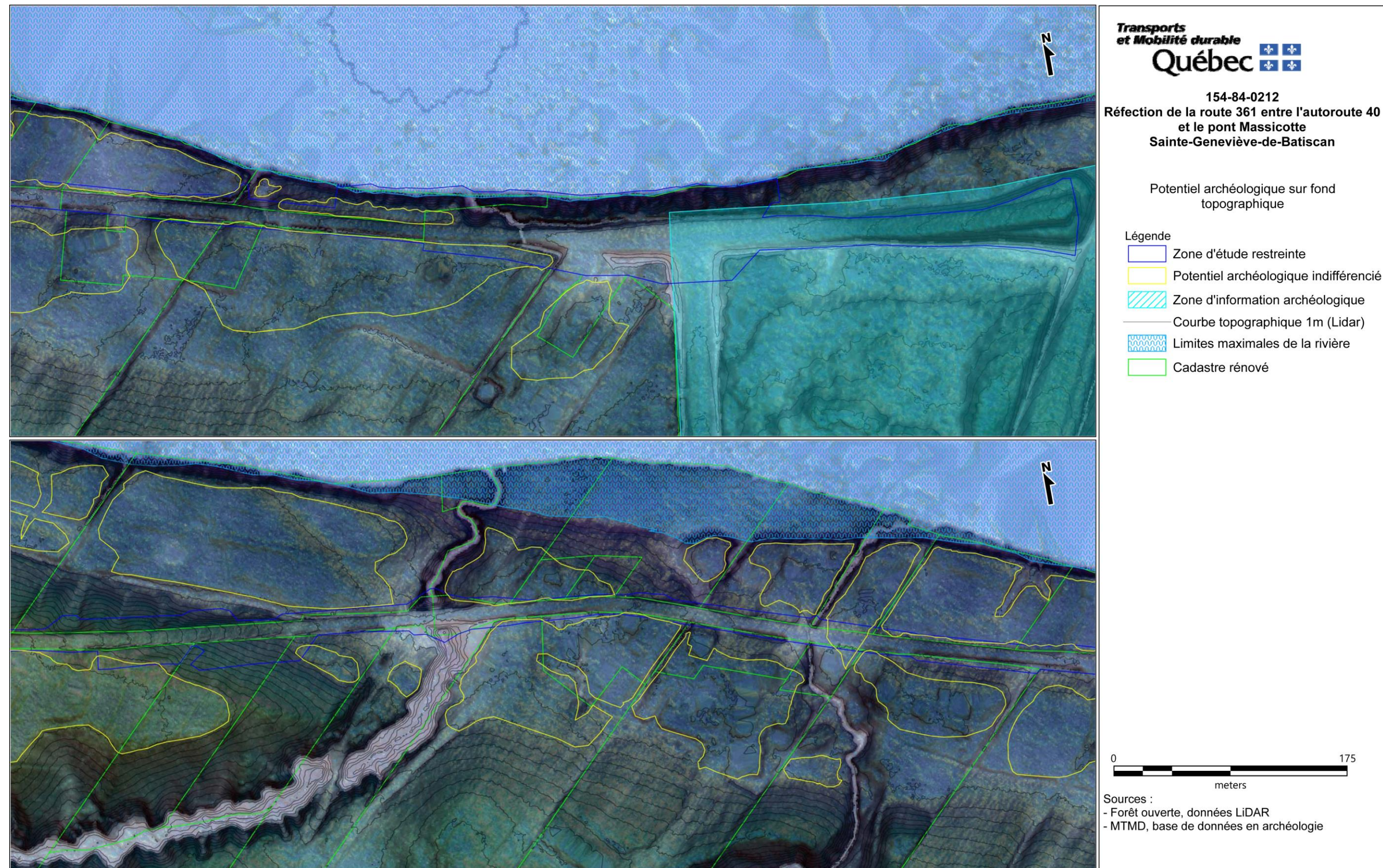


Figure 6 : Zones à potentiel archéologique indifférencié reporté sur fond de modélisation topographique (modèle numérique de terrain, pente, indice d'humidité topographique)

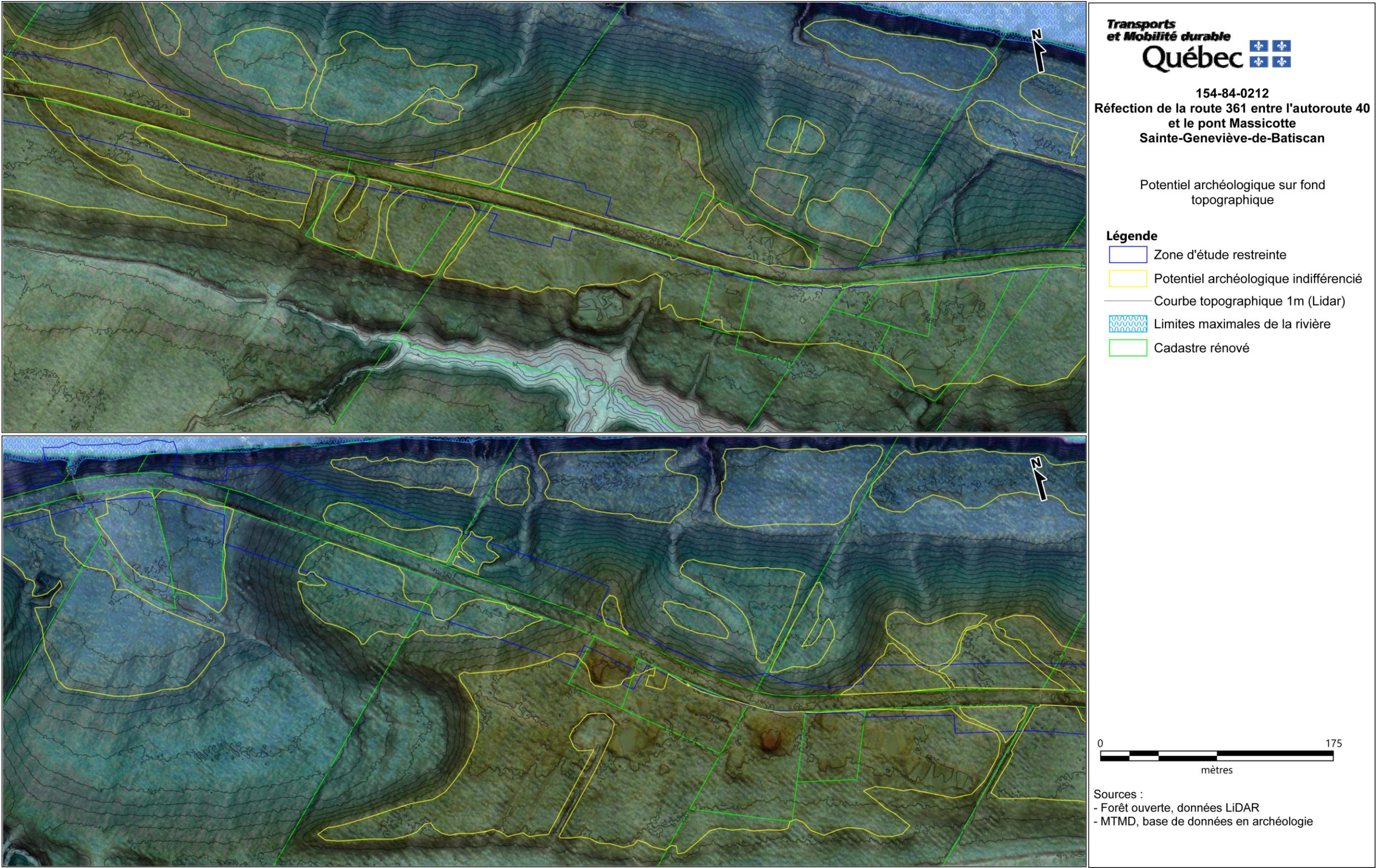


Figure 7 : Zones à potentiel archéologique indifférencié reporté sur fond de modélisation topographique (modèle numérique de terrain, pente, indice d'humidité topographique)

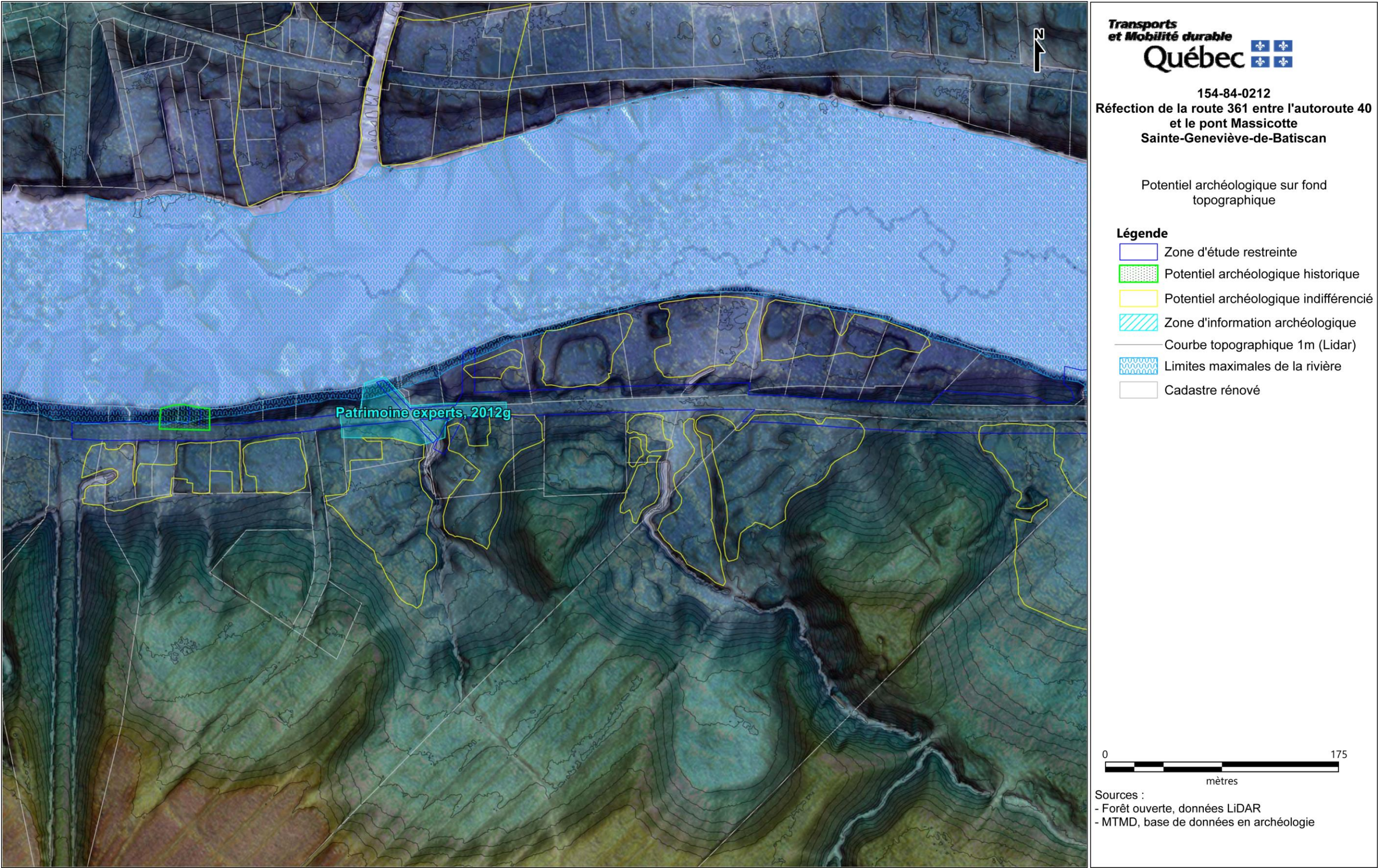


Figure 8 : Zones à potentiel archéologique indifférencié et historique reporté sur fond de modélisation topographique (modèle numérique de terrain, pente, indice d'humidité topographique)

POTENTIEL D'OCCUPATION EUROQUÉBÉCOISE

Les premiers aménagements historiques dans le secteur des travaux remontent minimalement au XVII^e siècle, comme l'illustre une carte cadastre de 1685-1709 (figure 9). Les terres le long de la rivière ont d'abord été concédées aux Jésuites en 1639 dans le but d'y établir une mission⁷. L'échec de cette dernière conduit à l'ouverture de la seigneurie de Batiscan à la colonisation en 1666⁸. Selon le site internet de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, la première terre dans les limites actuelles de la municipalité est octroyée en 1685 à un dénommé Lefebvre⁹.

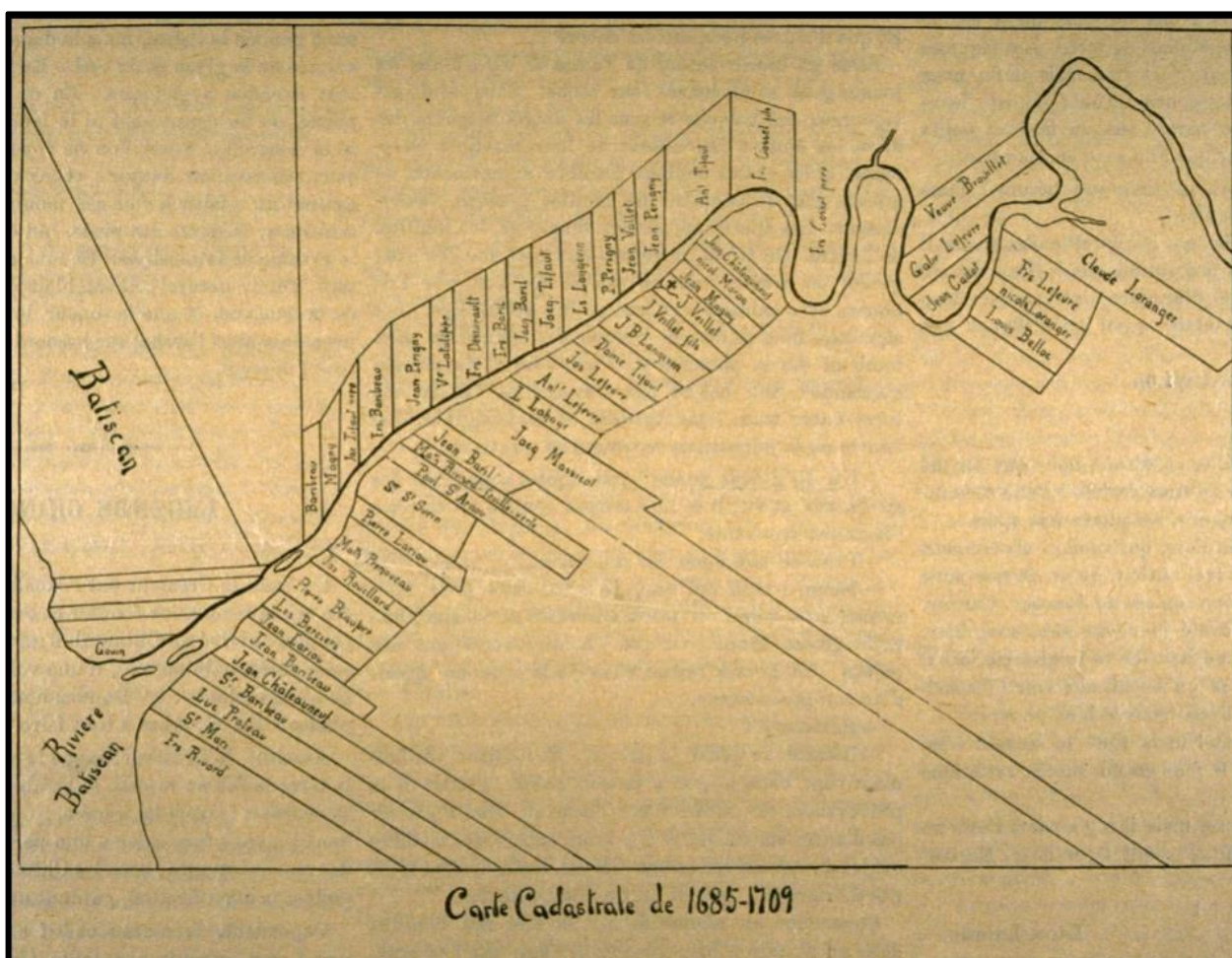


Figure 9 : Plan cadastral de la seigneurie de Batiscan, 1685-1709¹⁰

⁷ Jean-Philippe Marchand, *La seigneurie de Batiscan à l'époque de la Nouvelle-France (1636-1760)*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 2010, p. II.

⁸ *Idem.*

⁹ Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, <https://www.stegenevieve.ca/fr/municipalite/historique> [consulté le 5 juin 2023].

¹⁰ BAnQ, <https://collections.banq.gc.ca/ark:/52327/2074170>.

Cette colonisation de l'intérieur des terres était encouragée lorsque les berges du Saint-Laurent et des tributaires étaient jugées trop abruptes ou marécageuses¹¹. Ainsi, les établissements ont plutôt été encouragés dans les grandes vallées des rivières Batiscan et Sainte-Anne¹². Il est donc tout fait possible de retrouver les vestiges d'établissements les plus anciens près de la Batiscan et de la Sainte-Anne, hors des réseaux majeurs. Entre 1705 et 1724, le territoire de Sainte-Geneviève compte 66 concessions¹³. Un plan cadastral datant de 1725 indique d'ailleurs la présence de maisons sur la berge sud de la rivière Batiscan, ainsi qu'une chapelle sur la rive nord, construite en 1723 (figure 10). En 1832, la population de Sainte-Geneviève était le double de celles de Batiscan et de Saint-Stanislas réunies¹⁴. La production agricole et l'élevage d'animaux domestiques dépassaient en importance celles des deux paroisses avoisinantes. Une carte topographique de 1831 illustre la présence de bâtiments, fort probablement agro-domestiques, le long d'un chemin déjà existant longeant la berge sud de la rivière Batiscan (figure 11).

Cette carte illustre également une route interrompue par la rivière à Sainte-Geneviève, correspondant à un probable passage par voie navigable. Un pont de bois à plusieurs arches est construit autour de 1870, mais la débâcle au mois d'avril 1896 l'emporte et « le traversier est rétabli pour une durée de deux mois »¹⁵. La mention d'un traversier « rétabli » confirme qu'un passage par voie navigable était utilisé avant qu'un pont ne soit construit. Le pont de 1870 n'a été que partiellement démolí et de grosses réparations ont été entreprises sans tarder, notamment pour le rehausser et l'affermir en remplaçant la structure de bois par du fer¹⁶. Cette nouvelle structure est visible sur une carte postale de 1926, et il est également possible d'y voir les arches dans la partie nord du pont (figure 12). Cette carte postale illustre aussi un bac encore en activité sur la rivière, en plus du pont. Des cartes topographiques datant de 1931 et de 1950, où la mention *wharf* apparaît, ainsi qu'un pont reliant les deux rives, suggèrent que les deux moyens étaient encore utilisés à cette époque pour rejoindre le noyau villageois de Sainte-Geneviève (figure 13).

¹¹ James Chism et al., *Préinventaire et inventaire, Trois-Rivières/Saint-Nicolas*, Gazoduc TQM, consortium CANEST, rapport inédit, 1982, p. 12.

¹² Idem.

¹³ Philippe Jarnoux, « La colonisation de la seigneurie de Batiscan aux 17^e et 18^e siècles : l'espace et les hommes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 2, 1986, p. 179.

¹⁴ Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, <https://www.stegenevieve.ca/fr/municipalite/historique> [consulté le 5 juin 2023].

¹⁵ Idem.

¹⁶ Édouard-Zotique Massicotte, *Sainte-Geneviève de Batiscan*, les éditions du « Bien Public », les Pages trifluviennes, série A, no 18, 1936, p. 86-87 : [Sainte-Geneviève de Batiscan / | BAnQ numérique](#).

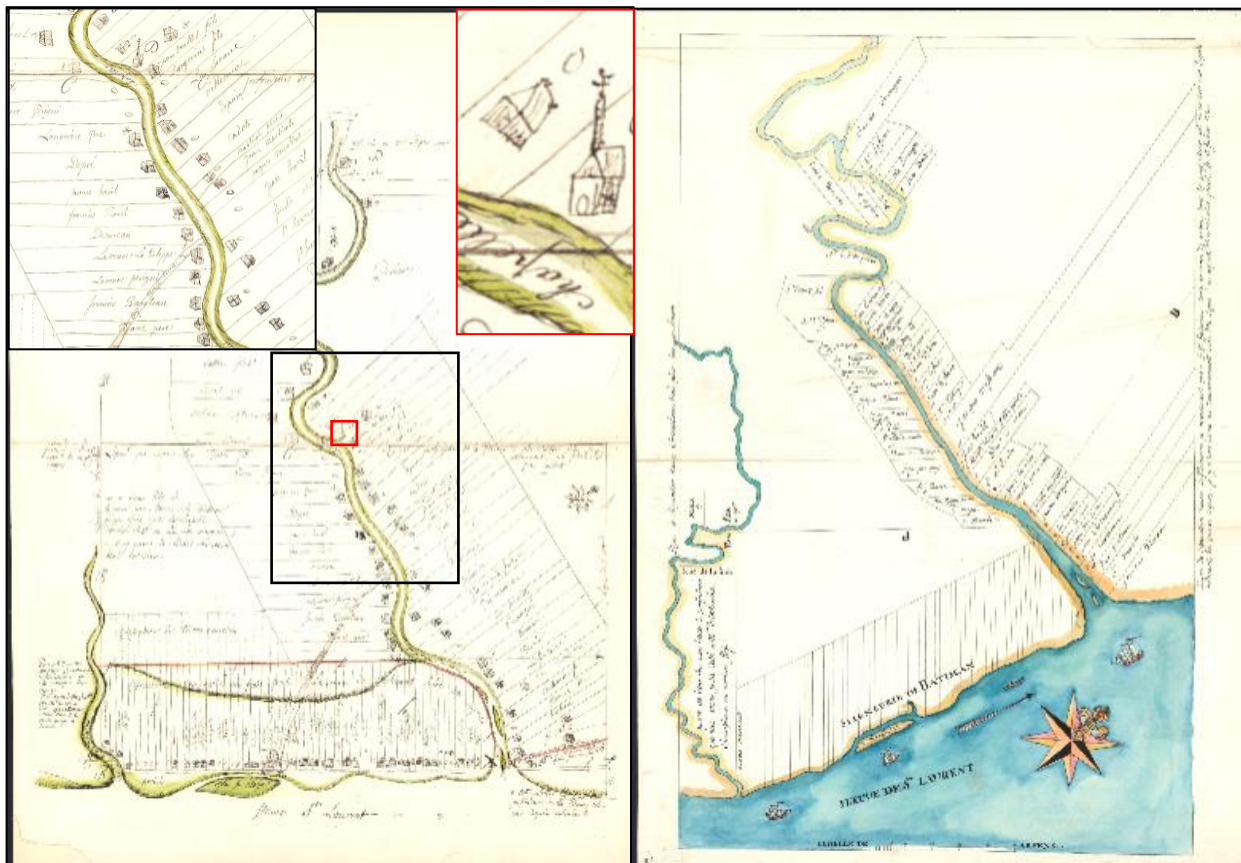


Figure 10 : Plans de 1725 illustrant la division cadastrale, les habitations le long des rives de la rivière Batiscan et l'emplacement de la chapelle à Sainte-Geneviève (ANC, ID4126800¹⁷ et 4126801¹⁸)

¹⁷ Bibliothèque et Archives Canada, ([Plan cadastral de Batiscan](#)) [cartographic material] ([bac-lac.gc.ca](#)) - Library and Archives Canada ([bac-lac.gc.ca](#)) [Consulté le 17 mai 2023].

¹⁸ Bibliothèque et Archives Canada, ([Plan cadastral de Batiscan](#)) [cartographic material] ([bac-lac.gc.ca](#)) - Library and ArchivesCanada ([bac-lac.gc.ca](#)) [Consulté le 17 mai 2023].



Figure 11 : Carte topographique de 1831 illustrant les deux rives de la Batiscan et l'endroit probable de la traverse par voie navigable¹⁹

¹⁹ BAnQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488354?docref=FnpUKf3nnJzRJImLXkcww>.

Un nouveau pont est construit au début des années 1940 pour remplacer l'ancienne structure, comme l'illustre une photo de 1941 (figure 14). Une photo datant d'avant 1933, reconnaissable aux clochers de l'église ayant brûlé en 1933, et une photo de 1945 (figure 15), en plus des cartes topographiques de 1931 et 1950 précédemment évoquées, montrent que l'emplacement de la culée nord et l'axe du pont n'ont pas été modifiés. Cela suggère que l'emplacement de la culée sud du nouveau pont ait également été maintenu. En 1968, le pont est encore reconstruit, légèrement en amont de l'ancien pont, comme le montre un extrait du plan du Greffe 187-G-2-C (figure 16). Deux photos aériennes, datant respectivement de 1955 (figure 16) et de 1975 (figure 18), permettent également de constater ce changement de tracé. En effet, la photo de 1975 illustre un pont plus large qui suit un axe légèrement différent de celui présent sur la photo de 1955. Ces photos, combinées à la carte topographique de 1950 ainsi qu'au plan du Greffe, permettent de situer la culée sud du pont construit en 1941 sur les lots 5 619 079 et 5 619 080 du cadastre rénové (figure 8). Puisque l'emplacement de cette culée semble être le même que celles des ponts de 1870 et de la toute fin du XIX^e, des vestiges associés à chacune de ces culées pourraient être découverts.



Figure 10 : Carte postale illustrant le pont et le bac encore en service en 1926²⁰

²⁰ Photo tirée du groupe Facebook Sainte-Genevieve-de-Batiscan (Vieilles photos, histoire et patrimoine). Collection Lucille Baril. [Consulté le 17 mai 2023].

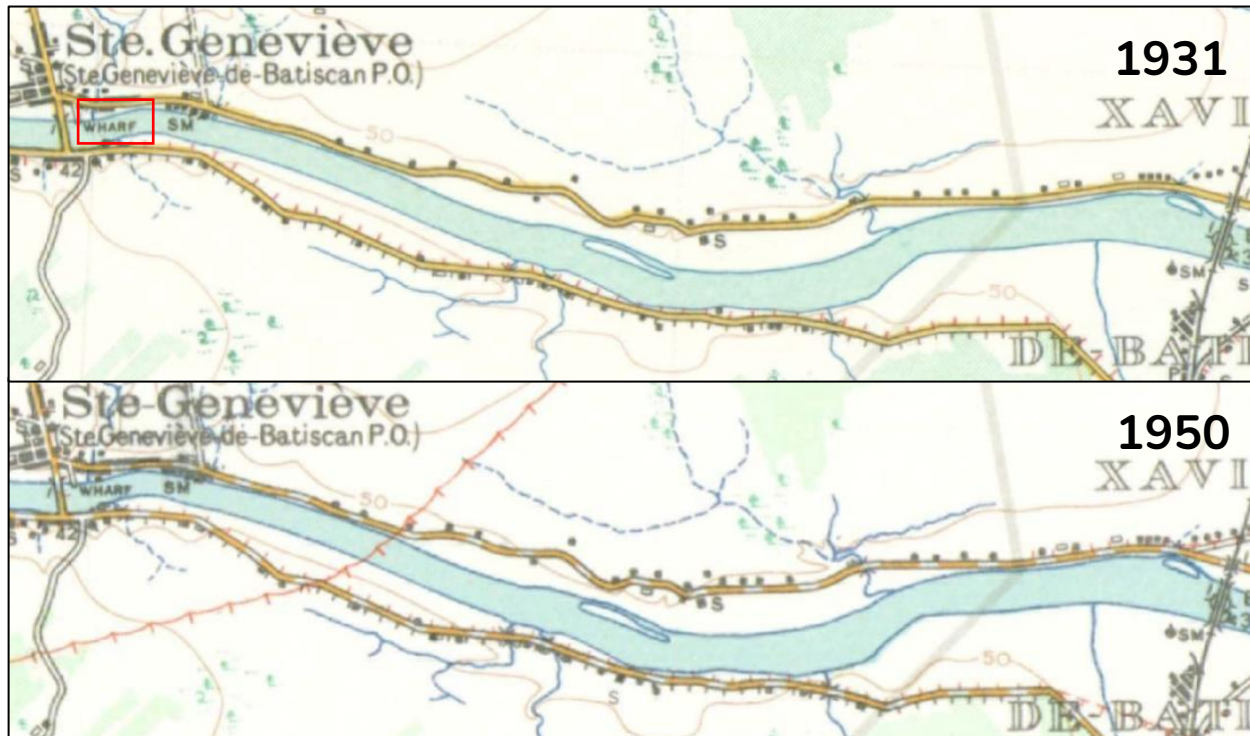


Figure 11 : Extraits de cartes topographiques de 1931²¹ et de 1950²² illustrant les liens entre la rive sud et la rive nord à Sainte-Geneviève ainsi que la route vers Batiscan



Figure 14 : Photo d'archives illustrant la reconstruction du pont à Sainte-Geneviève-de-Batiscan en 1941²³

²¹ BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244838> (feuillet 31-l-09).

²² BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2245007> (feuillet 21-l-09).

²³ BAnQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3034297>.

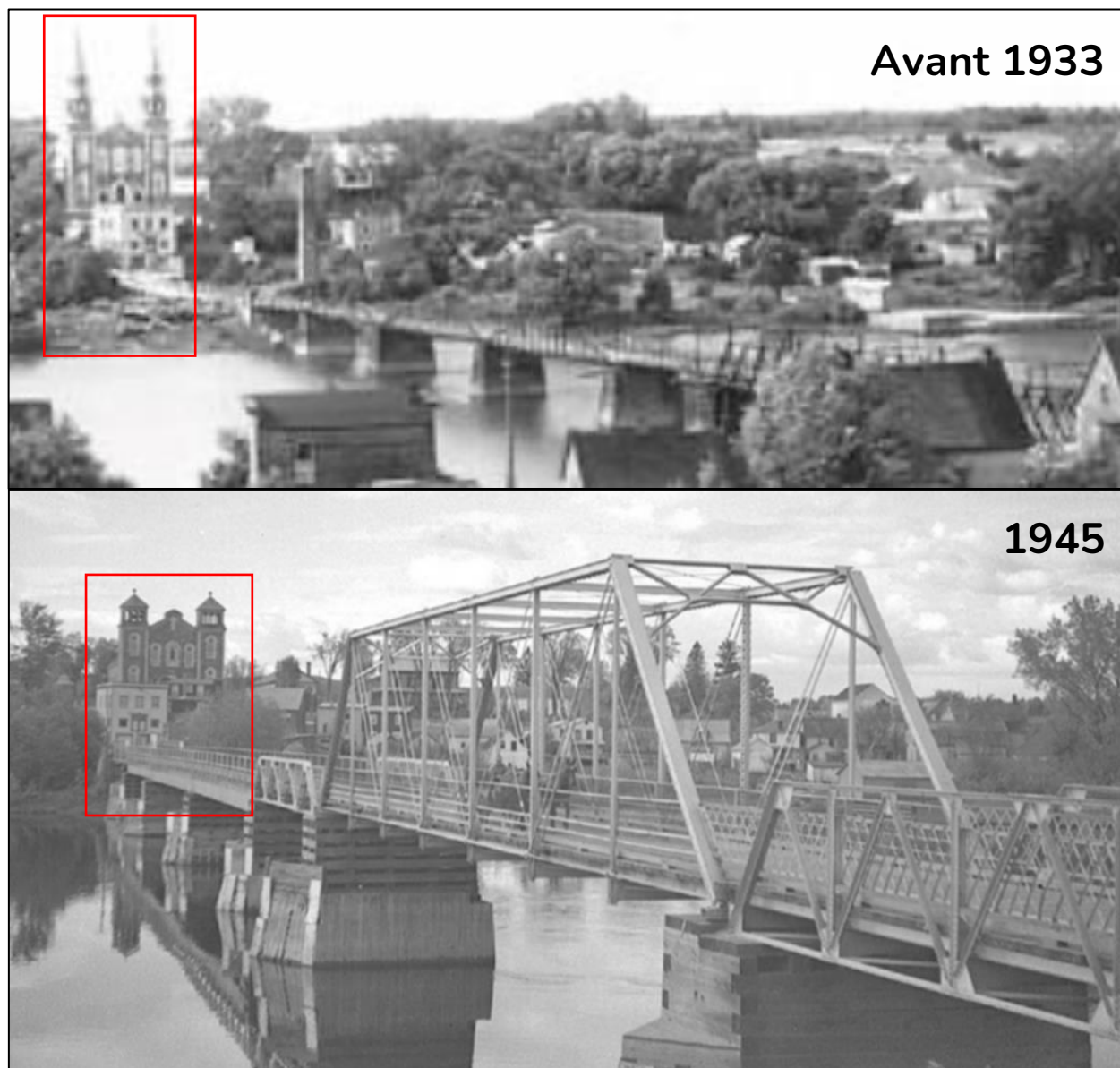


Figure 15 : Extraits de photos d'archives datant d'entre 1896 et 1933²⁴ et de 1945²⁵ illustrant la modification du pont à Sainte-Geneviève-de-Batiscan

²⁴ Photo tirée du groupe Facebook Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Vieilles photos, histoire et patrimoine). [Consulté le 17 mai 2023].

²⁵ BAnQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3020112>.

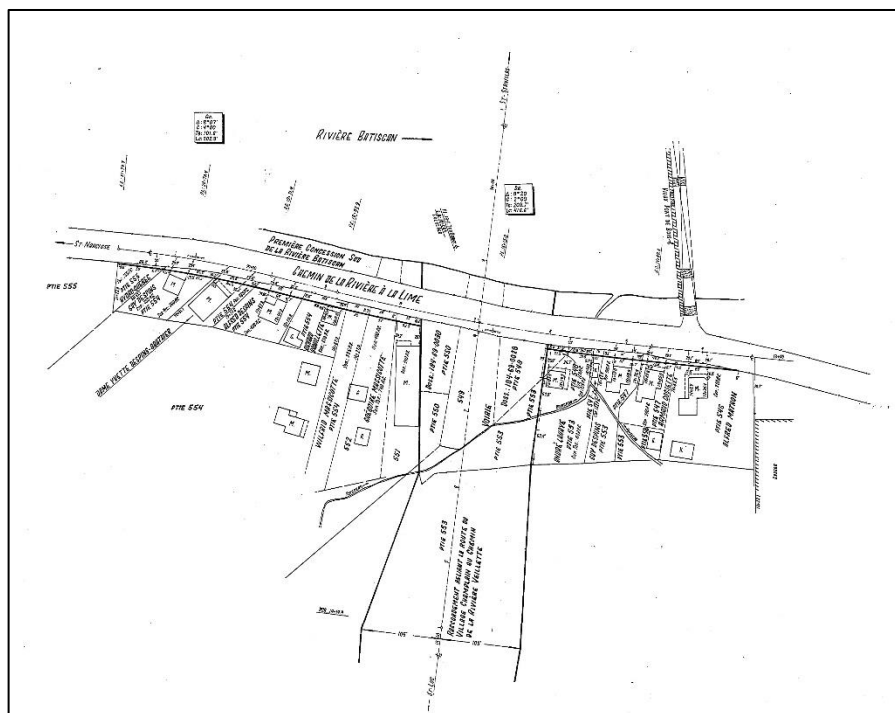


Figure 16 : Extrait du plan du Greffe 187-G-2-C, MTMD²⁶



Figure 17 : Photo aérienne illustrant Sainte-Geneviève-de-Batiscan en 1955²⁷

²⁶ Greffe d'arpentage du MTMD, plan 187-G-2-C.

²⁷ RNCan, A14600-155.



Figure 18 : Extrait d'une photo aérienne illustrant Sainte-Geneviève-de-Batiscan en 1975²⁸

La photo aérienne de 1955 illustre également le développement urbain du noyau villageois de Sainte-Geneviève sur la rive nord de la rivière, alors que la rive sud semble plutôt conserver sa fonction agricole. Le site internet du patrimoine bâti de la MRC des Chenaux, dans laquelle se trouve la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, fait d'ailleurs état de nombreuses bâtisses patrimoniales, dont une se situe dans la zone d'étude restreinte ²⁹. Cette bâtisse correspond à la maison Nobert, construite en 1896, et a notamment servi d'école de rang jusqu'en 1934 ³⁰. Cette maison se situe au 290, rang sud, chemin dont le tracé ne semble pas avoir été grandement modifié, comme l'illustrent les cartes topographiques de 1931 et 1950 et les photos aériennes de 1955 et 1975.

En résumé, les documents d'archives consultés, soit des cartes topographiques, des photos d'époque et aériennes ainsi que des cartes et plans anciens, indiquent une occupation historique continue depuis la fin du XVII^e siècle. Comme ces mêmes documents illustrent des bâtiments de part et d'autre du chemin à différentes époques, il est tout à fait possible que des vestiges associés à ces bâtiments principalement agro-domestiques soient présents et mis au jour lors des travaux.

²⁸ MERN, Q75903-11.

²⁹ MRC Des Chenaux, <https://patrimoinedeschenaux.ca/inventaire-du-patrimoine-bati/sainte-genevieve-de-batiscan/> [Consulté le 17 mai 2023].

³⁰ RPCQ, [Maison Nobert - Répertoire du patrimoine culturel du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca/patrimoine-culturel/repertoire-du-patrimoine-culturel/maison-nobert) [consulté le 5 juin 2023].

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse de la zone d'étude restreinte requise pour le projet de réfection de la structure de chaussée de la route 361 (rue du Bord-de-l'Eau ou Rang sud), entre le pont Massicotte et l'autoroute 40 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, démontre que le secteur recèle un potentiel autant autochtone qu'euroquébécois. Tous deux sont jugés élevés en raison du fait que la zone d'étude restreinte traverse un secteur offrant des surfaces d'accueil bien drainées au cœur d'un secteur naturellement mal drainé ou escarpé. Pour le potentiel autochtone, la présence de sites paléohistoriques à proximité de la zone d'étude restreinte témoigne d'une occupation depuis minimalement le début du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA). Les documents consultés font également état de la présence autochtone au cours de la période historique. Quant au potentiel euroquébécois, celui-ci est plus élevé de part et d'autre de la route 361, comme en témoignent les cartes, les plans, les photos d'archives et les photos aériennes. En effet, les aménagements de cette période sont généralement situés à proximité des axes de circulation et ces documents illustrent une occupation continue depuis le XVII^e siècle, en plus d'un tracé qui semble avoir peu changé à travers le temps. Le caractère schématique de tracés illustrés sur les documents les plus anciens ne permet toutefois pas de conclure que le chemin suit son tracé originel. Enfin, considérant que les surfaces d'accueil identifiées sont propices tant à l'occupation paléohistorique qu'historique, les zones à potentiel cartographiées sont étiquetées comme étant indifférenciées. Seule une zone à l'ouest de la zone d'étude restreinte comporte un potentiel spécifique à la période historique, considérant l'escarpement de la berge à cet endroit et l'ampleur des perturbations occasionnées par l'aménagement des anciens ponts.

En conclusion, il est recommandé de procéder à un inventaire préalablement à la réalisation des travaux dans les limites des zones à potentiel archéologique à l'intérieur des emprises et de servitudes requises pour la réalisation du projet. Toute découverte de biens ou de sites archéologiques devra faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative. Le cas échéant, les mesures d'atténuation appropriées devront être mises en place afin d'atténuer l'impact du projet sur le patrimoine archéologique et vice versa.

Annexe 2 : Registre photographique électronique

Registre des photographies

Projet: Sainte-Geneviève-de-Batiscan 2024 MTMD

Archéologue responsable: Simon Paquin

No d'appareil : Tablette #3

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
AU24-009_MTMD_1	Batiscan	Environnement, Extrémité Est de la zone d'intervention	est	07/09/2024
AU24-009_MTMD_2	Batiscan	Sondage 005, paroi sud	sud	07/09/2024
AU24-009_MTMD_3	Batiscan	Zone exclue 1, entrée asphaltée	est	07/09/2024
AU24-009_MTMD_4	Batiscan	Zone exclue 2, Entrée en gravier	est	07/09/2024
AU24-009_MTMD_5	Batiscan	Zone exclue 3, zone humide	plan	07/09/2024
AU24-009_MTMD_6	Batiscan	Sondage 026, paroi nord	nord	07/09/2024
AU24-009_MTMD_7	Batiscan	Sondage-test 032, paroi sud	sud	07/09/2024
AU24-009_MTMD_8	Batiscan	Zone exclue 4, fosse septique	est	07/09/2024
AU24-009_MTMD_9	Batiscan	Zone exclue 5, entrée en gravier	ouest	07/09/2024
AU24-009_MTMD_10	Batiscan	Sondage 048, paroi est	est	07/09/2024
AU24-009_MTMD_11	Batiscan	Sondage-test 052, paroi ouest	ouest	07/09/2024
AU24-009_MTMD_12	Batiscan	Zone exclue 6, creusement borne-fontaine	ouest	07/10/2024
AU24-009_MTMD_13	Batiscan	Zone exclue 7, entrée en gravier	est	07/10/2024
AU24-009_MTMD_14	Batiscan	Zone exclue 8, entrée en gravier	est	07/10/2024
AU24-009_MTMD_15	Batiscan	Zone exclue 9, entrée en gravier et fossé	ouest	07/10/2024
AU24-009_MTMD_16	Batiscan	Sondage 070, arrêt sur gravier compacté mécaniquement	plan	07/10/2024
AU24-009_MTMD_17	Batiscan	Zone exclue 10, entrée en gravier	est	07/10/2024
AU24-009_MTMD_18	Batiscan	Zone exclue 11, entrée en gravier	nord	07/10/2024
AU24-009_MTMD_19	Batiscan	Environnement, champs de blé d'inde	sud	07/10/2024
AU24-009_MTMD_20	Batiscan	Environnement, champs d'herbes hautes	est	07/10/2024
AU24-009_MTMD_21	Batiscan	Sondage-test 148, paroi sud	sud	07/10/2024
AU24-009_MTMD_22	Batiscan	Zone exclue 12, entrée en gravier	ouest	07/10/2024
AU24-009_MTMD_23	Batiscan	Sondage 178, blocs de ciment à 42 cm de profondeur	plan	07/11/2024
AU24-009_MTMD_24	Batiscan	Environnement, basse terrasse	est	07/11/2024
AU24-009_MTMD_25	Batiscan	Environnement, zone inaccessible, éboulis	ouest	07/11/2024
AU24-009_MTMD_26	Batiscan	Vestige, maçonnerie sèche reliée à l'ancien pont	ouest	07/11/2024
AU24-009_MTMD_27	Batiscan	Zone exclue 13, entrée en gravier	ouest	07/11/2024
AU24-009_MTMD_28	Batiscan	Zone exclue 14, fossé	est	07/11/2024
AU24-009_MTMD_29	Batiscan	Zone exclue 3, zone humide	sud	07/09/2024

Annexe 3 : Mosaïque photographique



AU24-009_MTMD_28



AU24-009_MTMD_29



AU24-009_MTMD_1



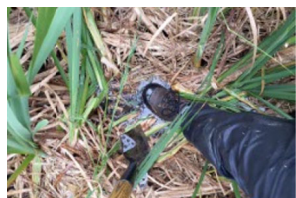
AU24-009_MTMD_2



AU24-009_MTMD_3



AU24-009_MTMD_4



AU24-009_MTMD_5



AU24-009_MTMD_6



AU24-009_MTMD_7



AU24-009_MTMD_8



AU24-009_MTMD_9



AU24-009_MTMD_10



AU24-009_MTMD_11



AU24-009_MTMD_12



AU24-009_MTMD_13



AU24-009_MTMD_14



AU24-009_MTMD_15



AU24-009_MTMD_16



AU24-009_MTMD_17



AU24-009_MTMD_18



AU24-009_MTMD_19



AU24-009_MTMD_20



AU24-009_MTMD_21



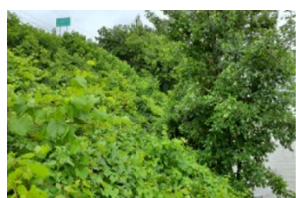
AU24-009_MTMD_22



AU24-009_MTMD_23



AU24-009_MTMD_24



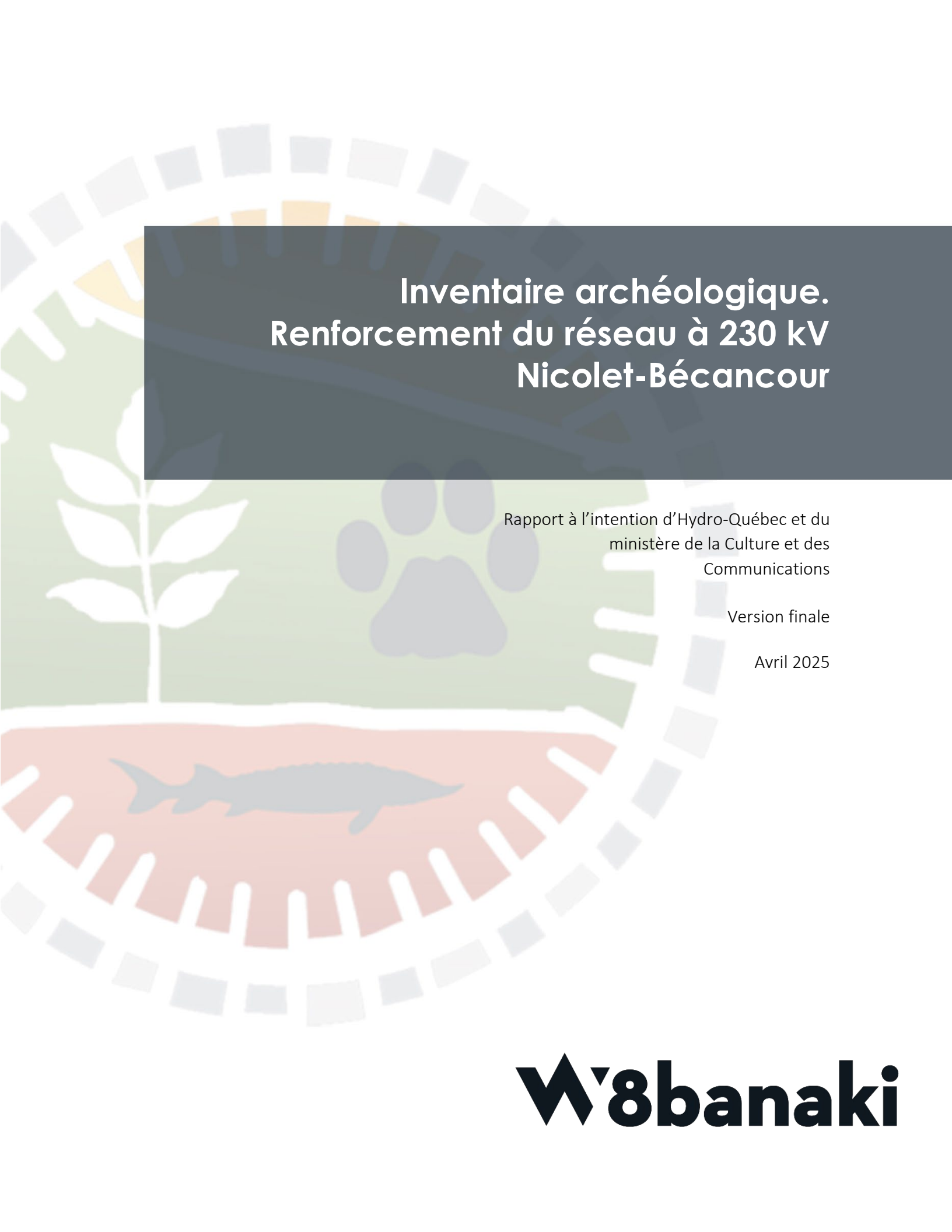
AU24-009_MTMD_25



AU24-009_MTMD_26



AU24-009_MTMD_27



Inventaire archéologique. Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour

Rapport à l'intention d'Hydro-Québec et du
ministère de la Culture et des
Communications

Version finale

Avril 2025

W'8banaki

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Chargé(e) de projet

Marie-Eve Morissette. Archéologue au Bureau du Ndakina

Rédaction

Marie-Eve Morissette. Archéologue au Bureau du Ndakina

Géomatique

Bureau du Ndakina

Révision

Alexandre Tellier. Archéologue au Bureau du Ndakina

Roxane Lévesque. Archéologue au Bureau du Ndakina

Équipe Hydro-Québec

Isabelle Duval, archéologue - Conseillère expertise environnementale, Expertise milieu humain | Direction Environnement (Hydro-Québec)

Dany Thériault, chargé de projets, Direction Projets et soutien environnemental (Hydro-Québec_

ÉQUIPE DE TERRAIN

Titre du projet	Inventaire archéologique. Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour
Promoteur du projet	Hydro-Québec
Numéro de permis archéologique	24-GCNW-01
Date et durée de l'intervention	3 au 5 juin 2024 17 au 19 juin 2024
Chargé(e) de projet	Marie-Eve Morissette, archéologue (Bureau du Ndakina)
Équipe terrain	Marie-Eve Morissette, chargée de projet, archéologue (Bureau du Ndakina) Alexandre Tellier, assistant, archéologue (Bureau du Ndakina) Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, archéologue (Bureau du Ndakina)

Référence aux fins de citation

W8banaki, 2024. *Inventaire archéologique. Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour*, Hydro-Québec.

Mots clés

Inventaire archéologique, surveillance archéologique, archéologie autochtone, W8banaki, coteau de Bécancour

1. RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Dans le cadre du renforcement du réseau électrique de Bécancour à 230 kV, Hydro-Québec prévoit l'ajout d'une quatrième ligne d'environ deux kilomètres. Cette nouvelle ligne traversera des secteurs au potentiel archéologique. La zone d'étude s'étend sur les lots cadastraux 6 390 847, 4 284 902, 5 703 882 et 3 294 574, dans la MRC de Bécancour, municipalité de Bécancour. Ces terrains sont situés sur ce qu'on appelle le « coteau d'argile », un plateau surélevé par rapport aux basses-terres adjacentes. Ainsi, un inventaire archéologique a été réalisé dans les zones de potentiel archéologique identifiées. L'intervention comprenait également des surveillances lors des tranchées mécaniques de caractérisation des sols.

L'inventaire et la surveillance ont été réalisés au mois de juin 2024 sous le permis de recherche archéologique 24-GCNW-01. L'équipe de terrain était composée de trois archéologues du Bureau du Ndakina remplissant les fonctions de chargée de projet, d'assistant et d'archéologue de terrain. Au total, 53 sondages manuels ont été effectués dans six zones de potentiel et sept tranchées mécaniques ont été opérées dans certaines sections de la zone d'étude. Aucun site archéologique ni aucun sol d'occupation enfoui n'ont été découverts lors de ces interventions. Les travaux prévus pour le renforcement du réseau électrique d'Hydro-Québec peuvent se faire sans contrainte au point de vue archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de rédaction.....	ii
Équipe de terrain	ii
1. Résumé des travaux.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures	vi
Liste des tableaux	viii
2. Contexte du mandat.....	1
3. Approches théoriques.....	5
4. Présentation de la Nation W8banaki	7
4.1. L'occupation du Ndakina.....	10
4.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui).....	11
4.1.2. 8000 à 3000 ans AA	11
4.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère.....	12
4.1.4. 1498 à 1759 de notre ère.....	13
5. Aire d'étude.....	15
5.1. Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude et études antérieures	18
5.2. Occupations w8banakiak et coloniales historiques de la région et de l'aire d'étude	22
5.3. Contexte environnemental ancien et actuel	27
5.3.1. Géologie, dépôts de surface et paysage	28
6. Méthodologie de terrain	34
6.1. Stratégie utilisée dans le cadre de ces travaux archéologiques	34
6.2. L'enregistrement des données, analyse et mesures de conservation.....	34
7. Résultats de l'intervention archéologique	35
7.1. Résultat zone P4-1	40
7.2. Résultat zone P4-2	43
7.3. Résultat zone P2-1	46
7.4. Résultat zone P3-1 et W-1	48
7.5. Résultat zone W-2.....	52
7.6. Résultat zone W-3.....	54
8. Conclusion et/ou recommandations	58
Bibliographie.....	59

Annexes 1 Catalogue photos et photos..... 62

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de l'aire d'étude.....	4
Figure 2 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki.....	9
Figure 3 : Localisation des zones de potentiel archéologique identifiées et des zones d'inventaires	16
Figure 4 : Détails des zones à inventorier	17
Figure 5 : Localisation des sites archéologiques présents dans un rayon de 5 km de l'aire d'étude.....	20
Figure 6 : Localisation des ZIA dans la zone d'étude et à proximité et qui correspondent à des zones ayant fait l'objet d'un inventaire archéologique	21
Figure 7 : Les fiefs du gouvernement des Trois-Rivières en 1760 (Trudel 1951). Localisation de l'aire d'étude en rouge.	23
Figure 8 : La seigneurie de Bécancour après la concession aux W8banakiak en 1708, extrait de la carte « Bécancour Reserve No. 11. Plan showing the land given to the Abenakis in 1708 », 1853.....	25
Figure 9 : Les chemins et routes de la rive est de W8limaktegw en 1892, extrait de la carte de Tourigny 1892.....	26
Figure 10 : Photo aérienne du secteur de l'aire d'étude en 1964 (Q64523_24), localisation approximative de la zone d'intervention.....	27
Figure 11 : Modèle d'élévation numérique du secteur cartographié de la rivière Bécancour, Québec (Données sources : Base de données topographiques du Québec 1 : 20 000).....	28
Figure 12 : Épaisseur des dépôts meubles, zone Bécancour (Larocque et al. 2013).....	30
Figure 13 : Extension maximale de la Mer de Champlain. Bourque, page consultée en 2024	31
Figure 14 : Vers 9000 ans AA, la Mer de Champlain s'est retirée avec la remontée de la croûte terrestre pour laisser place à l'ancêtre du lac Saint-Pierre, le lac Lampsilis. Bourque, page consultée en 2024.....	32
Figure 15 : « Niveau des terrasses délimitant les différentes phases du lac à Lampsilis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (modifié de MacPherson, 1966) » dans Lamarche 2011, page 10.....	32
Figure 16 : Variations des niveaux d'eau de base au nord du lac Saint-Pierre, Lamarche 2006	33
Figure 17 : Résultat de l'inventaire manuel	37
Figure 18 : Localisation des tranchées mécaniques, des sondages supplémentaires et leurs résultats.....	39
Figure 19 : Environnement général de l'extrémité nord-ouest de la zone P4-1	41
Figure 20 : Environnement général de la zone P4-1, vers le Sud-Ouest.....	41
Figure 21 : Stratigraphie du sondage test G1-003 dans la zone P4-1	42
Figure 22 : Stratigraphie du sondage test G2-001 dans la zone P4-1	42
Figure 23 : Environnement général de la zone P4-2, vers le sud-est.....	44
Figure 24 : Ruisseau dans la zone P4-2, vers le nord-est	44
Figure 25 : Stratigraphie du sondage test G4-005 dans la zone P4-2.....	44

Figure 26 : Environnement de la tranchée TR-Coteau dans la zone P4-2, excavation en cours, vers l'ouest	45
Figure 27 : Stratigraphie de la tranchée TR-Coteau dans la zone P4-2.....	45
Figure 28 : Environnement général de la zone P2-1, vers le nord-est.....	46
Figure 29 : Stratigraphie du sondage test G2-005 dans la zone P2-1	47
Figure 30 : Environnement général de la zone P3-1, vers le Nord-Est	49
Figure 31 : Ruisseau dans la zone P3-1, vers le Nord-Est.....	49
Figure 32 : Stratigraphie du sondage test G4-011 dans la zone P3-1	49
Figure 33 : Environnement général de la tranchée PU-T5-24 dans la zone P3-1.....	50
Figure 34 : Stratigraphie de la tranchée PU-T5-24 dans la zone P3-1	50
Figure 35 : Environnement général de la zone W-1, vers le Sud	51
Figure 36 : Stratigraphie du sondage test G1-006 dans la zone W-1	51
Figure 37 : Environnement général de la zone W-2, vers le Nord	52
Figure 38 : Environnement de la tranchée PU-T22-24 dans la zone W-2, vers l'Est.....	53
Figure 39 : Stratigraphie de la tranchée Pu-T22-24 dans la zone W-2.....	53
Figure 40 : Environnement général de la zone W-3, vers l'ouest	55
Figure 41 : Environnement général de la zone W-3, vers le nord-est	55
Figure 42 : Stratigraphie du sondage test G1-011 dans la zone W-3	55
Figure 43 : Environnement de la tranchée PU-T2-24 dans la zone W-3, vers le nord-est	56
Figure 44 : Stratigraphie de la tranchée PU-T2-24 dans la zone W-3.....	56
Figure 45 : Environnement de la tranchée PU-T3-24 dans la zone W-3, vers le nord.....	57
Figure 46 : Stratigraphie de la tranchée PU-T3-24 dans la zone W-3.....	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques	10
Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement	14
Tableau 3 : Résumé des sites archéologiques présents dans un rayon de 5 km de la zone d'étude	19
Tableau 4 : Résultat de l'inventaire manuel par zone	38
Tableau 5 : Résultat de la surveillance des tranchées mécaniques par zone	40

2. CONTEXTE DU MANDAT

En 2013, la Nation W8banaki (Abénakis) s'est dotée d'une entité responsable de la gestion des questions territoriales et de la documentation des savoirs et de l'histoire w8banakiak. Le Bureau du Ndakina est un département faisant partie intégrante de W8banaki (anciennement le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki) et se compose d'une équipe multidisciplinaire. La recherche a toujours occupé une place importante au Bureau du Ndakina. Les communautés w8banakiak sont au centre des préoccupations et sont impliquées autant que possible dans ses activités. Cette approche, qui repose sur le pouvoir décisionnel des Autochtones à mener leurs projets en toute autonomie, permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance, de tenir compte des intérêts des membres, d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies w8banakiak au sein de diverses structures et d'exporter ce modèle. Cette approche est à la fondation des domaines d'expertise développés au fil des ans au Bureau : l'archéologie des Premières Nations, la consultation territoriale, les revendications particulières et les projets d'ordre social, économique ou environnemental. Le développement de ses capacités, accéléré dans les dernières années, a permis au Bureau du Ndakina d'être reconnu auprès de diverses instances gouvernementales et partenaires privés pour la qualité de son expertise-conseil, qui fait dorénavant partie intégrante de son offre de services.

Dans le cadre du renforcement du réseau électrique de Bécancour, Hydro-Québec prévoit l'ajout d'une quatrième ligne d'environ deux kilomètres. Cette nouvelle ligne traversera des secteurs au potentiel archéologique. Le secteur est situé à moins de cinq kilomètres de la communauté w8banaki de Wôlinak et revête une importance particulière pour la Nation. Ainsi, afin de protéger le patrimoine archéologique autochtone et eurocanadien, Hydro-Québec recommande la réalisation d'une intervention combinant l'inventaire, l'inspection visuelle et la surveillance. L'objectif général de cette intervention est de recueillir des informations liées aux occupations humaines dans les zones à potentiel susceptibles d'être touchées par les travaux. Plus précisément, les objectifs du projet sont :

- Inventaire archéologique des zones à potentiel identifiées et surveillance des tranchées de caractérisation environnementale;
- Évaluation et relevés au besoin des possibles biens et vestiges archéologiques rencontrés;
- Bilan des résultats avec recommandations et mesures d'atténuation, au besoin;
- Rédaction du rapport de recherche archéologique.

Les objectifs spécifiques du mandat se déclinent comme suit :

- Assurer une reconnaissance visuelle et un inventaire archéologique par sondages manuels ou mécaniques (aux 10 à 15 m) dans l'emprise des zones identifiées et lorsque l'environnement le justifie;
- Décrire, enregistrer et analyser les composantes stratigraphiques du tissu archéologique, les perturbations visibles sur le terrain et les structures associées par l'enregistrement de toutes les données archéologiques pertinentes au mandat, ce qui comprend, sans s'y limiter, une description de l'environnement physique et topographique de la zone d'intervention, une description des sols excavés, une description des structures et des artefacts dégagés, la réalisation de relevés stratigraphiques et planimétriques, la prise de photographies, la prise de relevés altimétriques, la rédaction de fiches descriptives;
- Identifier, si pertinent, la nature et la fonction des services d'utilités publiques localisés dans le secteur visé par les travaux;
- Protéger les vestiges archéologiques en place (si présents) et appliquer les techniques et les moyens appropriés afin de conserver l'intégrité de ces vestiges;
- Effectuer la cueillette, le nettoyage, l'inventaire et l'emballage des artefacts et écofacts découverts lors de l'intervention (si présents) et appliquer les techniques et les moyens appropriés afin de conserver leur intégrité conformément aux recommandations du document produit par le Centre de conservation du Québec, *L'Archéologie et la conservation, Vade-mecum québécois. Troisième édition* (2021);
- Émettre, au besoin, des recommandations visant l'application de mesures d'atténuation pour protéger et conserver les ressources archéologiques identifiées (accompagnée d'un plan présentant la délimitation des aires d'intervention au terrain);
- Produire des relevés archéologiques et une cartographie géoréférencée commentée illustrant le positionnement des données recueillies;
- Analyser les résultats recueillis sur le terrain et réviser, au besoin, la stratégie de recherche archéologique en cours d'intervention et évaluer la pertinence de sa poursuite;
- Produire un rapport complet, intelligible et conforme aux exigences du devis et de la réglementation sur la recherche archéologique faisant état du programme d'intervention et de ses résultats;
- Produire un texte résumé de l'étude qui inclut une description de l'environnement, une chronologie de l'occupation humaine, les données archéologiques connues significatives, un résumé des résultats archéologiques et des recommandations;
- Participer à l'élaboration des outils de communication (si nécessaire).

Les zones de potentiel comprises dans l'intervention archéologique sont au nombre de sept et se situent sur les lots cadastraux 6 390 847, 4 284 902, 5 703 882 et 3 294 574, dans la MRC de Bécancour, municipalité

de Bécancour. L'inventaire et la surveillance ont été réalisés au mois de juin 2024 sous le permis de recherche archéologique 24-GCNW-01. L'équipe de terrain était composée de trois archéologues du Bureau du Ndakina remplissant les fonctions de chargée de projet, d'assistant et d'archéologue de terrain. Le présent rapport décrit les contextes à l'étude, présente les résultats de l'intervention archéologique, interprète les données recueillies et propose des recommandations en conclusion.

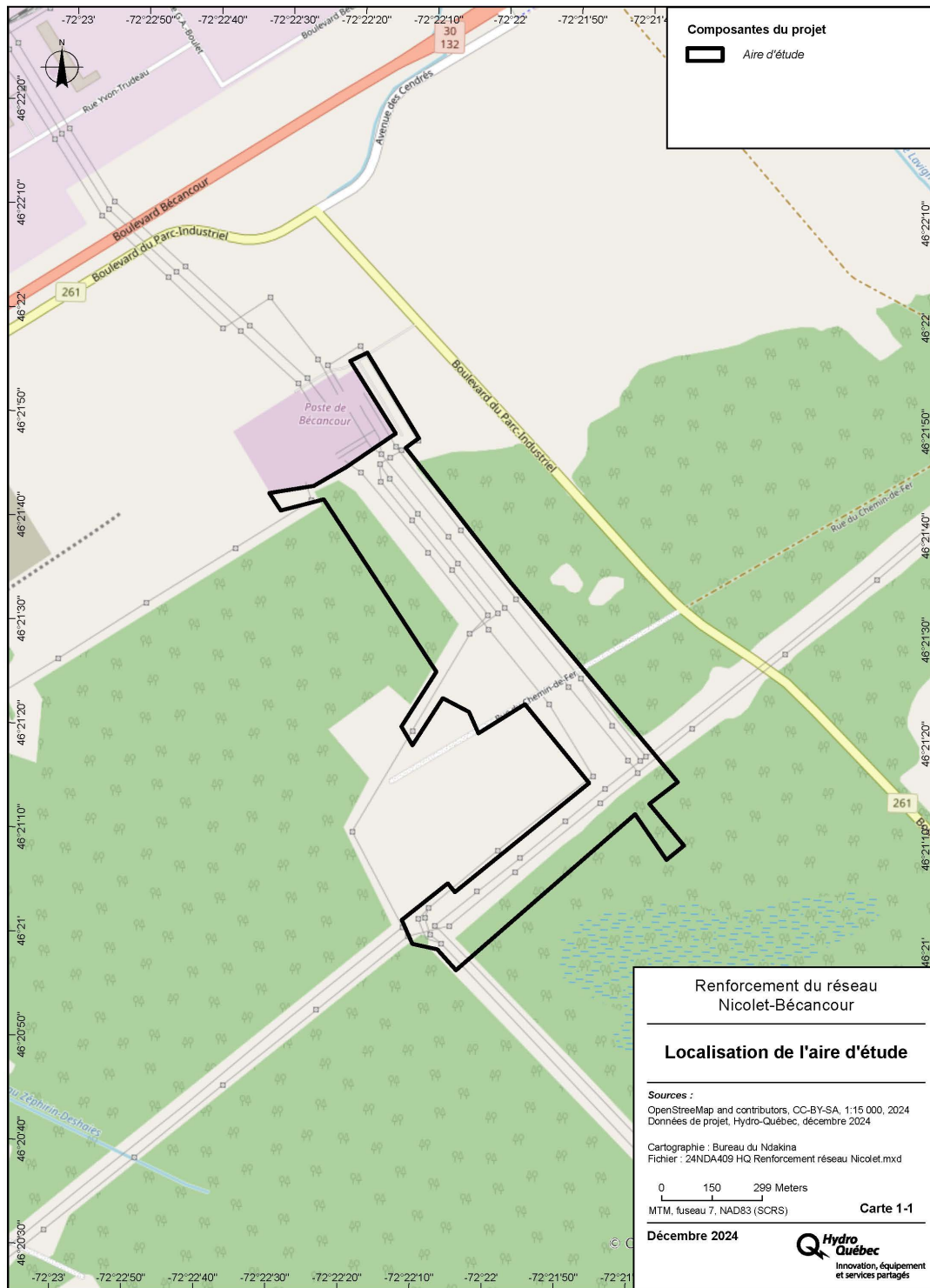


Figure 1 : Localisation de l'aire d'étude

3. APPROCHES THÉORIQUES

Longtemps, la recherche archéologique et l'archéologie préventive ont été traitées en excluant les Premières Nations de leur propre passé. Depuis quelques années, l'inclusion des Premières Nations dans les travaux de développement d'infrastructures repositionne l'archéologie. Selon l'essence des projets, les travaux archéologiques sont maintenant effectués avec la participation des Nations concernées. Si cette position est plus que favorable, elle apporte aussi son lot de discussions tant au sein des communautés que dans le milieu de l'archéologie ainsi que chez les promoteurs des projets de développements.

Les cadres théorique et méthodologique préconisés par le Bureau du Ndakina (GCNWA) reposent sur une approche dite de l'archéologie des Premières Nations, mieux connue en anglais sous le nom de *Indigenous Archaeology* (Atalay 2012; Atalay et al. 2016; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Watkins 2000) ainsi que sur l'archéologie du paysage ou en anglais *Landscape Archaeology* (Ingold 2000 ; Redman 1999).

L'archéologie des Premières Nations tend à réhabiliter et promouvoir le pouvoir décisionnel et organisationnel des peuples autochtones à proposer des projets de recherche archéologique qui concernent leur patrimoine culturel et ancestral (McGuire 2008). Elle s'est développée au sein des Premières Nations américaines vers la fin du XX^e siècle, puis appliquée en Australie, en Russie, en Afrique et en Asie afin de répondre à des problématiques historiques et actuelles issues des interprétations de chercheurs eurodescendants qui étudient le patrimoine autochtone sans consulter les nations autochtones concernées (Watkins 2000; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Atalay 2012).

L'archéologie des Premières Nations est une approche épistémologique, méthodologique et théorique qui remet en question l'ensemble des structures de savoirs concernant les populations autochtones en Amérique. L'approche positiviste de la recherche universitaire, la hiérarchisation des savoirs ainsi que le partage asymétrique de l'autorité des savoirs produits entre les chercheurs externes et les nations autochtones sont chacun remis en cause par cette approche. Bref, si l'archéologie permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance et de mieux tenir compte des intérêts et besoins des membres, il s'agit aussi d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies autochtones au sein des structures de recherche actuelles et d'exporter ce modèle par différents partenariats avec les milieux universitaires ou gouvernementaux. Cette mouvance de décolonisation de la recherche a été théorisée et valorisée par de nombreux chercheurs de diverses disciplines depuis les années 1990 (L. T. Smith 2013; C. Smith et Wobst 2004).

Les archéologues perçoivent le paysage comme un lieu transformé par l'action humaine. Ils cherchent constamment à comprendre comment ont changé les paysages dans lesquels nous vivons, et ils essaient par leur interprétation des sites archéologiques de mieux expliquer la chaîne des relations qui les ont créés. « [Le

paysage est comparable à] un document sur lequel on a écrit puis que l'on a effacé à maintes reprises, et c'est le travail de l'archéologue que de le déchiffrer. Les caractéristiques des paysages sont bien sûr les clôtures des champs, les bois, les fermes et autres habitats, ainsi que tous les produits du travail humain : ils sont les lettres et les mots inscrits sur le paysage. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de les déchiffrer. Contrairement aux vélins qui ont rarement été effacés plus d'une fois ou deux, le terrain a fait l'objet d'un changement continu au cours du temps » (Osbert Crawford 1953; traduction dans Turner 2011).

Ainsi, le Bureau du Ndakina mobilise ses recherches archéologiques en appliquant une approche dite de l'archéologie du paysage ou *Landscape Archaeology* qui réitère l'importance des interactions entre les humains et leur environnement. Pour comprendre cette relation, nous appuyons notre démarche sur les recherches de Charles L. Redman (Redman 1999) et de Tim Ingold (Ingold 2000). Ces modèles favorisent une meilleure compréhension de l'impact de l'humain sur la nature et les conséquences de cet impact sur l'utilisation et l'occupation du territoire ancestral des Premières Nations. Ils reflètent également la conception que se font les Premières Nations du territoire et de l'environnement où l'humain appartient à la terre et ne la possède pas (Marchand 2012; Bousquet 1999).

L'utilisation des concepts émanant de l'archéologie des Premières Nations et de l'archéologie du paysage nous permet d'avoir une vision élargie sur l'occupation et l'utilisation du territoire, les modifications du paysage par la présence humaine, l'impact de la colonisation et l'anthropisation du territoire des temps anciens à aujourd'hui. Cette perspective peut s'inscrire dans le mouvement plus large de la décolonisation des recherches qui passe par la mainmise des Premières Nations sur les données et un droit de regard sur les discours et les analyses qui les concernent (L. T. Smith 2013).

4. PRÉSENTATION DE LA NATION W8BANAKI

La Nation W8banaki fait partie des peuples algonquiens présents dans le Nord-Est américain. Sa population compte à ce jour plus de 3000 individus, localisés majoritairement au Québec et aux États-Unis. L'ethnonyme W8banaki (le « 8 » se prononce comme un « ô » nasal ou un « on ») est le résultat de la contraction des mots *W8ban* (aurore) et *Aki* (terre) qui, mis ensemble, signifie Peuple de l'aurore ou Peuple de l'Est. On explique la signification de cet ethnonyme par la localisation géographique des W8banakiak (le suffixe - ak est la marque du pluriel). Antérieur aux frontières étatiques actuelles, le territoire w8banaki, le Ndakina, comprend en tout ou en partie le sud du Québec, le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts. À cet effet, *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot) et *Akigwitegw* (rivière Etchemin) forment la limite orientale du Ndakina tandis que le fleuve Merrimack et la ligne formée par *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain) constituent la limite occidentale du territoire w8banaki (figure 2).

Le Ndakina est limitrophe aux territoires des Nations Wolastoqiyik Wamsiwekw, Penobscot et Kanien'kehá:ka. L'occupation du Ndakina de la part des W8banakiak est visible et identifiable dans les bassins versants qui sillonnent le territoire, ceux-ci étant des espaces où la Nation a, de tout temps, pratiqué diverses activités coutumières. Cette organisation territoriale a permis l'émergence, il y a 3000 ans, de groupes régionaux, entre autres dans les régions du Maine et du Vermont. En conformité avec la pratique de leurs activités coutumières, les W8banakiak ont effectué maints déplacements saisonniers dans le cours supérieur des bassins versants du sud du Québec pour se rendre jusqu'à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), passant notamment dans les régions des Cantons-de-l'Est, de Brome-Missisquoi et de Chaudière-Appalaches. Les W8banakiak ont été confrontés aux XVII^e-XVIII^e siècles à la colonisation européenne et à la guerre des frontières, dans la mesure où le sud et le sud-ouest du Ndakina tiennent lieu de zone frontalière entre les colonies de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Cette zone frontalière a instauré un climat prompt au débordement et à la violence, si bien que les W8banakiak ont participé à plusieurs conflits entre 1675 et 1763.

Le contexte des guerres coloniales a mené les groupes w8banakiak situés à la lisière des colonies françaises et anglaises à se déplacer de manière permanente dans la partie septentrionale du Ndakina, un espace occupé et utilisé par la Nation depuis des générations, notamment pour la chasse et le commerce. On les retrouve d'abord au XVII^e siècle dans les missions jésuites de Sillery et de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Puis, des missions catholiques sédentaires sont fondées au XVIII^e siècle à l'emplacement de campements w8banakiak existants sur *Alsig8ntegw* et *W8linaktegw* (rivières Saint-François et Bécancour), où l'utilisation et l'occupation traditionnelle du Ndakina sont maintenues malgré la présence et certains gestes posés par les seigneurs, les colons et les missionnaires.

Aujourd'hui, les missions de Saint-François et de Bécancour (ou Saint-François-Xavier) sont devenues les communautés d'Odanak et de Wôlinak. Ces dernières ont respectivement une superficie de 6 km² et de 0,7 km², mais comptaient à l'origine environ 60 km² et 90 km². La vannerie de frêne noir, la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette, entre autres, demeurent des pratiques courantes pour les membres de la Nation W8banaki. La communauté d'Odanak est également l'hôte de l'Institut Kiuna, l'unique cégep autochtone au Québec, et du Musée des Abénakis, premier musée autochtone au Québec et dont la création remonte à 1965. Ces deux institutions pédagogiques et culturelles uniques favorisent depuis des décennies le rayonnement des cultures autochtones au Québec.



Figure 2 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki. Source : Toponymes : Bureau du Ndakina ; Rivières et lacs : Canvec du Gouvernement Ouvert – Canada, United States Geological Survey (USGS), @les utilisateurs openstreetmap.org/copyright; Relief : World Hillshade (Esri, Airbus DS, USGS, NGA, NASA, CGIAR, N Robinson, NCEAS, NLS, OS, NMA, Geodastystyrelsen, Rijkswaterstaat, GSA, Geoland, FEMA, Intermap, and the GIS user community) ; Projection cartographique : UTM 19N; Production : 2024-04-09)

4.1. L'OCCUPATION DU NDAKINA

Les archéologues qui travaillent sur la grande région du Nord-Est ont élaboré, vers les années 1950, un système de classification des périodes culturelles de la préhistoire qui repose sur des caractéristiques évolutives et adaptatives. Cette classification, qui prend les formes suivantes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole, contact et coloniale, et leurs sous-divisions, reflète l'évolution générale des groupes en se basant sur des aspects technologiques. Cette division crée des ensembles uniques qui ne correspondent pas aux spécificités et aux valeurs des Premières Nations.

Au Bureau du Ndakina, nous utilisons une chronologie qui repose sur le nombre d'années avant aujourd'hui. Par convention, « aujourd'hui » est fixé à 1950. Dans la même optique, nous utilisons « temps anciens » ou « période ancienne » pour parler des périodes précolombiennes, c'est-à-dire avant le troisième voyage de Christophe Colomb en 1498, au lieu des termes « préhistorique » ou « paléohistorique » issus des concepts archéologiques européens qui font référence à la possession du savoir de l'écriture pour discriminer les groupes humains (Atalay et al. 2016; Watkins 2000).

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques

Périodes archéologiques pour la période précolombienne du Nord-Est	Dates en AA (avant aujourd'hui)	Périodes archéologiques reconnues par le Bureau du Ndakina pour la période précolombienne du Nord-Est	Dates en AA (avant aujourd'hui)
Paléoindien	12 000 à 8 000	Temps anciens ou période ancienne	12 000 à 8 000
Archaïque	8000 à 3000		8000 à 3000
Sylvicole	3000 à 1534 de notre ère		3000 à 1498 de notre ère
Période de contact	1534 à 1608 de notre ère	Période de contact	à partir de 1498 selon les régions et 1524 pour les W8banakiak (Giovanni Verrazzano)

La section qui suit décrit l'occupation du territoire par les W8banakiak et leurs ancêtres :

4.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui)

Il y a 12 900 ans AA, l'aire d'étude est sous un glacier qui laissera place à des étendues d'eau, puis à un vaste désert périglaciaire suivi d'une toundra éparse et d'une phase herbeuse et arbustive. Vers 8 000 ans AA, le climat se réchauffe et permet l'expansion des conifères et l'installation de pessières au sud de la région à l'étude. Les premiers arrivants sur le Ndakina témoignent de connaissances acquises tout au long de leurs déplacements vers le nord, s'adaptant ainsi aux différents paysages (Pintal 2002; Hrynck, Betts, et Black 2012).

Pour cette période, les Premiers Peuples effectuent leurs premières incursions sur le Ndakina, comme en témoigne le site archéologique Cliche-Rancourt-Mamsalhabika dans la région de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic). Les études paléoenvironnementales et zooarchéologiques pour cette zone d'étude ne sont pas nombreuses, mais vers 10 000 AA, les premiers occupants du Ndakina chassaient principalement le castor, le rat musqué et l'ours (St-Germain et Courtemanche 2020). La pêche était aussi une activité de subsistance pratiquée à cette période. De plus, en examinant les études réalisées dans l'État limitrophe du Maine et dans les régions connexes, on peut imaginer que les premiers arrivants étaient aussi des chasseurs qui suivaient les déplacements des troupeaux de caribous (Chapdelaine 1985). Seules quelques terrasses surélevées et bien drainées du piémont étaient propices à l'établissement des campements.

4.1.2. 8000 à 3000 ans AA

Avec la hausse des températures, les paysages de conifères des zones riveraines de *Pskasewantegw* (rivière Magog), *Wigw8magw8tekw* (rivière Yamaska), *Koategw* (rivière Coaticook) et de *Mamlhawbagw* (lac Memphrémagog) et *Mozwabi* (lac Massawippi) se recouvrent progressivement de feuillus. Le climat se stabilise, ce qui permet l'installation des domaines de flore actuels (Richard, Fréchette, et Grondin 2020). Les Ancêtres de la Nation W8banaki empruntent les cours d'eau importants comme *Kinebagw* (rivière Kennebec), *Androscoggin* et *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour remonter au *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et aux terres situées au sud du Ndakina. Ils chassent l'orignal, le chevreuil, l'ours, trappent le castor, pêchent une multitude d'espèces de poissons et cueillent les plantes et les petits fruits. La complexité de leur coffre à outils, contenant haches, gouges, grattoirs, pointes de lance, etc., témoigne des connaissances acquises sur le territoire. On voit apparaître des pratiques funéraires comme l'utilisation de l'ocre rouge et de pierres gravées alors que les voies d'échanges de matières premières s'intensifient (B. J. Bourque 1989; Picard 1987; Piché-Nadeau 2012; Treyvaud et Plourde 2017).

4.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère

Deux phénomènes marquent les sociétés autochtones de la région du Nord-Est américain à cette période. On voit apparaître les premiers objets en terre cuite comme des pots, des pipes ou des perles. Puis, les différentes Nations participent à un vaste réseau d'interactions. Ces deux caractéristiques contribuent au développement d'éléments culturels distinctifs selon les régions, permettant ainsi de reconnaître le savoir-faire des différentes Nations autochtones à travers le mobilier archéologique. L'homogénéité de la poterie iroquoienne, la présence de perles de wampum fabriquées à partir de coquillages de la Nouvelle-Angleterre et des objets gravés démontrent des aspects culturels propres à chaque nation.

La forêt mixte fournit du bois de chauffage et des matériaux pour l'outillage et les habitations recouvertes de peaux ou d'écorces. Ce milieu comporte un large éventail floristique exploité à des fins alimentaires, médicinales et d'hygiène. Autour de 1500 ans AA, de plus en plus sédentaires, les Iroquoiens construisent des villages et érigent des maisons longues sur les rives de *Kchitegw*, particulièrement dans la région de Montréal et du Haut-Saint-Laurent. Ils adoptent l'agriculture du maïs, des courges et des fèves, ils augmentent la production de poterie, leur permettant ainsi de stocker et de cuire les aliments dans des pots. Ils fabriquent également des pipes et des perles à effigie (Chapdelaine 1989). Les W8banakiak continuent de se déplacer sur le Ndakina au fil des saisons et des ressources disponibles. Ils échangent des objets, des matières premières et des idées. Chaque groupe w8banaki possède des villages semi-permanents et des campements saisonniers destinés à la pêche et à la chasse. Ces lieux d'habitation sont parfois à l'intérieur des terres. Par exemple, l'historien Albert Gravel, qui a œuvré dans la première moitié du XX^e siècle, note que les premiers colons des Cantons-de-l'Est ont été témoins des vestiges d'un ancien village autochtone sur le site actuel de la ville de Coaticook (Marchand 2012; Treyvaud et Plourde 2017; Graillon 1997).

Vers 800 ans AA, le paysage culturel prend de nouvelles formes autour des grands axes de circulation comme les Grands Lacs, *Kchitegw* (le fleuve Saint-Laurent), *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), *Alsigidntegw* (rivière Saint-François) et *Kweniteg* (fleuve Connecticut), etc. Les W8banakiak étirent leurs séjours sur des lieux précis selon les saisons pour des activités de pêche, de cueillette et de chasse, mais aussi pour pratiquer l'horticulture. Ils mettent en terre les graines de maïs et de courges au printemps et reviennent à l'automne pour récolter. Ils sont mobiles, fabriquent un peu de poterie et transportent des pierres locales, des pointes de projectile, des perles de coquillage et des objets cérémoniels en argilite (B. J. Bourque 1989; Treyvaud et Plourde 2017; Blair et Perley 2003).

4.1.4. 1498 à 1759 de notre ère

Les contacts euroautochtones aux XVIIe-XVIIIe siècles ont eu une grande incidence sur la réalité des groupes w8banakiak, particulièrement sur la côte est Américaine. La Nation W8banaki s'est rapidement retrouvée au cœur des hostilités franco-anglaises. Les conflits armés qui ont opposé la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre peuvent être réunis dans un seul et grand événement nommé « la guerre des frontières ». Cette expression réfère à une série de six conflits qui résultent des prétentions territoriales de la France et de la Grande-Bretagne, ces dernières ayant donné des chartes royales à des agents français et anglais au début XVIIe siècle afin qu'ils entament la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles du continent nord-américain (Calloway 1990; Lahaise 2006).

Au début du XVIIe siècle, les W8banakiak sont rassemblés en différents groupes dont la composition varie selon leurs liens politiques et commerciaux avec les Français, les Anglais et les autres Nations autochtones (Brasser 1975; Lozier 2018). Comme leurs ancêtres, les W8banakiak occupent et parcourent *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour l'abondance de ses ressources ainsi que pour l'accès qu'elle offre à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Cet accès facilite l'échange avec les Nations autochtones et européennes voisines (Lozier 2018).

Au milieu du XVIIe siècle, plusieurs groupes w8banakiak migrent dans l'espoir d'éviter les conflits et maladies causés par les contacts avec les Européens (Maurault 1866; Charland 1964; Day 1981; Goudreau 2011; Treyvaud et Plourde 2017; Lozier 2018). Ils quittent leurs rivières ancestrales au sud et à l'est du Ndakina pour se réfugier dans des missions jésuites en Nouvelle-France ou le long de *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot).

Le XVIIe siècle est donc une période de changements tumultueux pour les W8banakiak. Ces changements sont amenés par les nombreuses migrations, guerres, alliances ainsi que la traite des fourrures et la vie dans les missions religieuses. C'est dans ce contexte que les autorités françaises permettent aux W8banakiak d'occuper la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) entre *Masesoliantegw* (Richelieu River) et *Kik8ntegw* (Chaudière River), afin d'y pratiquer la pêche, la chasse, la trappe, la cueillette et l'agriculture. Les établissements W8banakiak historiques ainsi que les missions qu'ils occupent sont localisés sur des terrasses riveraines bien drainées, le long des principaux cours d'eau ancestraux, tels qu'*Alsig8ntegw* (rivière Saint-François), *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), *W8linaktegw* (rivière Bécancour), *8kawbagak* (grand lac Saint-François), *Masipskwebi* (baie Missisquoi), *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pana8bskategw* (fleuve Penobscot). Tous sont des axes de communication stratégiques riches en ressources alimentaires.

Les W8banakiak contribuent par ailleurs à repousser les intrusions anglaises et iroquoises dans le Ndakina, ce qui est particulièrement valorisé par les autorités coloniales. Les W8banakiak agiront à titre de guides, guerriers, chasseurs, pêcheurs et partenaires d'échéances auprès des Français (Maurault 1866; Treyvaud et Plourde 2017). La pratique d'activités traditionnelles de subsistance se poursuit dans les familles w8banakiak jusqu'à la fin du XIX^e siècle, moment où la privatisation croissante du Ndakina restreint progressivement l'accès aux rivières ainsi qu'aux territoires de chasse et de cueillette (American Friends Service Committee 1989).

En somme, au moment où les Européens arrivent dans la région de la zone d'étude, celle-ci est déjà occupée par les W8banakiak. Ces derniers doivent partager les ressources avec les nombreux Européens qui empruntent comme eux ces axes navigables. Les conflits européens se transportent dans le Nord-Est et la colonisation se met en place, notamment par l'octroi de terres aux nouveaux arrivants. Commence ainsi l'importante anthropisation et la privatisation de cette partie du territoire ancestral des W8banakiak.

Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement

Période chronologique	Type d'occupation	Exemple d'artéfact	Ressources
12 000 à 8 000 ans AA	Campements chasse	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et la fabrication d'outils	Lithique et animale (caribou)
8000 à 3000 ans AA	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros mammifères et poissons
3000 ans AA à 1498 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons
1498 à 1759 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques Prélèvement de matière lithique (fin XVII ^e siècle) Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques (XVIII ^e siècle)	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils (avant début XVIII ^e siècle)	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons

5. AIRE D'ÉTUDE

L'aire d'étude associée au projet de Renforcement Réseau Bécancour couvre 52,53 ha répartis sur cinq lots cadastraux du cadastre officiel du Québec (6 390 847, 4 284 902, 5 703 882, 3 294 578, 3 294 581), dans la municipalité de Bécancour, MRC de Bécancour. Deux de ces terrains appartiennent à la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB), un à Olin Canada et un à Hydro-Québec.

Plus précisément, cette zone ciblée pour l'inventaire s'étend du poste d'Hydro-Québec de Bécancour jusqu'à la ligne 230 kV #2383-2385. Elle se situe sur ce qu'on appelle le « coteau d'argile », un plateau surélevé par rapport aux basses-terres adjacentes et représente un ancien rivage du proto-Saint-Laurent. Cette caractéristique géomorphologique du secteur est d'intérêt puisqu'il est propice aux occupations humaines anciennes. La topographie générale du plateau est relativement plane avec quelques vallonnements visibles dans le sud de la zone dont un secteur qui forme un second plateau, donc un rivage encore plus ancien. La zone est perturbée par endroit dû à la présence des lignes électriques, de la rue du Chemin de fer et plusieurs fossés agricoles qui affectent également l'hydrologie. Le ruisseau Gédéon-Carignan traverse à plusieurs endroits la zone d'étude entre le coin sud-ouest et le coin nord-est. Il est fortement encaissé par endroit et perturbé par la présence de plusieurs barrages de castor.

L'environnement général est une végétation principalement de friches herbacées sous les lignes électriques qui traversent la zone. Des forêts matures mixtes occupent l'espace restant.

Des zones de potentiel archéologiques ont été identifiées dans la zone d'étude par Akéos (2011, 2016) et W8banaki (2022, 2024). Ces zones de potentiel constituent les zones d'inventaire et couvrent une superficie totale de 21,3 hectares.



Figure 3 : Localisation des zones de potentiel archéologique identifiées et des zones d'inventaires

Zone de potentiel	Zone d'inventaire	Superficie m2	Travaux	Environnement	Lots
Arkéos 2016 P-4	Zone d'inventaire P4-1 -2024	42 804	Emprise nouvelle de ligne 2381-2382 et support projeté	Bord de terrasse de 20 m	6390847 et 3 294 574
Arkéos 2016 P-4	Zone d'inventaire P4-2 -2024	23 355	Emprise nouvelle de ligne 2381-2382 et support projeté	Ruisseau à l'est	6390847 et 3 294 574
Arkéos 2011 P-2	Zone d'inventaire P2-1 -2024	24 668	Emprise nouvelle de ligne 2381-2382 et support projeté	Ruisseau à l'est et emprise e de ligne HQD	6 390 847
Arkéos 2011 P-2 et Wabanaki 2024	Zone d'inventaire P3-1 -2024	28 768	Emprise nouvelle de ligne 2381-2382 et support projeté	Ruisseau à l'est et emprise de ligne HQD	4 284 902 et 6 390 847
Wabanaki 2022 et 2024	Zone d'inventaire Wabanaki-1 - 2024	12 085	Travaux dans l'emprise	Défrichée	4 284 902 et 6 390 847
Wabanaki 2022 et 2024	Zone d'inventaire Wabanaki-1 - 2024	32 623	Travaux dans l'emprise	Défrichée	5 703 882
Wabanaki 2022 et 2024	Zone d'inventaire Wabanaki-2 - 2024	48 644	Travaux géotechniques	Boisée	5 703 882
		212 947			
		21,3 ha			
					SPIPB et HQ (3 294 574)

Figure 4 : Détails des zones à inventorier

5.1. SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE ET ÉTUDES ANTÉRIEURES

Aucun site archéologique ou patrimonial n'est connu dans l'aire d'étude. Des zones d'informations archéologiques (ZIA) sont présentes dans l'aire d'étude et correspondent à des inventaires archéologiques dont les résultats n'avaient pas mené à la déclaration de nouveau site archéologique.

D'abord, Séguin réalise un inventaire archéologique dans le cadre du projet de construction d'une ligne à 120 kV d'Hydro-Québec dans le secteur Bécancour / Moras-de-Nicolet. La zone, située sur le coteau sous les lignes actuelles, a fait l'objet d'une inspection visuelle et de sondages. Le nombre et l'emplacement des sondages n'est pas connu, mais les résultats étaient négatifs. Ensuite, Arkéos réalise également un inventaire dans deux zones sous les lignes actuelles lors de la reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et de Gentilly-2 (Arkéos inc. 2012). Les zones ont respectivement été inspectées visuellement et des sondages systématiques au 15 m ont été réalisés pour un total de 23 sondages dans chacune de celles-ci. L'inventaire s'est révélé négatif.

Un inventaire mené en 2022 par le Bureau du Ndakina de W8banaki ciblait particulièrement le « coteau d'argile ». Lors de cet inventaire, un nouveau site avait été mis au jour et retenu par le ministère de la Culture et des Communications lors de sa déclaration. Il s'agit du site précontact *Wajosis* (CcFc-11) daté de 3 700 à 3 850 AA. Le site se situe à environ 2 km à vol d'oiseau à l'ouest de la zone d'étude. Il présente des caractéristiques géographiques et géomorphologiques similaires à certains endroits dans la zone d'étude, particulièrement à l'est, près du ruisseau Gédéon-Carignan à la limite de la terrasse du coteau. On retrouve également dix sites supplémentaires dans un rayon de cinq km autour de l'aire d'étude. Ils sont répertoriés en aval de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et principalement au niveau de la municipalité de Bécancour et de la communauté de Wôlinak (figure 5, tableau 3). Des interventions dans les années 1960 et 1990 ont permis la découverte de premiers sites le long de cette rivière (Ribes 1964; Cerane 1990; 1991), mais la majorité d'entre eux ont été découverts récemment lors d'interventions réalisées par les archéologues du Bureau du Ndakina (Treyvaud et Lévesque 2016; 2018). Ces sites sont localisés sur des zones riveraines telles que des terrasses, des basses-terres ou encore sur des îles. Les sites les plus âgés, attestent d'occupations anciennes (entre 4000-1000 AA et un daté de 3 700-3850 AA, voir tableau 3), tandis que la majorité des sites retrouvés ont plutôt été occupés entre la période de contact et aujourd'hui (1500 à 1950 de notre ère).

Inventoriés lors de campagnes de prospection, d'inventaires et de surveillance, les sites archéologiques mis au jour comportent des vestiges de foyers, des contextes de sépultures, d'anciennes habitations en pierre ou en bois ainsi que des bâtiments agricoles. Ces sites ont révélé plusieurs types d'artéfacts tels que de la poterie

autochtone, divers artefacts historiques et finalement des artefacts issus de la période de contact comme des éclats de silex, une pierre à fusil, des grattoirs, des haches, des pointes et des couteaux (Ribes 1964).

Tableau 3 : Résumé des sites archéologiques présents dans un rayon de 5 km de la zone d'étude

Code Borden	Latitude	Longitude	Municipalité	Caractéristiques du site	Période d'utilisation	Références
CcFc-7	46,380778	-72,351111	Bécancour	Bâtiment agricole	1850-2000	Arkéos 2012
CcFc-2	46,379047	-72,404877	Bécancour	Campement précontact	4000 à 1000 AD	Marois 1973 Clermont 1986; Ribes 1975
CcFc-5	46,369806	-72,412973	Bécancour	Habitation historique	1650-1950	Arkéos 2015
CcFc-3	46,361461	-72,438275	Bécancour	Habitation historique autochtone	1700-1850	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CcFc-6	46,344121	-72,436433	Bécancour	Indéterminé	Indéterminé	s.o.
CcFc-11	46,3515	-72,39835	Bécancour	Campement précontact	3 700-3850 AA	GCNWA, 2023 W8banaki, 2024
CbFc-2	46,331667	-72,416944	Bécancour	Habitation historique	1800-2000	Cérane 1991 Cérane 1990
CbFc-6	46,328194	-72,4165	W8linak (Réserve fédérale)	Habitation historique autochtone	1500-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CbFc-7	46,327415	-72,41852	W8linak (Réserve fédérale)	Habitation historique autochtone	1500-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CbFc-1	46,328056	-72,412222	Bécancour	Campement autochtone	1500-1800	Ribes 1964
CbFc-4	46,326139	-72,40975	Bécancour	Campement précontact et bâtiment agricole et	4000-1000 AA; 1700-1900	Arkéos 2012

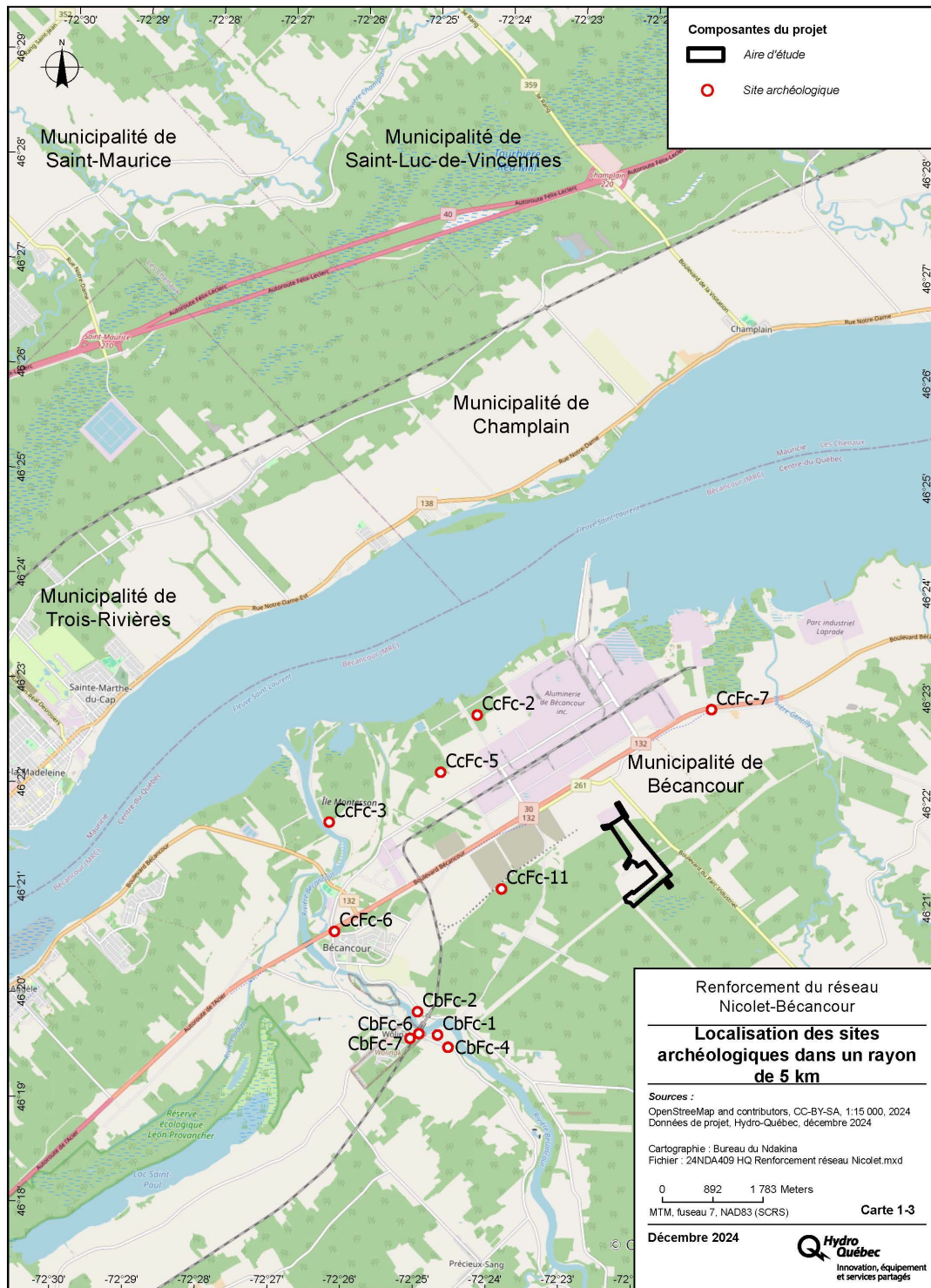


Figure 5 : Localisation des sites archéologiques présents dans un rayon de 5 km de l'aire d'étude



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Figure 6 : Localisation des ZIA dans la zone d'étude et à proximité et qui correspondent à des zones ayant fait l'objet d'un inventaire archéologique

5.2. OCCUPATIONS W8BANAKIAK ET COLONIALES HISTORIQUES DE LA RÉGION ET DE L'AIRE D'ÉTUDE

L'utilisation et l'occupation ancestrales du Ndakina par les W8banakiak, bien qu'inégalement documentées, démontrent bien que *W8linaktegw* (rivière Bécancour) a de tout temps été naviguée par les W8banakiak. *W8linaktegw* (rivière Bécancour) se trouve tout près de l'aire d'étude de cette intervention. C'est un des nombreux canaux hydrographiques stratégiques pour les divers déplacements des W8banakiak entre le sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et les actuels États du Maine, du Vermont et du New Hampshire. Ces réseaux hydrographiques constituaient aussi des lieux d'approvisionnement, d'échange, de rassemblement et de diplomatie autochtone. Dès son accessibilité, *W8linaktegw* (rivière Bécancour), ses tributaires et les territoires environnants ont pu être fréquentés et intégrés dans les schèmes d'occupation des W8banakiak et de leurs ancêtres.

Par la suite, dès le XV^e siècle, l'arrivée des colonisateurs européens, avec le choc microbien et les conflits coloniaux des XVII^e et XVIII^e siècles qu'elle engendre, modifie considérablement l'organisation sociopolitique et économique des populations autochtones en Amérique (Delâge 1991). Plusieurs conflits frontaliers, telles la guerre du Roi Philippe, la guerre de Dummer ou la guerre de Sept Ans, provoquent des déplacements de population et la création de nouveaux réseaux d'échanges et d'alliances en Amérique du Nord-Est (Ghere 1988). Ces conflits militaires, accompagnés par une hausse démographique des Treize colonies britanniques incitent le déplacement de plusieurs familles w8banakiak vers la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) où se trouve notre aire d'étude. Celle-ci se situe dans ce qui était autrefois la seigneurie de Dutort, concédée par la Compagnie de la Nouvelle-France le 1 décembre 1637 à Michel Le Neuf (ou Leneuf), sieur du Hérisson. Ses dimensions originales sont d'un quart de lieue (1,25 km) le long de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) par trois lieues de profondeur (environ 15 km). Ses limites jouxtent celles de la seigneurie de Bécancour à l'ouest. L'emplacement de la concession est à l'extrémité sud-est du gouvernement des Trois-Rivières, lequel s'étend au nord et au sud de *Nebesek* (lac Saint-Pierre), au centre de la colonie du Canada. L'emplacement géographique de la seigneurie explique en partie son développement difficile.

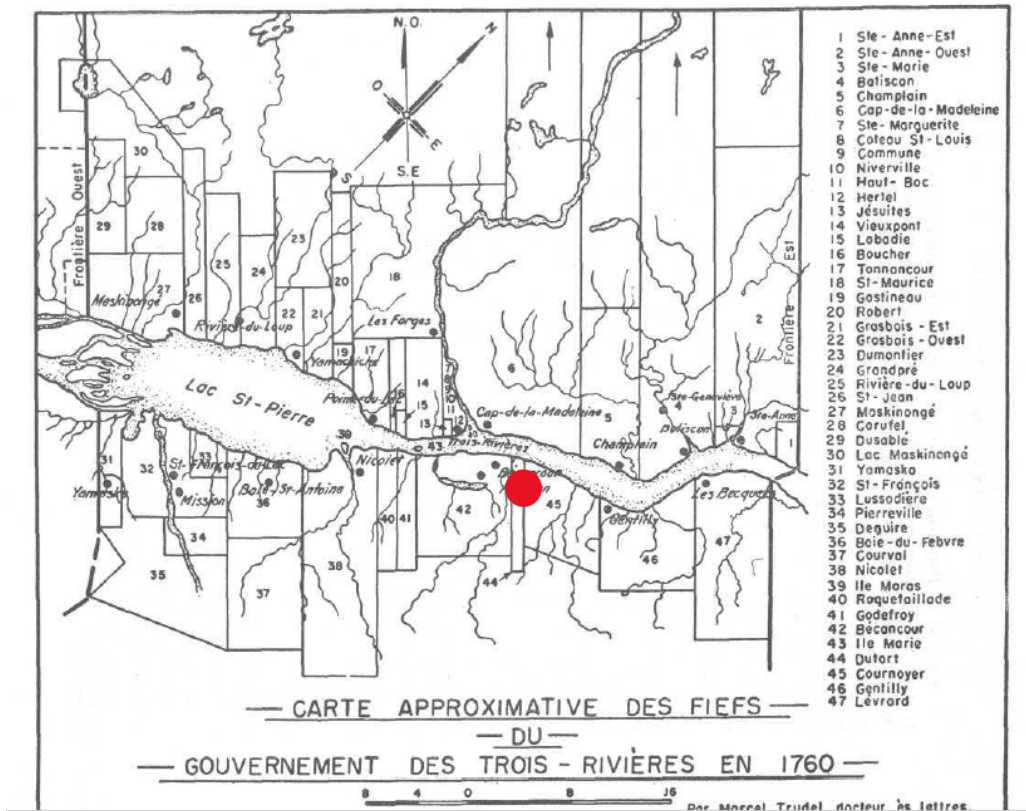


Figure 7 : Les fiefs du gouvernement des Trois-Rivières en 1760 (Trudel 1951). Localisation de l'aire d'étude en rouge.

D'abord, son exploitation et son peuplement sont grandement ralentis au XVII^e siècle en raison de la menace iroquoise qui plane sur la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Malgré la Grande Paix de 1701, le développement demeure difficile au cours du XVIII^e siècle, si bien que la seigneurie est encore peu habitée et exploitée à la fin du Régime français en 1763 (Gélinas 2013; Bellavance 2013; Laberge 2010). En second lieu, les inondations printanières récurrentes des terres littorales de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) font obstacle à l'implantation des colons et de leurs familles, tel que le démontre l'historien Alain Laberge : « Plusieurs seigneuries des environs du lac Saint-Pierre sont régulièrement affectées de la sorte, ce qui retardera l'occupation de cette région. La plaine du Saint-Laurent comporte également des disparités importantes sur le plan de la qualité des sols » (Laberge 2010). Le botaniste, naturaliste, explorateur et économiste agricole suédois Pehr Kalm écrit en 1749 :

the south-east side [du lac Saint-Pierre] we saw no houses, and only a country covered with woods, which is sometimes said to be under water, but behind which there are, as I am told, a great number of farms. Towards the end of the lake, the river went into its proper bounds again, being not above a mile and a half broad, and afterwards it grows still narrower. From the end of Lake St. Pierre to *Trois Rivières*, they reckon three French miles, and about eleven o'clock in the morning we arrived at the latter place, where we attended divine service (Kalm 1772).

Les aveux et dénombrements de 1725 présentent que les seigneuries de Bécancour et Cournoyer comme de « très bonnes » terres tandis que les terres de la seigneurie Dutort sont d'une qualité inférieure, étant jugées « bonnes ». Arpenteur, cartographe, seigneur et officier, Gédéon de Catalogne a consigné dans un mémoire de 1712 que les seigneuries de Bécancour et Dutort produisent « toute sorte de grains & légumes » et qu'elles possèdent « de gros bois de toute espece » (Catalogne 1712). À ce sujet, la seigneurie Dutort, ou Linctot, se démarque en raison de la présence de plusieurs grands chênes destinés à la construction. En dépit de ces qualités, la superficie totale exploitée des dites seigneuries demeure faible dans la mesure où le nombre d'arpents cultivés en 1725 ne représente que quelques dizaines d'arpents dans les seigneuries Dutort et Cournoyer, ce qui est peu à cette période lorsqu'on compare leur situation à celles des autres seigneuries du gouvernement des Trois-Rivières (Laberge 2010 ; Catalogne 1712).

On note l'existence d'un manoir seigneurial sur l'île Montesson au XVIII^e siècle et qui se poursuit aux décennies subséquentes. Le manoir est occupé par le seigneur de Bécancour. Il est mentionné à plusieurs reprises dans les documents historiques (Charlevoix 1744a ; P.T. 1858 ; Commission des monuments historiques de la province de Québec 1927). Ce manoir côtoie au tournant du XVIII^e siècle un village w8banaki sur l'île Montesson. Le village accueille des groupes w8banakiak originaires de la région du Maine dans le contexte de la guerre de la reine Anne (1703-1713). On constate en outre la présence d'un jésuite, qui agit à titre de missionnaire. En effet, ce village est associé à la mission Saint-François-Xavier, aujourd'hui Wôlinak (Charlevoix 1744b ; Gélinas 2013). Le P. Pierre-F.-Xavier de Charlevoix écrit à cet effet :

[Le seigneur de Bécancour] a sur ses Terres un Village d'Abénaquis, gouverné, pour le Spirituel, par un Jésuite, que j'étois bien aise de saluer en passant. Le Baron demeure à l'entrée d'une petite Riviere, qui vient du Sud, qui coule toute entiere dans son Domaine, & qui porte son nom. [...] La vie, que mene M. de Beckancourt dans ce Désert, car on n'y voit point encore d'autre Habitant que le Seigneur rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens Patriarches, qui ne dédaignoient point de partager avec leurs Domestiques le travail de la Campagne, & vivoient presque aussi sobrement qu'eux. Le profit, qu'il peut faire par le Commerce avec les Sauvages, ses Voisins, en achetant d'eux les Pelleteries de la premiere main, vaut bien les Redevances qu'il pourroit tirer des Habitants, à qui il auroit partagé ses Terres. Avec le tems il ne tiendra qu'à lui d'avoir des Vassaux, & il fera des conditions beaucoup meilleures, quand il aurait fait défricher tout son Terrein (Charlevoix 1744a).

En 1708, les W8banakiak s'établissent durablement dans la seigneurie de Bécancour alors que plusieurs pans de la seigneurie leur sont concédés. La carte ci-dessous illustre que la Nation occupe la rive ouest (en rouge) de W8linaktegw (rivière Bécancour) alors que la seigneurie de Bécancour (en jaune) s'est concentrée sur la rive est et sur les bords de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (Gélinas 2013) (figure 9). Les W8banakiak côtoyaient les colons et poursuivent la pratique de diverses activités traditionnelles telles la cueillette, la pêche, la chasse, dans les terres des environs de Wôlinak.



Figure 8 : La seigneurie de Bécancour après la concession aux W8banakiak en 1708, extrait de la carte « Bécancour Reserve No. 11. Plan showing the land given to the Abenakis in 1708 », 1853

La zone de notre intervention est dans un environnement à vocation agricole depuis le début de l'exploitation du coteau jusqu'à aujourd'hui. Le chemin du Coteau de Roche, qui correspond essentiellement à l'actuel chemin Louis-Riel, apparaît sur une carte de 1892 (Tourigny 1892). Cela signifie que cette partie du territoire est ouverte à la colonisation. Des photos aériennes du secteur datant des années 1950 exposent bien la vocation agricole des terrains du coteau à cette époque. Un modèle d'établissement et d'utilisation des sols se dégage de ces photos. Il découle directement du modèle d'attribution de seigneuries de l'époque du Régime français. Ce système divise l'espace intérieur d'une seigneurie selon un schème d'établissement particulier de divisions en lots rectangulaires longs et étroits, parallèles entre eux et faisant face au fleuve. Avec le temps, des rangs parallèles au fleuve viennent subdiviser la concession pour ouvrir de nouvelles terres à la colonisation. Ces divisions ont laissé des marques encore visibles dans le paysage québécois, particulièrement dans le paysage agricole tel qu'on le voit dans notre aire d'étude. Finalement, il est habituel de retrouver les bâtiments domestiques et agricoles près de l'actuel chemin Louis-Riel, les champs situés derrière suivant les limites de lots. Il est également très fréquent de trouver des dépotoirs au bout des champs, soit au pied et dans la pente du coteau. Certaines sections du rebord de la terrasse du coteau ont également été adoucies mécaniquement à certains endroits dans les années 1950 afin de faciliter l'accès pour les activités agricoles (Séguin 1987). Ces aménagements sont encore visibles sur le terrain.

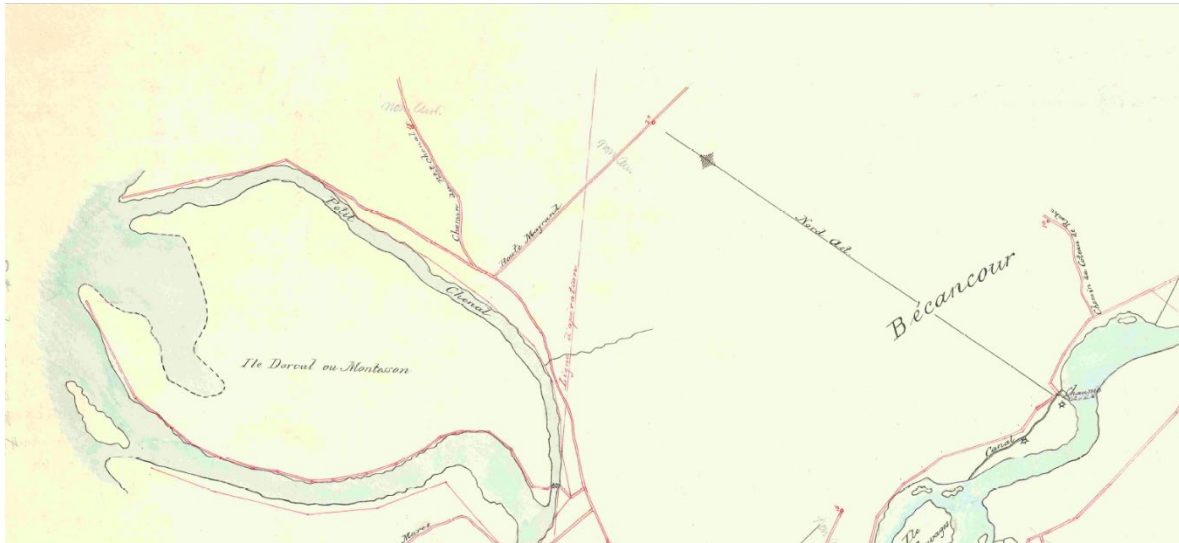


Figure 9 : Les chemins et routes de la rive est de W8limaktegw en 1892, extrait de la carte de Tourigny 1892



Figure 10 : Photo aérienne du secteur de l'aire d'étude en 1964 (Q64523_24), localisation approximative de la zone d'intervention.

5.3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

Les données géographiques, géologiques et géomorphologiques permettent aux archéologues de comprendre la nature du site archéologique ou de la zone de potentiel et comment cela s'inscrit dans le paysage. L'étude des caractéristiques physiques du milieu permet de mesurer l'ampleur des changements enregistrés dans le paysage. Elle démontre aussi les dynamiques environnementales qui ont pu favoriser l'occupation humaine du territoire et particulièrement la relation que les W8banakiak entretiennent avec *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et *W8linaktegw* (rivière Bécancour).

5.3.1. Géologie, dépôts de surface et paysage

W8linaktegw (rivière Bécancour) prend sa source dans la chaîne de montagnes des Appalaches dans la région de Thetford Mines et de Black Lake. Dans le piémont, elle s'écoule vers le nord puis elle prend, à Daveluyville, une direction sud-ouest et finalement une direction nord-ouest jusqu'à l'embouchure de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Le bassin de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) regroupe deux régions physiographiques, soit les Basses-Terres du Saint-Laurent en aval et les Appalaches en amont (Godbout *et al.* 2011). Le modèle d'élévation (figure 11) souligne les différences entre les reliefs des régions. La région des Basses-Terres du Saint-Laurent a une topographie plane, régulière et peu élevée. Celle de la région appalachienne est plutôt montagneuse, irrégulière et peu élevée. L'élévation est en moyenne de 6 m au niveau du fleuve et de l'île Montesson et de 693 m NMM dans la région de Thetford Mines (Godbout *et al.* 2011). Le territoire est majoritairement utilisé à des fins agricoles. On retrouve des zones de développement immobilier entre Saint-Grégoire et Bécancour, un fort développement industriel entre *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et l'autoroute 30 ainsi que quelques carrières.

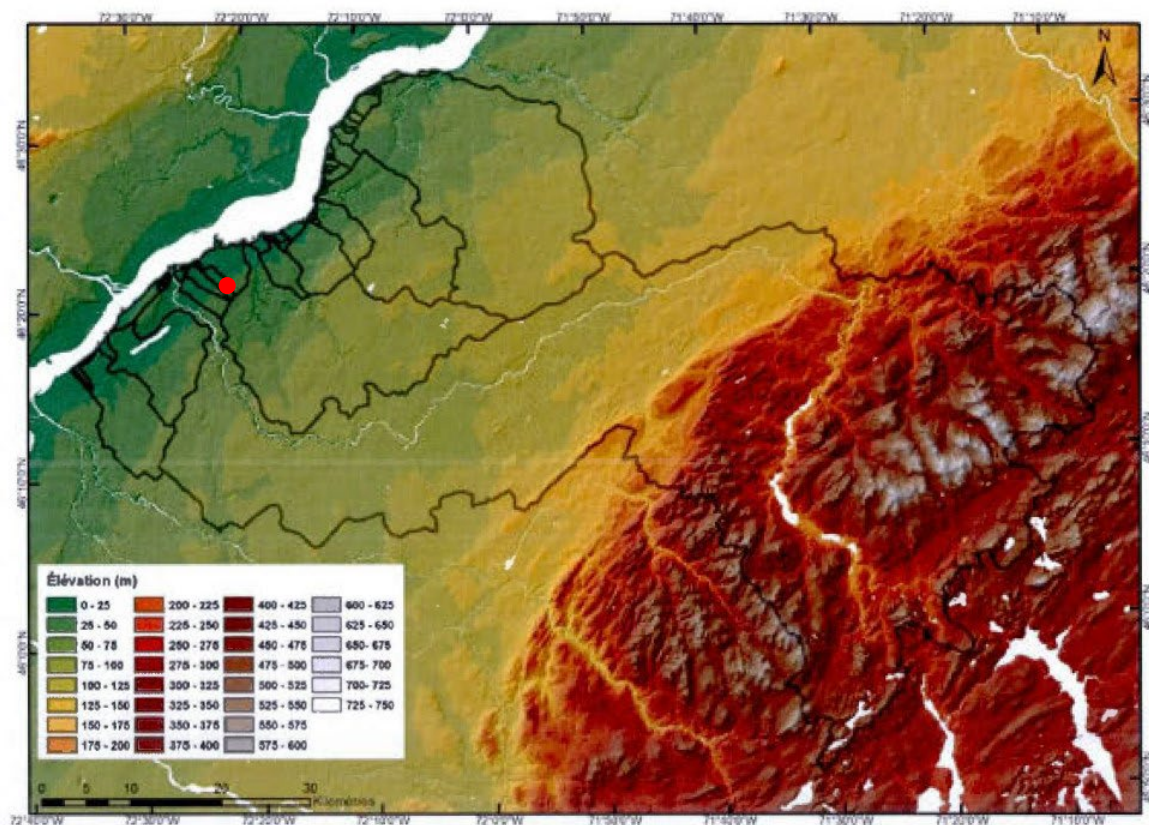


Figure 11 : Modèle d'élévation numérique du secteur cartographié de la rivière Bécancour, Québec (Données sources : Les Base de données topographiques du Québec 1 : 20 000). Localisation de la zone d'intervention en rouge.

formations géologiques fournissent de l'information sur les sources lithiques locales potentiellement exploitées par les W8banakiak pour fabriquer des outils en pierre taillée ou polie. Les failles de chevauchement entre les formations des Basses-Terres du Saint-Laurent et des Appalaches sont

généralement parallèles au front appalachien, soit d'orientation NE-SW. L'érosion à partir du Silurien a mis à jour le réseau de failles formant le front des nappes externes appalachiennes (Globensky 1987). Le roc est observé principalement dans le secteur amont de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) où il affleure sur la plus grande partie du secteur au-dessus de 200 m d'altitude. Vers l'aval, l'épaisseur de la couverture quaternaire augmente et les affleurements sont principalement observés dans les vallées des principales rivières, soit *Namasak* (rivière Gentilly), *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et la rivière du Chêne. Le réseau de drainage de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) est lié à la période du quaternaire ainsi qu'à la présence de roc. Il est généralement orienté NE-SW. Dans les Basses-Terres, là où l'épaisseur des dépôts quaternaire peut atteindre la centaine de mètres au-dessus du synclinal de Chambly-Fortierville, les réseaux de drainage deviennent généralement orientés NW-SE, à l'exception de la section aval de la Petite rivière du Chêne orientée NE-SW (Godbout *et al.* 2011)

L'aire d'étude repose sur un socle de roches sédimentaires. Ce type de roche est parfois utilisé pour la fabrication d'outils par les W8banakiak et leurs ancêtres. Notamment, le shale argileux rouge et d'autres pierres apparentées ont été utilisés pour la production d'outils en pierre polie. Toutefois, la qualité de ces pierres est hautement variable d'une source à l'autre. Aucune source précise n'a été documentée dans la région, bien que les galets de rivières puissent servir de source secondaire. Par ailleurs, il est particulièrement ardu de cerner la provenance de ressources lithiques quand elles proviennent de sources secondaires. Quant aux terrains ciblés par l'inventaire, on y retrouve un seul groupe géologique, le groupe de Queenston, comprenant du shale argileux rouge (parfois verdâtre), grès vert, siltstone, gypse et anhydrite.

La nature et la structure de la séquence du quaternaire du sous-sol de l'aire d'étude comprennent une succession de trois tills séparés par des sédiments glaciolacustres fortement imperméables par leur granulométrie et leur texture. L'épaisseur cumulée des tills peut atteindre jusqu'à 90 m. Le Till de Gentilly est celui de surface qui a été déposé lors de la dernière grande avancée glaciaire et il recouvre l'ensemble de la région (Godbout *et al.* 2011). Lors de la période de déglaciation, il y a eu un bref épisode de transgression marine. Celui-ci a provoqué des épandages fluvioglaciaires qui sont, surtout dans la région du piémont appalachien, déposés sur l'assise rocheuse (Godbout *et al.* 2011). Dans la région de Wôlinak et de Bécancour, l'argile de la mer de Champlain repose directement sur le Till de Gentilly. Les sédiments fluvioglaciaires montrent des variations granulométriques rapides. Ces sédiments sont composés de sable fin, moyen et grossier, de galets, de graviers subanguleux. Ils forment des amas isolés partiellement enfouis ou remaniés par les eaux de la mer de Champlain.

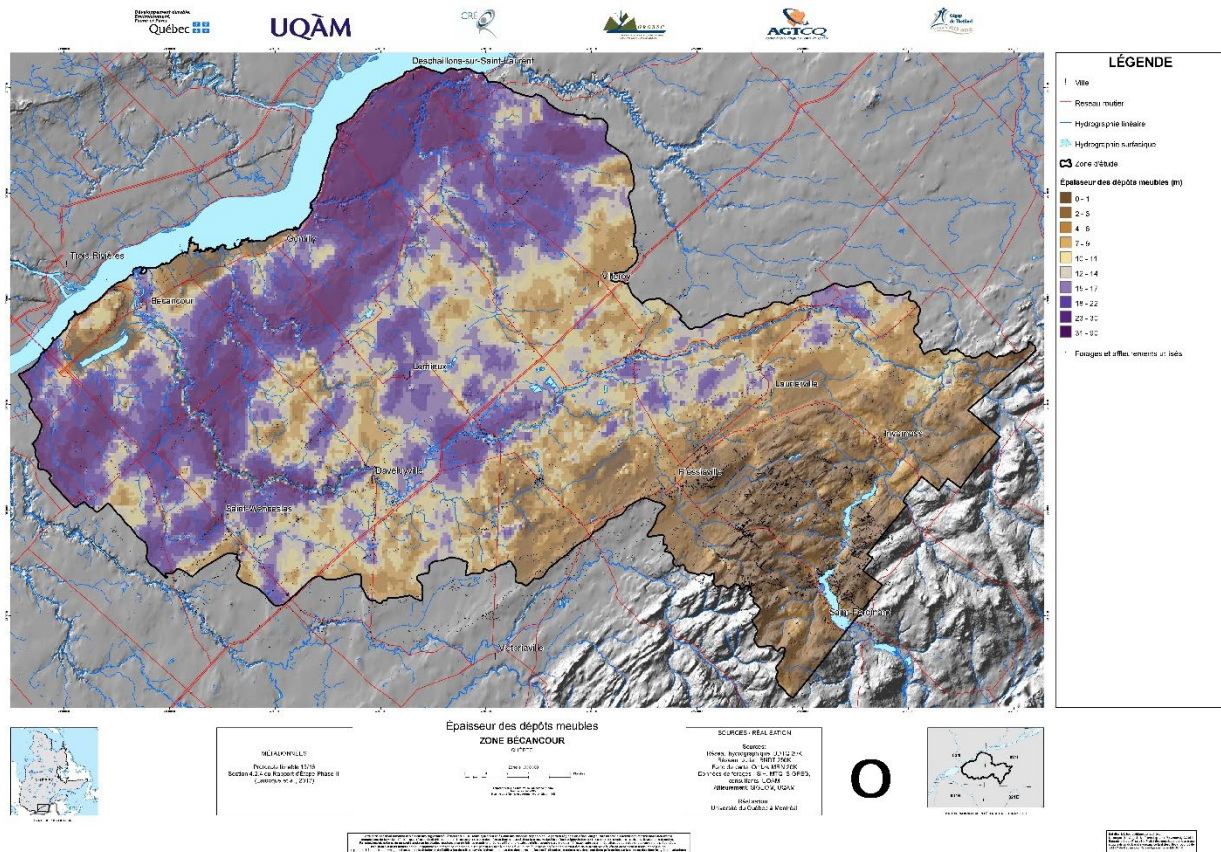


Figure 12 : Épaisseur des dépôts meubles, zone Bécancour (Larocque et al. 2013)

Dans la partie des Basses-Terres du Centre-du-Québec, les sédiments organiques observés par les géologues sont des tourbières de comblement. Cependant, la majorité des sédiments organiques se trouvent dans la région du piémont. Finalement, Martin Lavoie du Centre d'Études Nordiques (CEN) a obtenu des dates basales entre 10 220 ans et 9 620 ans pour les tourbières de Villeroy, de Saint-Sylvere, de la Mer bleue et du lac Rose (Godbout *et al.* 2011). Ces dates témoignent que les tourbières se sont formées peu après le retrait de la Mer de Champlain. On peut donc imaginer que les premiers chasseurs-cueilleurs à fouler la région il y a 8000 ans parcouraient un paysage deltaïque parsemé de tourbières, de conifères et de zones marécageuses. Il y a à peu près 5000 ans, la température se réchauffe, laissant place aux feuillus et à la création d'une forêt mixte. La vallée de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et son embouchure ont la physionomie que l'on connaît aujourd'hui.

À l'échelle de l'aire d'étude, les secteurs des basses terres et du coteau d'argile présentent des zones morpho-sédimentologiques plutôt distinctes. Ces zones morpho-sédimentologiques sont en partie le résultat des nombreux changements du niveau des eaux dans la région depuis la fin du dernier épisode glaciaire. Les secteurs plus élevés dans notre zone d'étude, représentant le « coteau d'argile » ainsi qu'un deuxième littoral

plus au sud, présentent des dépôts de till en couverture généralement continue (Tc) dans la portion près du bord de la terrasse du coteau et des sédiments lacustres littoraux et pré-littoraux (Lb) tout le reste de la zone. De la roche sédimentaire et/ou volcanique est identifiée au pied du coteau, ce dépôt est isolé dans une vaste étendue de sédiments glaciomarins fin d'eau profonde (MGa). Une zone de sédiments organiques associés aux tourbières frôle la limite sud de l'aire d'étude.

La séquence précise de l'évolution du niveau de l'eau dans la région n'est pas bien connue à ce jour (Taché et Burke 2011; Arkéos inc. 2012). Au départ, la zone d'étude était complètement submergée au maximum de l'extension de la mer de Champlain. La régression de la mer de Champlain débute vers 10 500 ans AA et laisse place au lac Lampsilis vers 9 400 ans AA tout en transitant de l'eau salée à l'eau douce (Arkéos 2012). Il est généralement accepté que le secteur du coteau d'argile est riverain vers 8000 ans AA. Après cette période, le niveau d'eau diminue, menant la rive à progressivement reculer. Entre 5800 et 4500 ans AA, une remontée des eaux réinonde le secteur des basses terres (Arkéos inc. 2012). Le lac Saint-Paul serait d'ailleurs un vestige de cet épisode de transgression de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Si nous observons les régressions du lac Lampsilis, qui suivit le retrait de la mer de Champlain, le secteur d'intervention est dégagé effectivement autour de 8 000 ans AA, lors de l'étape de Saint-Barthélemy dont la terrasse se trouvait à environ 20 m d'altitude (Lamarche 2011; P.-A. Bourque s. d.; Lamarche 2006) (figures 12-14).

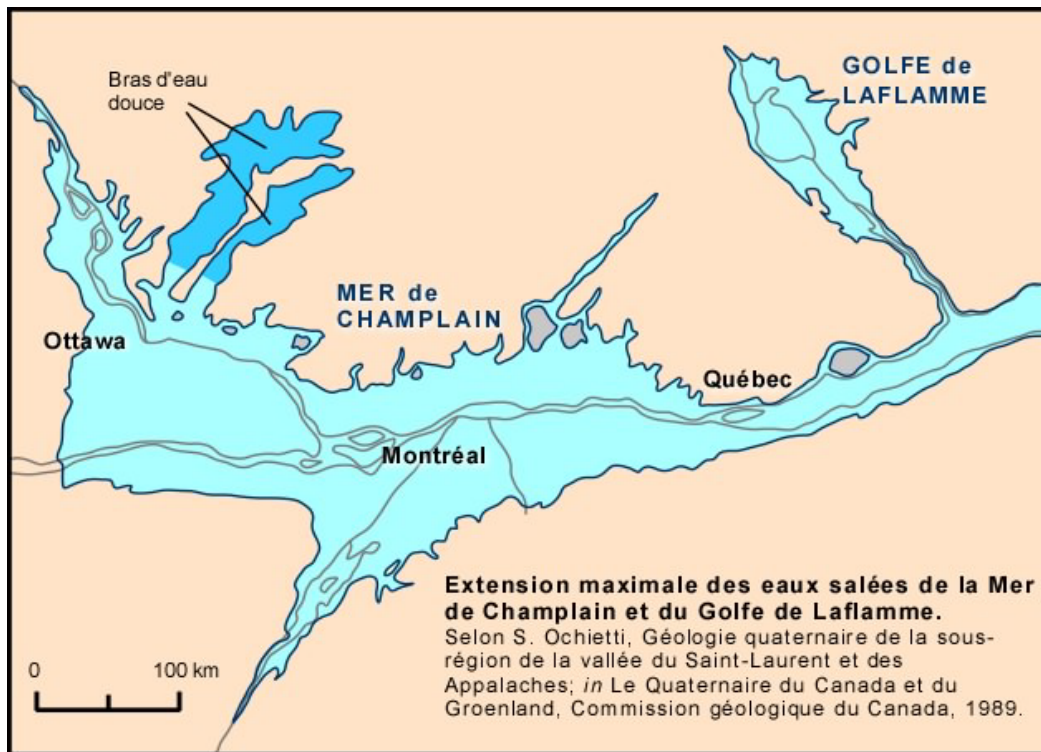


Figure 13 : Extension maximale de la Mer de Champlain. Bourque, page consultée en 2024



Figure 14 : Vers 9000 ans AA, la Mer de Champlain s'est retirée avec la remontée de la croûte terrestre pour laisser place à l'ancêtre du lac Saint-Pierre, le lac Lampsilis. Bourque, page consultée en 2024

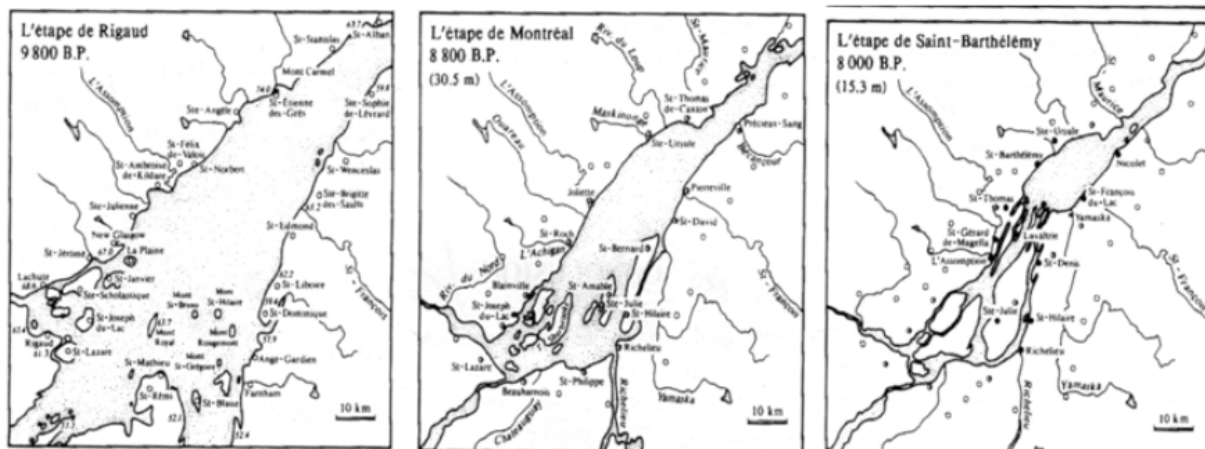


Figure 15 : « Niveau des terrasses délimitant les différentes phases du lac à Lampsilis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (modifié de MacPherson, 1966) » dans Lamarche 2011, page 10

À partir d'études stratigraphiques, il a été démontré qu'au moins trois grandes variations des niveaux de l'eau ont suivi après la formation de la terrasse de Saint-Barthélemy (Lamarche 2006). Une alternance entre des baisses et des remontées des eaux a été enregistrée entre 6 000 et 1 000 ans AA. Si nous extrapolons la

courbe des niveaux de base au nord de *Nebesek* (lac Saint-Pierre) à la rive sud, nous avons une idée relative des altitudes possibles. Nous voyons que **la terrasse de 20 m, sur laquelle se trouve notre aire d'intervention**, est accessible et à proximité de l'eau à partir de 8 000 ans AA, pour rester accessible par la suite, mais sans nécessairement représenter un rivage puisque les niveaux fluctuent. La terrasse de 20 mètres redevient donc à proximité de l'eau autour de 5 800 ans AA jusqu'à 4 500 ans AA (Lamarche 2006) (figure 15). Le niveau de l'eau redescend tranquillement pour remonter à une altitude tout près de 15-18 m autour de 3000 ans AA. Une troisième remontée des eaux est visible autour de 1500-1800 ans AA, mais le niveau n'atteint pas la terrasse de 20 mètres. L'aire d'étude se trouvait donc accessible autour de 8 000 ans AA. L'endroit constituait un environnement de prédilection tant que l'eau était à proximité, ce qui nous donne une première fourchette de temps et une seconde à partir de 5 800 ans AA jusqu'à environ 3 000 ans AA, moment où l'eau se retire définitivement pour des altitudes plus basses.

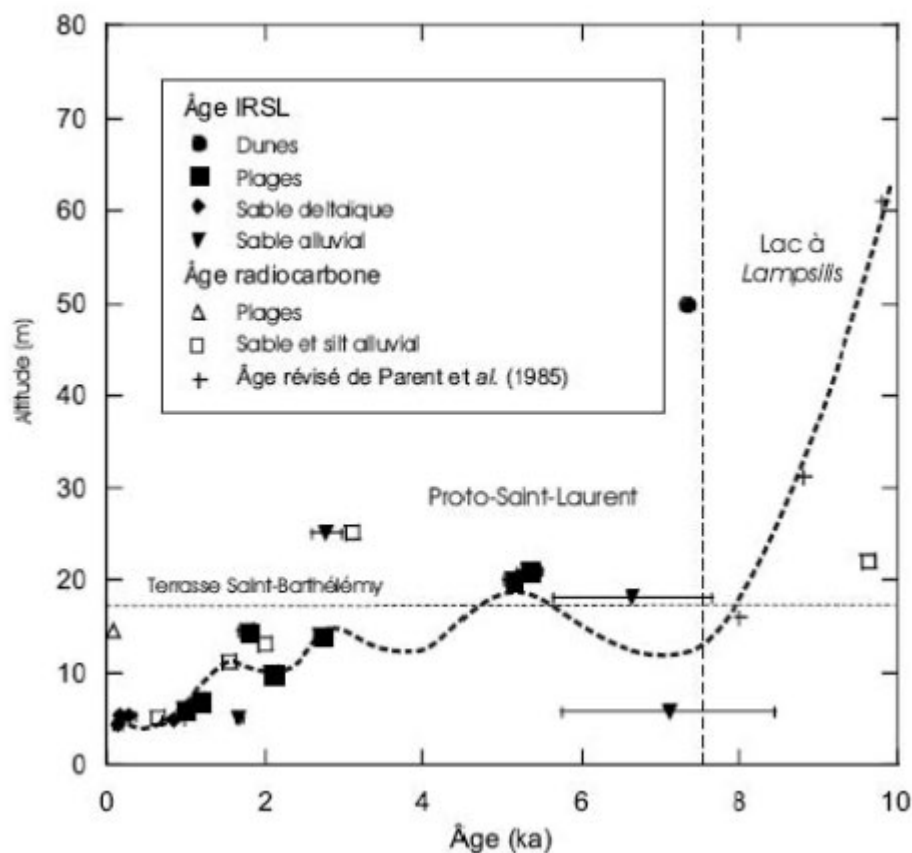


Figure 16 : Variations des niveaux d'eau de base au nord du lac Saint-Pierre, Lamarche 2006

Toutes ces informations sont importantes, car elles nous amènent à constater que, bien que le secteur du coteau d'argile soit aujourd'hui à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, il est en fait un paléorivage. Son potentiel archéologique pour les périodes anciennes est donc notable.

6. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

Les méthodes et techniques utilisées pour cette intervention sont conformes aux méthodes et techniques d'inventaire archéologique standards et requises. Nous avons ajusté les techniques d'intervention en fonction de la topographie, de la nature des dépôts de surface, du constat de l'état des lieux et du résultat des inspections visuelles.

6.1. STRATÉGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DE CES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

La prospection par sondages manuels à la pelle et à la truelle a été priorisée pour cet inventaire, combinée à une inspection visuelle. L'inspection visuelle consiste à examiner la surface du sol afin d'y repérer des vestiges archéologiques en surfaces ou des anomalies qui pourraient laisser présager une activité anthropique. Elle permet aussi de se familiariser avec le terrain, de valider la nature des sols et de l'environnement, de cibler les secteurs où la réalisation de sondages est possible et d'écarter des zones où cela n'est pas possible. Dans ce cas-ci, il s'agissait principalement des zones humides, de coupes forestières impliquant des débris sur le sol et de secteurs de pentes.

Toutes les superficies propices ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement et espacés entre eux d'une distance approximative de 5 mètres à 10 mètres ou de manière à pouvoir couvrir les surfaces d'inventaire. Chaque sondage a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm jusqu'à 50 cm sur 50 cm et une profondeur basée selon les dépôts de sédiments pour un maximum de 100 cm. Au moins un sondage test de 50 cm sur 50 cm a été réalisé dans chacune des zones pour vérifier les sols enfouis et en faire leur description stratigraphique en fonction du système de classification des sols. Le code de couleur Munsell a été utilisé lors de cette étape. Tous les sondages ont été remblayés avant de quitter les lieux et rapportés sur une carte par la suite.

Le contenu excavé provenant de chaque sondage a été vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il était susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Chaque sondage a été comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur. Toutes les informations ont été consignées. Un carnet de notes journalier était tenu par la chargée de projet. Des croquis stratigraphiques ont été produits et les descriptions physiques des zones à l'étude, les coordonnées géographiques et la marge de précision de l'appareil GPS de chaque sondage ont été notées.

6.2. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES, ANALYSE ET MESURES DE CONSERVATION

Chaque sondage a été documenté et a fait l'objet d'enregistrements sur la base de données Survey 123 créée par Esri pour ArcGIS. Ces enregistrements relatent la position du sondage par GPS, les photos associées, l'état de surface, les dimensions, le contenu en artefacts, la description des sols et la stratigraphie en fonction

du système canadien de classification des sols (édition 3). Les sondages ont été immédiatement remblayés afin de remettre en état les zones inventoriées.

Si du matériel est découvert lors de l'inventaire, il est récolté et identifié en association avec le sondage duquel il provenait, ainsi que la couche de sa provenance. Dans ce cas, les artefacts sont alors emballés directement sur le terrain, entreposés dans des sacs en papier et acheminés au laboratoire du Bureau du Ndakina afin d'être traités. Le traitement conventionnel inclue le nettoyage, le marquage, l'analyse sommaire des artefacts et le catalogage. Les artefacts auraient été remis à Hydro-Québec accompagnés du catalogue. Le catalogue, disponible sur le fichier de base de données, comporte le nom et numéro de l'objet, son contexte de découverte, son identification, son état de conservation, ainsi que des informations concernant la présence d'inscription, la couleur et des commentaires.

Finalement, des stratégies de conservation préventive ou de restauration sur le terrain de possibles vestiges immobiliers ou mobiliers étaient aussi prévues. Si des vestiges immobiliers sont découverts, ils sont d'abord géolocalisés, puis délimités, mesurés, décrits et photographiés. Advenant qu'il s'agisse de vestiges impossibles à collecter (des fondations en pierres par exemple), nous aurions pu couvrir les vestiges de géotextile et de sable de remblais pour leur protection.

7. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

L'aire d'étude est une bande de terrain suivant un réseau de lignes électriques d'Hydro-Québec à partir du poste de Bécancour jusqu'à la ligne 230 kV #2383-2385, un peu plus au sud. La superficie de l'aire d'étude est 52,53 ha répartis sur cinq lots cadastraux du cadastre officiel du Québec (6 390 847, 4 284 902, 5 703 882, 3 294 578, 3 294 581), dans la municipalité de Bécancour. Des zones de potentiel archéologiques ont été identifiées dans la zone d'étude par Akéos (2011, 2016) et W8banaki (2022, 2024). Ces zones représentent les zones à inventorier, sont divisées en sept zones et couvrent une superficie totale de 21,3 hectares. Une première étape d'inventaire a été réalisée du 3 au 5 juin 2024 au cours de laquelle une inspection visuelle et prospection des sept zones a été effectuée afin de détecter des unités géomorphologiques d'intérêt (UGI) et/ou des anomalies topographiques associées à des activités anthropiques. Ces observations permettent en même temps de repérer les endroits plus favorables aux sondages et de réaliser un inventaire par sondages manuel dans les secteur propices. Une deuxième étape était prévue au projet et consistait à faire une surveillance archéologique des tranchées réalisées pour la caractérisation des sols. Cette étape a été réalisée du 17 au 19 juin 2024. L'objectif spécifique de cette étape est de vérifier la présence de possibles sols enfouis à des profondeurs que nous ne pouvons atteindre manuellement lors de l'inventaire archéologique. Également, suite à l'obtention d'informations

supplémentaires sur les travaux de déboisement et d'installation des pylônes près de secteurs considérés sensibles, nous avons fait des sondages manuels de type inventaire archéologique supplémentaires et rapprochés pour couvrir davantage deux zones du projet (P-3 et W-1).

Les tranchées de caractérisation des sols ont été creusées par une pelle mécanique CAT 325. La surveillance archéologique des tranchées consistait à vérifier le contenu excavé par une inspection des sols collectés ainsi qu'à porter attention aux variations stratigraphiques pour détecter la présence de possibles sols d'occupations. La prise de notes et de photos pour chaque sondage mécanique a été consignée durant les travaux. Les tranchées avaient une dimension moyenne de 4 mètres de largeur sur 6 mètres de longueur. La profondeur dépendait des différents besoins du géologue selon les travaux à chaque secteur et était comprise entre 2 mètres et 3,25 mètres.

Les sondages manuels archéologiques sont des sondages réalisés à la pelle et à la truelle et mesurent entre 30x30 cm et 50x50 cm. Au moins un sondage test a été ouvert dans chacune des zones. Ces sondages ont été fouillés selon les couches archéologiques, les stratigraphies et sols ont été documentés, décrits et dessinés. Ces sondages tests sont d'une profondeur moyenne de 45 cm. Au total 56 sondages manuels ont été réalisés, couvrant une surface totale d'environ 14 m² et sept tranchées mécaniques.

Les sondages mécaniques et archéologiques ont été localisés par des points GPS et rapportés sur une carte. Tous les sondages ont été remblayés avant de quitter les lieux. L'intervention archéologique s'est soldée par un résultat négatif. Ainsi, elle n'a révélé aucun bien patrimonial ou archéologique, aucun nouveau site archéologique, ni aucun sol d'occupation enfouis. Les travaux prévus pour le renforcement du réseau électrique d'Hydro-Québec peuvent se faire sans contrainte au point de vue archéologique.



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Figure 17 : Résultat de l'inventaire manuel

Tableau 4 : Résultat de l'inventaire manuel par zone

Zone	Superficie	Mandat	Résultats des sondages	
			Négatif (sans témoin d'occupation humaine)	Positif (avec témoin d'occupation humaine)
P4-1	42 804 m ²	Reconnaissance visuelle de la zone. Si des vestiges historiques sont observés, ils seront documentés par des croquis, des photos et la prise de mesures. Si pertinents, des sondages seront réalisés à proximité des vestiges pour mieux les documenter; Collecte de surface;	19	0
P4-2	23 355 m ²		3	0
P2-1	24 668 m ²	Au moins un sondage témoin entre 30x30 cm et 50x50 cm, allant jusqu'à la profondeur nécessaire pour documenter la stratigraphie de la zone;	3	0
P3-1	28 768 m ²	S'il y a lieu, sondages entre 30 et 50 cm de côté disposés de façon aléatoire sur les endroits jugés propices à l'accumulation de vestiges archéologiques précontacts (ex. : un bouton surélevé). La profondeur sera variable en fonction de la nature des sols;	9	0
W-1	12 085 m ²	Dans le cas d'un sondage positif avec du matériel historique, des sondages supplémentaires seront disposés en « croix » à une distance de 5 m du sondage positif; Dans le cas d'un sondage positif avec du matériel précontact, des sondages supplémentaires seront disposés en « croix » à une distance de 1 m du sondage positif; Localisation au GPS de tous les sondages avec leur résultat négatif ou positif	19	0
W-2	32 596 m ²		0	0
W-3	48 644 m ²		3	0
Total	212 947 m²		56	0

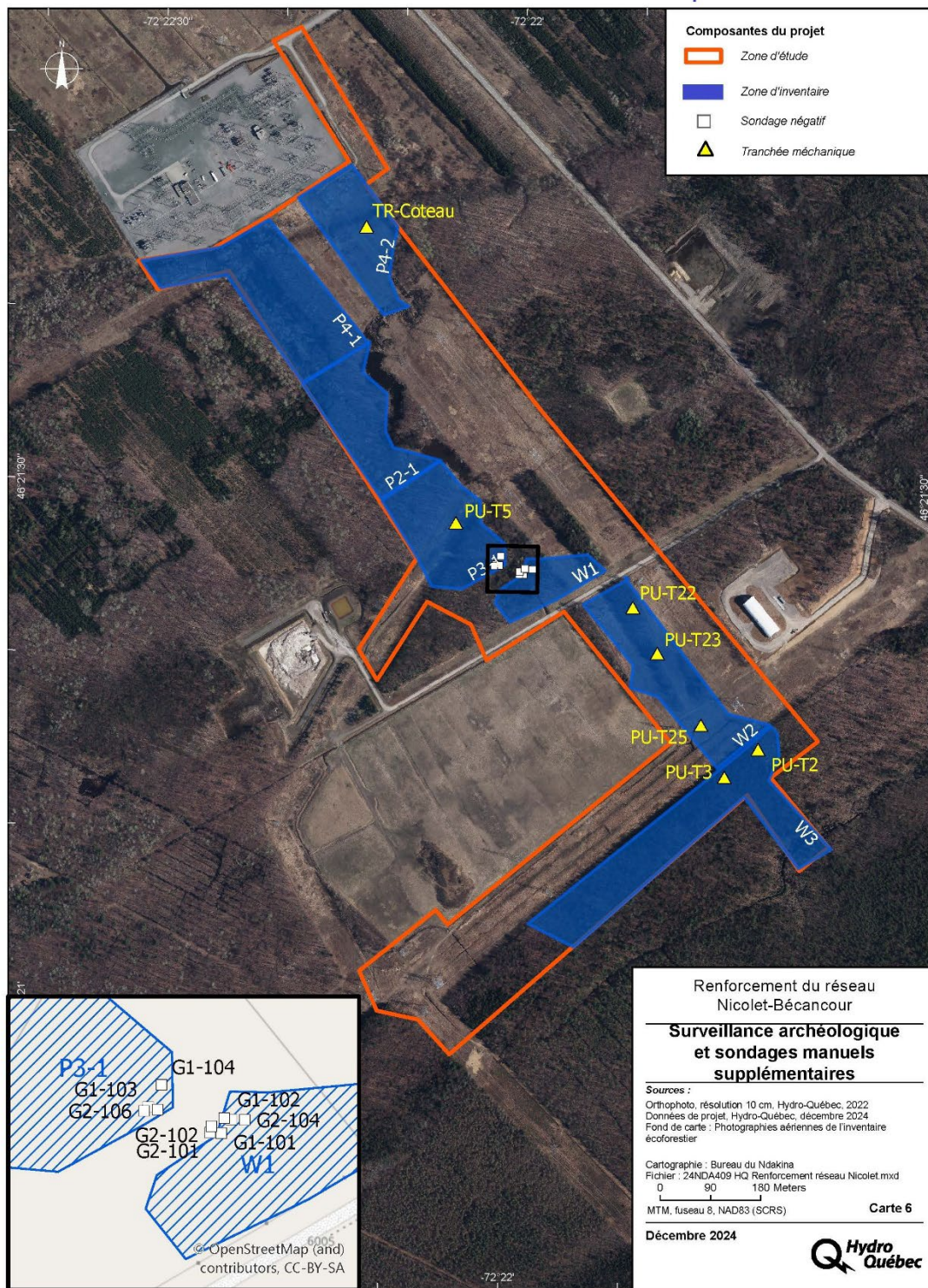


Figure 18 : Localisation des tranchées mécaniques, des sondages supplémentaires et leurs résultats

Tableau 5 : Résultat de la surveillance des tranchées mécaniques par zone

Nom	Zone	Mandat	Résultat des sondages	
			Négatif (sans témoin d'occupation humaine)	Positif (avec témoin d'occupation humaine)
PU-T2-24	W-3	Surveillance archéologique de tranchées mécaniques de caractérisation des sols; Vérification des sols excavés; Prise de notes, photos et une description des stratigraphies des tranchées; Localisation au GPS de toutes les tranchées.	X	
PU-T3-24	W-3		X	
PU-T5-24	P3-1		X	
PU-T22-24	W-2		X	
PU-T23-24	W-2		X	
PU-T25-24	W-2		X	
TR-COTEAU	P4-2		X	

7.1. RÉSULTAT ZONE P4-1

La zone P4-1 débute près du décrochement de pente du « coteau d'argile » et se poursuit vers le sud. Nous y notons la présence d'un petit ruisseau encaissé au centre de la zone. La partie du ruisseau qui donne sur la limite du bas du coteau est aménagée par des berges de blocs de pierre. L'environnement alterne entre une forêt de feuillus composant la friche qui s'est installée à la suite de l'abandon de l'agriculture sur ces terres et un peuplement équienne de feuillus d'environ 50 ans. Les principales essences sont l'érable rouge, le peuplier naturel et le bouleau gris.

Le terrain est généralement plat, remarquablement égalisé là où correspondent les anciens champs. Les sondages démontrent bien les activités agricoles avec une couche de sol typique d'anciens labours, soit une couche plutôt sableuse d'un brun uniforme d'environ 20 à 30 cm d'épaisseur reposant directement sur une couche sableuse orangée ou beige. Aucun sol éluvié Ae n'apparaît à l'exception d'un seul sondage qui en

présentait une mince couche. Les sondages rapprochés de la limite du coteau sont les seuls qui présentent des sols un peu plus limoneux et contenant quelques pierres arrondies, ayant été moins touchées par les labours. Dix-neuf sondages ont été réalisés dans la zone et étaient tous négatifs. Un dépotoir du milieu du XX^e siècle environ a été localisé dans la pente du ruisseau.



Figure 20 : Environnement général de la zone P4-1, vers le Sud-Ouest

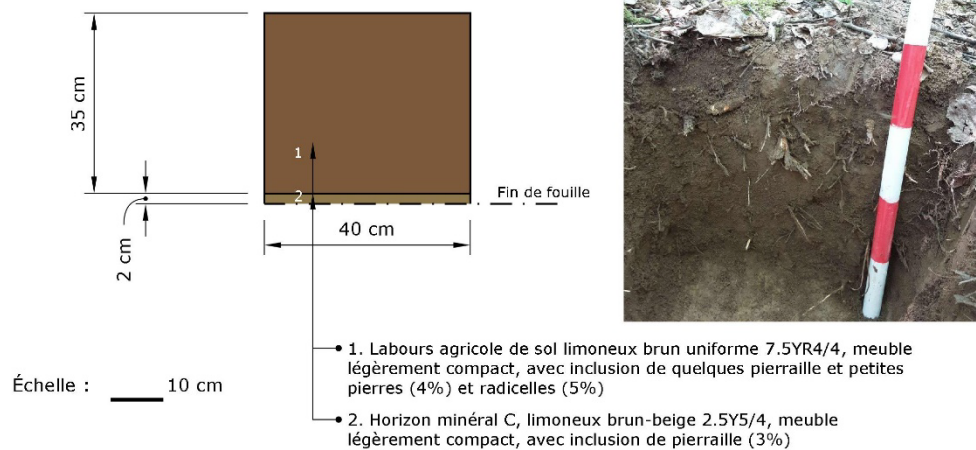


Figure 19 : Environnement général de l'extrémité nord-ouest de la zone P4-1

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour Hydro-Québec

Sondage: G1-003, paroi Sud Zone: P4-1

Produit par: Bureau du Ndakina



1

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour Hydro-Québec

Sondage: G2-001, paroi Sud Zone: P4-1

Produit par: Bureau du Ndakina

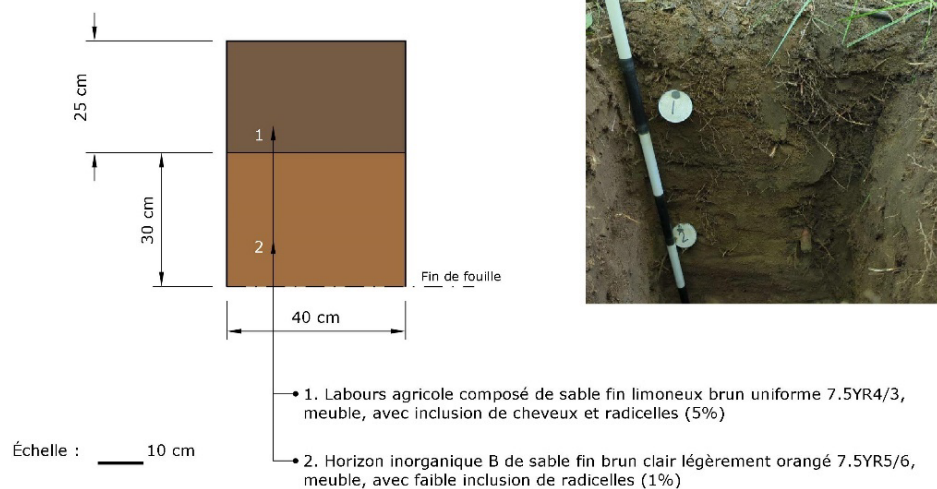


Figure 22 : Stratigraphie du sondage test G2-001 dans la zone P4-1

7.2. RÉSULTAT ZONE P4-2

La grande majorité de la zone P4-2 est composée d'anciens champs agricoles convertis en espace pour accueillir les pylônes électriques. La zone joint le ruisseau Gédéon-Carignan à son extrémité est. Seule une mince bande arbustive demeure en bordure du ruisseau dans la zone. Le plateau boisé situé du côté est du ruisseau est en dehors de l'aire d'étude. Cette portion boisée du ruisseau est considérée comme la plus intéressante au niveau du potentiel archéologique. En effet, elle a été laissée en place pendant la période agricole de la zone et elle présente les mêmes caractéristiques environnementales et géographiques que le secteur du site archéologique Wajosis (CcFc-11).

Trois sondages ont été réalisés dans la portion boisée qui se trouve dans la zone. Ils confirment les perturbations agricoles sur les sols jusqu'à proximité du ruisseau sur sa partie ouest. La stratigraphie se présente avec une première couche de sable fin limoneux, associée aux labours puisqu'elle est plutôt uniforme dans sa composition et couleur. Elle fait environ 26 cm d'épaisseur, contient quelques racines, mais n'a pas d'inclusion de roches. Une couche inorganique de limon argileux compact suit juste après.

Une tranchée mécanique a été ouverte en bordure de la limite du coteau et près du ruisseau afin de vérifier si des sols d'occupation pouvaient se trouver à des profondeurs considérables que nous ne pouvons atteindre manuellement, sous des couches que nous considérons comme la fin de fouille lors de nos sondages manuels. La tranchée TR-Coteau n'a pas montré de sols d'occupation enfouis.

La stratigraphie montre un mince couvert végétal sur un sol labouré d'environ 20 cm d'épaisseur. Les sols naturels se succèdent en couches de sables brun orangé d'environ 75 cm sur une couche argileuse silteuse grise de 20 cm. Un till contenant un horizon de schiste rouge, de grosses pierres arrondies aux dimensions variables entre 20 cm et plus de 50 cm et composé d'une matrice argileuse allant du gris au brun termine le sondage. Cette couche est associée au dépôt glaciaire. La tranchée a atteint environ 2,40 mètres de profondeur.



Figure 23 : Environnement général de la zone P4-2, vers le sud-est



Figure 24 : Ruisseau dans la zone P4-2, vers le nord-est

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour Hydro-Québec

Sondage: G4-005, paroi Sud Zone: P4-2

Produit par: Bureau du Ndakina

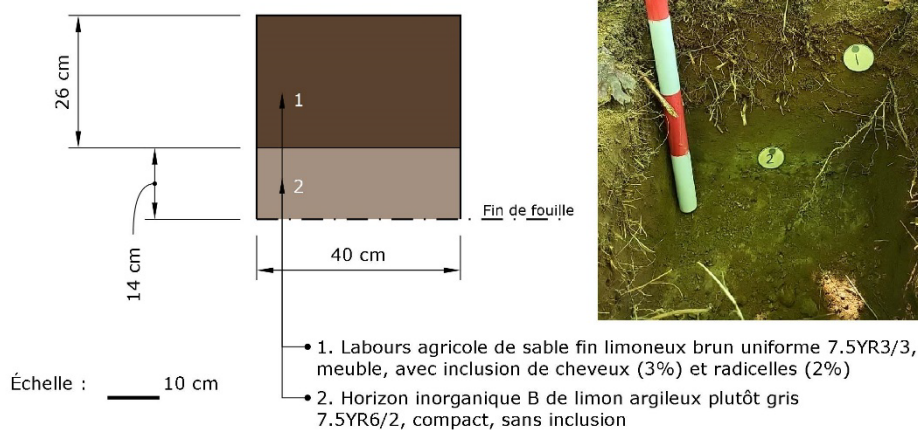


Figure 25 : Stratigraphie du sondage test G4-005 dans la zone P4-2



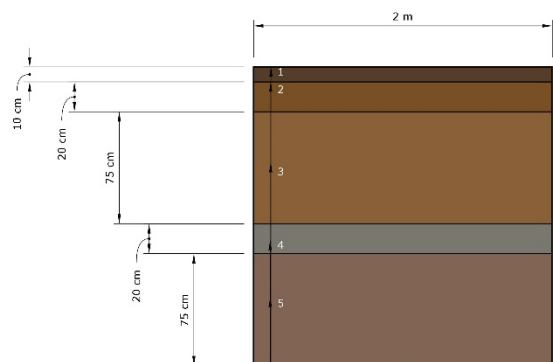
Figure 26 : Environnement de la tranchée TR-Coteau dans la zone P4-2, excavation en cours, vers l'ouest

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour, Hydro-Québec

Tranchée: TR-Coteau, paroi Nord Zone: P4-2

Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

Dessin et description des sols à partir des notes de terrain et du rapport HQ_12641662 (GHD 2024)



Echelle : 20 cm

- 1. Terre végétale, brune, peu humide avec inclusions de racines
- 2. Sol remanié par labours, sable avec un peu de silt, brun, peu humide
- 3. Sol naturel, sable avec un peu de silt, brun orangé devenant brun, peu humide à humide
- 4. Sol naturel, argile silteuse, grise, peu humide
- 5. Till composé de silt et sable avec traces de gravier, gris rougeâtre à gris brunâtre, humide avec inclusion de shale rouge, grosses pierres arrondies et gros blocs associés au dépôt glaciaire

Figure 27 : Stratigraphie de la tranchée TR-Coteau dans la zone P4-2

7.3. RÉSULTAT ZONE P2-1

La zone P2-1 se trouve juste au sud de la zone P4-1 et est donc une continuité d'anciens champs cultivés laissés en friche que l'on retrouve sur le plateau. L'environnement général est celui d'un peuplement écoforestier équienne de 50 ans constitué de feuillus. Les essences sont principalement l'érable rouge, le peuplier et le bouleau gris.

Sa localisation est moins intéressante par rapport au bord du coteau qui représente un ancien rivage, mais le ruisseau Gédéon-Carignan revient à la limite est de la zone. Ce dernier comprend plusieurs barrages de castor, modifiant le cours d'eau et créant des zones inondées.

La stratigraphie se décrit comme suit : une couche de sable fin limoneux brun et uniforme associée aux anciens labours contenant quelques racines et faisant en moyenne 28 cm d'épaisseur; suivie d'un sable fin meuble sans inclusion et de couleur brun orangé. Trois sondages ont été réalisés dans l'espace le plus intéressant à proximité du ruisseau et se sont révélés également négatifs.



Figure 28 : Environnement général de la zone P2-1, vers le nord-est

**Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour
Hydro-Québec****Sondage: G2-005, paroi Sud
Zone: P2-1**

Produit par: Bureau du Ndakina

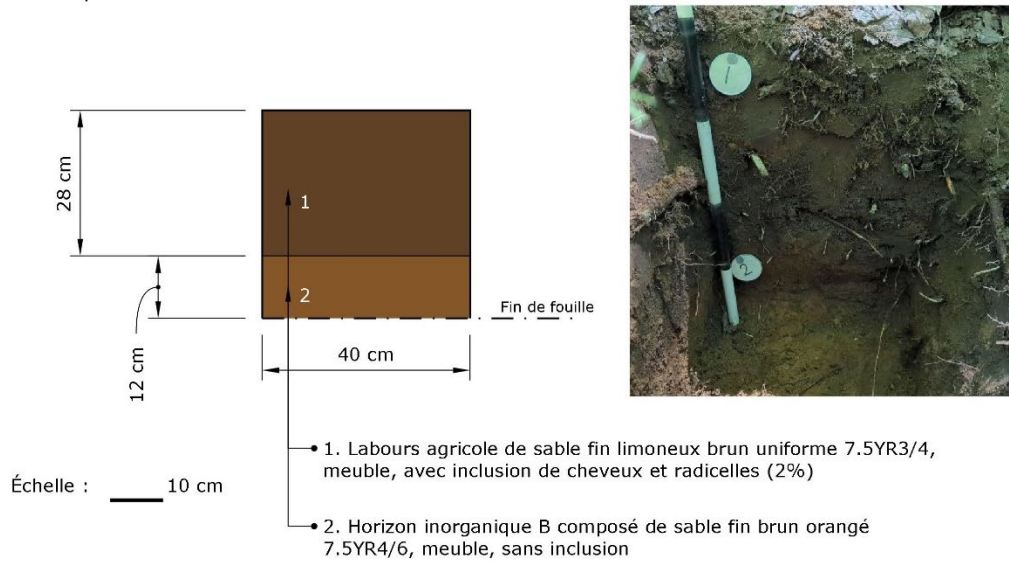


Figure 29 : Stratigraphie du sondage test G2-005 dans la zone P2-1

7.4. RÉSULTAT ZONE P3-1 ET W-1

Les zones P3-1 et W-1 ont été retenues puisqu'elles rencontrent un deuxième plateau visible au LiDAR qui correspond également à un ancien rivage du proto-Saint-Laurent. Le ruisseau Gédéon-Carignan traverse ce plateau, entre les deux zones. Cet environnement de confluence de cours d'eau rend possibles des occupations très anciennes. Encore une fois, nous observons sur les photos aériennes anciennes que des bandes forestières ont été laissées sur les bords du ruisseau lors de la période agricole des secteurs. Cela nous permettait de considérer la possibilité de sols non perturbés. Cela fut confirmé par la prospection et les sondages.

L'environnement général est un jeune peuplement inéquienne de feuillus avec un terrain mamelonné, mais relativement plat. Nous y trouvons des érables rouges, peupliers naturels, bouleaux jaunes et quelques résineux. Des chablis ont aussi été observés particulièrement près du ruisseau dont le niveau est affecté par les barrages de castor.

La présence d'un sol éluvial Ae a été constatée dans la majorité des sondages réalisés sur les deux zones près du ruisseau. Dans la zone P3-1, nous retrouvons une couche d'humus Ah composé d'une matrice plutôt limoneuse, brun foncé, meuble, avec des racines et mesurant environ 13 cm d'épaisseur. Une couche de sable fin limoneux grise de Ae est présente sous l'humus et fait 5 cm d'épaisseur en moyenne. Dans le sondage test, nous avons ensuite une couche de substrat grossier représenté par un sable fin limoneux brun d'environ 10 cm. Vient ensuite une couche inorganique de sable fin limoneux compact de couleur brune tirant sur l'orangé et le beige. Dans la zone W-1, la séquence stratigraphique observée est d'abord une litière forestière Al sur 8 cm de profondeur. Elle est composée d'un sable fin limoneux, une quantité considérable de petites racines est incluse. Une couche de sable fin grise de sol éluvial Ae est directement sous la litière sur environ 8 cm de profondeur. Une couche inorganique B de sable limoneux friable et sans inclusion se poursuit sur 14 cm de profondeur et devient un sable moyen, friable et incluant de la pierraille. La séquence se termine avec une couche de sable fin sans inclusions. Un total de 19 sondages a été fait dans la zone W-1 et 9 sondages dans la zone P3-1. Malheureusement, aucun d'eux n'a révélé de matériel archéologique.

La tranchée de caractérisation des sols PU-T5-24 a été réalisée dans l'emprise de la ligne électrique actuelle dans la zone P3-1. Elle a démontré des sols perturbés par les labours ou travaux d'aménagement en surface de la stratigraphie avec une couche uniforme de sable brun. La présence de sols plutôt ferreux était aussi visible par des inclusions granuleuses et rouges. La séquence stratigraphique se poursuit avec une couche de sable brun orangé, un sable gris fin et une argile silteuse sur plus de deux mètres d'épaisseur avec la présence de quelques coquillages. La profondeur finale est de 3,25 mètres et aucune couche d'occupation ou d'horizon organique n'a été mise au jour.



Figure 30 : Environnement général de la zone P3-1, vers le Nord-Est



Figure 31 : Ruisseau dans la zone P3-1, vers le Nord-Est

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour Hydro-Québec

Sondage: G4-011, paroi Ouest Zone: P3-1

Produit par: Bureau du Ndakina

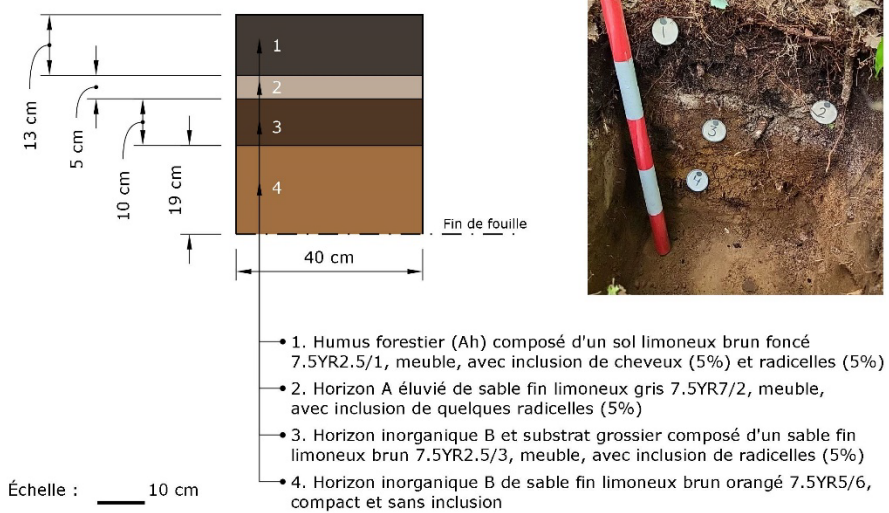


Figure 32 : Stratigraphie du sondage test G4-011 dans la zone P3-1



Figure 33 : Environnement général de la tranchée PU-T5-24 dans la zone P3-1

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour, Hydro-Québec

Tranchée: PU-T5-24, paroi Sud-Est Zonc: P3-1

Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

Dessin et description des sols à partir des notes de terrain et du rapport HQ_12641662 (GHD 2024)

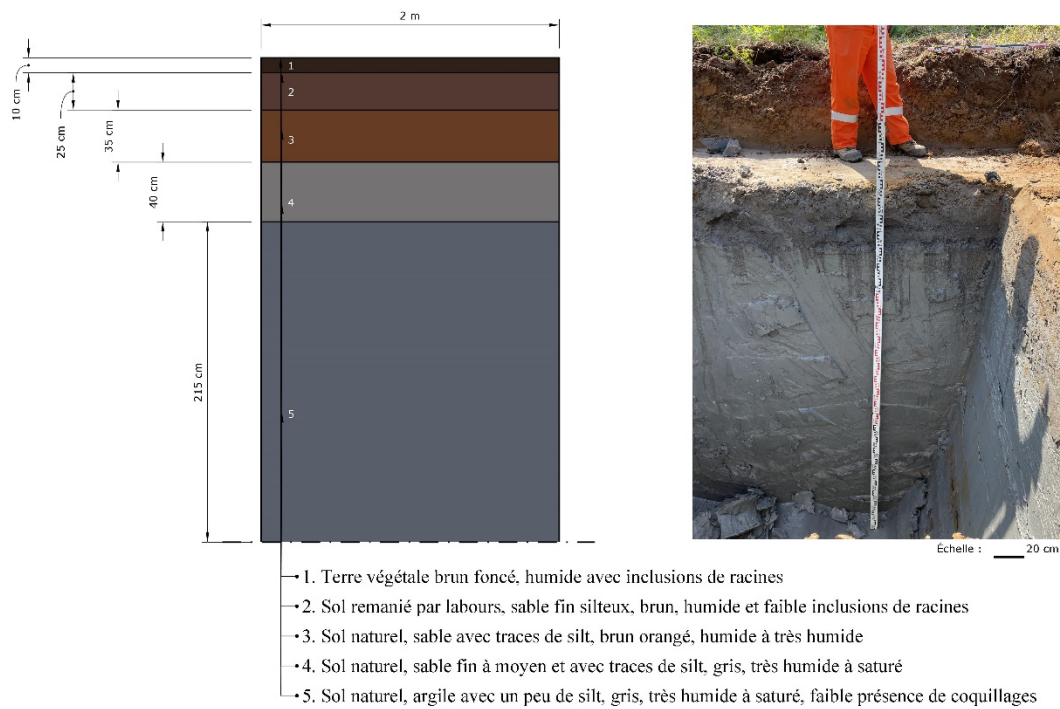


Figure 34 : Stratigraphie de la tranchée PU-T5-24 dans la zone P3-1



Figure 35 : Environnement général de la zone W-1, vers le Sud

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour Hydro-Québec

Sondage: G1-006, paroi Sud Zone: W-1

Produit par: Bureau du Ndakina

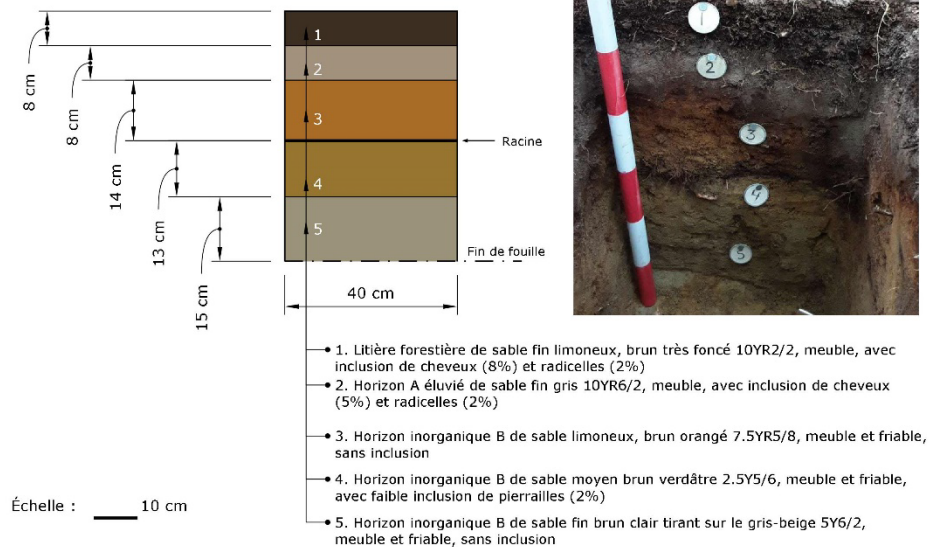


Figure 36 : Stratigraphie du sondage test G1-006 dans la zone W-1

7.5. RÉSULTAT ZONE W-2

La zone entière fut l'objet d'activités agricoles et anthropiques dont la construction des pylônes électriques, l'aménagement d'un chemin et le dépôt de sols contaminés. Aucun endroit n'a été retenu pour la réalisation de sondage puisque W-2 ne présentait pas les caractéristiques géomorphologiques espérées. La zone n'a pas fait l'objet de sondages archéologiques manuels lors de l'inventaire pour ces raisons. La zone W-2 a tout de même été prospectée et marchée sur différentes lignes.

Les tranchées mécaniques nous permettaient d'avoir une meilleure fenêtre sur les sols et leurs propriétés. Trois tranchées (PU-T22-24; PU-T23-24 et PU-T25-24) ont été réalisées dans cette zone. La stratigraphie générale de ces tranchées est composée d'un sol organique en surface, des sols éluviés Ae gris ponctuels ont été aperçus par endroits et examinés (tranchées PU-T22-24 et PU-T25-24, mais pas dans la tranchée PU-T23-24), suivis d'un sable brun orangé, d'un sable fin gris silteux et humide. Seule la tranchée PU-T23-24 a atteint une argile silteuse grise. Toutes ces tranchées avaient des parois très fragiles et de fortes infiltrations d'eau. Les profondeurs finales varient entre 2,60 et 2,85 mètres. Aucun horizon d'occupation enfoui n'a été répertorié.



Figure 37 : Environnement général de la zone W-2, vers le Nord



Figure 38 : Environnement de la tranchée PU-T22-24 dans la zone W-2, vers l'Est

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour, Hydro-Québec

Tranchée: PU-T22-24, paroi Sud-Est

Zone: W-2

Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

Dessin et description des sols à partir des notes de terrain et du rapport HQ_12641662 (GHD 2024)

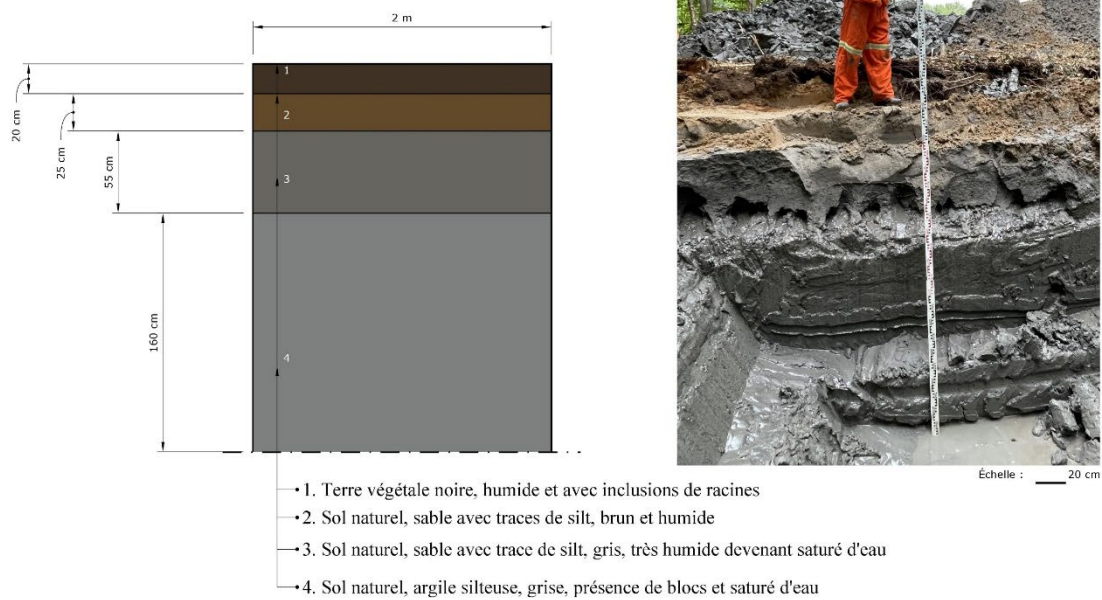


Figure 39 : Stratigraphie de la tranchée Pu-T22-24 dans la zone W-2

7.6. RÉSULTAT ZONE W-3

La zone W-3 est la zone la plus au sud de l'aire d'étude. Elle avait été retenue à cause de la présence de cordons littoraux au sud de la zone et visibles au LiDAR, un élément géomorphologique d'intérêt pour des occupations anciennes.

L'environnement général de la zone est un jeune peuplement inéquienne représenté par une forêt mixte, à dominance de feuillus. Les principales essences d'arbres qu'on y retrouve sont l'érable rouge, le bouleau jaune, l'épinette noire, le pin blanc, la pruche du Canada et le sapin. Le couvert forestier est plutôt dégagé par un entretien moderne pour son utilisation pour la chasse. Le terrain est légèrement mamelonné par les ourlets sablonneux.

Des sondages ont été réalisés dans le seul endroit surélevé de la zone, cet espace a permis de faire trois sondages au total. La zone descend en pente douce vers un milieu humide à l'ouest. L'objectif était de confirmer le potentiel de la zone qui s'est révélé plutôt bas, puisque le cordon littoral le plus prononcé se trouve en dehors de la zone. La stratigraphie du secteur présente une couche d'humus et de litière forestière constituée d'un sable fin limoneux, meuble, contenant beaucoup de racines et mesurant une moyenne de 15 cm d'épaisseur; suivie d'une couche de sable fin gris de sol éluvié Ae, meuble, avec inclusion de racines et mesurant environ 4 cm d'épaisseur. Une couche de sable moyen représentant un niveau B inorganique se trouve juste au-dessous et fut descendue jusqu'à 29 cm de profondeur, mais semble se poursuivre passer cette limite de fouille. Bien que les sondages aient confirmé des sols sableux et naturels en place, aucun ne s'est révélé positif.

Les deux tranchées mécaniques réalisées dans cette zone ont confirmé les observations et conclusions précédentes. Il s'agit des tranchées PU-T2 et PU-T3. Une couche de sol organique noire avec beaucoup de racines est présente partout et est suivie d'un sol éluvié Ae gris. Des inclusions de sol granuleux rouge très ferreux ont également été aperçues particulièrement sous de grosses souches d'arbres. La couche suivante est un sable brun orangé qui repose sur un sable fin gris et silteux devenant plus argileux en profondeur. Des intrusions d'eau apparaissaient dans cet horizon et rendaient les parois très instables. Les profondeurs finales atteintes sont de 2,75 et 2,70 mètres. Aucun sol d'occupation enfoui n'a été rapporté.



Figure 40 : Environnement général de la zone W-3, vers l'ouest



Figure 41 : Environnement général de la zone W-3, vers le nord-est

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour Hydro-Québec

Sondage: G1-011, paroi Est Zone: W-3

Produit par: Bureau du Ndakina

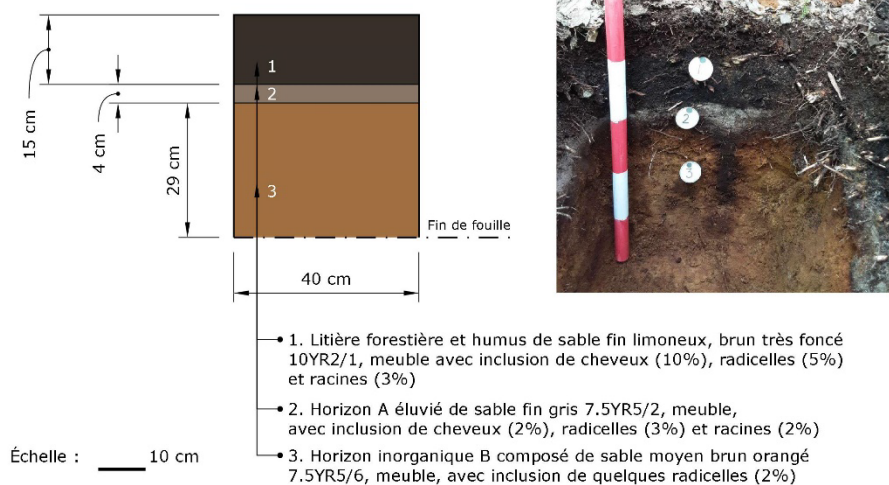


Figure 42 : Stratigraphie du sondage test G1-011 dans la zone W-3



Figure 43 : Environnement de la tranchée PU-T2-24 dans la zone W-3, vers le nord-est

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour, Hydro-Québec

Tranchée: PU-T2-24, paroi Nord-Est Zone: W-3

Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

Dessin et description des sols à partir des notes de terrain et du rapport HQ_12641662 (GHD 2024)

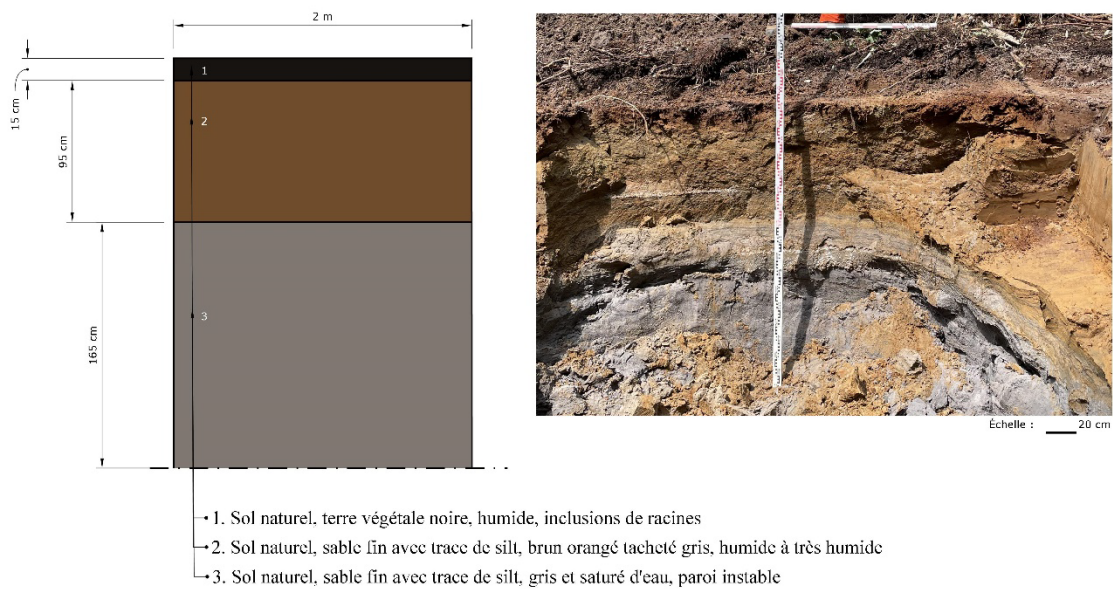


Figure 44 : Stratigraphie de la tranchée PU-T2-24 dans la zone W-3



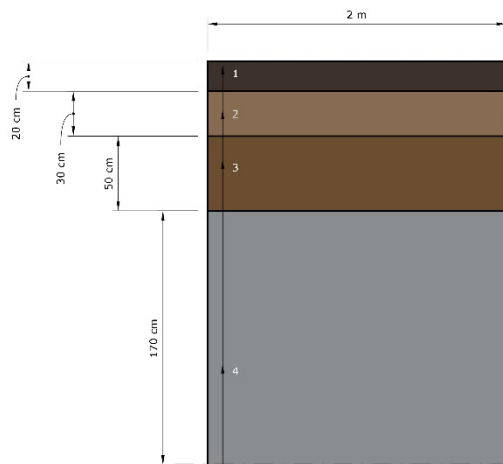
Figure 45 : Environnement de la tranchée PU-T3-24 dans la zone W-3, vers le nord

Renforcement du réseau à 230 kV Nicolet-Bécancour, Hydro-Québec

Tranchée: PU-T3-24, paroi Sud-Est Zone: W-3

Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

Dessin et description des sols à partir des notes de terrain et du rapport HQ_12641662 (GHD 2024)



Échelle : 20 cm

- 1. Sol naturel, terre végétal, brun foncé avec inclusions de racines
- 2. Sol naturel, sable avec un peu de silt, brun tacheté gris, humide à très humide
- 3. Sol naturel, sable avec trace de silt, brun orangé avec inclusion d'un horizon de silt et sable, devenant saturé d'eau
- 4. Sol naturel, sable fin avec traces de silt, gris, très humide à saturé et avec inclusion d'un horizon silteux saturé

Figure 46 : Stratigraphie de la tranchée PU-T3-24 dans la zone W-3

8. CONCLUSION ET/OU RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du renforcement du réseau électrique de Bécancour, Hydro-Québec prévoit l'ajout d'une quatrième ligne d'environ deux kilomètres. Cette nouvelle ligne traversera des secteurs jugés avec du potentiel archéologique. Ce secteur est situé à moins de cinq kilomètres de la communauté w8banaki de Wôlinak. Par ses différentes caractéristiques, ce secteur présente une importance particulière pour la Nation et afin de protéger le patrimoine archéologique autochtone et eurocanadien, Hydro-Québec recommandait la réalisation d'une intervention qui fut confiée au Bureau du Ndakina. Le mandat comprenait deux étapes terrain : un inventaire archéologique des zones de potentiel définies incluant des inspections visuelles et des sondages manuels à la pelle et la truelle et une surveillance de tranchées mécaniques de caractérisation des sols. L'objectif principal de l'intervention est, globalement, de documenter la présence W8banaki dans la région et plus spécifiquement, de valider la présence ou non de traces d'occupation ou d'activité humaine puisqu'un site précontact a été découvert dans le même environnement qui se poursuit vers l'ouest. Des rapports d'étapes incluant des recommandations et mesures d'atténuation au besoin étaient fournis dans un délai de 10 jours après chaque étape. Un rapport de recherche archéologique final vient compléter le mandat.

L'inventaire archéologique manuel n'a révélé aucun bien patrimonial ou archéologique. La surveillance des tranchées de caractérisation des sols n'a révélé aucune couche d'occupation enfouie ni aucun bien archéologique également. Les travaux prévus pour le renforcement du réseau électrique d'Hydro-Québec peuvent se faire sans contrainte au point de vue archéologique. Nous souhaitons être consultés dans l'éventualité où des travaux seraient prévus en dehors de l'aire d'étude du présent projet.

Nous rappelons que la loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec stipule que : « Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques. » Ainsi, si de telles découvertes surviennent pendant les travaux d'aménagement, elles devront être déclarées. En cas de découverte d'artéfacts en lien avec l'occupation du territoire par les Premières Nations, nous maintenons la recommandation d'aviser immédiatement le W8banaki (anciennement Grand Conseil de la Nation Waban-Aki). Nous demandons ainsi aux différents promoteurs de conserver une vigilance particulière lors de travaux afin de s'assurer d'identifier, de documenter et de protéger des sites archéologiques d'importance pour la Nation W8banaki.

BIBLIOGRAPHIE

- American Friends Service Committee. 1989. *The Wabanakis of Maine and the Maritimes: A Resource Book about Penobscot, Passamaquoddy, Maliseet, Micmac and Abenaki Indians - with Lesson Plans for Grades 4 through 8*. Trade pbk edition. Maine Indian Publishing.
- Arkéos inc. 2012. « Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et Gentilly-2. Inventaire archéologique ». *Archéologie Vol. 1 Rapport*. Bécancour: Hydro-Québec.
- Atalay, Sonya. 2012. *Community-Based Archaeology: Research With, By, and for Indigenous and Local Communities*. Univ of California Press.
- Atalay, Sonya, Lee Rains Clauss, Randall H. McGuire, et John R. Welch. 2016. *Transforming Archaeology: Activist Practices and Prospects*. Routledge.
- Bellavance, Claude. 2013. « Le peuplement et l'agriculture ». In *Histoire du Centre-du-Québec*, 105-50. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Blair, Susan, et Karen Perley. 2003. *Wolastoqiyik Ajemseg: The People of the Beautiful River at Jemseg*. Fredericton, N.B.: New Brunswick Culture and Sport Secretariat, Heritage Branch, Archaeological Services.
- Bourque, Bruce J. 1989. « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 ». *Ethnohistory* 36 (3): 257-84. <https://doi.org/10.2307/482674>.
- Bourque, Pierre-André. s. d. « Planète Terre: Le retrait des glaces wisconsinniennes, les Grands Lacs, la Mer de Champlain et le fleuve Saint-Laurent ». Consulté le 5 décembre 2022. <http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s3/retrait.glaces.html>.
- Bousquet, Marie-Pierre. 1999. « Sites Ancestraux et Territoire Chez Les Amérindiens Du Québec ». https://www.academia.edu/1270697/Sites_ancestraux_et_territoire_chez_les_Am%C3%A9rindiens_du_Qu%C3%A9bec.
- Brasser, Ted J. 1975. *A Basketful of Indian Culture Change*. Mercures. Ottawa: Musée national de l'Homme.
- Bruchac, Margaret, Siobhan Hart, et H. Martin Wobst. 2010. *Indigenous Archaeologies: A Reader on Decolonization*. Routledge.
- Calloway, Colin G. 1990. *The Abenakis of Vermont, 1600-1800: War, Migration, and the Survival of an Indian People*. Norman: University of Oklahoma Press.
- Catalogne, Gédéon de. 1712. « Mémoire de Gédéon de Catalogne sur le Canada ». Mémoire. Fonds des Colonies. Bibliothèque et Archives Canada. <https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recherche/collection/Pages/notice.aspx?app=fonandcol&IdNumber=3066447&new=-8585577663657991986>.
- Cerane. 1990. « surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989 ». *Archéologie Vol. 1 Rapport*. Lévis.
- . 1991. « Bécancour. Chemin Nicolas-Perrot. Réaménagement, Surveillance archéologique ». *Archéologie Vol. 1 Rapport*. Bécancour: Ville de Bécancour.
- Chapdelaine, Claude, éd. 1985. *Des éléphants, des caribous ... et des hommes. La période paléoindienne*. Vol. 15. 1-2. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- . 1989. *Le site Mandeville à Tracy: variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Collection Signes des Amériques ; 7e. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- Charland, Thomas-M. 1964. *Les Abénakis d'Odanak*. Montréal: Éditions du Lévrier.
- Charlevoix, Pierre-François-Xavier de. 1744a. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. Vol. 3. 3 vol. Paris: Rolin Fils.
- . 1744b. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. Vol. 2. 3 vol. Paris: Rolin Fils.
- Commission des monuments historiques de la province de Québec. 1927. *Vieux manoirs, vieux moulins*. Québec: Ls.-A. Proulx.
- Day, Gordon M. 1981. « Abenaki Place-Names in the Champlain Valley ». *International Journal of American Linguistics* 47 (2): 143-71.

- Delâge, Denys. 1991. *Le pays renversé: Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Boréal compact 25. Montréal: Boréal.
- Gélinas, Claude. 2013. « L'appropriation de l'espace centricois ». In *Histoire du Centre-du-Québec*, 50-82. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Ghere, David. 1988. « Abenaki Factionalism, Emigration and Social Continuity: Indian Society in Northern New England, 1725 to 1765 ». ProQuest Dissertations Publishing. <http://search.proquest.com/docview/303714305/?pq-origsite=primo>.
- Globensky, Y. 1987. « Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent ». Québec.
- Godbout, Pierre-Marc, Michel Lamothe, V Horoi, et O Caron. 2011. *Synthèse stratigraphique, cartographie des dépôts quaternaires et modèle hydrostratigraphique régional, secteur de Bécancour*. Université du Québec. Québec.
- Goudreau, Serge. 2011. « Les Abénaquis sur la Chaudière (Beauce) ». *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française* 62 (4): 273-91.
- Graillon, Éric. 1997. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer ». *Archéologie*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Hrynicky, Gabriel M., Matthew Betts, et David W. Black. 2012. « A Late Maritime Woodland Period Dwelling Feature from Nova Scotia's South Shore: Evidence for Patterned Use of Domestic Space ». *Archaeology of Eastern North America* 40:1-25.
- Ingold, Tim. 2000. *The perception of the environment: essays on livelihood, dwelling and skill*. Routledge. London.
- Kalm, Pehr. 1772. *Travels into North America; containing Its Natural History, and A circumstantial Account of its Plantations and Agriculture in general, with Civil, Ecclesiastical and Commercial State of the Country*. Vol. 2. 2 vol. Londres: T. Lowndes.
- Laberge, Alain. 2010. *Portraits de campagnes. La formation du monde rural laurentien au XVIIIe siècle*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Lahaise, Robert. 2006. *Nouvelle-France - English colonies*. Québec: Éditions Septentrion.
- Lamarche, Lise. 2006. « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». In *Excursion sur l'Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre 8 juin 2006*, 4-49. Montréal: Association québécoise pour l'étude du Quaternaire. http://www.aqqua.uqam.ca/pdf/AQQUA_guide2006.pdf#page=4.
- . 2011. « Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: application en modélisation tridimensionnelle et hydrologique ». Québec: INRS. https://belsp.uqtr.ca/id/eprint/926/1/Lamarche_2011_Hydrog%C3%A9ologie_A.pdf.
- Larocque, M., S. Gagné, L. Tremblay, et G. Meyzonnat. 2013. « Épaisseur des dépôts meubles, zone Bécancour ». https://www.grobec.org/hydrogeo/pdf/epaisseur_depots.pdf.
- Lozier, Jean-François. 2018. *Flesh Reborn. The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century*. Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press. <https://www.mqup.ca/flesh-reborn-products-9780773553446.php>.
- Marchand, Mario. 2012. « La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones par rapport à celle du territoire des allochtones : l'exemple de la forêt mauricienne, 1534-1934 ». *Cahiers de géographie du Québec* 56 (159): 567-82. <https://doi.org/10.7202/1015307ar>.
- Maurault, Joseph A. 1866. *Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours*. Sorel: L'Atelier typographique de la « Gazette de Sorel ».
- McGuire, Randall H. 2008. *Archaeology as Political Action*. California Series in Public Anthropology. Californie. <https://www.ucpress.edu/book/9780520254916/archaeology-as-political-action>.
- Picard, Philippe. 1987. « Étude de potentiel archéologique des rives de la rivière du Sud (Du Rocher de la Chapelle à St-François en vue de leur mise en valeur et exploitation patrimoniales) ». Québec: Université Laval.
- Piché-Nadeau, Katherine. 2012. « La présence amérindienne sur la Côte-du-Sud aux XVIIe-XVIIIe siècles à partir des registres paroissiaux ». *Mémoire de maîtrise*, Québec: Université Laval.
- Pintal, Jean-Yves. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 32 (3): 41-54.

- P.T. 1858. Les bords du Saint-Laurent, des lacs et autres fleuves du Canada, en 1720 et 1721. Limoges: Barbou Frères.
- Redman, C L. 1999. Human Impacts on Ancient Environments. University of Arizona Press, Tucson.
- Ribes, René. 1964. « Cahier de fouilles 1964 ». Archéologie. MAC, ms, 6p.
- Richard, Pierre J H, Bianca Fréchette, et Pierre Grondin. 2020. « Histoire postglaciaire de la végétation de la forêt boréale du Québec et du Labrador ». *Le Naturaliste canadien* 144 (1): 63-76.
- Smith, Claire, et H. Martin Wobst. 2004. *Indigenous Archaeologies: Decolonising Theory and Practice*. Routledge.
- Smith, Linda Tuhiwai. 2013. *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. Zed Books Ltd.
- St-Germain, Claire, et Michelle Courtemanche. 2020. « Il y a 10 000 ans, des histoires de chasse et de pêche au site paléoindien Kruger 2 ». In *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*, édité par Claude Chapdelaine et Éric Graillon. Vol. 39. Paléo-Québec. <https://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/produit/kruger-2-un-site-du-paleoindien-recent-a-brompton/>.
- Taché, Karine, et Adrian L. Burke. 2011. « Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ». FQRSC.
- Treyvaud, Geneviève, et Roxane Lévesque. 2016. « W8linaktekw : La rivière abénakise ». Archéologie. Musée des Abénakis.
- . 2018. « Interventions archéologiques sur les sites CaFe-7 (Odanak) et CcFc-3 (Bécancour) ». Archéologie. Musée des Abénakis.
- Treyvaud, Geneviève, et Michel Plourde. 2017. *Les Abénakis d'Odanak, un voyage archéologique*. Odanak: Musée des Abénakis.
- Turner, Sam. 2011. « Paysages et relations : archéologie, géographie, archéogéographie ». *Études rurales*, n° 188, 143-54.
- Watkins, Joe. 2000. *Indigenous Archeology Indian values and scientific practice*. Oxford: Alta Mira Press.

ANNEXES 1 CATALOGUE PHOTOS ET PHOTOS

Date	Numéro de photo	Description	Orientation
2024-06-03	20240603_092641	Environnement général zone P4-1	W
	20240603_092649	Environnement général zone P4-1	NE
	20240603_092726	Ruisseau dans la zone P4-1	NE
	20240603_093735 -093806	Fragment de verre coloré blanc dans le début du labours du sondage G4-001, zone P4-1, associé au dépotoir juste à côté	
	20240603_100517 -100533	Environnement général de l'extrémité nord-ouest de la zone P4-1	NW
	20240603_101713 -101749-101754	Dépotoir (GD-01) dans la pente du ruisseau, zone P4-1	W
	20240603_101922	Environnement général de l'autre côté du ruisseau, zone P4-1	N
	20240603_101930	Environnement général de l'autre côté du ruisseau, zone P4-1	E
	20240603_114651	Ruisseau Gédéon-Carignan dans la zone P4-2	S
	20240603_114705	Ruisseau Gédéon-Carignan dans la zone P4-2	SE
	20240603_115002 -115004	Équipe: Alexandre Tellier et Louis-Vincent Laperrière-Désorcy	W
	20240603_115023	Plateau à l'est du ruisseau Gédéon-Carignan de la zone P4-2	E
	20240603_121841	Environnement général de la stretch de boisé, rive ouest du ruisseau Gédéon-Carignan, zone P4-2	SE
	20240603_121846 -121858	Environnement général de la stretch de boisé, rive ouest du ruisseau Gédéon-Carignan, zone P4-2	E
	20240603_12044	Vieille cache de chasse au sud de la zone P4-1	SE

Date	Numéro de photo	Description	Orientation
	20240603_124541-124550	Environnement général zone P2-1, retour du ruisseau Gédéon-Carignan	E
	20240603_124609	Environnement général zone P2-1, retour du ruisseau Gédéon-Carignan	W
2024-06-03	IMG_6601-6602	Ruisseau Gédéon-Carignan à l'extrémité de la zone P4-2 avec barrage de castor	SE
	IMG_6604	Ruisseau Gédéon-Carignan à l'extrémité de la zone P4-2 avec barrage de castor	NE
	IMG_6607	Cache de chasse au sud de la zone P4-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan et des lignes électriques	E
	IMG_6609	Environnement général partie sud-est de la zone P4-1	SW
	IMG_6611	Environnement général de la partie nord-est de la zone P2-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan	W
	IMG_6613	Environnement général de la partie nord-est de la zone P2-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan	E
	IMG_6615-6616	Environnement général de la partie centrale de la zone P2-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan	NE
2024-06-04	20240604_090901	Environnement général zone W-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan	S
	20240604_090907	Environnement général zone W-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan	W
	20240604_090923	Environnement général zone W-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan	N
	20240604_090928	Environnement général zone W-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan	E
	20240604_090939	Ruisseau Gédéon-Carignan élargi par barrage de castor	NE
	20240604_094035	Sondage test G1-006 dans la zone W-1	En plan
	20240604_114259	Environnement généra zone P3-1	SE
	20240604_114304	Environnement généra zone P3-1	SW

Date	Numéro de photo	Description	Orientation
	20240604_114309	Environnement généra zone P3-1	NE
	20240604_121133-121136	Fougères de milieu humide dans la partie sud de la zone P2-1	E
	20240604_121142	Fougères de milieu humide dans la partie sud de la zone P2-1	SE
	20240604_134026	Sondage test zone W-3	En plan
2024-06-04	IMG_6619	Paroi sud du sondage test G1-006 dans la zone W-1	S
	IMG_6621	Environnement général de la zone P3-1	SE
	IMG_6623	Environnement général de la zone P3-1	SW
	IMG_6625	Environnement général de la zone P3-1	NE
	IMG_6627-6628	Ruisseau Gédéon-Carignan dans la zone P3-1 (partie sud)	NE
	IMG_6630-6631	Environnement général autour du ruisseau Gédéon-Carignan dans P3-1	NW
	IMG_6633-6634	Environnement général partie nord-est de la zone P3-1	SE
	IMG_6636	Environnement général partie sud-est de la zone P2-1, près du ruisseau Gédéon-Carignan et hutte de castor	N
	IMG_6638-6639	Hutte de castor dans ruisseau Gédéon-Carignan dans la zone P2-1	NE
	IMG_6641	Cache de chasse dans la zone W-2	
	IMG_6643-6645	Vue d'ensemble du relief vallonné de la zone W-2	N
	IMG_6648	Environnement général de la zone W-3	SW
	IMG_6650	Cache de chasse récente dans la zone W-3	NE
	IMG_6652	Environnement général de la zone W-3	W
	IMG_6654	Environnement général de la zone W-3	NE
2024-06-05	IMG_6656	Environnement général de l'extrémité ouest de la zone P4-1	E

Date	Numéro de photo	Description	Orientation
	IMG_6658	Environnement général de l'extrémité ouest de la zone P4-1	SW
	IMG_6660-6661	Sondage G1-014 dans la zone P4-1	En plan
	IMG_6662-6663	Sondage G1-014, paroi ouest, zone P4-1	W
2024-06-17	IMG_6701-6702	Environnement général tranchée PU-T22, zone W-2	E
	IMG_6704	Environnement général tranchée PU-T22, zone W-2	NE
	IMG_6706-6710	Tranchée PU-T22 en cours, zone W-2	SE
	IMG_6712-6716	Tranchée PU-T22, stratigraphie paroi SE, zone W-2	SE
	IMG_6718-6719	Environnement général tranchée PU-T23, zone W-2	E
	IMG_6721	Tranchée PU-T23 en cours, zone W-2	SE
	IMG_6723	Tranchée PU-T23 en cours, zone W-2	E
	IMG_6725-6729	Tranchée PU-T23, stratigraphie paroi nord, zone W-2	N
	IMG_6730	Vieux câbles à côté de la tranchée PU-T23	
	IMG_6732	Environnement général tranchée PU-T2, zone W-3	N
	IMG_6734-6735	Environnement général tranchée PU-T2, zone W-3	NE
	IMG_6737-6738	Environnement général tranchée PU-T2, zone W-3	S
	IMG_6739	Surface avec Ae dans la tranchée PU-T2, zone W-3	S
	IMG_6740	Tranchée U-T2 en cours, zone W-3	NE
	IMG_6741-6744	Tranchée PU-T2, stratigraphie paroi NE, zone W-3	NE
	IMG_6746-6749	Environnement général tranchée PU-T3, zone W-3	N

Date	Numéro de photo	Description	Orientation
	IMG_6751-6753	Tranchée PU-T3 en cours, avec Ae, zone W-3	N
	IMG_6755-6756	Tranchée PU-T3, en cours, zone W-3	SE
	IMG_6758-6759	Tranchée PU-T3, stratigraphie paroi SE, zone W-3	SE
2024-06-18	IMG_6762	Environnement général tranchée PU-T25, zone W-2	N
	IMG_6764	Environnement général tranchée PU-T25, zone W-2	E
	IMG_6765-6767	Tranchée PU-T25 en cours, traces de Ae coupées, sol ferreux, zone W-2	W
	IMG_6768-6774	Tranchée PU-T25, stratigraphie paroi NE	NE
	IMG_6775	Photo équipe: Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, Marie-Eve Morissette	
	IMG_6777	Environnement général tranchée PU-T5, zone P3-1	N
	IMG_6779	Environnement général tranchée PU-T5, zone P3-1	NE
	IMG_6781-6783	Tranchée PU-T5, stratigraphie paroi S	S
	IMG_6786	Environnement général tranchée TR-Coteau, zone P4-2	S
	IMG_6788	Environnement général tranchée TR-Coteau, zone P4-2	W
	IMG_6789	Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, TR-Coteau	
	IMG_6795-6796	Surface tranchée TR-Coteau avec labour et sable orangé	SW
	IMG_6797	Tranchée TR-Coteau, stratigraphie paroi nord, zone P4-2	N
	IMG_6798-6800	Tranchée TR-Coteau, stratigraphie paroi sud, zone P4-2	S



20240603_092641.jpg



20240603_092649.jpg



20240603_092726.jpg



20240603_093735.jpg



20240603_093806.jpg



20240603_100517.jpg



20240603_100533.jpg



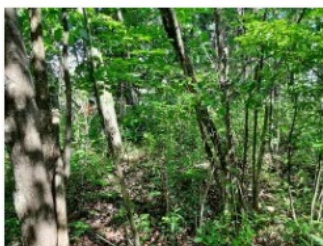
20240603_101713.jpg



20240603_101749.jpg



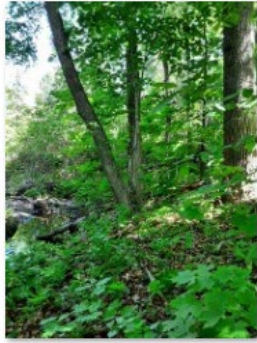
20240603_101754.jpg



20240603_101922.jpg



20240603_101930.jpg



20240603_114651.jpg



20240603_114705.jpg



20240603_115002.jpg



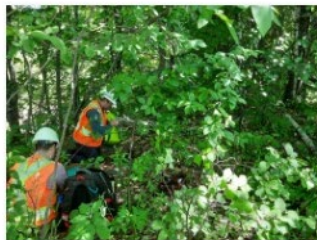
20240603_115004.jpg



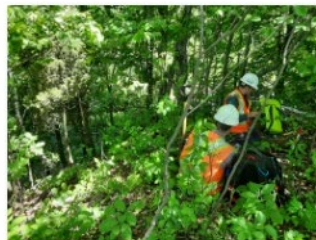
20240603_115023.jpg



20240603_121841.jpg



20240603_121846.jpg



20240603_121858.jpg



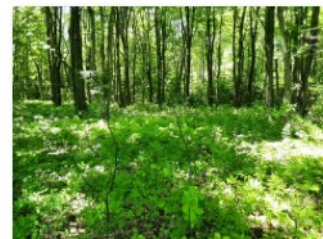
20240603_124044.jpg



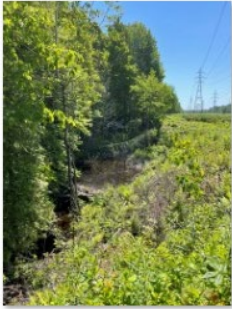
20240603_124541.jpg



20240603_124550.jpg



20240603_124609.jpg



IMG_6601.JPG



IMG_6602.JPG



IMG_6604.JPG



IMG_6607.JPG



IMG_6609.JPG



IMG_6611.JPG



IMG_6613.JPG



IMG_6615.JPG



IMG_6616.JPG



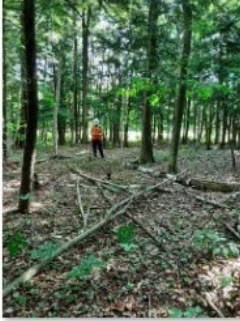
20240604_090901.jpg



20240604_090907.jpg



20240604_090923.jpg



20240604_090928.jpg



20240604_090939.jpg



20240604_094035.jpg



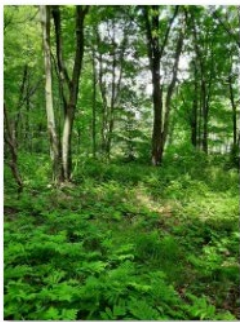
20240604_114259.jpg



20240604_114304.jpg



20240604_114309.jpg



20240604_121133.jpg



20240604_121136.jpg



20240604_121142.jpg



20240604_134026.jpg



IMG_6619.JPG



IMG_6621.JPG



IMG_6623.JPG



IMG_6625.JPG



IMG_6627.JPG



IMG_6628.JPG



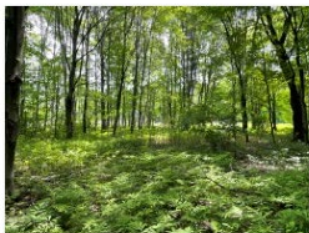
IMG_6630.JPG



IMG_6631.JPG



IMG_6633.JPG



IMG_6634.JPG



IMG_6636.JPG



IMG_6638.JPG



IMG_6639.JPG



IMG_6641.JPG



IMG_6643.JPG



IMG_6645.JPG



IMG_6646.JPG



IMG_6648.JPG



IMG_6650.JPG



IMG_6652.JPG



IMG_6654.JPG



IMG_6656.JPG



IMG_6658.JPG



IMG_6660.JPG



IMG_6661.JPG



IMG_6662.JPG



IMG_6663.JPG



IMG_6701.JPG



IMG_6702.JPG



IMG_6704.JPG



IMG_6706.JPG



IMG_6707.JPG



IMG_6708.JPG



IMG_6709.JPG



IMG_6710.JPG



IMG_6712.JPG



IMG_6713.JPG



IMG_6714.JPG



IMG_6715.JPG



IMG_6716.JPG



IMG_6718.JPG



IMG_6719.JPG



IMG_6721.JPG



IMG_6723.JPG



IMG_6725.JPG



IMG_6727.JPG



IMG_6728.JPG



IMG_6729.JPG



IMG_6730.JPG



IMG_6732.JPG



IMG_6734.JPEG



IMG_6734.JPG



IMG_6735.JPEG



IMG_6735.JPG



IMG_6737.JPEG



IMG_6737.JPG



IMG_6738.JPEG



IMG_6738.JPG



IMG_6739.JPEG



IMG_6739.JPG



IMG_6740.JPEG



IMG_6740.JPG



IMG_6741.JPEG



IMG_6741.JPG



IMG_6742.JPEG



IMG_6742.JPG



IMG_6743.JPEG



IMG_6743.JPG



IMG_6744.JPEG



IMG_6744.JPG



IMG_6746.JPEG



IMG_6746.JPG



IMG_6747.JPEG



IMG_6747.JPG



IMG_6748.JPEG



IMG_6748.JPG



IMG_6749.JPEG



IMG_6749.JPG



IMG_6751.JPEG



IMG_6751.JPG



IMG_6752.JPEG



IMG_6752.JPG



IMG_6753.JPEG



IMG_6753.JPG



IMG_6755.JPEG



IMG_6755.JPG



IMG_6756.JPEG



IMG_6756.JPG



IMG_6758.JPEG



IMG_6758.JPG



IMG_6759.JPEG



IMG_6759.JPG



IMG_6762.JPG



IMG_6764.JPG



IMG_6765.JPG



IMG_6767.JPG



IMG_6769.JPG



IMG_6770.JPG



IMG_6771.JPG



IMG_6772.JPG



IMG_6773.JPG



IMG_6774.JPG



IMG_6775.JPG



IMG_6777.JPG



IMG_6779.JPG



IMG_6781.JPG



IMG_6782.JPG



IMG_6783.JPG



IMG_6786.JPG



IMG_6788.JPG



IMG_6789.JPG



IMG_6795.JPG



IMG_6796.JPG



IMG_6797.JPG



IMG_6798.JPG



IMG_6799.JPG



IMG_6800.JPEG



IMG_6800.JPG

HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC (CEET-600)



SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE, 2024 Rapport préliminaire

Hôpital général de Québec (CeEt-600)

Surveillance archéologique, 2024

Ethnoscop
2025

RÉSUMÉ

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a entrepris la réfection de l'un de ses bâtiments à l'été 2024, soit la clinique Aire ouverte à l'Hôpital général de Québec. Les excavations effectuées du 2 mai au 16 juillet 2024 sur le pourtour de l'édifice ont été accompagnées d'une surveillance archéologique par Ethnoscop.

Le secteur concerné pouvait contenir des vestiges de la maison des domestiques (maison du contremaître), construite en 1738. Dans une moindre mesure, il était possible que soient mises au jour des traces des loges des aliénés construites en 1738, agrandies en 1723, reconstruites en 1802 et démolies en 1857, puis celles d'un long hangar érigé en partie sur les fondations de ces loges. En outre, des fosses communes de soldats protestants décédés lors de la Guerre de Conquête pouvaient exister au nord du cimetière.

Pendant les travaux, aucun indice de fosses communes n'a été décelé. Cependant, des segments de fondations en pierre rattachées à la maison des domestiques et d'un apprentis ont été localisés. Ces fondations sont toujours présentes le long des murs est et nord de la clinique. En outre, puisque des fosses communes de soldats protestants ont été découvertes par la Ville de Québec du côté ouest de la rue Saint-Anselme en 2024, il se peut que de telles fosses se poursuivent sur la propriété de l'Hôpital général. Il est donc recommandé de mettre en œuvre une intervention archéologique avant ou pendant toute autre excavation aux abords de la clinique Aire ouverte.

.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	XI
LISTE DES PARTICIPANTS	XIII
1. INTRODUCTION	1
2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES	5
2.1 Cadre environnemental ancien	5
2.2 Cadre environnemental actuel	7
2.3 Cadre culturel euroquébécois	8
2.3.1 Occupation autochtone	8
2.3.2 Établissement de l'Hôpital général	9
2.3.3 Densification urbaine au milieu du XIX ^e siècle	10
2.3.4 XX ^e siècle	12
3. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES	17
4. RÉSULTATS	21
4.1 Sous-opération 33A	21
4.2 Sous-opération 33B	29
4.3 Sous-opération 33C	33
4.4 Sous-opération 33D	36
4.5 Sous-opération 33E	38
4.6 Sous-opération 33F	39
4.7 Sous-opération 33G	40
4.8 Sous-opération 33H	45
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	49
BIBLIOGRAPHIE	51
ANNEXES	
Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts	
Annexe 2 : Catalogue des photographies	

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)	6
Figure 2.	Thomas Jefferys, « A Correct Plan of the Environs of Quebec », 1762 (BAnQ G 3452 Q4R1 1762 J4 CAR)	8
Figure 3.	Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica)	9
Figure 4.	« Plan de l'Hôpital général en 1785 » (Chrétien 2006 : figure 14)	10
Figure 5.	Jean-Baptiste Larue, « Plan d'un projet de prolongation de la rue de l'Hôpital Général jusqu'à la rivière St-Charles », 1827 (AVQ FC 311)	11
Figure 6.	Daniel Alfred Sanborn, « Insurance plans of the city of Quebec », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65)	12
Figure 7.	Charles Edward Goad, « Insurance plan of the city of Quebec », 1898 (BAnQ 0003028680)	13
Figure 8.	Charles Edward Goad, « Insurance plan of the city of Quebec », 1910 (BAnQ 0000174395)	13
Figure 9.	Maison des domestiques, 1926 (photo reproduite dans Rouleau 2017 : figure 27)	14
Figure 10.	« 1947 – Maison contremaître » (photo reproduite dans BGLA et Artefactuel 2018 : figure 112)	14
Figure 11.	Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Quebec », 1957 (BAnQ 0000174294)	14
Figure 12.	« Le site de l'Hôpital général en 1957 » (Cloutier 2001 : figure 13)	15
Figure 13.	Tracé de l'aqueduc implanté en 2006 (Chrétien 2006 : 10)	16
Figure 14.	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 33A	24
Figure 15.	Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 33B	32
Figure 16.	Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Quebec », 1923 (BAnQ 0003851855)	33
Figure 17.	Croquis stratigraphique de la paroi sud médiane de la sous-opération 33C	35
Figure 18.	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 33D	37
Figure 19.	Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 33G	42
Figure 20.	Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 33H	47

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Muret de pierres dans la paroi est de la sous-opération CeEt-600 33A (CeEt-600-24- NUM1-7)	22
Photo 2.	Témoins de culture matérielle récoltés dans le lot 33A3 (photo Isabelle Hade)	23
Photo 3.	Aménagement de pierres 33B100, vue vers l'ouest-nord-ouest (CeEt-600-24-NUM1-15).....	29
Photo 4.	Mur nord du vestige 33B100 (CeEt-600-24-NUM1-19)	30
Photo 5.	Artefacts recueillis dans le lot 33B3 (Isabelle Hade)	31
Photo 6.	Paroi sud médiane de la sous-opération 33C (CeEt-600-24-NUM1-30)	34
Photo 7.	Massif de béton dans la sous-opération CeEt-600-33D (CeEt-600-24-NUM1-36)	36
Photo 8.	Sous-opération 33E au coin sud-est de la clinique (CeEt-600-24-NUM1-48).....	38
Photo 9.	Excavation de la sous-opération CeEt-600-33F (CeEt-600-24-NUM1-62)	39
Photo 10.	Excavation au-dessus de l'égout collecteur, vue vers l'ouest (CeEt-600-24-NUM1-81)	40
Photo 11.	Début de l'excavation de la sous-opération 33H, vue vers le sud-sud-ouest (CeEt-600- 24-NUM3-4)	45
Photo 12.	Paroi nord de la sous-opération 33H (CeEt-600-24-NUM3-10)	46

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation de l'aire d'intervention.....	2
Plan 2.	Localisation du site CeEt-600 sur une spatiocarte	3
Plan 3.	Localisation des sous-opérations	25
Plan 4.	Superposition d'un plan anonyme de 1859 à la trame actuelle	27
Plan 5.	Superposition d'un plan de Sanborn de 1875 à la trame actuelle.....	43

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Gabriel Matteau, ing.	Conseiller en bâtiment
Audrey Rivest	Conseillère en bâtiment

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur des sections 2.3, 2.4 et 3.8 et réviseur du rapport
Michel Huot	Archéologue chargé de projet, rédacteur principal du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, rédacteur des sections 2.1 et 2.2 du rapport
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Andréanne Chouinard	Technicienne de laboratoire
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

À l'été 2024, le CIUSSS de la Capitale-Nationale a entrepris la réfection de la clinique Aire ouverte, sise sur le site de l'Hôpital général de Québec (plan 1). Dans ce cadre, Ethnoscop a réalisé une surveillance archéologique ponctuelle du 2 mai au 16 juillet lors des travaux d'excavation sur le pourtour de l'édifice (plan 2).

Le secteur concerné pouvait contenir des vestiges de la maison des domestiques (maison du contremaître), construite en 1738. Dans une moindre mesure, il était possible que soient mises au jour des traces des loges des aliénés construites en 1738, agrandies en 1723, reconstruites en 1802 et démolies en 1857, puis celles d'un long hangar érigé en partie sur les fondations de ces loges. En outre, des fosses communes de soldats protestants décédés lors de la Guerre de Conquête pouvaient exister au nord du cimetière.

La surveillance archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-18. L'enregistrement des données a été effectué suivant le système de Tikal, appliqué à toutes les facettes de l'enregistrement. Les données récoltées lors du mandat ont été compilées sur des fiches normalisées et adaptées aux vestiges immobiliers, tandis que les références d'arpentage ont été colligées dans un carnet de notes. L'intervention a fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive et d'un relevé géoréférencé, transféré sur un fichier AutoCad.



HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, CeEt-600
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- CeEt-600 CODE BORDEN

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 21H14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000



ethnoscop
CIU2354



HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, CeEt-600

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 2

LOCALISATION DU SITE CeEt-600
SUR UNE SPATIOCART

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-600 CODE BORDEN

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1500



Source : © Gouvernement du Québec: 2021_CMQ_248-5186.tif,
2021_CMQ_249-5186.tif
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES¹

2.1 Cadre environnemental ancien

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans la région de l'aire d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'obtenir un portrait plus complet des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent, et ce, en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupera la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA

¹ Cette section provient principalement d'Ethnoscop 2025.

(Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe maintenant autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. La végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

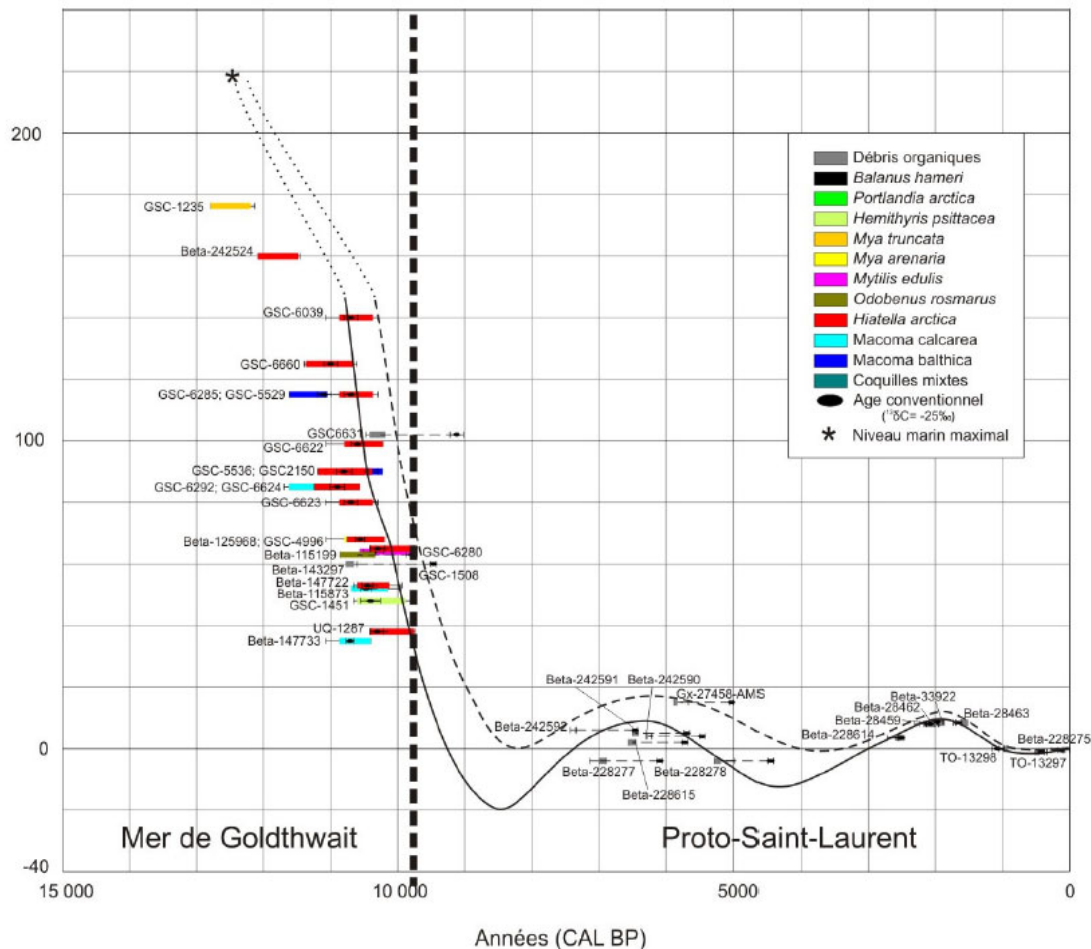


Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec, une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des sapins, des pins et des bouleaux jaunes, s'installe (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint

les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la Transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (NMM). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite, pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée Transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression Cap-Rouge–Limoilou ont façonné trois niveaux de terrasses, soit celle de la rue De Saint-Vallier (15 m), celle de 8-10 m (où se l'Hôpital général) et celle de 5-6 m (Garneau 1997). Après la Transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

2.2 Cadre environnemental actuel

L'aire d'intervention est située dans le quartier Saint-Roch en basse-ville de Québec, un secteur fortement urbanisé. La surface actuelle se trouve à environ 10 m d'altitude (NMM) et l'assise rocheuse est composée d'ardoise et d'ardoise dolomitique (De Souza et Tremblay 2012). Le sol naturel est un sable fin loameux reposant sur un loam argileux ou un limon argileux d'origine marine (Morneau 1989). Des ruisseaux ont circulé non loin de l'aire d'intervention, comme le démontre un plan de 1762 (figure 2). Aujourd'hui, ces cours d'eau ont tous été canalisés ou comblés, incluant le méandre de la rivière Saint-Charles.



Figure 2. Thomas Jefferys, « A Correct Plan of the Environs of Quebec », 1762 (BAHQ G 3452 Q4R1 1762 J4 CAR)

2.3 Cadre culturel euroquébécois

2.3.1 Occupation autochtone

La zone d'intervention se trouve dans un secteur où la rivière Saint-Charles développait autrefois plusieurs méandres. Comme ces méandres sont mouvants dans le temps, il est tout à fait possible que les berges de la rivière dans le secteur de l'Hôpital général aient balayé le terrain au fil du temps, changeant régulièrement la configuration d'un lieu d'accueil pour les groupes autochtones au cours de la préhistoire. L'ancien méandre bordant au nord le terrain de l'Hôpital général et qui figure sur les plans anciens aurait pu être un lieu de halte, voire un lieu de passage motivé par le désir de raccourcir le parcours fluvial en empruntant une voie terrestre (Chapdelaine et al. 1991).

L'occupation de l'Hôpital général et de ses abords immédiats au cours de la préhistoire a été confirmée par des interventions archéologiques (Chapdelaine et al. 1991, Chrétien et Bernier 2002 et Rouleau et Fortier 2011). Ces occupations, entre les berges de la rivière jusqu'à la falaise de la colline de Québec, ont été datées de l'Archaïque (9 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Aucune trace d'occupation associée au Sylvicole supérieur n'y a été trouvée à ce jour, mais il n'est pas impossible qu'une occupation du Sylvicole supérieur récent, voire de la période de contact, ait existé à proximité. En effet, si on se réfère aux récits de Jacques Cartier de 1535, le village de Stadaconé était situé sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, à une demi-lieue de son établissement. Or, selon l'archéologue préhistorien Michel Plourde (2008 : 13), Stadaconé devait s'étendre quelque part entre la rue

Marie-de-l'Incarnation et l'échangeur de l'autoroute Dufferin-Montmorency, donc dans un espace englobant la zone d'intervention.

2.3.2 Établissement de l'Hôpital général

Dès le début des années 1620, les Récollets se font concéder des terres le long de la rivière Saint-Charles et y érigent un monastère ainsi qu'une chapelle. L'endroit est déserté lors de l'attaque de Québec par les frères Kirke et réintégré en 1670. Les Récollets font alors construire une église (1671-1673) et un monastère en pierre (1680-1684); un plan dressé en 1686 illustre ce monastère du côté sud de la rivière Saint-Charles et à l'est d'un ruisseau (figure 3). En 1692, un nouveau monastère est érigé pour les Récollets à proximité de la place d'Armes. Les Augustines, déjà établies à l'Hôtel-Dieu, sont alors désignées par l'évêque de Québec pour prendre soin des malades dans l'ancien monastère transformé en hôpital (Rouleau 2008 : 19).



Figure 3. Robert de Villeneuve, « Carte des Environs de Quebec », 1686 (Gallica)

C'est dans un environnement ouvert et campagnard que sont établis les bâtiments du monastère. Dès l'ouverture de l'hôpital, on compte au nord de la propriété, le long de la rivière, une basse-cour et une ménagerie pour les plus gros animaux. Un moulin à eau est érigé dès 1702 à la jonction d'un ruisseau parcourant le domaine des Sœurs et la rivière Saint-Charles. Ce moulin étant rapidement jugé désuet, les Sœurs construisent un moulin à vent en 1710 sur leurs terres au sud du monastère. Le moulin à eau est transformé en buanderie ou « lavandière » après avoir abandonné ses activités au début du XVIII^e siècle. La buanderie demeure en fonction au moins jusque dans les années 1830 (Cloutier 2001 : 7).

En 1728, l'Hôpital général procède à l'ouverture d'un cimetière destiné à accueillir les malades défunts (Cloutier 2001 : 1). La parcelle de terre choisie pour le cimetière est localisée à l'est de l'hôpital. À cette époque, le cimetière est bordé au nord-est – soit aux abords de l'aire d'intervention – par des loges construites en pierre en 1717 et destinées à enfermer les femmes dites perverses et, à partir de leur agrandissement en 1723, à abriter les aliénés des deux sexes. Puis une maison en pierre est bâtie pour les domestiques au nord des loges en 1738 (figure 4). Le cimetière est séparé de l'hôpital par un ruisseau, traversé par deux ponts.

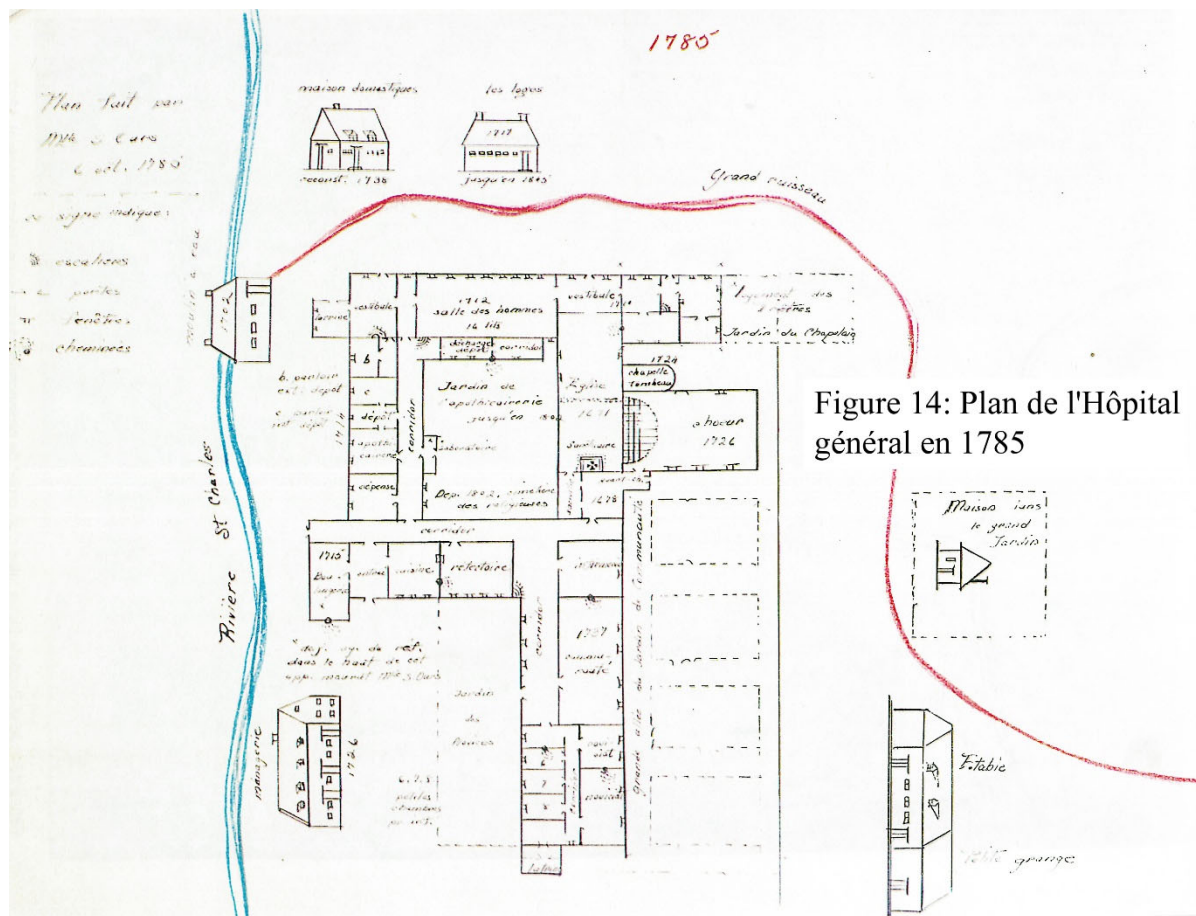


Figure 4. « Plan de l'Hôpital général en 1785 » (Chrétien 2006 : figure 14) – le nord est à gauche.

Lors de la guerre de Sept Ans, l'hôpital est occupé par les troupes françaises (Rouleau et Fortier 2011 : 20). Des centaines de soldats blessés et décédés au combat sont inhumés sur la propriété; ceux de religion protestante ont été enterrés dans des fosses communes au nord-est du cimetière.

En 1778 la maison des domestiques, qui venait d'être rénovée, est incendiée (BGLA et Artefactuel 2018 : 265). Elle est reconstruite en bois au cours de la même année.

2.3.3 Densification urbaine au milieu du XIX^e siècle

Les loges des aliénés sont agrandies à nouveau en 1802 (figure 5). Ultérieurement, un hangar, une écurie et une remise sont ajoutés à l'est de la maison des domestiques.

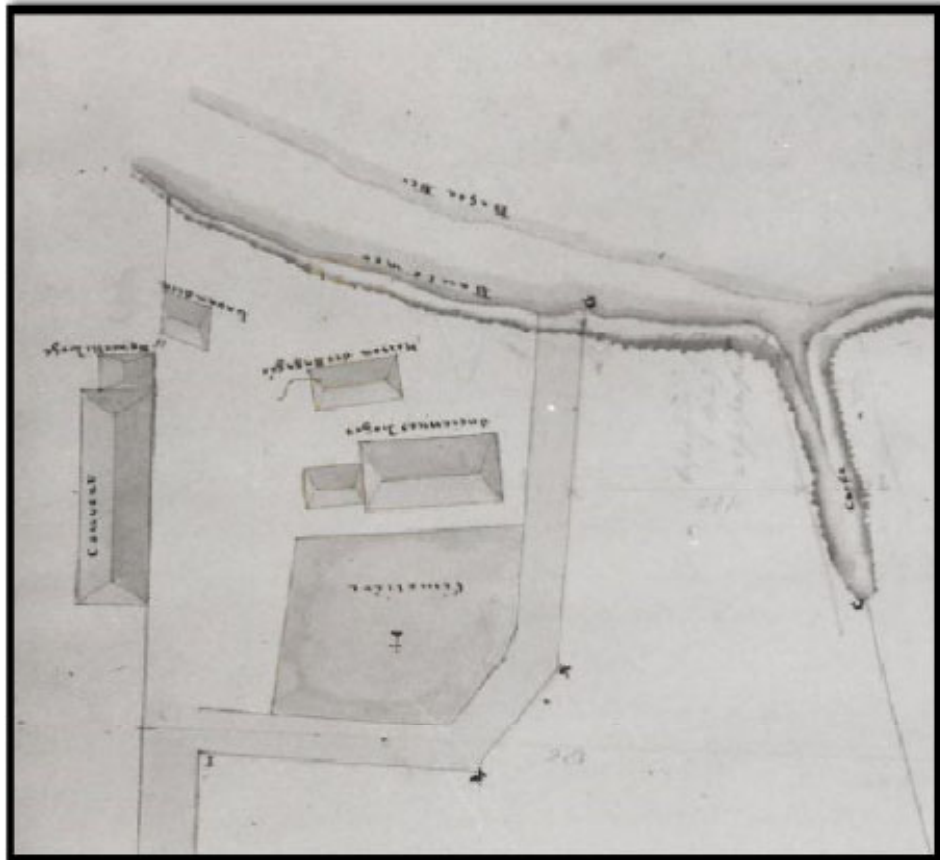


Figure 5. Jean-Baptiste Larue, « Plan d'un projet de prolongation de la rue de l'Hôpital Général jusqu'à la rivière St-Charles », 1827 (AVQ FC 311)

C'est à partir des années 1840 que l'ouest du quartier Saint-Roch s'est peuplé. À ce moment, les Sœurs cèdent une partie de leurs terres pour l'établissement de résidence (Cloutier 2001 : 8). La rue Saint-Anselme est ouverte en 1840, suivie en 1852 par la rue Saint-Ours (boulevard Langelier). L'accroissement de la construction navale dans le secteur a fortement influencé l'arrivée de nouvelles familles à l'est de l'Hôpital général. Les ouvriers habitant les logements à proximité œuvraient surtout dans le domaine du bois.

Divers événements marquants ont frappé le quartier Saint-Roch au cours du XIX^e siècle. En 1832, une épidémie de choléra envoie au cimetière le cinquième des habitants du quartier Saint-Roch (CÉRANE 1988 : 93). En 1845, un terrible incendie laisse plus du tiers des habitants de Québec sans abri, en détruisant plus de 1 630 maisons et 300 ateliers. Et en 1866, un autre incendie rase le quartier Saint-Sauveur, cette fois ce sont 2 500 maisons qui sont détruites.

Sur le terrain de l'Hôpital général, vers le milieu du XIX^e siècle, une enceinte est dressée sur le pourtour du domaine pour en préserver le caractère sacré et isoler les religieuses de l'effervescence qui touche les quartiers avoisinants. Les édifices conventuels et la maison des domestiques sont agrandis, puis le ruisseau qui séparait les bâtiments du cimetière est comblé. En 1845, les aliénés sont déménagés à l'asile de Beauport, ce qui entraîne la démolition de leurs loges en 1857; un hangar en bois est alors érigé sur leurs fondations (figure 6).



Figure 6. Daniel Alfred Sanborn, « Insurance plans of the city of Quebec », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65)

Également au milieu du XIX^e siècle, deux quais sont construits sur la rivière, avec un berceau destiné à l'amarrage de bateaux. Ces quais sont démolis dans la seconde moitié du XIX^e siècle et une maison pour un charpentier est construite au nord de l'hôpital.

2.3.4 XX^e siècle

Des plans d'assurances de la toute fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle représentent la maison des domestiques (avec un seul puits sans appentis), ainsi que le hangar partiellement érigé sur les fondations des loges des aliénés (figures 7 et 8). Selon les plans d'assurances, ce hangar a été transformé en grange au dernier quart du XIX^e siècle.

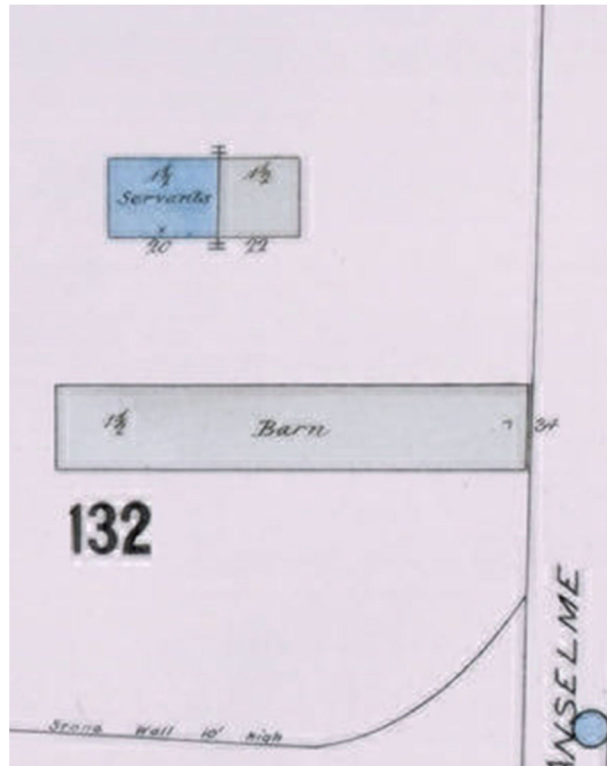


Figure 7. Charles Edward Goad, « Insurance plan of the city of Quebec », 1898 (BAnQ 0003028680)

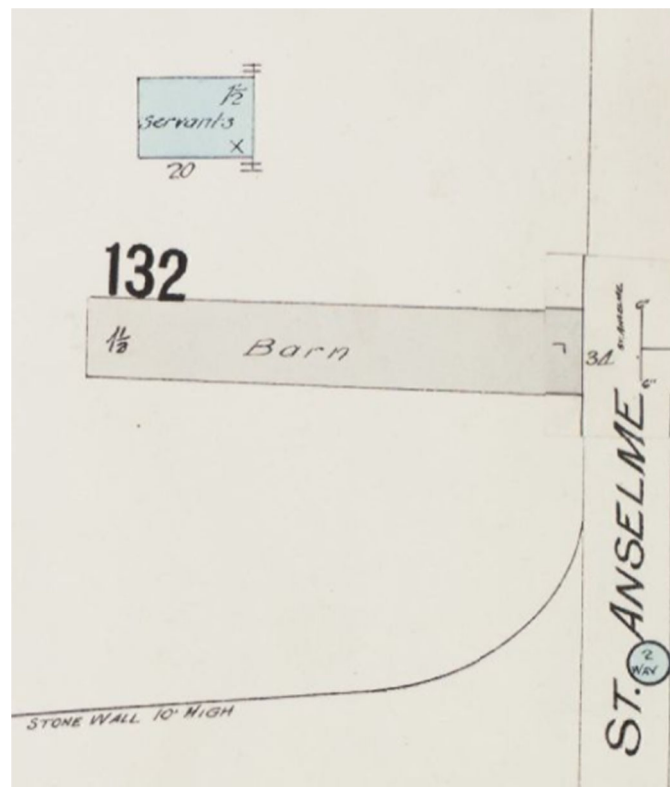


Figure 8. Charles Edward Goad, « Insurance plan of the city of Quebec », 1910 (BAnQ 0000174395)

Au début du XX^e siècle, le secteur subit encore plusieurs changements. Notamment, le quartier Saint-Roch voit encore le nombre d'habitants augmenter et, en réponse à cette croissance démographique, les habitations connaissent un accroissement en hauteur (McGain 1991 : 39). Au milieu du XX^e siècle, des immeubles à bureaux remplacent des bâtiments à vocation domestique dans le quartier (McGain 1991 : 44).

La maison des domestiques (figure 9) est démolie en 1933 et remplacée par la maison du contremaître, à laquelle un étage est ajouté en 1946 (figures 10 et 11); ce bâtiment accueille présentement la clinique Aire ouverte. Pour sa part, la grange a été détruite en 1930, permettant l'agrandissement du cimetière vers le nord (Rouleau 2017 : 10).



Figure 9 Maison des domestiques, 1926 (photo reproduite dans Rouleau 2017 : figure 27)



Figure 10. « 1947 – Maison contremaître » (photo reproduite dans BGLA et Artefactuel 2018 : figure 112)

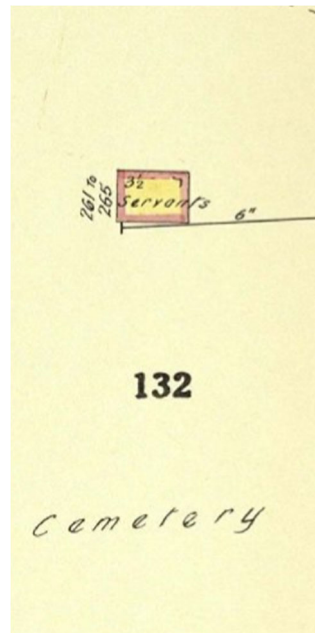


Figure 11. Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Quebec », 1957 (BAnQ 0000174294)

Un aménagement perturbe l'aire d'intervention en 1941, soit l'implantation d'un égout collecteur entre la maison du contremaître et le cimetière (figure 12). Des ossements humains sont alors mis au jour :

Les ouvriers de la ville qui travaillent à des excavations trouvent des ossements qui sont ceux de marins et soldats anglais et français enterrés à cet endroit lors du siège de Québec en 1759-60. [...] C'est à 6 pieds sous terre, que les employés ont trouvé ces parties de crânes, de côtes et de membres. Les travaux préparatoires à la construction de l'égout collecteur sont commencés depuis quelques jours dans les jardins de l'Hôpital général. Hier, les ouvriers ont creusé dans un coin du cimetière, près de la rue Saint-Anselme. D'après les cahiers du registre, cette partie du cimetière était celle où les soldats et marins protestants furent inhumés. [...] Dans leurs travaux d'excavation, les ouvriers ont aussi rencontré des murs de pierre qui auraient été ceux de géôles pour les armées au temps de la cession du pays aux Anglais (*Le Soleil*, 2 août 1941).

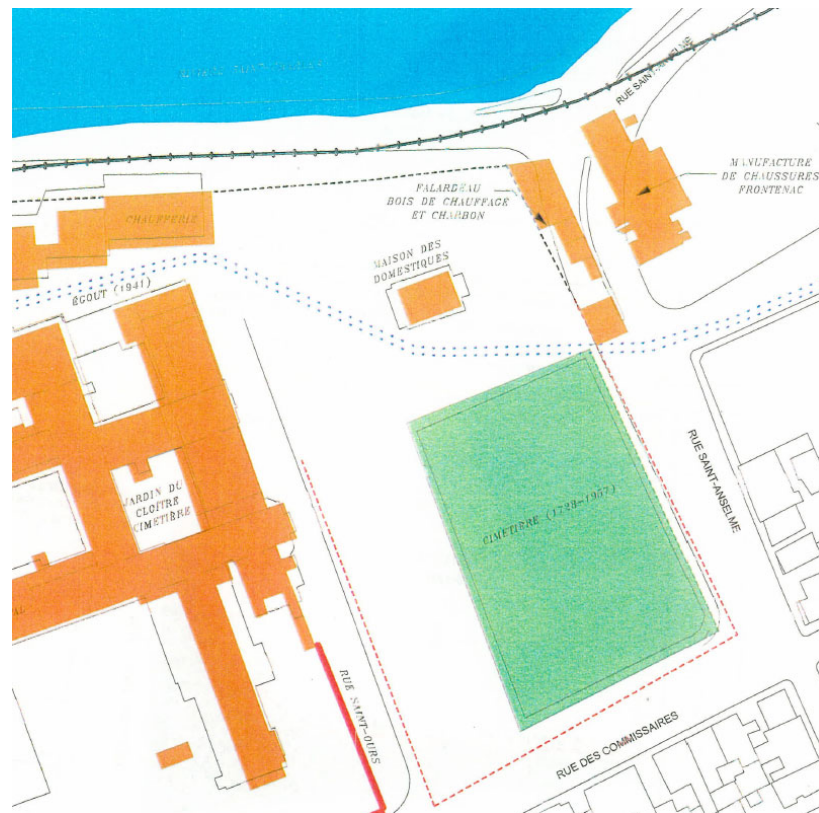


Figure 12. « Le site de l'Hôpital général en 1957 » (Cloutier 2001 : figure 13) – le tracé de l'égout collecteur est représenté par le pointillé bleu.

Cloutier (2001 : 10) doute fortement que les ossements soient ceux de soldats protestants à cause de la présence des loges et du hangar à cet endroit. Toutefois, on constatera à la fin de la section suivante qu'il est bien possible que les ouvriers aient exhumé des soldats protestants. Précisons que le collecteur de 1,60 m de diamètre a été enfoui à une profondeur de plus de 4,30 m, ce qui nécessita l'excavation d'une vaste tranchée, bouleversant ainsi considérablement les sols. L'aménagement d'un stationnement après 1947 et la mise en place

de conduites d'aqueduc au nord et à l'est de la maison du contremaître en 2006 (figure 13) ont également contribué à perturber le terrain entre la maison du contremaître et le cimetière.

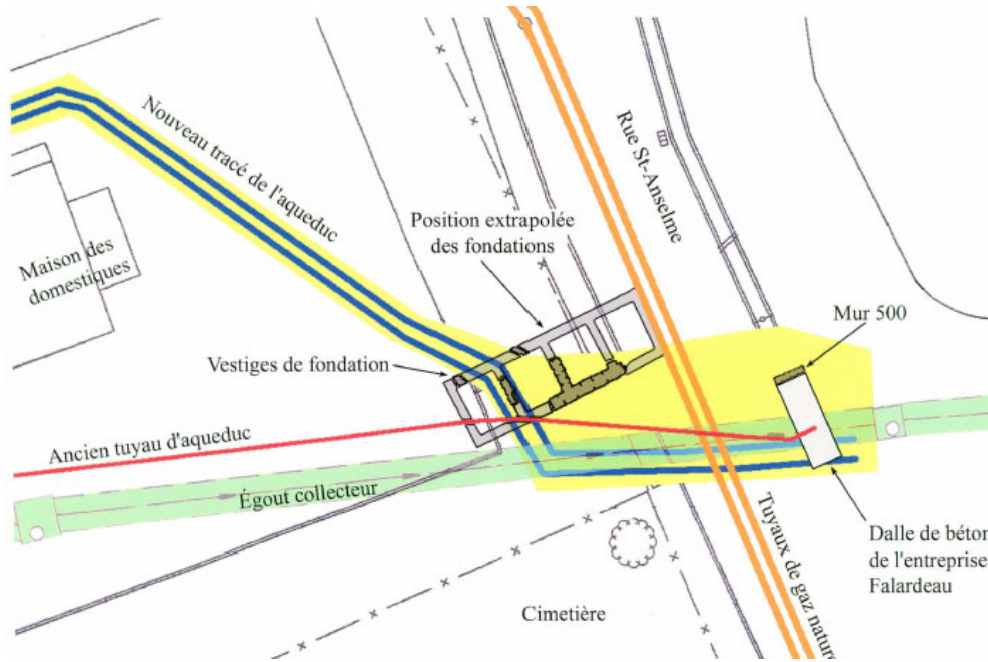


Figure 13. Tracé de l'aqueduc implanté en 2006 (Chrétien 2006 : 10)

Depuis le dernier quart du XIX^e siècle, une ligne de chemin de fer s'étend le long de la limite nord de la propriété de l'Hôpital général. En 1957, le méandre de la rivière Saint-Charles qui coule à cet endroit est comblé et la rivière est détournée plus au nord (Rouleau et Fortier 2011 : 19). C'est en 1977 que l'Hôpital général, ses dépendances et le cimetière sont classés à titre d'immeubles patrimoniaux. En 1981, le cimetière de l'hôpital est fermé, puis il est reconnu Lieu historique national du Canada du Cimetière-de-l'Hôpital-Général-de-Québec en 1998.

3. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

En 1982, Michel Gaumond a procédé à des sondages archéologiques dans le sous-sol de la sacristie de l'église de l'Hôpital général, ce qui a conduit à reconnaître la position relative du bâtiment originel de l'église et à établir la continuité entre ces vestiges et les murs actuels du lieu de culte. De plus, Gaumond a pu constater que les fondations des murs anciens reposent sur une sole de bois, juste au-dessus du niveau de la nappe phréatique.

Une dizaine d'années plus tard, Claude Chapdelaine (*et al.* 1991) a dirigé une équipe qui a procédé à l'évaluation du potentiel archéologique du site, et ce, dans le cadre d'un effort de caractérisation du réseau d'interaction des Iroquoiens du Saint-Laurent. Les sondages effectués ont témoigné de la perturbation des sols par les labours anciens et d'autres bouleversements récents. Il n'a pas été possible de repérer la couche naturelle d'accueil. Toutefois, un certain nombre d'objets lithiques ont été mis au jour, mais en faible densité, ce qui indiquerait la brièveté des haltes des groupes autochtones préhistoriques que Chapdelaine situe au début du Sylvicole moyen, soit vers 2 000 ans AA.

À l'été 2000, Céline Cloutier (2001) a procédé à un inventaire avant l'installation d'un monument commémoratif à l'entrée principale de la propriété. L'intervention visait à repérer et à exhumer les sépultures qui auraient pu se trouver dans l'emprise des travaux. Or, l'inventaire a démontré hors de tout doute qu'aucune sépulture ne se trouvait dans cette emprise. Par contre, plusieurs niveaux d'occupation historique ont été mis au jour, comme un pavage de pierres et de sable du milieu du XIX^e siècle, alors que la rue Saint-Anselme rejoignait la rivière Saint-Charles. Un autre pavage a été dégagé, probablement un sentier qui reliait l'hôpital à la rivière. Et à l'automne, Cloutier (2002) a fouillé plusieurs sondages manuels à l'intérieur des limites du cimetière de l'hôpital. En complément, une prospection géophysique au magnétomètre a été entreprise en vue de délimiter les fosses, sans succès. Cette intervention a été réalisée dans le cadre de la requalification du cimetière et l'édification d'un mémorial aux militaires des batailles de la guerre de Sept Ans, et ce, dans une première phase de réaménagement du site. Les sondages ont permis de découvrir la fondation d'un mur qui isolait le cimetière des pauvres, une sépulture inhumée entre 1790 et 1910 dans un cercueil constitué d'un tronc de conifère évidé et un pavage de macadam du deuxième quart du XIX^e siècle.

Au printemps 2002, la construction d'une nouvelle aile de l'infirmerie, au sud du monastère, a été précédée d'un inventaire ciblant une aire dotée d'un potentiel archéologique préhistorique. Cette intervention a mené à la découverte de vestiges préhistoriques et historiques. L'occupation autochtone du lieu est représentée par plusieurs outils lithiques et débris de taille en chert d'origine locale et en quartz. Chrétien situe l'occupation, probablement un camp de réparation d'armes de jet « il y a plus de 4 500 ans », à l'Archaïque (Chrétien et Bernier 2002 : 32). Les découvertes historiques comprennent les vestiges d'un ancien mur d'enceinte de la propriété, soit des poutres de bois longitudinales qui reposaient sur des traverses d'assises liées à l'aide de chevilles de bois. De plus, un alignement de piquets de bois a été mis au jour; il pourrait correspondre à une palissade érigée en 1693, à l'arrivée des Augustines. Ces piquets étaient accompagnés de pièces de bois horizontales, probablement des pièces de charpente qui auraient été réutilisées comme semelles d'ancrage pour la palissade.

En 2006, une intervention archéologique a été menée par Serge Rouleau (2008) dans le cadre de travaux d'aménagement de l'entrée principale, au coin du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest. Une fondation de maçonnerie a alors été dégagée; il s'agirait de l'extrémité orientale d'un muret de cour délimitant la propriété au XIX^e siècle. Yves Chrétien a réalisé la même année une intervention archéologique au nord du cimetière, lors de l'installation de conduites d'aqueduc. Les fondations en pierre des loges des aliénés se trouvant dans la tranchée, il fallut procéder à une fouille de sauvetage, puis à une surveillance archéologique. La tranchée a été poursuivie sous la rue Saint-Anselme, jusqu'à la rue du Prince-Édouard. Les interventions ont permis de localiser précisément les loges des aliénés, juste au nord du cimetière de l'hôpital, puis d'en connaître l'organisation spatiale initiale (1717) et après agrandissement (1723) – à moins que ces vestiges aient plutôt appartenu à la « Maison de force » de 1802 (Rouleau 2017 : 14).

En 2007, lors d'excavations réalisées dans la cour intérieure du monastère, les ouvriers ont déterré des ossements humains. Le ministère de la Culture et des Communications a dépêché la bioarchéologue Caroline Arpin sur le terrain afin de procéder à l'enregistrement de ces sépultures, au nombre de trois. Ces inhumations ont été associées à un cimetière intérieur qui aurait été consacré en 1802 et agrandi en 1896. Il aurait accueilli les corps de 320 Augustines, en plus des ossements transférés depuis le chœur de l'église et les sépultures de deux Ursulines décédées lors de la prise de Québec en 1759. Ce cimetière a été fermé en 1958.

En 2009, Serge Rouleau et Nicolas Fortier (2011) ont exécuté une surveillance archéologique le long du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest, dans le cadre de travaux de voirie. Plusieurs vestiges en bois ont été alors repérés : un piquet datant d'une période très ancienne au centre de la rue des Commissaires Ouest, un autre piquet et un rondin à l'horizontale à proximité du trottoir sud de la rue, une canalisation sous cette rue et deux autres en face du 380, boulevard Langelier. En outre, un dépôt associé au ruisseau traversant le secteur aux XVII^e et XVIII^e siècles a été mis au jour devant l'entrée principale de l'hôpital. De plus, la base d'une citerne d'incendie en maçonnerie du XIX^e siècle a été découverte au carrefour du boulevard et de la rue.

L'année suivante, une surveillance archéologique a été effectuée par Serge Rouleau (2011) lors de travaux de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc dans la rue Saint-Anselme et la moitié sud de la rue des Commissaires Ouest. Cette intervention a mené à des découvertes dans la rue Saint-Anselme, soit un mur de fondation en maçonnerie associé en 2006 aux loges des aliénés et deux pièces de bois parallèles ayant servi de support à l'ancienne enceinte est du cimetière, enceinte constituée d'un muret de pierres. De plus, un cercueil vide à l'extérieur de l'enceinte du cimetière ainsi qu'une vingtaine de cercueils à 0,75 m sous le trottoir ouest de la rue Saint-Anselme ont été mis au jour. Quatre de ces cercueils ont été fouillés manuellement avec l'aide d'un bioarchéologue, ce qui a permis de constater que les sépultures avaient déjà été exhumées. De plus, des vestiges de maçonnerie d'un édifice ont été dégagés au coin des rues Saint-Anselme et du Prince-Édouard. Cet édifice aurait été occupé par la Ross Rifle au début du XX^e siècle et aurait servi d'entrepôt par la suite. Au centre de la rue Saint-Anselme et à proximité du cercueil trouvé à l'extérieur de l'enceinte du cimetière, huit pièces de bois ont été découvertes dans un contexte qui pourrait être associé à celui du cimetière; la fonction de cet ouvrage est inconnue. De plus, une canalisation de bois, implantée vraisemblablement au XIX^e siècle, a été déterrée dans la rue Saint-Anselme. D'autres éléments ont été découverts dans l'emprise de la rue des Commissaires Ouest, dont huit pièces de bois localisées dans l'axe de la limite sud de la propriété de l'Hôpital général et qui pourraient être associées à la clôture de l'hôpital.

Des dépôts de la deuxième moitié du XIX^e siècle ont été fouillés par Ethnoscop (2014) dans la partie nord-est de la propriété en 2013. La même année, une surveillance archéologique a été réalisée par Ruralys (2014) lors des travaux de réfection de la rue des Commissaires Ouest. Cette surveillance archéologique a mené à la découverte de plusieurs outils lithiques de facture autochtone dans le sol naturel ou dans des sols en association avec des objets de facture européenne. Les observations sur les objets découverts ont amené l'archéologue à conclure en l'existence d'un atelier de taille de chert local ou un site de fabrication d'outils. En outre, une dalle associée à l'approvisionnement en eau du moulin de 1702 et les vestiges d'un bâtiment du Régime français ont été mis au jour. De plus, ont été repérés des vestiges associés à une grange-étable construite en 1739 et des pièces de bois faisant partie de l'enceinte qui a délimité la propriété dès la fin du XVII^e siècle. Aussi, trois vestiges architecturaux antérieurs à la construction du presbytère en 1710 et un mur appartenant peut-être à des latrines du XIX^e siècle ont été observés par Artefactuel (2015) lors d'une surveillance archéologique en 2014, entre ce presbytère et le chœur de 1959.

À l'hiver 2015, Ethnoscop (2016a) a reçu un mandat de surveillance archéologique dans le cadre de travaux d'excavation pour la réfection de l'entrée électrique du pavillon D. L'intervention n'a mené à aucune découverte dans le stationnement nord de l'hôpital et à proximité du pavillon D. Mais la même année, une portion de trottoir en bois et six poteaux de clôture du tournant du XX^e siècle, une section longue de 20 m du mur d'enceinte présent sur les plans entre 1875 et 1959, une canalisation en pierre (de 1818, Rouleau 2017 : 15) rattachée à un bassin quadrangulaire, un mur de maçonnerie indéterminé longeant le mur est de l'aile de l'Hôpital et des dépôts anthropiques antérieurs au XX^e siècle ont été dégagés lors d'une surveillance archéologique par Ethnoscop (2016b) dans le stationnement principal.

Artefactuel (2017a, 2017b, 2018a et 2018b) a effectué diverses interventions sur le site de 2016 à 2018 : sondages exploratoires le long des murs d'enceinte sud et ouest, relevés et fouille au sous-sol de l'aile de l'Hôpital et surveillances archéologiques dans la cour arrière. Furent alors trouvés une maçonnerie sèche contre le mur d'enceinte ouest, des vestiges architecturaux aux abords d'un massif dans l'aile de l'Hôpital ainsi que des drains en pierre et un ancien mur d'enceinte de 1844 dans la cour arrière.

Un inventaire a été mis en œuvre par GAIA (2018 et 2020) en 2018 et 2019 dans le presbytère et les cours du solarium, de la cuisine et de l'infirmierie. Furent alors récoltés des artefacts diagnostiques de la présence des Récollets dans les années 1620, aussi des centaines d'artefacts et d'écofacts associés à l'occupation du site à partir de 1670; des vestiges de clôtures du XVIII^e siècle ont également été découverts.

En 2019 et 2020, des surveillances archéologiques ont été faites par Artefactuel (2021) le long des murs d'enceinte sud et ouest. Les travaux s'étant déroulés uniquement dans la tranchée de construction de ces murs, aucune découverte significative n'est survenue.

Et en 2024, des travaux ont été mis en œuvre dans la rue Saint-Anselme. GAIA a fouillé, du côté ouest de la rue, une fosse commune contenant vraisemblablement les dépouilles de soldats protestants morts lors de la Guerre de Conquête (Porter 2024). Un peu plus à l'ouest, c'est peut-être une fosse similaire qui fut mise au jour en 1941 par les ouvriers municipaux.

4. RÉSULTATS

Huit sous-opérations (CeEt-600 33A à 33H, plan 3) ont été délimitées au fil des excavations. Des fondations en pierre ont été découvertes dans les sous-opérations 33A et 33B, ainsi qu'une conduite de terre cuite grossière insérée dans un coffrage de bois dans la sous-opération 33G. Ailleurs, seuls des éléments modernes comme des bases de béton pour l'escalier ou des infrastructures de services publics reliés à la Clinique ont été mis au jour.

4.1 Sous-opération 33A

La première tranchée a été excavée à l'angle nord-est de la clinique (plan 3). Longue de 5,36 m (nord-sud) et large de 1,80 m, cette sous-opération (33A) a été creusée sur une profondeur maximale de 2,20 m. Dans sa partie ouest plus profonde est apparu un segment de muret en calcaire, à double parement (CeEt-600-33A100). Ce muret est large de 0,64 m et est préservé sur deux assises liées de mortier, pour une hauteur maximale de 0,22 m (photo 1). Il repose sur une petite sole de bois d'environ 0,01 m d'épaisseur et posée sur un sable gris (sol naturel stérile). Ce muret, orienté est-ouest, avait été brisé à l'ouest lors de la construction de la maison du contremaître, en 1933. Il doit se poursuivre vers l'est, sans toutefois atteindre la tranchée réalisée en 2006 (figure 13). Ce vestige représente sans doute un segment du mur nord du hangar érigé à l'est de la maison des domestiques au milieu du XIX^e siècle (plan 4).



Photo 1. Muret de pierres dans la paroi est de la sous-opération CeEt-600 33A (CeEt-600-24-NUM1-7)

Un relevé stratigraphique de la paroi est a été dressé au nord du vestige 33A100 (figure 14). Au sommet, deux lots sont reliés à l'aménagement du stationnement, soit une couche de 0,06 m d'asphalte (33A1) sur un lit de pose de gravier épais de 0,20 m (33A2). Suit un épais remblai de 0,70 m de loam sableux gris brunâtre dans lequel se trouvaient des fragments de schiste, des nodules de mortier et quelques artefacts (lot 33A3, photo 2). Ce remblai pourrait être lié à la remise en état du terrain à la suite de la démolition de la maison des domestiques en 1933. Trois lots se rattachent au vestige 33A100. Le lot 33A4, composé de sable loameux brun avec des fragments de schiste ainsi que des nodules de mortier et de briques communes constituerait le sol d'occupation avant 1933. Un mince dépôt de mortier recouvrait le muret, témoin de son arasement. Le vestige 33A100 repose sur le lot 33A6, qui représente son assise de départ. Enfin, le vestige est entouré de sable gris (sol naturel stérile).

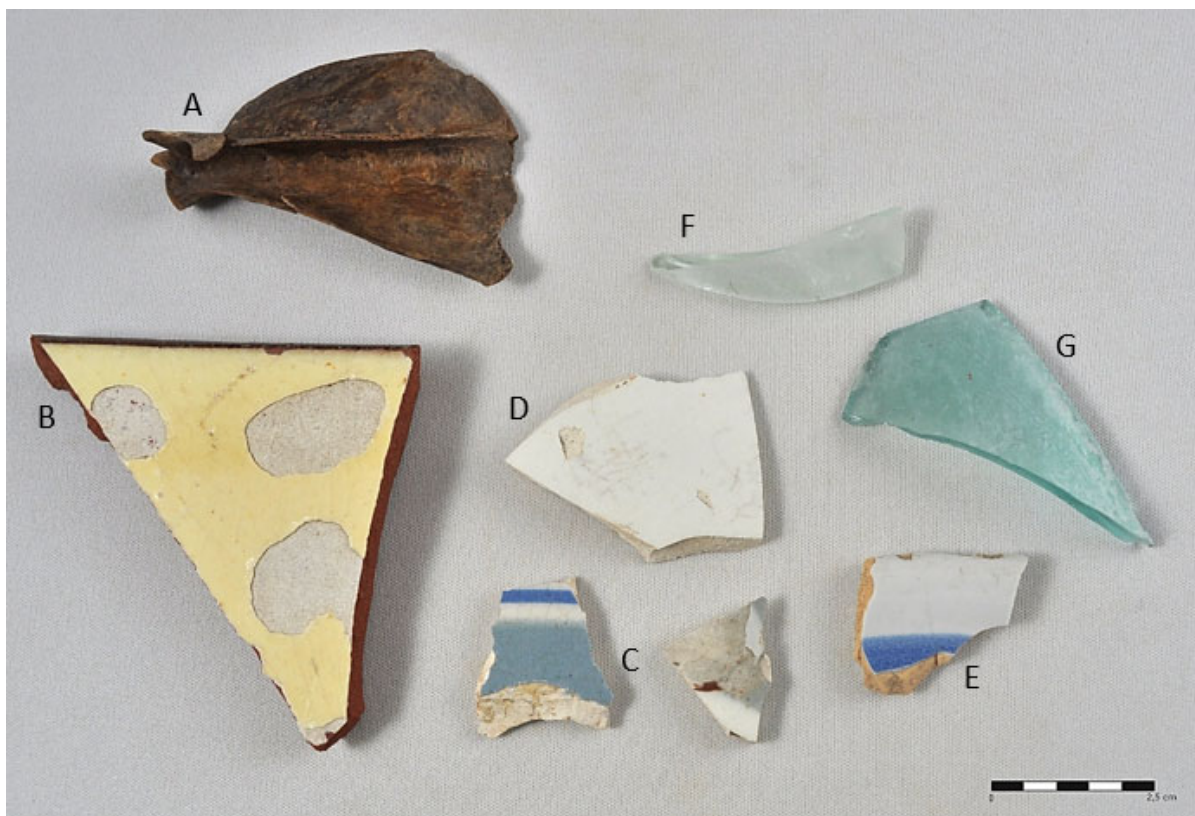


Photo 2. Témoins de culture matérielle récoltés dans le lot 33A3 (photo Isabelle Hade)

A-Os d'oiseau

B-Bol en terre cuite grossière de type Angleterre du Nord-Est

C-Contenants en terre cuite fine blanche, décor à l'engobe

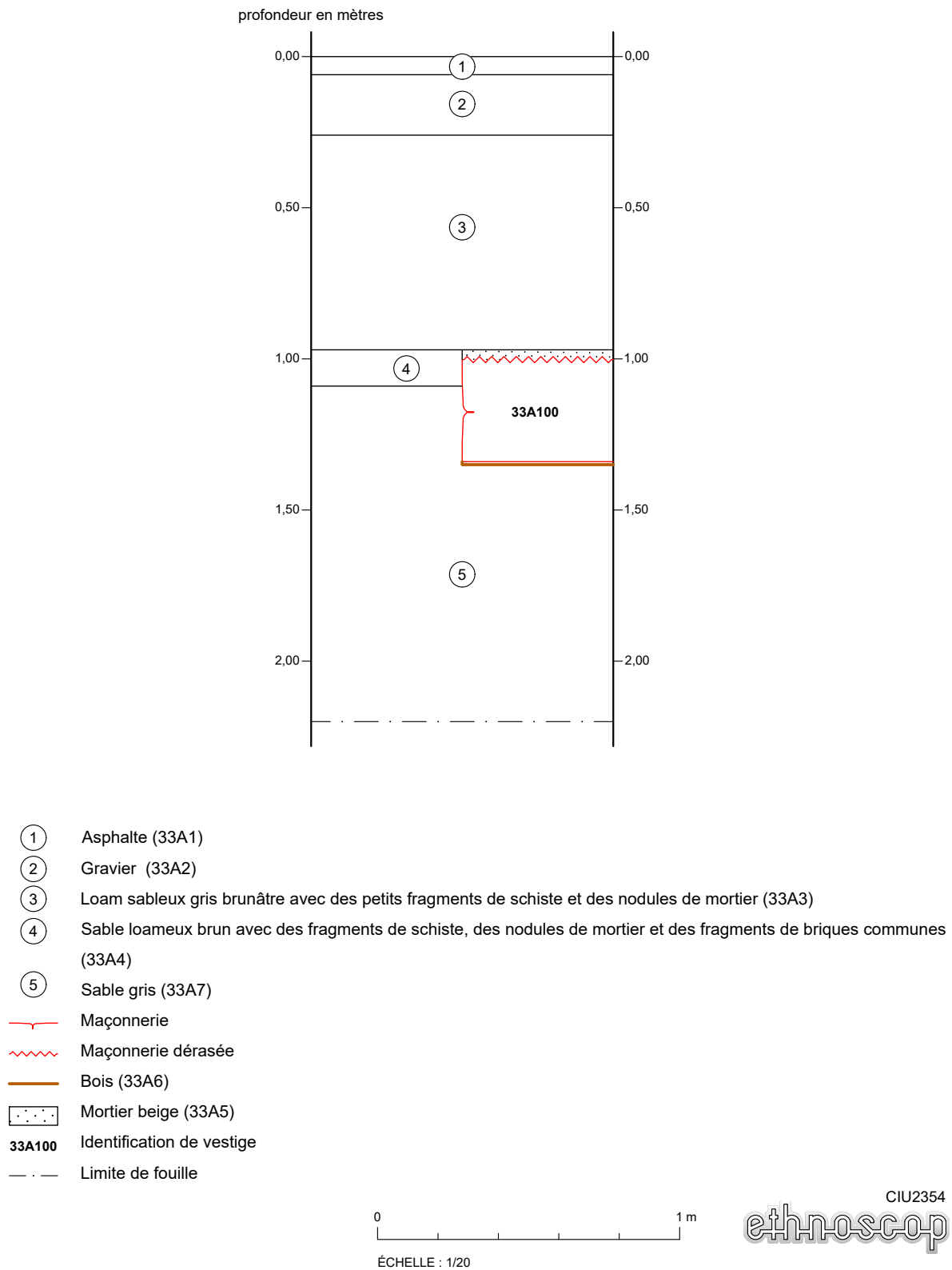
D-Contenant en terre cuite fine blanche

E-Assiette en faïence blanche

F-Bouteille en verre teinté vert

G-Bouteille en verre bleu-vert français

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, CœEt-600

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 3

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 33A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- FOND DU PALIER
- MAÇONNERIE
- TRANCHÉE DE CONSTRUCTION
- TUYAU
- DRAIN
- 33A100 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 1,5 3 m

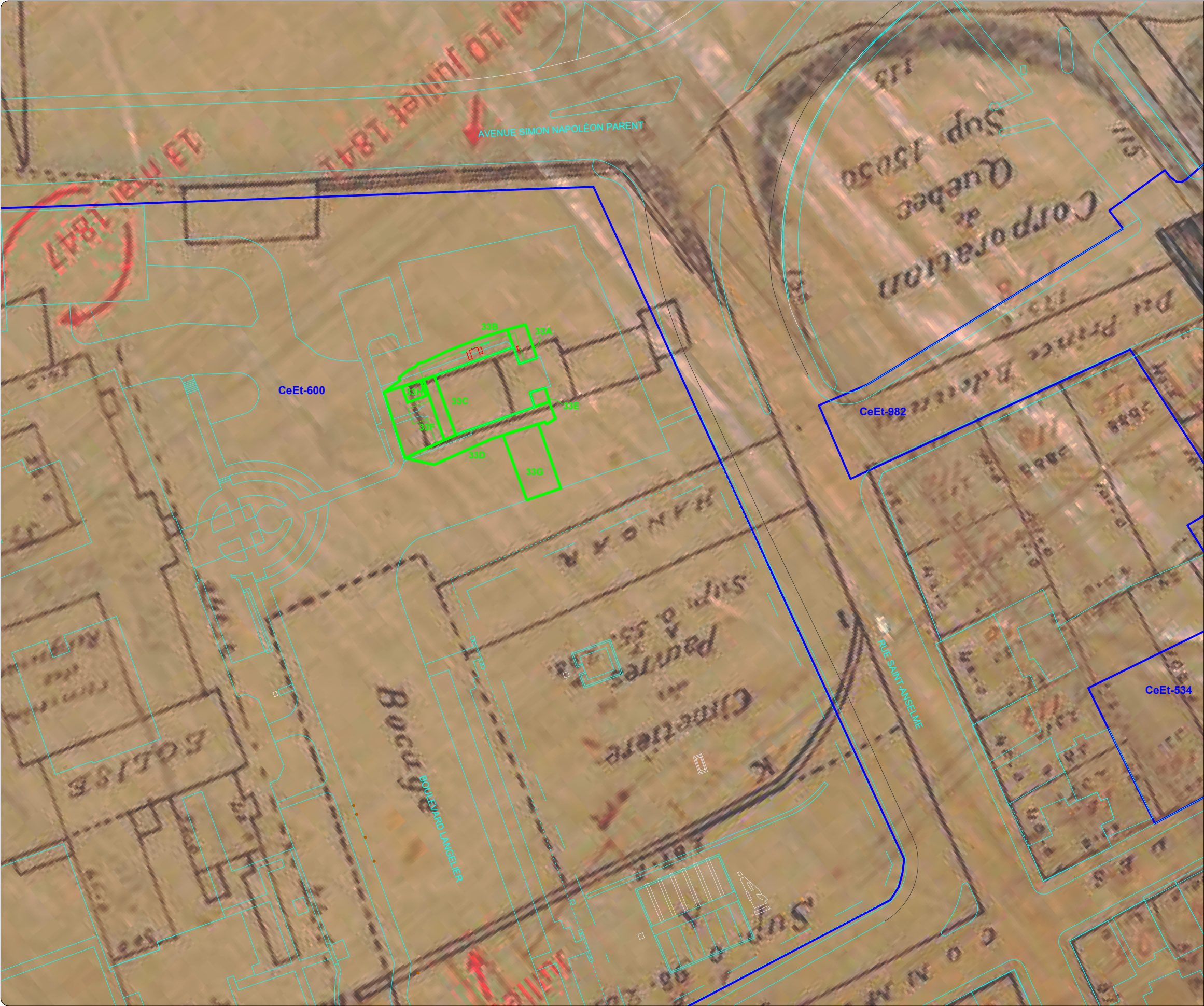
ÉCHELLE : 1/150



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

CIU2354





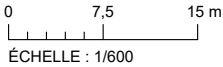
HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, CeEt-600

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 4

SUPERPOSITION D'UN PLAN ANONYME
DE 1859 À LA TRAME ACTUELLE

- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-600 CODE BORDEN
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 33A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- ▨ TRANCHÉE DE CONSTRUCTION



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg;
Plan de 1859 HG-A-20.1.15.1.1 (tiré d'un rapport de BGLA
Architecture + Design urbain et La coopérative Artefactuel, avril
2018)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

4.2 Sous-opération 33B

Longue de 20,96 m, la sous-opération 33B borde le mur nord de la clinique (plan 3). D'une largeur de près de 2 m, elle fut excavée jusqu'à une profondeur maximale de 1,50 m. Un second vestige en calcaire (avec un peu de grès vert) a été dégagé dans la paroi nord, immédiatement sous le lit de pose de l'asphalte (photo 3). Cette fois-ci, il s'agit de deux segments de murs orientés nord-sud, imbriqués à un troisième mur dans l'autre axe (vestige 33B100). Le tout délimite un espace long de 1,30 m (est-ouest) sur une largeur résiduelle de 1,96 m. Les murs à double parement sont larges de 0,53 m. Le vestige compte au maximum cinq assises liées de mortier, pour une hauteur de 0,74 m; il repose sur le sol naturel stérile (photo 4). Il a été brisé au sud lors de la construction de la maison du contremaître; en outre, quelques pierres avaient été enlevées dans la partie centre-est pour la mise en place d'une petite conduite en plastique et d'un fils électrique.



Photo 3. Aménagement de pierres 33B100, vue vers l'ouest-nord-ouest (CeEt-600-24-NUM1-15)



Photo 4. Mur nord du vestige 33B100 (CeEt-600-24-NUM1-19)

Selon la déposition des sols près du vestige, une tranchée de construction a été observée de chaque côté de celui-ci (figure 15). Quelques artefacts ont été recueillis dans le remplissage de la tranchée (photo 6).

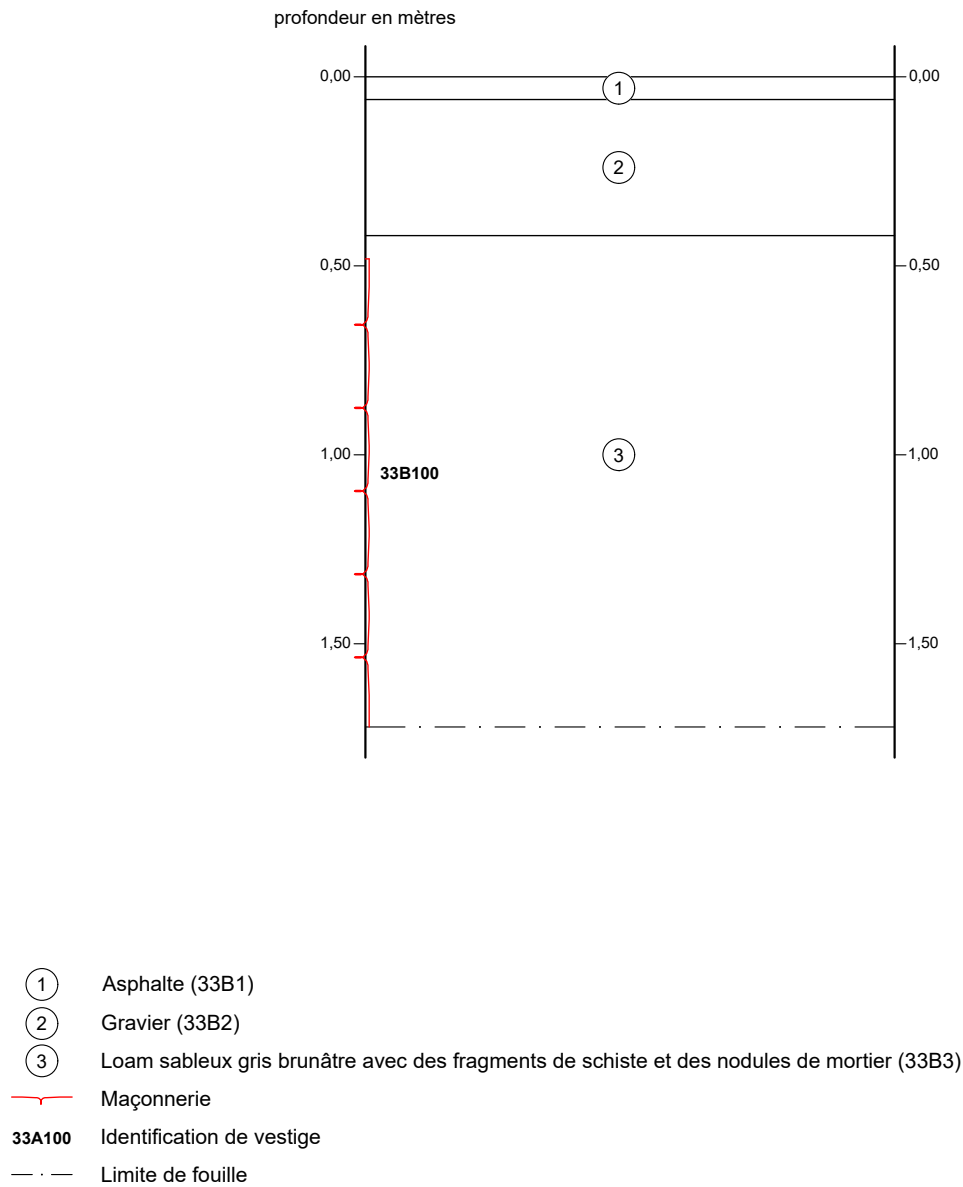


Photo 5. Artefacts recueillis dans le lot 33B3 (Isabelle Hade)

- A-Bouteille en verre teinté turquoise
- B-Pot à plante en terre cuite grossière sans glaçure
- C-Assiettes en terre cuite fine blanche, décor imprimé à motif Willow
- D-Bol en terre cuite fine jaune
- E-Soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor moulé à motif du blé
- F-Semelle de cuir
- G-Tasse en porcelaine fine européenne
- H-Isolateur électrique en porcelaine commune
- I-Assiette en terre cuite fine blanche
- J-Bille en terre cuite grossière sans glaçure
- K-Contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée
- L-Contenant en *creamware*
- M-Pipes en terre cuite fine argileuse blanche
- N-Contenant en grès grossier de type Fulham-Lambeth

Le vestige 33B100, de par sa forme et ses dimensions, correspond vraisemblablement à une entrée de cave, pas très ancienne si on se fie à l'assemblage d'artefacts du lot 33B3. Absente sur le plan d'assurances de 1910 (figure 8), une telle entrée de cave est visible sur celui de 1923 (figure 16).

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

CIU2354

ethnoscop

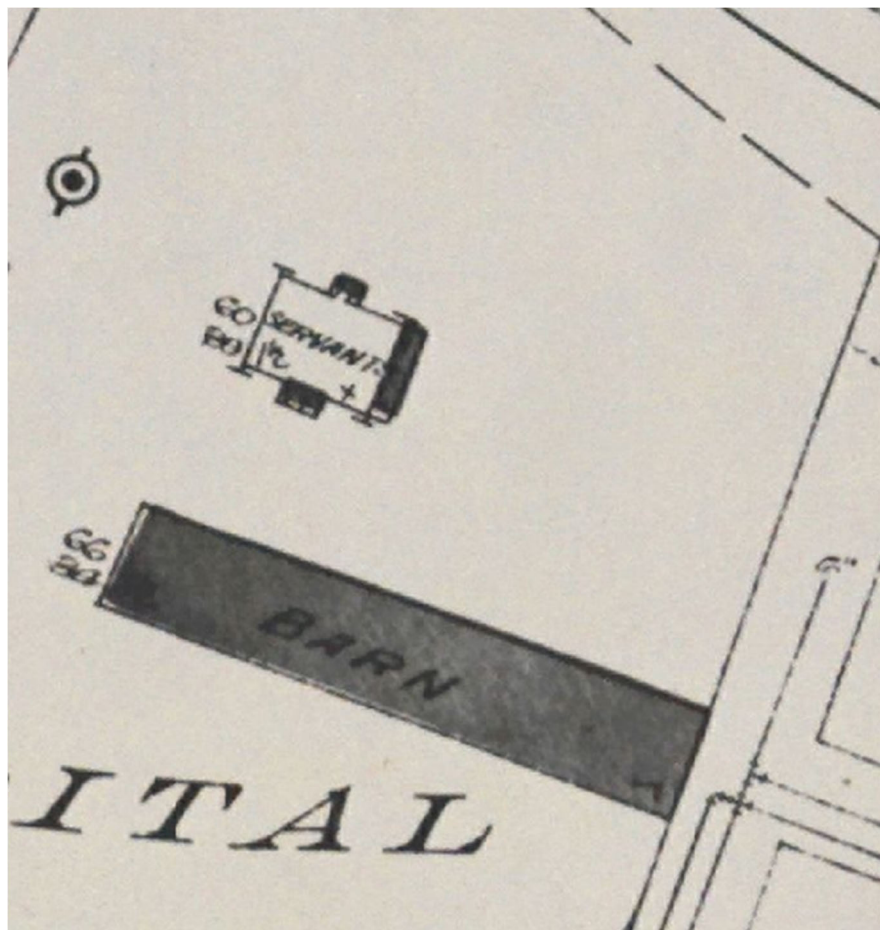


Figure 16. Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Quebec », 1923 (BAnQ 0003851855)

4.3 Sous-opération 33C

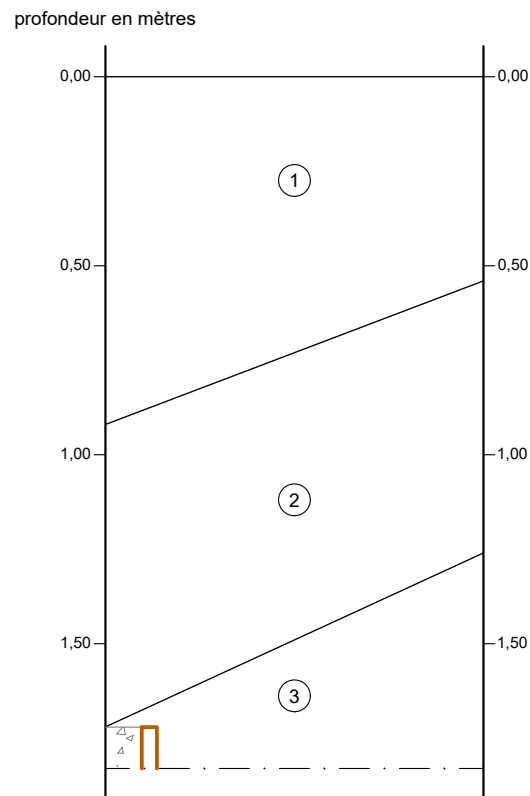
La sous-opération 33C se trouve à l'avant de la Clinique, soit le long de son côté ouest. Large de 1,60 m, elle a été excavée jusqu'à la semelle de la fondation, à 1,83 m de profondeur. Dans la paroi sud sous la galerie, on distingue deux couches de remblai reposant sur le sol naturel stérile (figure 17). Les remblais ont une pente descendante vers la fondation de l'édifice et témoignent du remplissage de sa tranchée de construction (photo 6).



Photo 6. Paroi sud médiane de la sous-opération 33C (CeEt-600-24-NUM1-30)

SOUS-OPÉRATION 33C, PAROI SUD MÉDIANE

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Loam brun avec des nodules de sable gris, de schiste, des pierres rondes, des briques communes et des nodules de charbon (33C1)
- ② Sable gris beigeâtre à noir avec des fragments de schiste et des nodules de mortier (33C2)
- ③ Sable gris avec des traces d'oxydation (33C3)

 Béton
 Bois
 Limite de fouille

0 1 m
ÉCHELLE : 1/20

CIU2354
ethnoscop

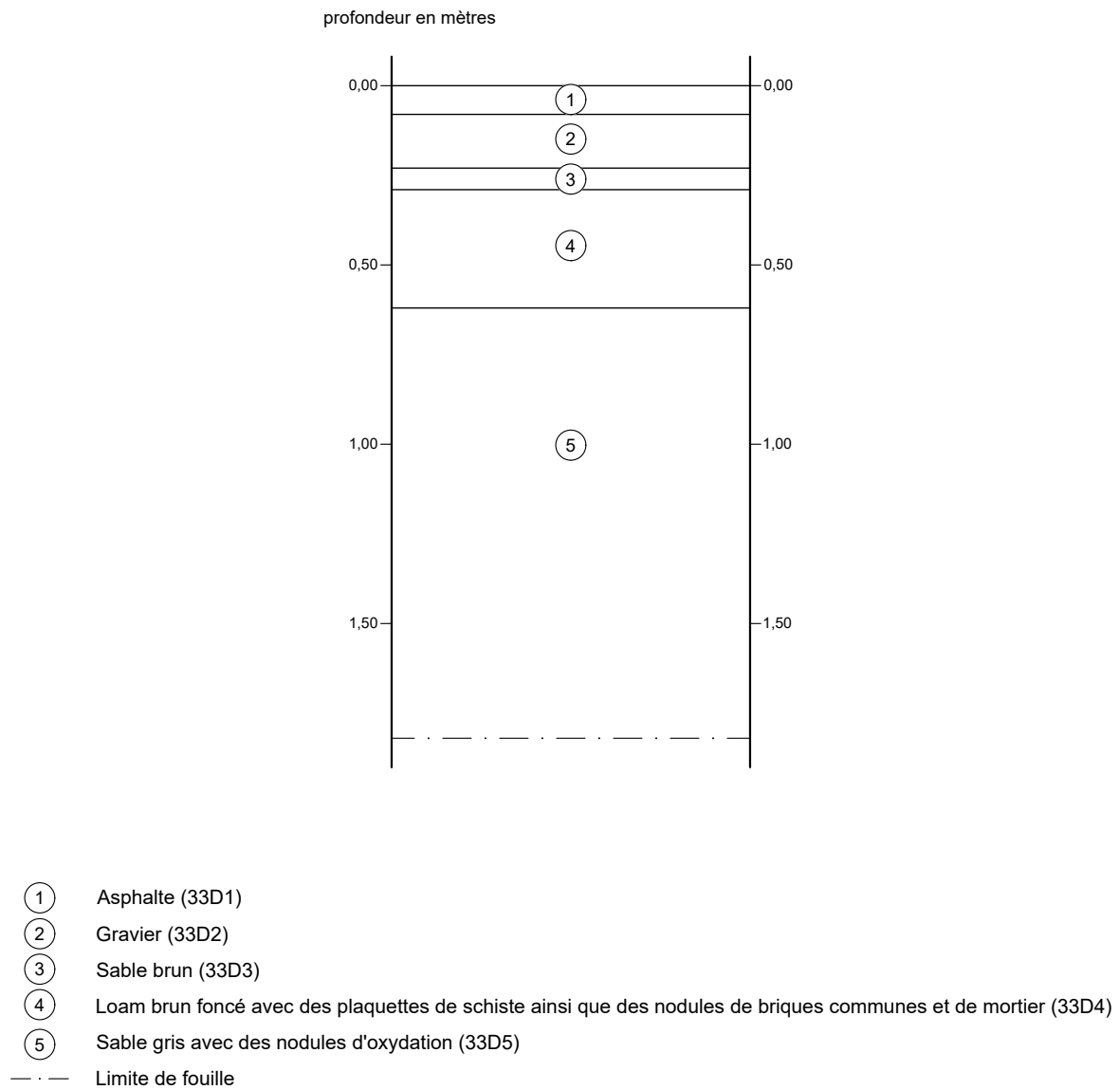
4.4 Sous-opération 33D

Positionnée le long du mur sud de l'édifice, la sous-opération 33D est d'une largeur maximale de 2,60 m et a été excavée sur 2 m de profondeur. Au cours de l'excavation, deux massifs de béton ont été retirés près du coin sud-ouest du bâtiment (photo 7). Ils ont peut-être servi de bases à un escalier latéral à une certaine époque, car un massif semblable fut également dégagé sous l'escalier en façade. Les autres découvertes sont essentiellement liées à des conduites d'aqueduc ou d'égout. La déposition des sols dans ce secteur est illustrée par la figure 18. Sous l'asphalte et son lit de pose, une mince couche de sable brun recouvre un loam brun foncé contenant des plaquettes de schiste ainsi que des nodules de mortier et de briques communes; ce sol représente peut-être un déblai associé à la construction de l'égout collecteur en 1941. Le sable gris au-dessous constitue vraisemblablement le sol naturel stérile.



Photo 7. Massif de béton dans la sous-opération CeEt-600-33D (CeEt-600-24-NUM1-36)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

CIU2354

ethnoscop

4.5 Sous-opération 33E

La petite tranchée 33E est au coin sud-est de l'édifice (photo 8). D'une largeur de 2,40 m, elle fut creusée jusqu'à une profondeur de 2 m. Cet endroit avait déjà fait l'objet d'une excavation pour installer un puisard de captation des eaux de gouttière. Seul un sable blond est apparu sous l'asphalte et son lit de pose.



Photo 8. Sous-opération 33E au coin sud-est de la clinique (CeEt-600-24-NUM1-48)

4.6 Sous-opération 33F

En forme de L, la sous-opération 33F (photo 9) est à l'ouest de la sous-opération 33C. Profonde de 2,14 m, elle a été excavée pour implanter des massifs de béton destinés à supporter la rampe d'accès et l'escalier. Il s'agit là d'un endroit perturbé au cours du XX^e siècle : des morceaux d'asphalte étaient présents à mi-profondeur dans la portion nord de la sous-opération et deux conduites traversaient sa portion sud. Le sol naturel a été atteint à 1,56 m de profondeur.



Photo 9. Excavation de la sous-opération CeEt-600-33F (CeEt-600-24-NUM1-62)

4.7 Sous-opération 33G

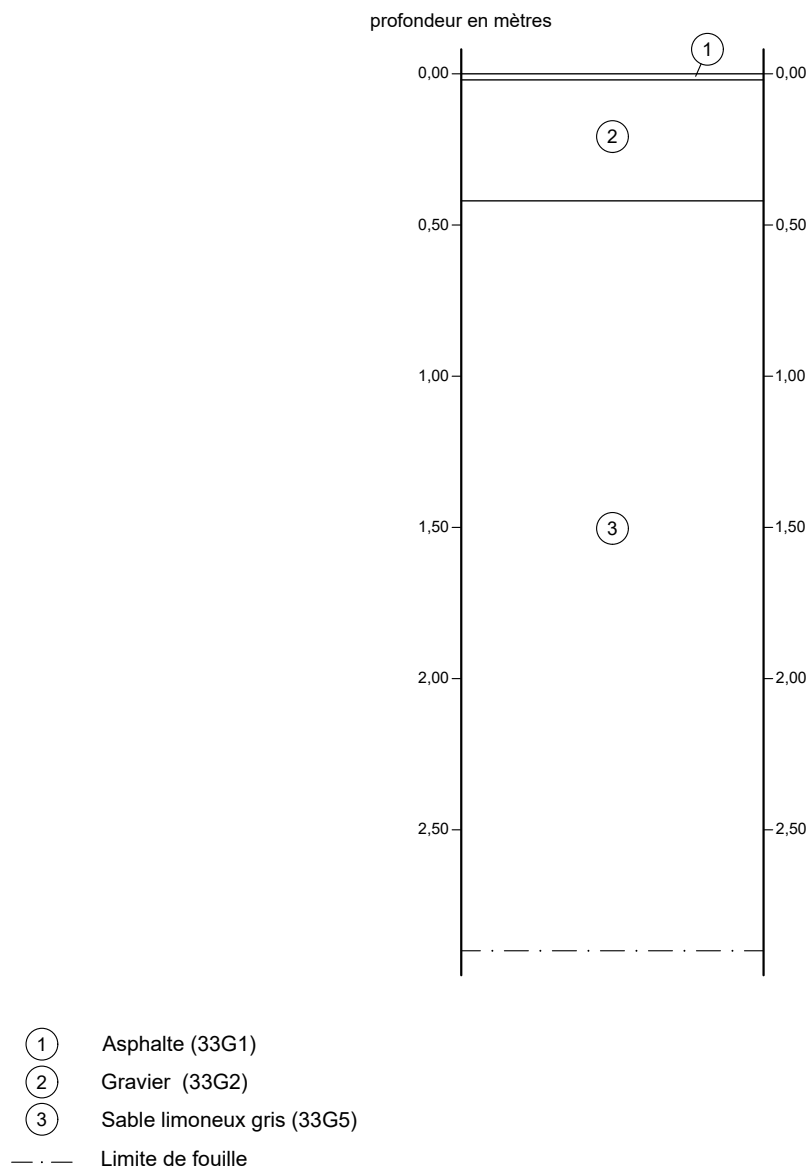
Au sud de la sous-opération 33D, la sous-opération 33G a été excavée pour permettre le raccord de la conduite d'égout de la clinique au collecteur municipal. Cette intervention a nécessité le creusement d'une tranchée d'une largeur de 5,60 m et se rendant jusqu'à la limite sud du stationnement (photo 10). La profondeur atteinte variait de 2,90 m dans la partie nord à environ 4,50 m à l'extrémité sud. Un relevé stratigraphique de la paroi nord a été dressé près de la sous-opération 33D (figure 19). Il témoigne de l'aménagement du stationnement (asphalte et gravier) qui repose sur un sable limoneux gris, soit le sol naturel remanié.



Photo 10. Excavation au-dessus de l'égout collecteur, vue vers l'ouest (CeEt-600-24-NUM1-81)

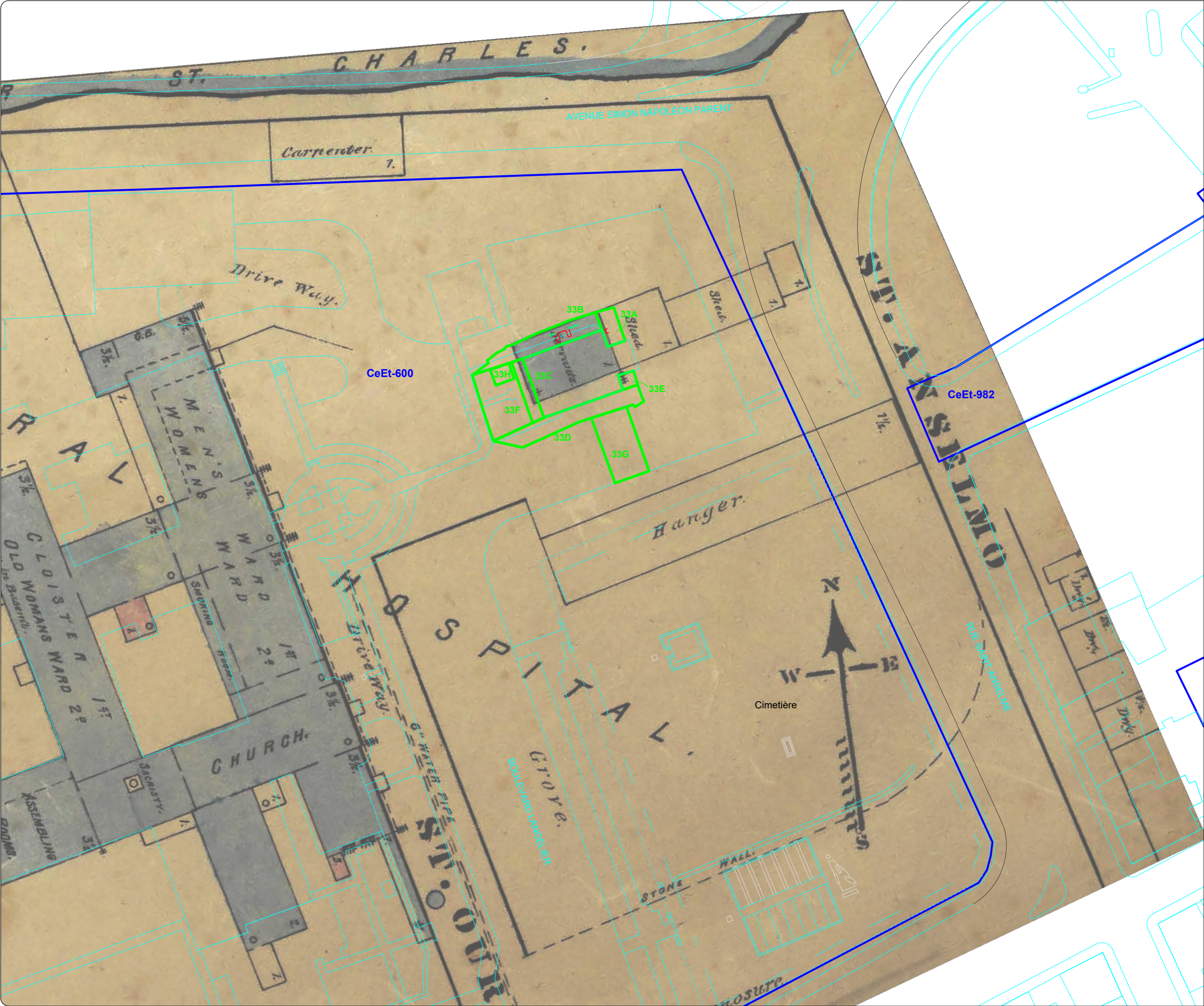
Dans la paroi sud, une conduite de terre cuite grossière insérée dans un coffrage de bois a été dégagée. Une canalisation souterraine a été implantée en 1821 autour des loges de 1802 afin de déverser les eaux usées dans la rivière Saint-Charles (Rouleau 2017 : 47). Cependant, de telles conduites en terre cuite grossière ne sont pas antérieures au milieu du XIX^e siècle. Peut-être était-elle rattachée à la grange présente plus au sud de 1857 à 1930 (plan 5). Cette canalisation avait été démantelée lors de l'installation d'une conduite d'aqueduc et de l'égout collecteur dans la première moitié du XX^e siècle.

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



0 1 m

ÉCHELLE : 1/25



HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, CeEt-600

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 5

SUPERPOSITION D'UN PLAN DE SANBORN
DE 1875 À LA TRAME ACTUELLE

- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-600 CODE BORDEN
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 33A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- / / / TRANCHÉE DE CONSTRUCTION

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg;
Sanborn & Goad, 1875, Insurance plans of the City of Quebec,
Canada, BAnQ, P600, S4, SS1, D65 feuillet 3
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

4.8 Sous-opération 33H

Excavée pour permettre l'aménagement d'un puits percolant, la sous-opération 33H est au coin nord-ouest de la clinique (photo 11). Elle est longue de 3 m (est-ouest), large de 2,50 m et profonde de 1,95 m. La séquence stratigraphique (photo 12 et figure 20) y est distincte de celle des autres sous-opérations. En effet, sous l'asphalte et son lit de pose, est apparu un loam brun grisâtre, un peu caillouteux, recouvrant un loam brun grisâtre entremêlé de débris de démolition (pierres calcaires et mortier), avec une bande de mortier sur des pierres calcaires et du mortier près de la paroi ouest. Les débris proviennent sans doute de la démolition de la maison des domestiques en 1933. Suivent deux sols qui semblent stériles, mais qui sont bien différents de celui rencontré ailleurs (un sable gris), soit un limon argileux brun verdâtre pâle sur une argile brun verdâtre.



Photo 11. Début de l'excavation de la sous-opération 33H, vue vers le sud-sud-ouest (CeEt-600-24-NUM3-4)

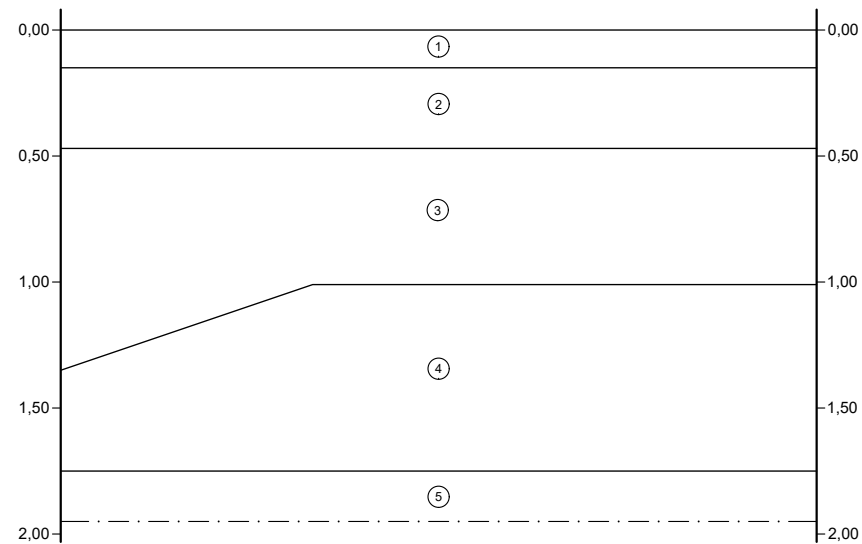


Photo 12. Paroi nord de la sous-opération 33H (CeEt-600-24-NUM3-10)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 33H, PAROI NORD

profondeur en mètres



- ① Asphalte sur pierre concassée
- ② Loam brun grisâtre, un peu caillouteux
- ③ Loam brun grisâtre entremêlé de débris de démolition (pierres calcaires et mortier), sans sol à l'ouest (mortier sur pierres et mortier)
- ④ Limon argileux brun verdâtre pâle
- ⑤ Argile brun verdâtre
- · — Limite de fouille

0 1 m
ÉCHELLE : 1/30

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Soumis à une surveillance archéologique, les travaux d'excavation effectués sur le pourtour de la clinique Aire ouverte à l'été 2024 n'ont pas mené à la mise au jour de vestiges des loges des aliénés et de la grange/hangar ni de traces de fosses communes où auraient été inhumés des soldats protestants lors de la Guerre de Conquête. Cependant, deux vestiges de pierres ont été découverts au nord et au nord-est de la clinique. Celui au nord-est forme un segment du mur de fondation nord d'un hangar construit au milieu du XIX^e siècle. Au nord, c'est une entrée de cave aménagée entre 1910 et 1923 qui a été trouvée; elle était rattachée à la maison des domestiques, qui occupait l'emplacement de la maison du contremaître (l'actuelle clinique) avant 1933.

Pour la zone expertisée, soit les abords immédiats de la clinique, un potentiel archéologique subsiste à peu de distance au nord et au nord-est du bâtiment, soit jusqu'à proximité d'une conduite d'aqueduc implantée en 2006. En outre, compte tenu des découvertes survenues en 2024 du côté ouest de la rue Saint-Anselme, des fosses communes de soldats protestants sont peut-être préservées au sud-est de la clinique, entre la conduite d'aqueduc installée en 2006 et une autre plus ancienne.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 46, n° 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARPIN, Caroline

- 2007 *Constat archéologique suite à la découverte d'ossements humains dans la cour intérieure du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 5 p.

ARTEFACTUEL

- 2015 *Monastère de l'Hôpital Général de Québec. Surveillance et inventaire archéologique (2014)*. Notre-Dame-des-Anges, Congrégation des Augustines de la Miséricorde de Jésus. 40 p.
- 2017a *Sondages exploratoires – Mur d'enceinte au Monastère Saint-Augustin, Site de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2016*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 53 p.
- 2017b *Sur les traces des Récollets – Interventions archéologiques au sous-sol de l'aile de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2017*. Québec, Fiducie du patrimoine culturel des Augustines. 138 p.
- 2018a *Sondages exploratoires – Études géotechniques pour l'aménagement d'un stationnement au Monastère Saint-Augustin, Site de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2017*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 47 p.
- 2018b *Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Supervision archéologique dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau stationnement*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 74 p.
- 2021 *Réfection du mur d'enceinte du monastère Saint-Augustin (CeEt-600). Supervision archéologique, phases 1 et 2 (2019-2020)*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 54 p.

BGLA et ARTEFACTUEL

- 2018 *Monastère des Augustines de l'Hôpital général de Québec. Étude de l'évolution historique et caractéristiques architecturales du bâtiment*. Québec, Fiducie du patrimoine culturel des Augustines. 328 p.

CÉRANE

- 1988 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain de la région Montmorency, la région de Québec et la ville de Québec en 1987*. Québec, Hydro-Québec. 264 p.

CHAPDELAINE *et al.*

- 1991 *Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Montréal, Université de Montréal. 23 p.

CHRÉTIEN, Yves

- 2006 *Intervention archéologique de sauvetage à l'Hôpital général de Québec (CeEt-600). Les loges des aliénés*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 31 p.

CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER

- 2002 *Intervention archéologique de sauvetage à l'Hôpital général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 33 p.

CLOUTIER, Céline

- 2001 *Le cours du temps et la mémoire des paysages : le site de l'Hôpital Général de Québec*. Québec, Ville de Québec. 103 p.
- 2002 *Rapport des interventions archéologiques au cimetière de l'Hôpital Général de Québec*. Québec, Ville de Québec. 50 p.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY

- 2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.
- 1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.
- 2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

- 1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.
- 1989 *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien supérieur et à l'Holocène*. Ottawa, Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOPI

- 2014 *Inventaire archéologique préalable à des travaux de géothermie dans la partie nord-est de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600*. Québec, CSSS de la Vieille-Capitale.
- 2016a *Surveillance archéologique dans le cadre de la réfection de l'entrée électrique du pavillon D de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600*. Québec, Ecosystem. 26 p.
- 2016b *Surveillance archéologique lors de la réfection du stationnement principal de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600*. Québec, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux. 31 p.
- 2025 *Rues du Prince-Édouard et Caron, CeEt-982. Inventaire et surveillance archéologiques, août-octobre 2023*. Québec, Ville de Québec. 85 p.

GAIA

- 2019 *Inventaire archéologique au site du monastère des Augustines et de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), 2018*. Québec, Ville de Québec. 219 p.
- 2020 *Inventaire archéologique au site du monastère des Augustines et de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), 2019*. Québec, Ville de Québec. 106 p.

GARNEAU, Michelle

- 1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, n° 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GAUMOND, Michel

- 1982 *Rapport sur les sondages archéologiques. Sous-sol de la sacristie de l'Église de l'Hôpital Général de Québec. 13-14 décembre 1982*. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 4 p.

HAMANN, Jean

- 2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité*.
<https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261>

LAMARCHE, Lise

- 2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LE SOLEIL

- 1941 « Ossements découverts dans les jardins de l'Hôpital Général », 2 août 1941. Québec.

McGAIN, Alison

- 1991 *Le site historique de l'îlot Constantineau. Quartier Saint-Roch, ville de Québec (CeEt-564). Surveillance archéologique et étude historique*. Québec, Société immobilière du Québec. 146 p.

MORNEAU, François

- 1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

- 1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PORTER, Isabelle

- 2024 « Découverte probable de restes de soldats britanniques morts lors de la Conquête ». *Le Devoir*, 28 juin 2024. Montréal.

RICHARD, Pierre J.H.

- 1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 45-64.
- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du "Grand Méganticois" : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- 2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (éds), *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton*, p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI

- 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* n° 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

ROULEAU, Serge

- 2008 *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria. Québec, Ville de Québec. 29 p.*
- 2011 *Interventions archéologiques 2010. Surveillance des rues Saint-Anselme (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, De Verdun et 1ère Avenue. Québec, Ville de Québec. 37 p.*
- 2017 *Plan de gestion des ressources archéologiques. Monastère et Hôpital général de Québec, CeEt-600. Québec, Ville de Québec. 117 p.*

ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER

- 2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix. Québec, Ville de Québec. 43 p.*

RURALYS

- 2014 *Surveillances archéologiques (printemps 2013). Travaux de réfection des réseaux de voirie dans les limites des rues Saint-Thomas et des Commissaires ouest. Québec, Ville de Québec. 99 p.*

TRUDEL, Marcel

- 1966 *Histoire de la Nouvelle-France. Le comptoir, 1604-1627. Montréal, Fides 554 p.*

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Hôpital Générale
Code : CeEt-600

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv. 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
33A03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Lèvre arrondie. Pâte rouge orangée. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect jaune. Glaçure incolore sur et partielle sous le rebord extérieur.	1	
33A03	1.1.2.1	Faïence blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment rebord. Pâte chamois légèrement rosée recouverte d'un épais émail blanc. Décor d'une bande peinte en bleu. Française.	1	
33A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif d'une large bande à l'engobe bleu pâle et d'une mince bande à l'engobe bleu sur la paroi extérieure.	1	
33A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à l'engobe bleu pâle et à l'engobe brun sur la paroi extérieure.	1	
33A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	1	
33A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille à pan plat.	1	
33A03	2.2.1.2	Verre teinté rég. bleu-vert franç.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Paroi plutôt épaisse et couleur foncée.	1	
33A03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	1	
33B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Ent	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Pâte mince, orange foncé et compacte.	1	
33B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Ent	Fragment de rebord à lèvre rabattue. Pâte orange plutôt foncée.	1	
33B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange foncé. Trace de mortier.	1	
33B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois. 1,5 cm de diam.	1	
33B03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	1	
33B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau sans marque ni décor apparent. L'éperon est absent. 2,2 cm de diam.	1	
33B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau sans marque ni décor apparent. L'éperon est présent. Semble y avoir des chiffres illisibles moulés en relief sur le tuyau.	1	
33B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. La surface porte une moulage d'aspect piqueté et un décor de bandes moulées en relief. L'intérieur est complètement carbonisé.	1	
33B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
33B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
33B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1	
33B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Paroi mince. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
33B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base et de paroi moulée de pans. Décor à motif du blé moulé en relief sous la lèvre. Puits central. Marque indéterminée imprimée en noir sous le fond à motif des armoiries britanniques, «R[...]». Certains fragments jointifs.	1	
33B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Sans décor apparent.	1	
33B03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord et de paroi plutôt épaisse. Décor à motif mocha noir dans une bande à l'engobe crème cintrée de minces bandes à l'engobe noir.	1	
33B03	1.2.1.51	GG Fulham-Lambeth 1-2	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire. L'intérieur est recouvert d'une mince glaçure saline. Probablement le même objet.	1	
33B03	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Inc	Isolateur de type poulie. 3,3 cm de diam.	1	
33B03	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	1	
33B03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille à base ovale, pans légèrement concave, corps évasé vers le haut, épaule arrondie, col cylindrique, bague arrondie et lèvre aplatie avec petite assise intérieure. Inscription moulée en relief sous le fond: 40 A. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 17 cm de haut. Base de 6 cm de long. sur 2,5 cm de larg.	1	
33B03	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie.	1	
33B03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	1	
33B03	7.7	Fer et cuir	semelle de chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment d'extrémité arrondie. Présence de nombreux petits clous. 6 cm de larg.	1	
33C02	1.1.1.101	TCG Saintonge	pot à cuire	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment de rebord arrondi. Trace d'une anse sur la paroi. Corps circulaire. Pâte rose avec particules ocreuses. Engobe blanc et glaçure vert pomme recouvrant la surface extérieure. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore non homogène de couleur verte et beigeâtre. 10 cm de diam. estimé.	1	*
33C02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Gros clou dont la pointe est absente. 21 cm de long. Très corrodé.	1	
33C02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 14 cm de long. Très corrodé.	1	
33C02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 16,5 cm de long. Très corrodé.	1	
33C02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
34A02	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Gros fragment de rebord et de paroi à pâte orange. Lèvre arrondie à dessus plutôt plat. Glaçure incolore d'aspect beige orangé et verdâtre recouvrant les surfaces.	1	
34B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1	

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Projet : Hôpital Général (CeEt-600)
Film N° NUM1

Op. 33

Archéologue : Michel Huot
Type de film : NUM

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-05-02	070407	01	S.-op. 33A	Début de l'excavation	O
2024-05-02	075950	02		Fin de l'excavation mécanique	S
2024-05-02	075958	03	S.-op. 33B	Début de l'excavation	S-O
2024-05-02	082005	04	S.-op. 33A	Vestige 33A100	E
2024-05-02	082027	05		Idem	E
2024-05-02	082032	06		Idem	E
2024-05-02	082054	07		Idem	S-E
2024-05-02	090549	08	S.-op. 33B	Excavation en cours	O
2024-05-02	102058	09		Vue générale; vestige 33B100	
2024-05-02	102110	10		Vestige 33B100	N-O
2024-05-02	104611	11	S.-op. 33A	Vestige 33A100	S-E
2024-05-02	104628	12		Idem	E
2024-05-02	112920	13	S.-op. 33C	Excavation en cours dans la partie sud	N
2024-05-02	112922	14		Idem	N
2024-05-02	124438	15	S.-op. 33B	Vestige 33B100; général	N-O
2024-05-02	124451	16		Idem; section est	N-O
2024-05-02	124507	17		Stratigraphie à l'est du vestige	N
2024-05-02	124642	18		Vestige 33A100; section est intérieure	N-E
2024-05-02	124701	19		Idem; section intérieure	N
2024-05-02	124720	20		Idem; idem	N-O
2024-05-02	124739	21		Idem; section ouest intérieure	N-O
2024-05-02	124801	22		Idem; section ouest extérieure	N-E
2024-05-02	125012	23		Idem	P
2024-05-02	125049	24		Idem; vue générale	N-O
2024-05-02	134606	25	S.-op. 33C	Excavation en cours	S
2024-05-02	134616	26	S.-op. 33D	Excavation en cours	O
2024-05-02	142844	27	S.-op. 33C	Stratigraphie de la paroi sud	S
2024-05-02	142923	28		Stratigraphie de la paroi ouest	S-O
2024-05-02	142927	29		Idem	S-O
2024-05-02	143410	30		Stratigraphie de la paroi sud	S
2024-05-02	145230	31		Stratigraphie de la paroi ouest	N-o
2024-05-09	072900	32		Début de l'excavation dans la section sud	E
2024-05-09	073708	33		Idem	N
2024-05-09	095718	34	S.-op. 33D	Début de l'excavation	N-E
2024-05-09	100227	35		Idem; bloc de béton	N-E
2024-05-09	100230	36		Bloc de béton	N-E
2024-05-09	100402	37		Idem	N-E
2024-05-09	100647	38		Idem	N-E
2024-05-09	101127	39		Idem	-
2024-05-09	103718	40		Suite de l'excavation	E
2024-05-09	103740	41		Idem	E

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-05-09	11642	42		Idem; vue de la déposition des sols	E
2024-05-09	132614	43		Sols de la paroi sud	S-E
2024-05-09	132645	44		Idem	S-E
2024-05-09	132652	45		Excavation en cours	E
2024-05-09	140321	46	S.-op. 33E	Début de l'excavation	O
2024-05-09	144652	47		Fin de l'excavation	N-E
2024-05-09	144659	48		Idem	N-E
2024-05-16	111559	49	S.-op. 33B	Extension vers l'ouest pour la mise en place d'un puits sec	S-O
2024-05-16	113558	50	S.-op. 33C	Extension vers l'ouest pour implanter des bases pour la galerie	S-O
2024-05-16	113608	51		Sol en place dans ce secteur	S-O
2024-05-16	114624	52	S.-op. 33F	Début de l'excavation pour la rampe d'accès	S
2024-05-16	115335	53		Idem	S-E
2024-05-16	124844	54		Excavation pour implanter une base pour l'escalier	N-O
2024-05-16	130013	55		Idem; sols en place	E
2024-05-16	130238	56		Idem; idem	E
2024-05-16	130247	57		Idem; idem	N-E
2024-05-16	135001	58		Idem; paroi nord	N
2024-05-16	135007	59		Idem; idem	N
2024-05-16	150453	60		Vue générale	S
2024-05-16	150507	61		Excavation en cours	S
2024-05-17	070057	62		Idem	S
2024-05-17	070106	63		Section devant l'escalier; paroi ouest	O
2024-05-17	070115	64		Idem; paroi nord	N-O
2024-05-17	073754	65		Idem; idem	N
2024-05-17	073825	66		Idem; paroi ouest	O
2024-05-17	073843	67		Idem; paroi sud	S-O
2024-05-17	073900	68		Section sud; paroi ouest	S-O
2024-07-16	075319	69	S.-op. 33G	Localisation de la sous-opération	O
2024-07-16	075406	70		Idem	N-E
2024-07-16	075516	71		Excavation en cours	S-O
2024-07-16	075519	72		Idem	S-O
2024-07-16	083207	73		Localisation de la conduite d'égout	S-E
2024-07-16		74		-	
2024-07-16	090748	75		Localisation d'une conduite d'aqueduc	S-E
2024-07-16	100609	76		Idem	S-E
2024-07-16	105011	77		Coffrage en bois; paroi sud	S-O
2024-07-16	105017	78		Idem	S-O
2024-07-16	105114	79		Idem; drain de céramique à l'intérieur	S-O
2024-07-16	112051	80		Excavation pour atteindre la conduite de 1600cm	N-O
2024-07-16	112102	81		Idem	O
2024-07-17	072607	82		Paroi sud; trace du coffrage de bois	S-O
2024-07-17	073747	83		Installation d'une cage de protection	S-O
2024-07-17	085608	84		Trace du coffrage de bois dans la paroi sud	S-O
2024-07-17	091807	85		Vue générale	S-O

Projet : CIU2354
Film N° : CeEt-600-24-NUM3

Archéologue : Martin Royer
Type de film : NUM

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
04/06/24	1	3130		Lieu d'aménagement du puits percolant	N
04/06/24	2	3131		Idem	N
04/06/24	3	3132		Excavation en cours	N
04/06/24	4	3133		Idem	SO
04/06/24	5	3134		Paroi nord	N
04/06/24	6	3135		Paroi est	E
04/06/24	7	3136		Paroi sud	S
04/06/24	8	3137		Paroi ouest	O
04/06/24	9	3138		Idem	O
04/06/24	10	3139		Paroi nord	N



570, RUE SAINT-SACREMENT, VIEUX-BOUCHERVILLE



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ethnoscop

Juin 2025

Inventaire archéologique

570, rue Saint-Sacrement, Vieux-Boucherville

Ethnoscop inc., 2025



RÉSUMÉ

Ethnoscop

2025 *Inventaire archéologique. 570, rue Saint-Sacrement, Vieux-Boucherville, Ville de Boucherville,*
31 p. + annexes

Les propriétaires du 570, rue Saint-Sacrement à Boucherville projettent l'installation d'une piscine creusée en arrière-cour. Ces travaux nécessiteront des excavations mécaniques susceptibles de mettre au jour des vestiges encore non répertoriés, pouvant mettre à mal une éventuelle trame archéologique. Soucieuse de protéger le patrimoine de son territoire, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle réalise un inventaire archéologique préalablement aux travaux d'excavation mécanique.

Selon l'étude de potentiel archéologique qui a été réalisée pour l'ensemble du Vieux-Boucherville, il était recommandé qu'une prospection soit menée préalablement aux travaux plutôt que soit faite une supervision archéologique de ceux-ci. En effet, la portion de la zone à potentiel archéologique H9, laquelle longe la rue De Montbrun et comprend le segment de la rue Saint-Sacrement compris entre De Montbrun et de la Perrière, coïncide avec l'extrémité nord-est de la zone à potentiel préhistorique P5. Dans sa partie nord, cette dernière épouse la bordure sud d'un ancien ruisseau ou coulée. En raison de ce chevauchement des zones, ce secteur se distingue du reste de la zone à potentiel historique H9 au point de vue des recommandations. En conséquence, le secteur est visé par une recommandation spécifique voulant qu'un inventaire archéologique préalable précède toute excavation envisagée dans le cadre de travaux de construction. Ailleurs dans la zone, seule une supervision archéologique des excavations est recommandée (Ethnoscop 2013 : 110).

Un survol des données de l'étude de potentiel archéologique révélait que le terrain était d'abord susceptible d'avoir été occupé par les populations autochtones préhistoriques pour l'établissement de villages ou de campements saisonniers (zone à potentiel archéologique préhistorique P5). Ensuite, pour ce qui est de l'occupation eurocanadienne, cet espace se situe au nord-est du bourg initial de Boucherville, à l'extérieur de celui-ci; plus particulièrement à l'intérieur d'un ajout tardif à l'extension des limites du bourg (zone à potentiel archéologique historique H9).

La réalisation de deux petites tranchées archéologiques manuelles a permis de mettre au jour d'anciennes couches de circulation de pierre concassée sous un premier remblai d'aménagement qui se trouvait directement sous la pelouse. L'ensemble de cet horizon datait vraisemblablement du XX^e siècle. Plus bas, l'horizon de surface du sol naturel a été fouillé dans un des puits de sondage (il a été dérasé dans l'autre sondage). Il recelait un corpus limité d'artefacts témoignant de l'occupation de l'espace au cours du XIX^e siècle, mais surtout au

XX^e siècle. Enfin, les sondages se sont terminés lorsqu'une couche d'argile brun beige à gris rose était atteinte, correspondant au sol naturel non remanié et archéologiquement stérile.

La superficie affectée par les travaux d'aménagement et de construction ayant fait l'objet d'expertises archéologiques suffisantes, les travaux d'excavation projetés peuvent avoir lieu.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	IX
LISTE DES PLANS	IX
LISTE DES PARTICIPANTS	XI
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
1.2 Aire d'intervention	1
1.3 Plan du rapport de recherche	1
2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE.....	5
2.1 Contexte naturel et état des lieux	5
2.2 Contexte culturel	9
2.2.1 Cadre préhistorique	9
2.2.2 Cadre historique	10
2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures	16
3. MÉTHODOLOGIE.....	19
3.1 Stratégie d'intervention	19
3.2 Enregistrement des données	19
4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE	23
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	29
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXES	
Annexe A	Inventaire des artefacts et écofacts
Annexe B	Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Le 570, rue Saint-Sacrement - vue aérienne (Service d'imagerie du gouvernement du Québec et Cadastre du Québec, <i>Forêt ouverte</i>).....	2
Figure 2.	Représentation de la courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006).....	6
Figure 3.	Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1918 (BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-11 1918).	7
Figure 4.	Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1936 (BAnQ 0002669984).	8
Figure 5.	Carte situant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant (Dunant 1992 : 24-25)	11
Figure 6.	Plan officiel du village de Boucherville, comté de Chambly. Fait en conformité des dispositions du chapitre 37 des statuts refondus du Bas-Canada et de l'Acte 27-28 Vict. Chap. 40, Département des Terres de la Couronne, Québec, 10 janvier 1868. Vraie copie par E.H. Chas. Lionais, Architecte, Arp. (BAC H1/340/Boucherville/1868).	12
Figure 7.	Propagation de l'incendie poussé par un fort vent d'ouest (Coallier 1985 : 30-31).	13
Figure 8.	Joseph Weillbrenner, <i>Plan - Village de Boucherville (incendie)</i> . ca. 1843 (Collection Centre canadien d'Architecture DR1985:0648).....	14
Figure 9.	Croquis stratigraphiques des sous-opérations 1A et 1B, paroi sud.....	27

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Vue générale vers l'est du 570, rue Saint-Sacrement où l'intervention archéologique a été conduite (VDB2408-24-NUM1-04).....	2
Photo 2.	Vue générale de l'arrière-cour, vers le sud-est, au début de l'intervention (VDB2408-24-NUM1-2)	23
Photo 3.	Dalle de béton dans le sondage 1B, vue vers le sud-est (VDB2408-24-NUM1-09)	24
Photo 4.	Profils stratigraphiques nord et ouest du sondage 1B (VDB2408-24-NUM1-13)	25
Photo 5.	Paroi nord, Sondage 1A (VDB2408-24-NUM-1-15)	26

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation de l'aire d'intervention.....	3
Plan 2.	Superposition du plan de Goad de 1909 à la trame actuelle	15
Plan 3.	Localisation des interventions et des sites archéologiques de Boucherville	17
Plan 4.	Localisation des sous-opérations	21

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Ville de Boucherville

Caroline Viau	Chef de service, Service du patrimoine et de l'architecture
Karine Rouleau	Chef inspectrice, Service des permis et des inspections
Mélissa Robert-Turcotte	Conseillère en architecture, Service du patrimoine et de l'architecture

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop Inc.

Paul Girard	Coordonnateur et révision du rapport
Mathieu Sévigny	Archéologue, chargé de projet, co-rédacteur du rapport
Hendrik Van Gijseghem	Archéologue, co-rédacteur du rapport
Louis Duval	Archéologue de terrain
Molly Monette	Archéologue de laboratoire
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Les propriétaires du 570, rue Saint-Sacrement à Boucherville projettent l'installation d'une piscine creusée en arrière-cour. Ces travaux nécessiteront des excavations mécaniques susceptibles de mettre au jour des vestiges encore non répertoriés, pouvant mettre à mal une éventuelle trame archéologique. Soucieuse de protéger le patrimoine de son territoire, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle réalise un inventaire archéologique préalablement aux travaux d'excavation mécanique, sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-22.

1.2 Aire d'intervention

L'aire concernée correspond au terrain de 924 m² occupé par le bâtiment du 570, rue Saint-Sacrement, Boucherville. Il s'agit du lot cadastral 1 909 288 (figure 1), lequel est situé à une distance d'environ 270 m à l'est du fleuve Saint-Laurent (plan 1). Selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Boucherville, l'habitation aurait été construite vers 1875¹, ce qui est vraisemblable en raison du style du bâtiment. Une annexe a été ajoutée à l'arrière du bâtiment vers 1990. L'inventaire archéologique a été réalisé sur le terrain du côté est de la maison de deux étages, à l'arrière du bâtiment, et au sud de sa remise (photo 1).

1.3 Plan du rapport de recherche

Un survol des cadres naturel et culturel amorcera le texte qui suit, afin de situer l'intervention dans son contexte. Au passage, les données archéologiques qui sont connues à proximité seront aussi évoquées. Ensuite, une brève description de la méthodologie sera réalisée : elle permettra d'expliquer l'origine de la stratégie d'intervention et détaillera les méthodes et procédures. Suivant cela, une compilation détaillée des résultats sera présentée avant qu'une conclusion termine ce rapport de recherche. Dans cette dernière section, on y trouvera des recommandations en lien avec l'actuel projet et d'éventuels travaux d'excavation.

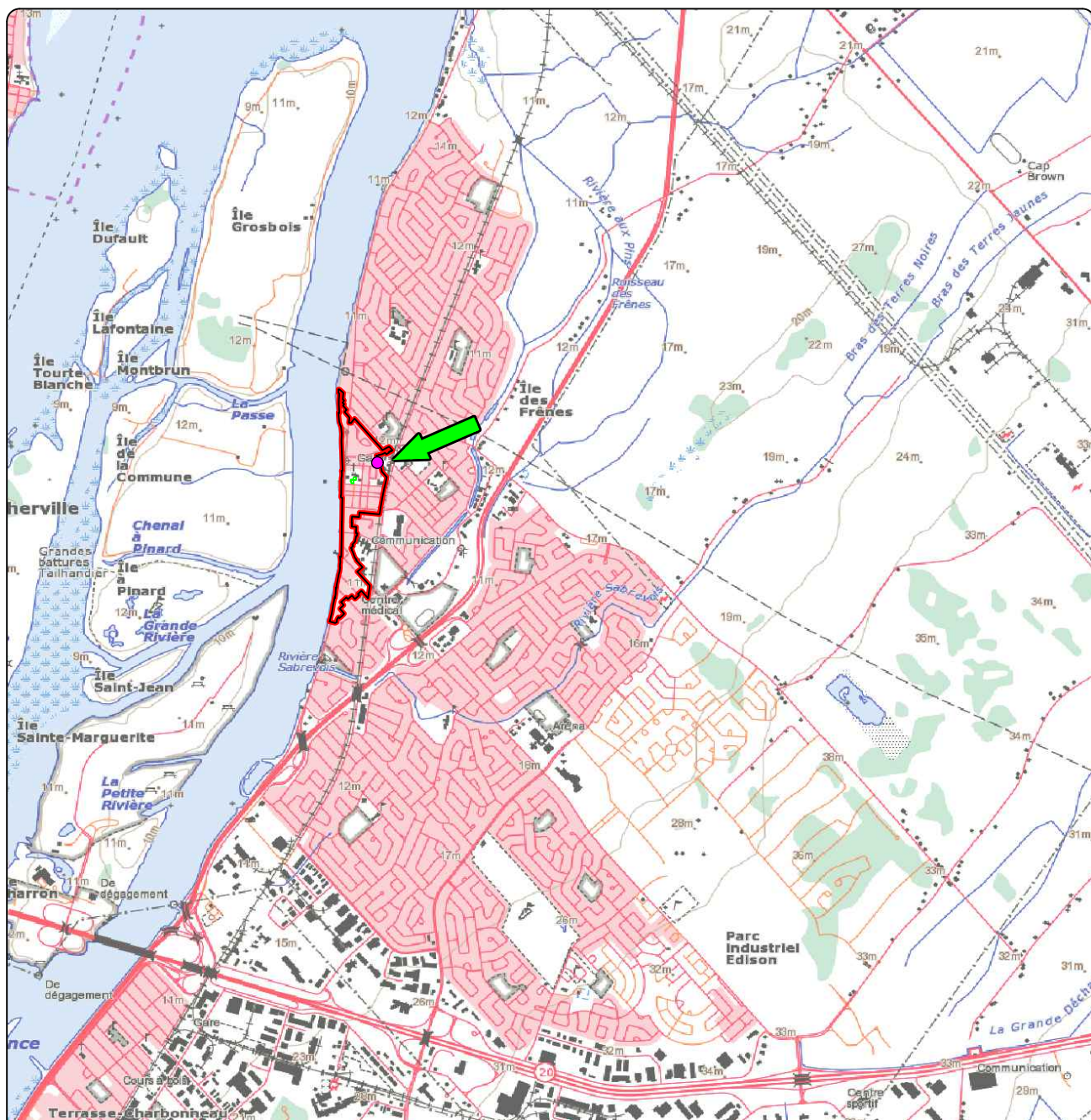
¹ Rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024, <https://www2.longueuil.quebec/fr/role/par-adresse>, consulté le 8 avril 2025.



Figure 1. Le 570, rue Saint-Sacrement - vue aérienne (Service d'imagerie du gouvernement du Québec et Cadastre du Québec, *Forêt ouverte*). Le polygone rouge situe le lot 1 909 288 sur lequel s'est déroulée l'intervention. L'aire d'intervention est indiquée en mauve.



Photo 1. Vue générale vers l'est du 570, rue Saint-Sacrement où l'intervention archéologique a été conduite (VDB2408-24-NUM1-04)



570, RUE SAINT-SACREMENT, VIEUX-BOUCHERVILLE
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1

-  AIRE D'INTERVENTION ET SITE BIFI-20
-  SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Carte topographique 031H11,
© Ressources Naturelles Canada
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km
ÉCHELLE : 1/50 000

VDB2408
ethnoscop

2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

L'intervention archéologique qui s'est déroulée au 570, rue Saint-Sacrement doit être située dans ses contextes naturel et culturel afin de bien comprendre les objectifs du projet. La description de ces contextes est notamment inspirée d'études de potentiel archéologique antérieures qui visaient la périphérie de l'aire d'intervention (Anthrospec 1980; Ethnoscop 1989), mais surtout de celle produite par Ethnoscop en 2013 pour le secteur du Vieux-Boucherville. Durant la dernière décennie, de nombreuses expertises archéologiques (décrites dans la section 2.3) ont également été effectuées sur le territoire de Boucherville, permettant de raffiner certains éléments présentés dans l'étude d'Ethnoscop de 2013.

2.1 Contexte naturel et état des lieux

À la lumière des connaissances actuelles, il est assez probable que ce ne soit seulement qu'à partir de 2 500 ans AA² que l'aire d'intervention devient définitivement habitable. Antérieurement à cela, les surfaces concernées n'auraient pu avoir émergé que temporairement vers 4 000 ans AA, voire même 7 000 ans AA. En effet, puisqu'elle est située à une altitude d'environ 12,70 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM), l'aire d'intervention a été soumise à une fluctuation du niveau de l'eau caractéristique du protofleuve et découlant du rebondissement isostatique de la croûte terrestre qui a prévalu durant la période suivant la déglaciation. Longtemps comprimée par le poids de l'inlandsis laurentidien, la croûte terrestre a amorcé une remontée rapide lors de la fonte du glacier, laquelle s'est manifestée notamment avec une baisse drastique du niveau de l'eau. Ne se stabilisant que très graduellement, la remontée a été suivie par un rebondissement s'échelonnant sur plusieurs millénaires, lequel est associé à différents niveaux d'eau entre 8 000 ans AA et aujourd'hui (figure 2). Peu après 3 000 ans AA, le niveau du protofleuve Saint-Laurent, qui en est à sa deuxième remontée, régresse suffisamment pour permettre à l'aire d'intervention d'émerger des flots de manière possiblement définitive. Toutefois, comme le montre la figure 2, une remontée du niveau de l'eau s'effectue vers 1 750 ans AA, inondant peut-être sporadiquement le secteur à l'étude. Nonobstant cette remontée hydrique ou l'occurrence de quelques crues exceptionnelles, l'aire d'intervention devait donc être définitivement exondée vers 2 500 ans AA.

² AA : avant aujourd'hui ou avant l'actuel

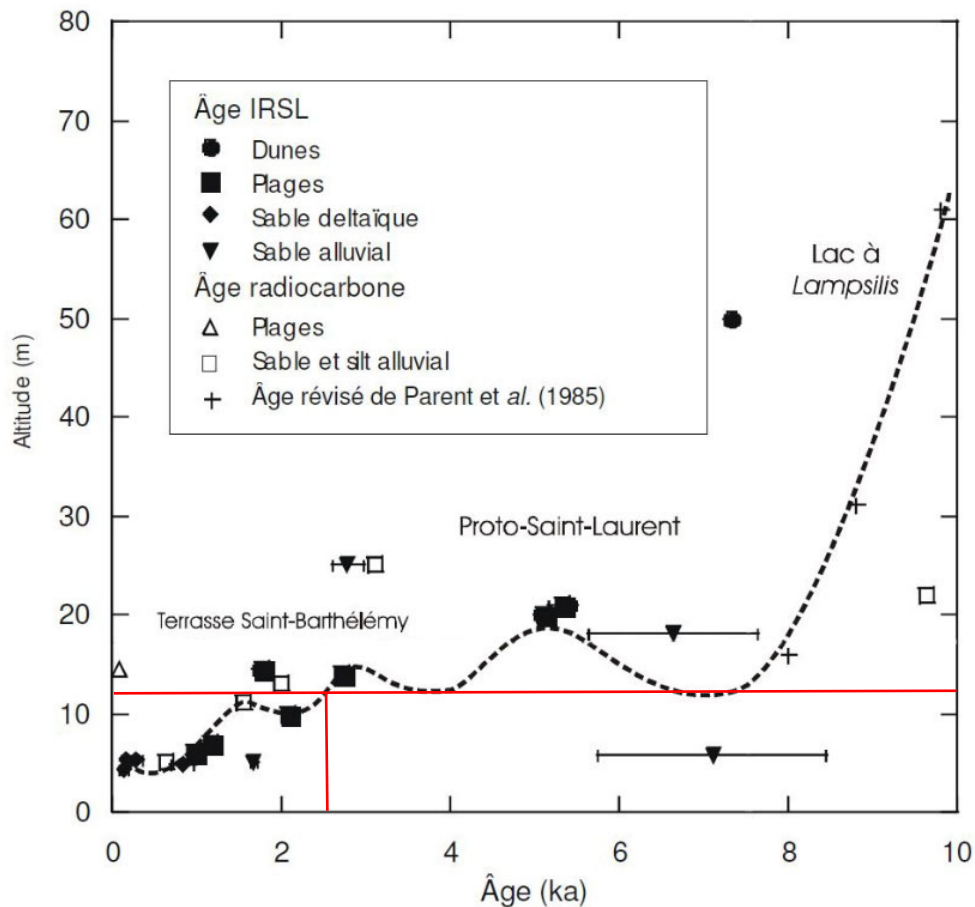


Figure 2. Représentation de la courbe d'émergence des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006). Les traits en rouge situent la position de l'aire d'intervention.

Le Vieux-Boucherville longe l'axe de communication et de circulation majeur qu'est le fleuve Saint-Laurent. C'est d'ailleurs le long de ce cours d'eau qu'est recensé le plus grand nombre de sites archéologiques dans le Sud québécois (Ethnoscop 2013 : 23). Ces basses terrasses fluviales subhorizontales constituent, tant à la préhistoire qu'à la période historique, un espace idéal du point de vue de l'habitabilité. De plus, la proximité des îles de Boucherville fait de cet endroit un havre naturel ainsi qu'un lieu primordial pour la récolte des ressources halieutiques. Ces mêmes conditions sont ensuite favorables au développement de l'agriculture, à l'accroissement démographique et urbain, et même à l'industrialisation. Abondamment desservi par des cours d'eau principaux et secondaires, le noyau villageois d'origine est bordé à l'ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord et à l'est par la rivière aux Pins et au sud par la rivière Sabrevois. En plus d'être située relativement près de la rive du fleuve, l'aire d'intervention se trouve dans un espace de grande importance dans la géographie des basses terres du Saint-Laurent.

L'étude de potentiel de 2013 fait état de la présence d'un ancien chenal du Proto-Saint-Laurent (figure 3), constituant ainsi un possible axe de circulation vers la haute terrasse de Saint-Amable et ultimement, la vallée du Richelieu. Ce talweg aurait été comblé au début des années 30 (Ethnoscop 2013 : 27), ce qui a favorisé plus tard l'établissement d'habitations dans son tracé (figure 4). L'aire visée par les travaux se situe à environ 200 m du centre de cet ancien ruisseau, mais il faut considérer la largeur du cours d'eau, ses berges et le fait que son cours ait pu être modifié dans le passé. Ainsi, malgré cette distance, la position de l'espace visé par le projet de construction de la piscine a pu s'avérer avantageuse à la période préhistorique.



Figure 3. Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1918 (BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-11 1918). La flèche bleue indique l'aire d'intervention.

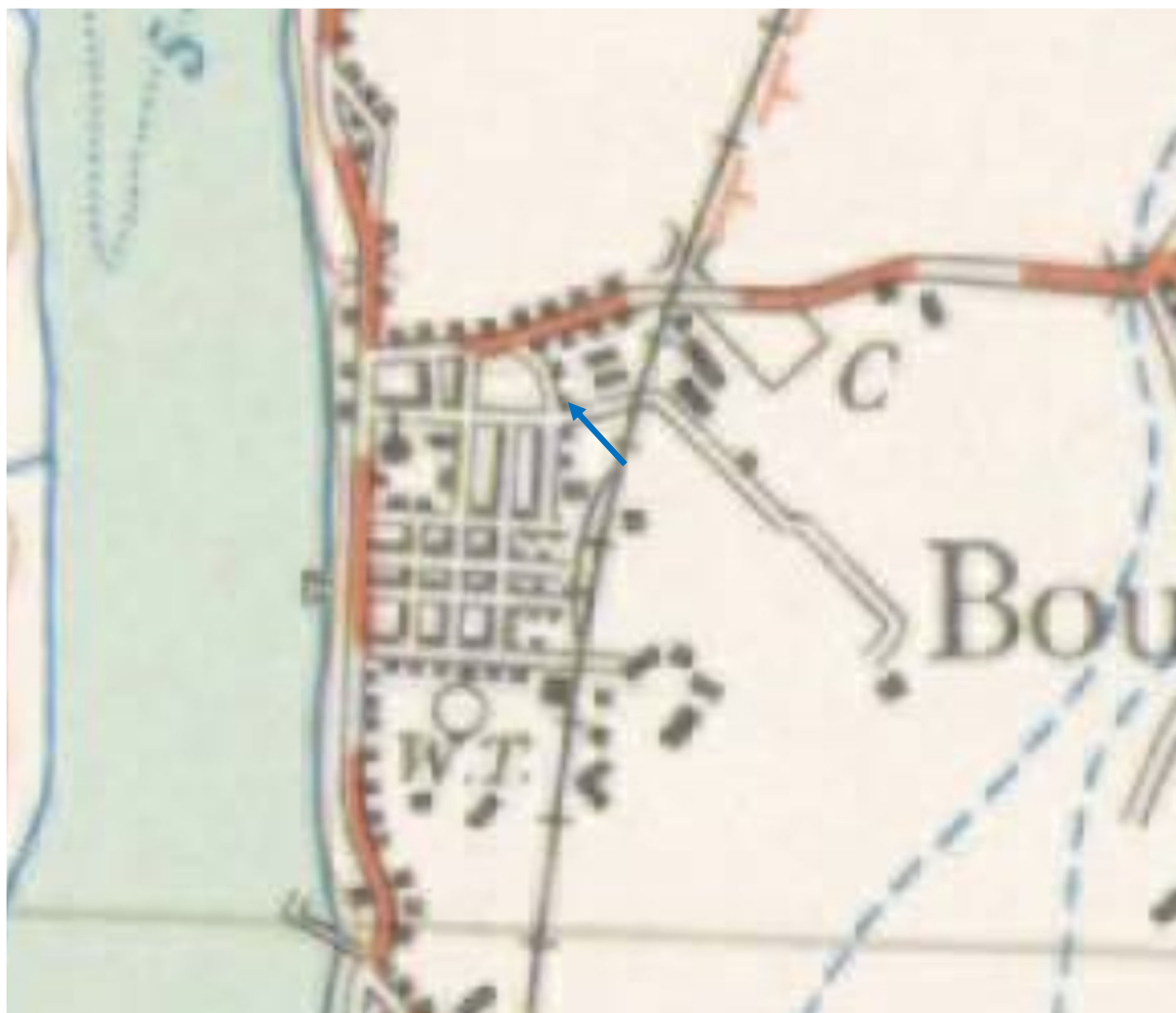


Figure 4. Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1936 (BAnQ 0002669984). La flèche bleue indique l'aire d'intervention.

2.2.2 *Cadre historique*

Le Vieux-Boucherville possède une longue et riche histoire. En 1664, Pierre Boucher reçoit une première concession du gouverneur général Jean de Lauzon, titre qui est renouvelé en 1672 par l'intendant Jean Talon. La concession originale est de deux lieues de front (près de 10 km) sur le Saint-Laurent, mais Boucher en cède deux lisières en 1667, le fief Du Tremblay et le fief Varennes; il les offre en dot à sa fille Marie qui épouse René Gaultier de Varennes. En 1707, dans leur testament, Pierre Boucher et sa femme Jeanne Crevier lèguent des arrière-fiefs à leurs enfants. La carte dressée par Jacques Dunant pour localiser ces arrière-fiefs est certainement intéressante pour l'obtention d'un portrait global de la seigneurie au début du XVIII^e siècle (figure 5).

À une échelle locale, l'aire visée par les travaux fait partie du Site patrimonial cité de Boucherville et entre dans l'aire de protection de l'église Sainte-Famille (Ethnoscop 2013 : 67). Cette zone constitue un ajout tardif au bourg initial vers la fin du XIX^e siècle et est définie comme la zone à potentiel archéologique H9 (Ethnoscop 1989 : 36 et figure 6). La rue De Montbrun, qui se trouve tout juste au nord, est ouverte avant 1806 puisque sa partie à l'est de la rue Saint-Charles correspond au chemin du petit lac sur un plan que dresse Pierre Weilbrenner cette même année. Le nom d'origine de ce tronçon est alors « chemin du Lac » (Bureau, Côté et Michaud 1979 : 36). Dans sa portion ouest près du fleuve, la rue De Montbrun a été ouverte après 1845 et porte le nom de Saint-François-Xavier. Pour sa part, la rue Saint-Sacrement apparaît sur les documents d'époque comme « rue Saint-Christophe ».

Le 20 juin 1843, un terrible incendie ravage le village de Boucherville. Selon une représentation de la propagation de la conflagration (figure 7), l'aire d'intervention ne fait pas partie des lots concernés. À terme, le tiers du village aura été détruit par l'incendie, représentant 55 maisons et 95 dépendances. Le plan dressé par J. Weilbrenner à la suite de l'incendie n'illustre aucun bâtiment sur le lot qui fait l'objet de l'intervention (figure 8).

Un plan d'assurance de 1909 montre l'édifice principal dans le lot à l'étude, ainsi qu'un bâtiment secondaire de forme rectangulaire aujourd'hui disparu (plan 2). Le plan d'assurance daté de 1962 montre que le bâtiment secondaire visible au début du XX^e siècle n'est plus présent. À l'exception de ce fait, le secteur à l'étude a très peu changé depuis le début du XIX^e siècle.

Carte localisant les arrières-fiefs
selon le testament de P. Boucher et J. Crevier
en date du 12 octobre 1707
Recherche et dessin Jacques Dunant

ÎLE SAINT-JOSEPH OU ÎLE GROSBOIS
ÎLE DE LA COMMUNE
ÎLE À PINARD
ÎLE SAINTÉ MARQUERITE

BOURG

DOMAINE

PIERRE B. DE B.
MADELEINE BOUCHER
LOUISE BOUCHER
PHILIPPE BOUCHER
NICOLAS BOUCHER
JEANNE BOUCHER
PIERRE B. DE BOUCHERVILLE
MÈRES URSULINES (GENÈVIÈVE)
PIERRE B. DE BOUCHERVILLE
IGNACE B. DE GROSBOIS
L'ABBÉ B. DE GROSBOIS
JEAN B. DE GRANDPÈRE
BÈNE B. DE LA PERrière
JEAN-BAPTISTE B.
MADELEINE BOUCHER
MARGUERITE BOUCHER

BOURDON
LAFOND
CHARRERET
BOURBONNIER
BENNETT
LOISEAU
LAVOUCHE
LAVOUCHE
PAINCHER
CHAPRON
MONTBRUN
FERROT/CHICOT
FIEF DE MUI

NOMS
DES CONCESSIONNAIRES
AU
PREMIER RANG

NOMS
DES PROPRIÉTAIRES
D'ARRIÈRE-FIEFS
(13 ENFANTS DE
PIERRE BOUCHER & JEANNE CREVIER)

Figure 5. Carte situant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant (Dunant 1992 : 24-25)

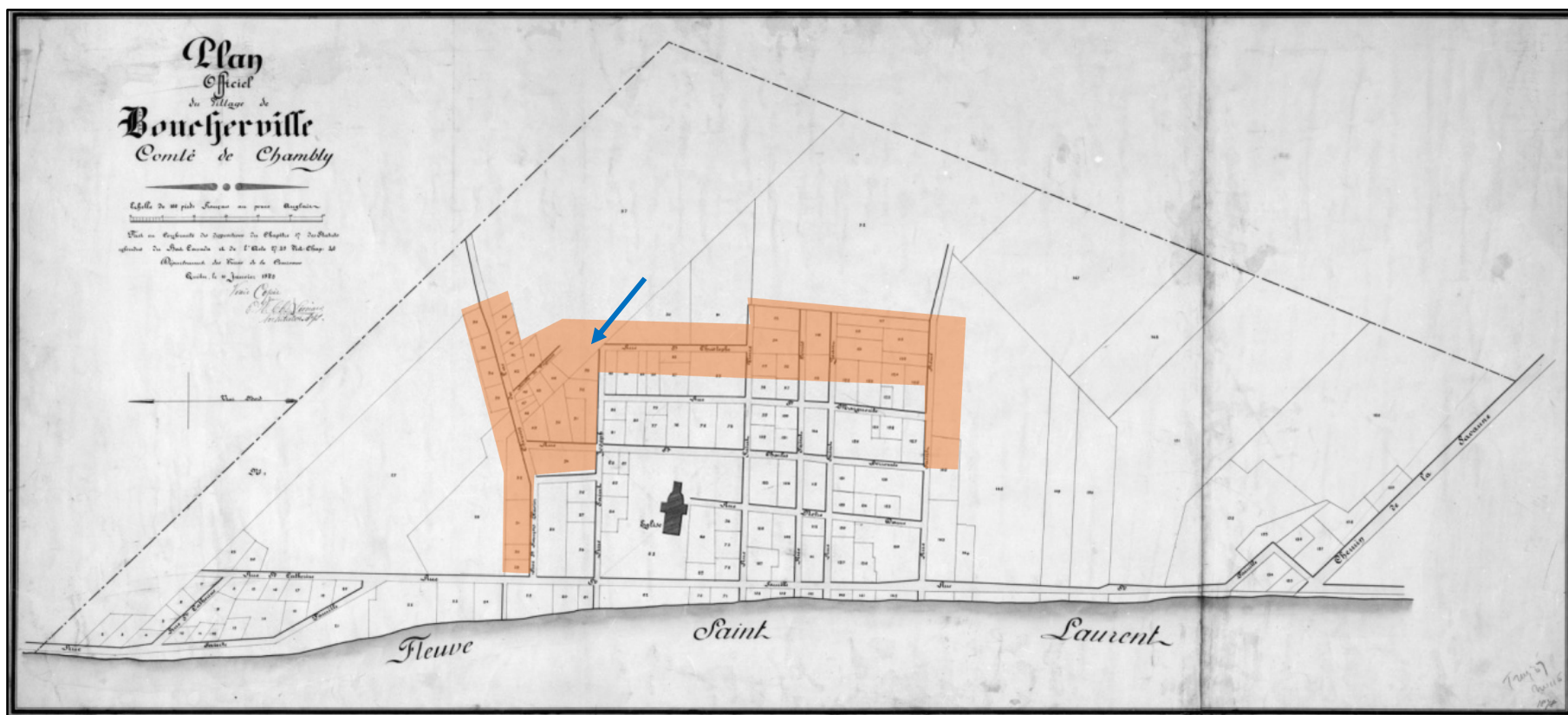


Figure 6. Plan officiel du village de Boucherville, comté de Chambly. Fait en conformité des dispositions du chapitre 37 des statuts refondus du Bas-Canada et de l'Acte 27-28 Vict. Chap. 40, Département des Terres de la Couronne, Québec, 10 janvier 1868. Vraie copie par E.H. Chas. Lionais, Architecte, Arp. (BAC H1/340/Boucherville/1868). La zone orange indique l'ajout tardif au bourg initial et la flèche bleue l'aire d'intervention.

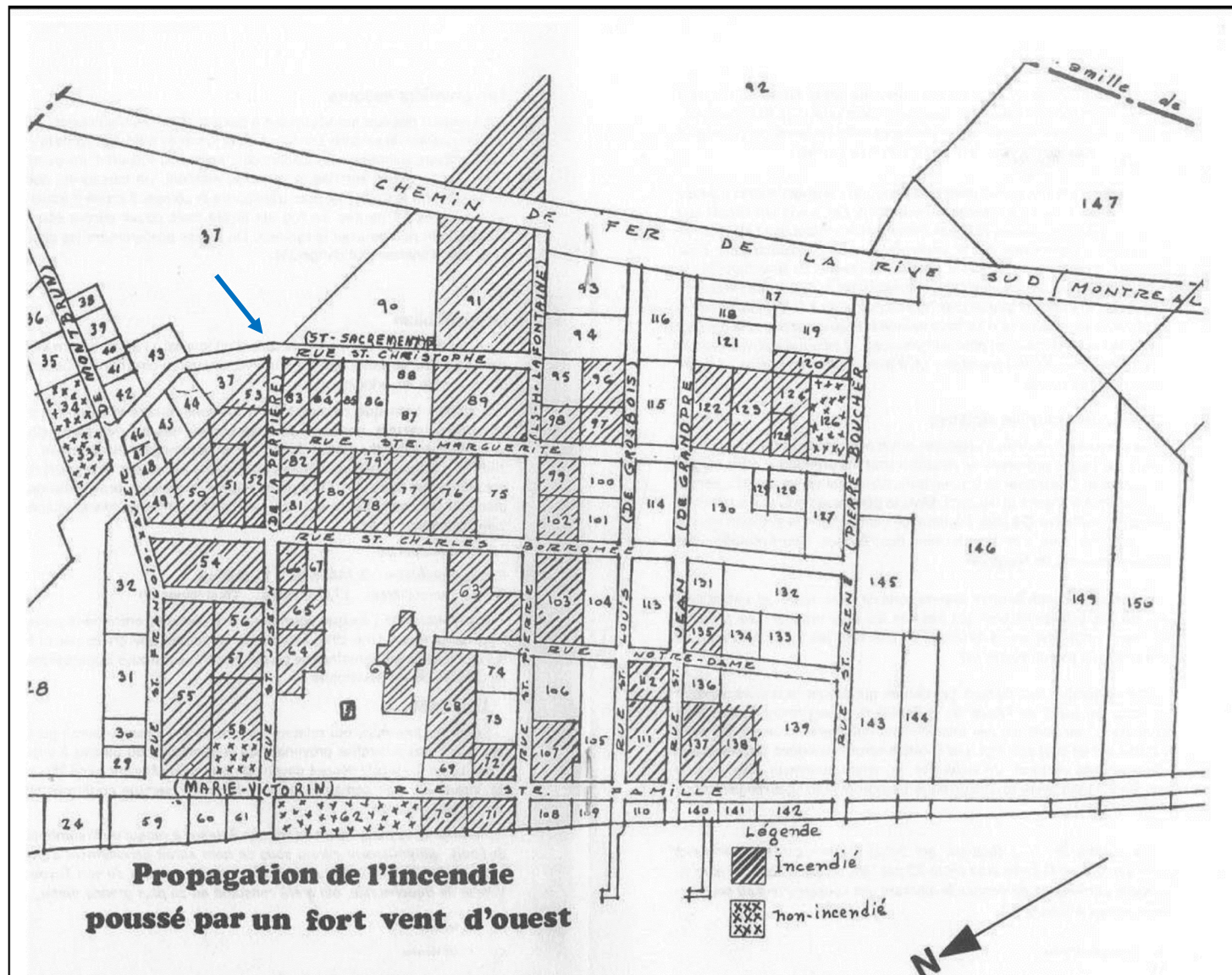


Figure 7. Propagation de l'incendie poussé par un fort vent d'ouest (Coallier 1985 : 30-31). La flèche bleue indique l'aire d'intervention.

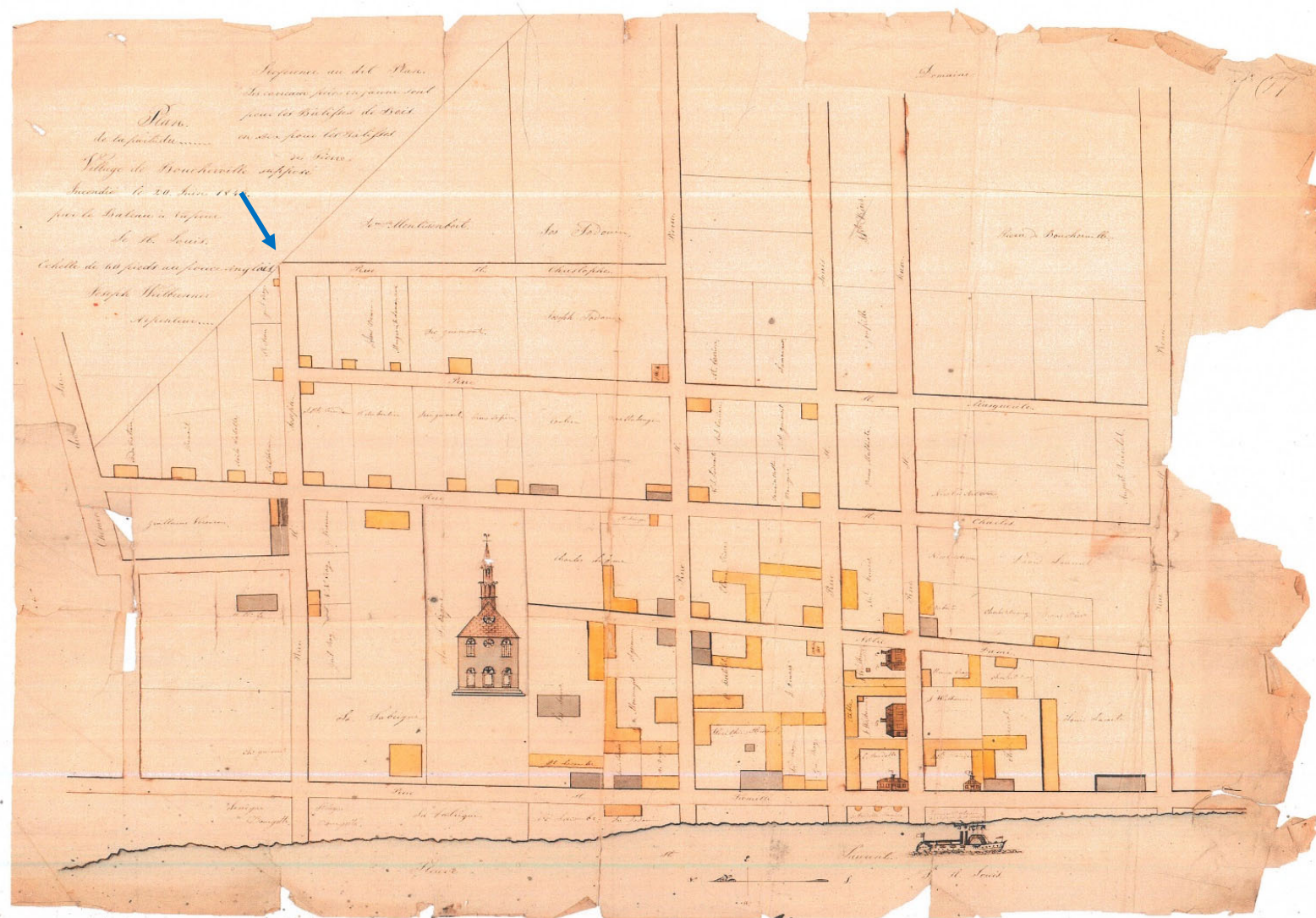
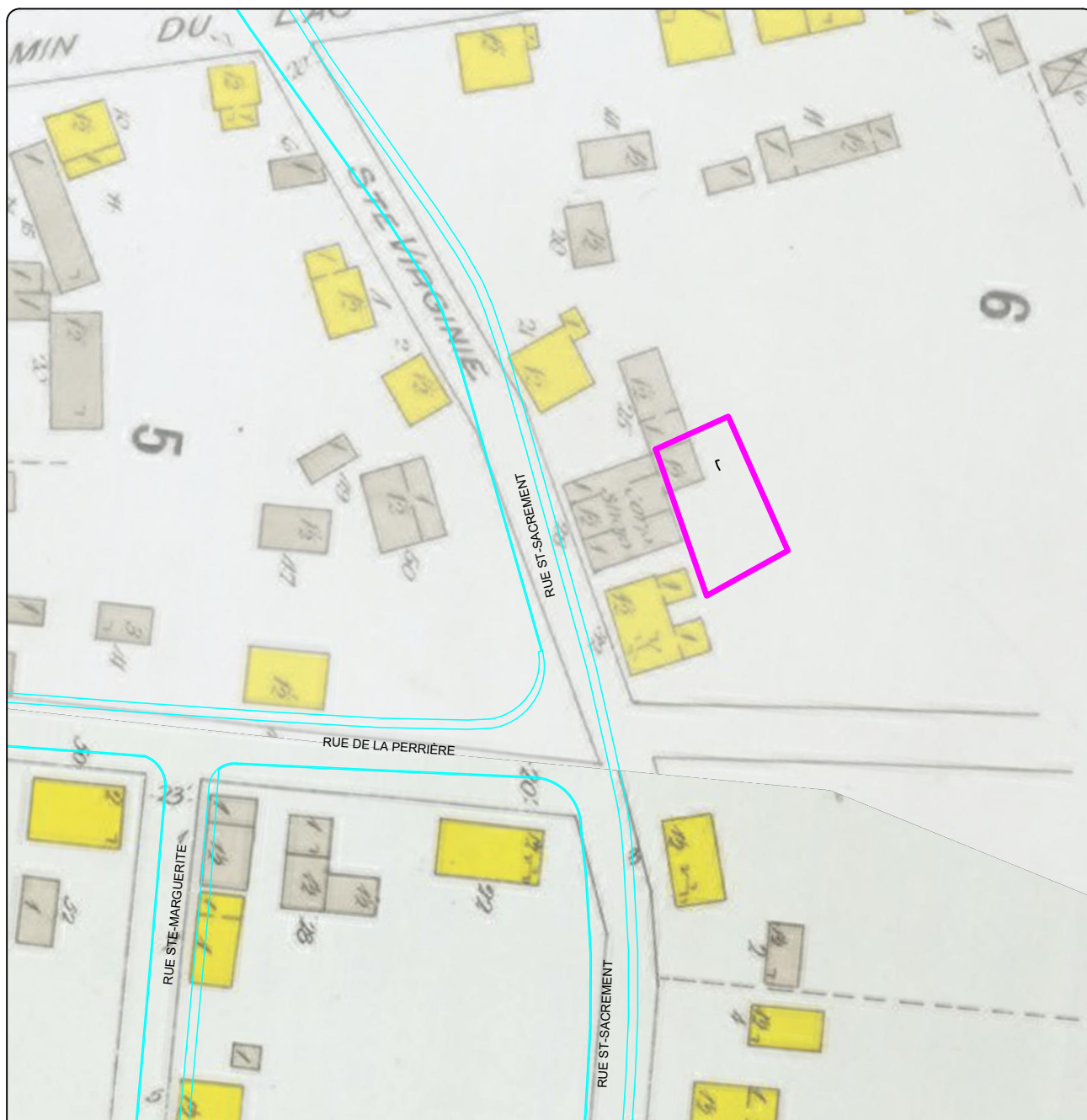


Figure 8. Joseph Weilbrenner, *Plan - Village de Boucherville (incendie)*. ca. 1843 (Collection Centre canadien d'Architecture DR1985:0648). La flèche bleue indique l'aire d'intervention.



570, RUE SAINT-SACREMENT, VIEUX-BOUCHERVILLE
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1909 À LA TRAME ACTUELLE
PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION
- DALLE DE BÉTON



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier cadastre_vieux-boucherville_v2007.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

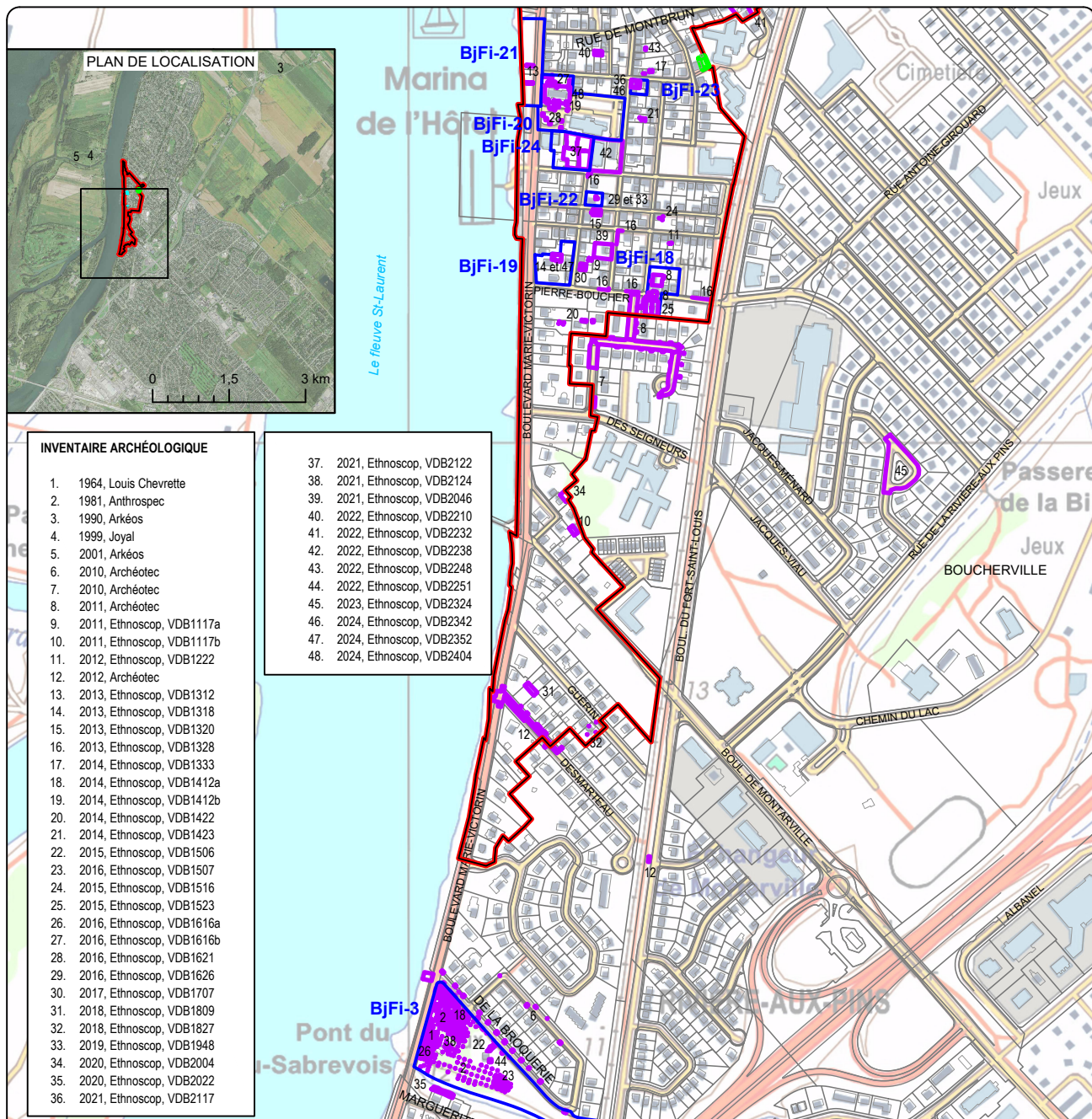
0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750

VDB2408
ethnoscop

2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures

Depuis les années 2000, le Vieux-Boucherville a été le théâtre de nombreuses interventions archéologiques, la plupart ayant été initiées et mises de l'avant par la Ville de Boucherville elle-même (plan 3). Dans l'optique de sauvegarder son patrimoine et de le mettre en valeur, la Ville s'est depuis longtemps assurée de suivre les recommandations émanant des études de potentiel archéologique réalisées au cours des 40 dernières années (Anthroscop 1980; Ethnoscop 1989; 2013). La plus récente étude définissait des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique précisément circonscrites. Le terrain visé par les travaux d'aménagement se trouve à l'intérieur de la zone à potentiel archéologique préhistorique P5 et de la zone à potentiel archéologique historique H9.

Aucune intervention archéologique n'a encore été réalisée à proximité. Toutefois, parmi les interventions antérieures les plus rapprochées, on peut mentionner celles qu'Ethnoscop a réalisées à l'ouest, au 14, rue De Montbrun, laquelle a mené à la création du site archéologique BjFi-26 (Ethnoscop 2023a). En effet, les maçonneries sèches d'un hangar associé à l'arrière-fief Lapérière ont été dégagées en arrière-cour, préalablement à la construction d'une piscine creusée. Également, un inventaire archéologique a eu lieu en 2021 à l'intérieur du vide sanitaire du 576, rue Saint-Charles. Durant cette intervention, un segment de maçonnerie a été dégagé, lequel appartient vraisemblablement à l'ancienne génération de bâtiment (Ethnoscop 2024). Cette découverte, conjuguée à la récolte d'artefacts anciens, a mené à la création du site BjFi-23. En direction du nord-est, un inventaire archéologique a été réalisé à l'automne 2022 sur le terrain du 54-56, rue De Montbrun. Derrière la résidence où un agrandissement était projeté, trois sondages ont été réalisés, dans lesquels un assemblage de culture matérielle a été récolté; la datation de certains de ces objets remonte au moins jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Ethnoscop 2023b). Ethnoscop (2014) a réalisé un inventaire préalable au 29, rue De La Perrière afin de vérifier les potentiels archéologiques préhistorique et historique des zones P5 et H9. Finalement, un inventaire a été réalisé derrière le 584, rue Saint-Charles dans le contexte de la construction d'une annexe à la maison principale, et recelait un inventaire limité de l'occupation de l'espace du XIX^e au XX^e siècle (Ethnoscop 2023c).



570, RUE SAINT-SACREMENT, VIEUX-BOUCHERVILLE

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ET DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DE BOUCHERVILLE

PLAN 3

- AIRE D'INTERVENTION
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFi-3** CODE BORDEN
- LIMITE DU VIEUX BOUCHERVILLE

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier cadastre_vieux-boucherville.dwg
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H11-200-0101
© Gouvernement du Québec
© 2016 Google Maps
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 100 200 m
ÉCHELLE : 1/10 000



VDB2408
ethnoscop

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Stratégie d'intervention

L'étude de potentiel archéologique de 2013 recommandait d'abord que toute excavation conséquente réalisée à l'intérieur de la zone à potentiel archéologique P5 soit précédée d'une intervention archéologique. Autrement, en raison de résultats relativement inégaux d'interventions archéologiques réalisées antérieurement dans les limites de la zone à potentiel archéologique H9, une supervision archéologique des travaux était recommandée lors de travaux d'excavations (Ethnoscop 2013 : 131).

L'inventaire archéologique s'est déroulé le 29 mai 2024. Deux tranchées d'approximativement 1 m sur 0,50 m ont été fouillées manuellement dans l'emprise anticipée de l'aménagement, à l'arrière de la résidence (plan 4). Cette approche a permis d'identifier et de vérifier l'étendue de la trame archéologique, tout en tenant compte de certaines limites associées à la compréhension des contextes archéologiques par l'entremise d'un échantillonnage limité. En effet, l'inventaire archéologique ne fournit qu'un aperçu du tissu archéologique présent, ce qui est cependant suffisant pour évaluer l'intérêt réel d'un emplacement. Un archéologue chargé de projet et un archéologue de terrain ont donc été déployés une seule journée sur les lieux afin de procéder à la prospection des sols et d'y effectuer les relevés pertinents.

3.2 Enregistrement des données

Les données archéologiques ont été consignées selon le système de Tikal (opération, sous-opération et lot), utilisé couramment au Québec. L'opération est représentée par un chiffre (opération 1 par exemple) et fait habituellement référence à des aires d'origine culturelle distinctes, à des années d'interventions ou encore à des phases particulières de travaux (inventaire, fouille manuelle, etc.). La sous-opération représentée par une lettre majuscule (sous-opération 1A par exemple) consiste en une subdivision d'une opération et désigne généralement un espace particulier d'une même opération. Le lot, représenté par un nombre (lot 1A1 par exemple), réfère à une subdivision d'une sous-opération donnée et désigne généralement des couches de sols et des vestiges, définis arbitrairement ou non (Parcs Canada 2005). Comme il s'agissait ici d'une première phase exploratoire, une seule opération a été utilisée (opération 1). Les deux tranchées manuelles ont été identifiées comme les sous-

opérations 1A et 1B. Les numéros de lot ont quant à eux été attribués aux couches de sol mises au jour. Les informations archéologiques, pédologiques, stratigraphiques et altimétriques ont été consignées dans un carnet de notes. Des relevés photographique et planimétrique couvrant toute la zone d'étude ont aussi été réalisés.

Les artefacts et écofacts historiques trouvés lors de l'intervention archéologique ont été individualisés selon les couches fouillées (lots) afin de faire l'objet d'une analyse subséquente. Ils ont été nettoyés et triés en laboratoire dans les locaux d'Ethnoscop, inventoriés selon le cadre de classification (matériau et fonction) de Parcs Canada et consignés sur une grille formatée au logiciel Excel. Les critères d'observation retenus portent sur la fonctionnalité des objets, la nature des matériaux, les unités décoratives présentes et parfois, leurs caractéristiques morphométriques. À la toute fin du processus, s'ils n'ont pas été élagués, les objets récoltés ont été déposés à la Ville de Boucherville, sous la responsabilité du Service des arts et de la Culture. Toutes les informations ont été consignées selon les exigences du permis de recherche archéologique 24-ETHN-22, délivré par le ministère de la Culture et des Communications.



570, RUE SAINT-SACREMENT,
VIEUX-BOUCHERVILLE

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 4

 AIRE D'INTERVENTION

 SOUS-OPÉRATION

 IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

 DALLE DE BÉTON

 PROLONGEMENT DE VESTIGE

 IDENTIFICATION DE VESTIGE

 COUPE STRATIGRAPHIQUE

 LIMITE DU VIEUX-BOUCHERVILLE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/100



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
Fichier cadastre_vieux-boucherville_v2007.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

 VDB2408

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE

Deux petites tranchées fouillées manuellement ont été implantées afin de vérifier si une composante autochtone préhistorique était présente, et dans l'optique de documenter l'occupation de l'espace dans cette section de la ville. Le numéro de sous-opération 1A a été attribué à la tranchée la plus au sud alors que celle au nord a été nommée 1B. La sous-opération 1A est orientée est-ouest, alors que la sous-opération 1B a une orientation nord-sud.



Photo 2. Vue générale de l'arrière-cour, vers le sud-est, au début de l'intervention (VDB2408-24-NUM1-2)

La sous-opération 1A mesurait 0,90 m dans l'axe est-ouest et s'étendait sur 0,45 m du nord au sud. D'une même largeur, la tranchée 1B mesurait quant à elle 1,50 m de longueur dans l'axe nord-sud. La sous-opération 1A a été réalisée à une distance de 3,50 m à l'est du mur est de l'habitation. La sous-opération 1B était localisée approximativement à 2 m au nord-est de 1A.

Pour débiter, la fouille des deux tranchées s'est amorcée sensiblement à la même altitude (figure 9). En effet, les excavations manuelles ont débuté à une altitude moyenne de 12,75 m (NMM³). Dans chaque cas, un remblai hétérogène de plantation a d'abord été retiré sur une épaisseur d'environ 0,15 m (figure 9, couche 1). Par la suite, une couche de circulation ne mesurant pas plus de 0,05 m d'épaisseur a été dégagée (couche 3). Comme elle se composait de fine criblure de pierre et surtout vu sa position stratigraphique élevée, il était évident que cette couche de circulation était très récente.

Dans la sous-opération 1B, une surface de béton a été identifiée sous la surface de circulation, à 0,41 m de la surface. Son extrémité nord est surélevée et atteint 0,35 m sous la surface, et elle a une épaisseur de quelque 0,20 m. Elle ne couvre pas toute la surface de la sous-opération, mais s'étend de son extrémité sud sur 1,12 m vers le nord, et sa limite ouest a été identifiée près de la limite ouest du sondage. Nous serions conséquemment en présence du coin nord-ouest d'un ancien bâtiment, ou surface bétonnée (photo 3). Cette surface n'a cependant pas été identifiée en 1A.



Photo 3. Dalle de béton dans le sondage 1B, vue vers le sud-est (VDB2408-24-NUM1-09)

Plus bas, différents remblais de rehaussement ont été identifiés dans les deux sondages (couches 4 à 11); ils atteignaient une épaisseur totale de 0,80 m dans la sous-opération 1B, épaisseur sous laquelle l'ancienne surface du sol naturel a été atteinte (couche 12). Celle-ci aurait été dérasée dans 1A, où la base du remblai reposait directement sur l'argile naturelle stérile (couche 13), à une profondeur de 0,90 m.

La sous-opération 1A a aussi révélé une seconde surface de circulation d'environ 0,05 m d'épaisseur (couche 6), à environ 0,45 m de profondeur sous la surface, non identifiée dans 1B. Il est probable que les remblais supérieurs, postérieurs à cette surface, composés de limons sableux plus ou moins hétérogènes, soient contemporains les uns aux autres. Un remblai de rehaussement (couche 7) se trouvait sous cette surface, et incorporait entre autres des

³ Par rapport au niveau moyen de la mer.

éléments suggérant qu'il s'agissait d'une vidange de foyer (charbon minéral, calcaire chauffé, chaux, scories). Ce remblai était présent dans les deux sondages, mais uniquement le sondage 1A comporte une surface de circulation au-dessus.

Les remblais sous-jacents (couches 8 à 11) ont pu être plus ou moins contemporains. La couche 12 représente, dans la sous-opération 1B, la surface ancienne du sol naturel (photo 4). Fouillée à la truelle, elle était composée de limon argileux brun foncé et compact, et contenait du charbon de bois. D'une épaisseur de 0,17 m, cette couche reposait sur l'argile limoneuse archéologiquement stérile qui compose généralement le substrat géologique de la région montréalaise.

Sans surprise, l'assemblage d'artefacts trouvé dans ces couches est relativement hétéroclite et date d'une période s'étendant du XIX^e au XX^e siècle. En effet, les couches ont révélé autant des tessons de terre cuite fine de types en vogue jusqu'au début du XIX^e siècle- que des fragments de plastique et du fer tréfilé, des témoins caractéristiques du XX^e siècle, et relativement communs dans les remblais de cette époque en contextes domestiques. Le matériel dans son ensemble n'offre que peu ou pas d'éléments diagnostiques permettant de dater les couches plus finement. Toutefois, aucune donnée ne situe l'occupation de l'endroit avant le XIX^e siècle, ce qui est somme toute cohérent avec les dates de développement de cette partie de la ville (dans les décennies suivant l'incendie de 1843) et l'époque de construction de la demeure du 570, rue Saint-Sacrement (ca. 1875).



Photo 4. Profils stratigraphiques nord et ouest du sondage 1B (VDB2408-24-NUM1-13)

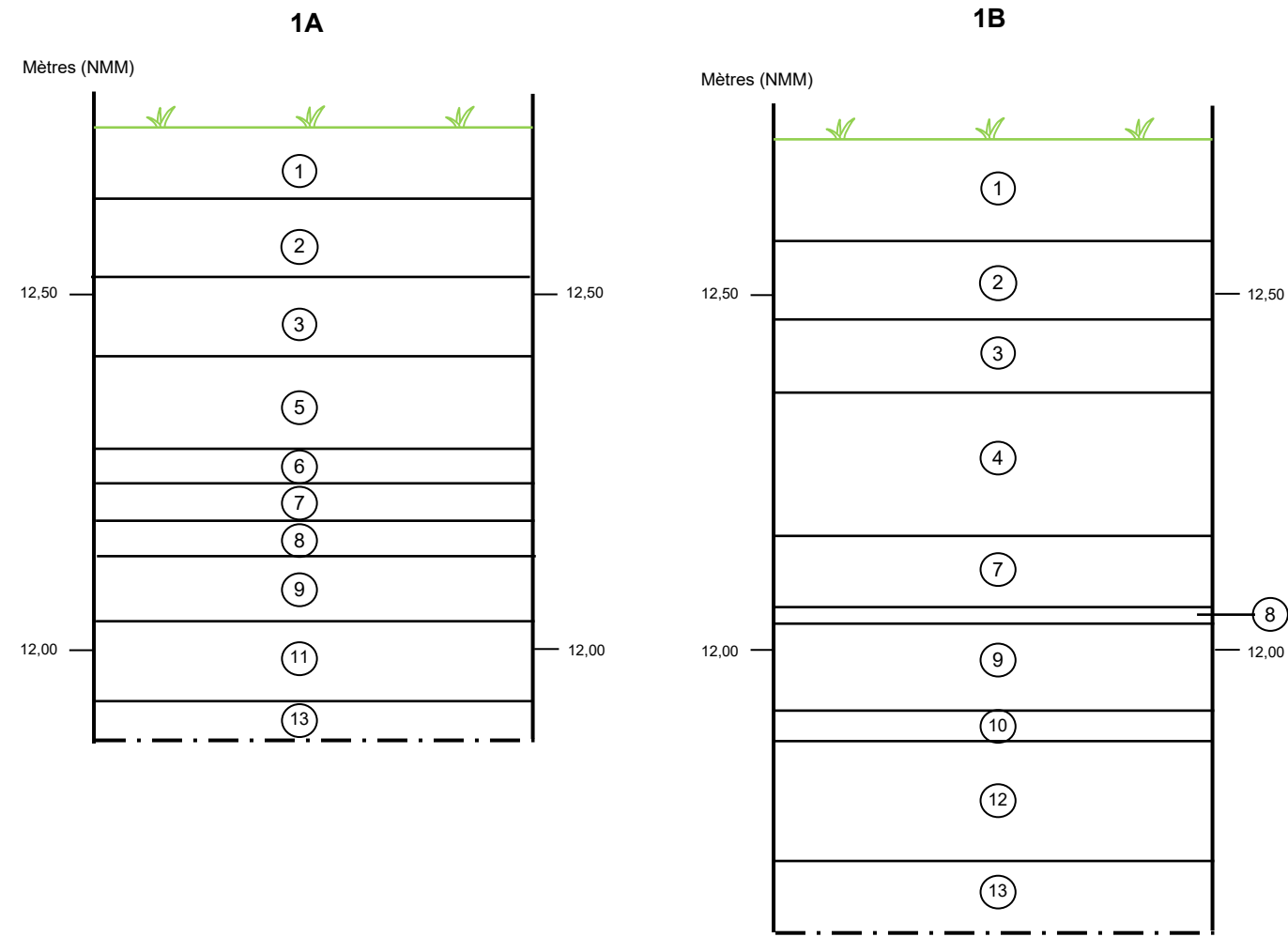
Dans la sous-opération 1B où les contextes ont été mieux isolés, un petit échantillon d'artefacts datant vraisemblablement du XIX^e siècle a été récolté de la couche d'occupation (couche 12), incluant un fragment de terre cuite fine et un clou en fer. Somme toute l'assemblage matériel était peu abondant.

Les fouilles se sont terminées en vérifiant le contenu du sol naturel archéologiquement stérile. Comme dans la plupart des interventions qui se sont déroulées dans le Vieux-Boucherville, il se compose d'argile brun rose à orangé, compacte et homogène (photo 5; figure 9, couche 13).



Photo 5. Paroi nord, Sondage 1A (VDB2408-24-NUM-1-15)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUES



- ① Sable limoneux brun foncé, ferme et homogène; pelouse et remblai d'aménagement
 - ② Sable fin faiblement limoneux beige, brun et noir, hétérogène et ferme à compact; remblai de rehaussement
 - ③ Pierre concassée fine; surface de circulation
 - ④ Limon sableux et argileux brun rouille à noir, hétérogène et ferme, contenant plusieurs racines décomposées; remblai de rehaussement
 - ⑤ Limon sableux brun foncé, homogène et ferme; remblai de rehaussement
 - ⑥ Petite pierre concassée; seconde surface de circulation
 - ⑦ Cendre et sable fin limoneux gris, hétérogène et ferme, contenant du charbon minéral et de la pierre calcaire chauffée; remblai de rehaussement (vidange de foyer)
 - ⑧ Limon sableux brun-gris, homogène et ferme; remblai de rehaussement
 - ⑨ Sable fin brun-beige, homogène et ferme, contenant quelques cailloux; remblai de rehaussement
 - ⑩ Argile limoneuse grise, homogène et compacte, contenant quelques charbons minéraux; remblai de rehaussement
 - ⑪ Argile grise et brune, hétérogène et ferme, contenant des nodules de mortier et des lentilles de cendre; remblai de rehaussement
 - ⑫ Limon argileux brun foncé, homogène et compact, contenant du charbon de bois; ancienne surface de l'horizon naturel
 - ⑬ Argile limoneuse brun-rose à brun-orange, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile
- · — Limite de fouille

0 0,2 m
Échelle 1/10

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le propriétaire du 570, rue Saint-Sacrement à Boucherville désire faire creuser une piscine à l'arrière du bâtiment principal vers l'est et les travaux d'excavation risquent de porter atteinte à d'éventuelles ressources archéologiques. Dans ce contexte, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle effectue un inventaire archéologique préalablement aux travaux de construction.

L'aire d'intervention émerge des flots du Saint-Laurent subactuel et devient définitivement habitable vers 2500 ans avant aujourd'hui. Elle pourrait donc avoir été le théâtre d'une occupation autochtone de la période du Sylvicole. Par ailleurs, le 570, rue Saint-Sacrement est inclus dans l'ajout tardif au bourg initial vers la fin du XIX^e siècle. C'est sur ces données que s'appuie l'étude de potentiel archéologique, lorsqu'elle recommande que toute excavation conséquente réalisée dans les limites de la zone à potentiel archéologique P5 soit précédée d'une intervention archéologique (Ethnoscop 2013 : 131). Un inventaire archéologique a donc eu lieu le 29 mai 2024 en prévision aux travaux d'excavation. Deux tranchées archéologiques d'approximativement 1 m sur 0,50 m ont été fouillées manuellement par deux archéologues.

Tout d'abord, d'anciennes couches de circulation de pierre concassée ont été mises au jour sous l'aménagement récent du terrain. Plus bas, une couche de béton couvrant la partie sud de l'un des sondages a été exhumée. Ensuite des remblais de rehaussement ont été identifiés, ainsi qu'une seconde couche de circulation reposant sur un remblai composé de restes de combustion; probablement issues d'une vidange de foyer. Enfin, l'horizon de surface du sol naturel a été reconnu dans un des sondages. Il recelait un corpus limité d'artefacts témoignant de l'occupation de l'espace au cours du XIX^e siècle. Aucun témoin de la période paléohistorique n'a été identifié.

La superficie affectée par les travaux d'aménagement a fait l'objet d'expertises archéologiques suffisantes. Il est toujours recommandé que des travaux d'excavation d'envergures prévus dans la limite des zones à potentiel archéologique P5 et H9 fassent d'abord l'objet d'une intervention archéologique préventive.

BIBLIOGRAPHIE

ANTHROSPEC

- 1980 *Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville*. Ministère des Affaires culturelles, Service des inventaires.

BUREAU, Pierre, Renée CÔTÉ et Claude MICHAUD

- 1979 *Boucherville. Répertoire d'architecture traditionnelle*. Les cahiers du Patrimoine n° 13. Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du patrimoine, 287 p.

COALLIER, Jean

- 1985 « L'incendie de Boucherville – 1843 ». *Lustucru*, n° 9, p. 24-53.

DUNANT, Jacques

- 1992 *Boucher Boucherville 1667-1992*. Boucherville. Saint-Lambert : Imprimerie Lemoyne, Société d'histoire des Îles-Percées

ETHNOSCOP

- 1989 *Ville de Boucherville, vieux village: Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Aménatech et Ville de Boucherville, 55 p.
- 2013 *Étude de potentiel archéologique, Vieux-Boucherville*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2014 *Aménagement au 29, rue de la Perrière. Inventaire archéologique*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2023a *Inventaire archéologique. 14, rue De Montbrun, Vieux-Boucherville (site BjFj-26)*. Montréal, Ville de Boucherville.
- 2023b *Inventaire archéologique. 54-56, rue De Montbrun, Vieux-Boucherville*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2023c *Inventaire archéologique. 584, rue Saint-Charles, Vieux-Boucherville*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2024 *Inventaire et supervision archéologique. 576, rue Saint-Charles, Vieux-Boucherville. Site BjFi-23*. Boucherville, Ville de Boucherville.

LAMARCHE, Lise

- 2006 « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». *Conférence présentée à la Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion dans l'histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre*. UQAM, INRS, Université de Montréal, 4-49 p.

PARCS CANADA

- 2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques: fouilles et prospections*. 67 p.

Annexes

Annexe A	Inventaire des artefacts et écofacts
Annexe B	Catalogue des photographies

Annexe A Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : 570, St-Sacrement, Boucherville
Code : VDB2408

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyste : Isabelle Hade

Date : Juin 2024
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté- grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou à toiture de 2,5 cm de long. Élagué.	NC	
1A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Assiette? Élagués.	NC	
1A04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.	NC	
1A04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvres droite, de col quasi absent et d'épaule horizontale d'un bocal à corps circulaire. Élagué.	NC	
1A04	2.2.1.5	Verre teinté rég. rose	contenant?	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord ondulé (2) et de base. Corps circulaire. Paroi moulée de pans plats. Bague arrondie. Objet décoratif? Élagués.	NC	
1A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment légèrement déformé par la chaleur. Élagué.	NC	
1A04	2.3.2.1	V col opaque blanc	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment informe de paroi mince. Élagué.	NC	
1A04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
1A04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagués.	NC	
1A04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	7	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (4-entre 4 cm et 8,5 cm de long.) et fragmentaires (1-tête; 2-pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
1A04	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige corrodées. Env. 0,3 cm de diam. Élagués.	NC	
1A04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
1A04	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.	NC	
1A04	7.25	Métal cuivreux et bois	crayon?	2	0	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments de bois cylindrique (1 cm de diam.) gainé d'une plaque de métal cuivreux. Élagués.	NC	
1A06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment presque plat. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé. Élagué.	NC	
1A06	1.3.1.11	PC sans glaçure	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Corps circulaire. Pâte blanche. Élagué.	NC	
1A06	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Paroi très mince. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé (piqueté). Élagué.	NC	
1A06	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe	6	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord dentelé (1), de col (1) et de paroi. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
1A06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,18 cm et 0,21 cm d'épais. Élagués.	NC	
1A06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent découpés. Élagués.	NC	
1A06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	13	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
1A06	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	8	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-entre 6 cm et 8 cm de long.) et fragmentaires (2-tête; 3-tige). Corrodés. Élagués.	NC	
1A08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,18 cm et 0,21 cm d'épais. Élagués.	NC	
1A08	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A08	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier 5,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1A08	4.4.3	Scories	scories	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
1B03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 8 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1B03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 5,5 cm et 10 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
1B03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
1B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1B05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
1B05	3.1.1.1	Fer ind	oeillet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Oeillet dont une partie de la tige est absente. Anneau d'env. 1 cm de diam. Élagué.	NC	
1B05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 8 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1B05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 4 cm et 14 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
1B06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1B06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
1B06	3.1.1.1	Fer ind	plaque	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Probablement un contenant. Élagués	NC	
1B06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires (tête). Corrodés. Élagués.	NC	
1B06	3.1.1.11	Fer forgé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige corrodée. Clou? Élagué.	NC	
1B06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (entre 7 cm et 11,5 cm de long.) et incomplets (1-abs. de la pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
1B06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou fragmentaire (tête). Corrodé. Élagué.	NC	
1B06	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (6-entre 4,5 cm et 12 cm de long.) et fragmentaires (1-tête). Corrodés. Élagués.	NC	
1B06	3.2.1	Métal plaqué	capsule	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouchon de type crown. Après 1892. Corrodé. Élagué.	NC	
1B06	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
1B07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange pâle. Élagué.	NC	
1B07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1B07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1B07	1.3.1.21	PC avec glaçure	tasse-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Moitié de tasse blanche. Sans décor apparent. 2 cm de haut. Élagué.	NC	
1B07	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant à corps carré ou rectangulaire. Coin chanfreiné plat. Élagué.	NC	
1B07	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant à corps circulaire. Élagué.	NC	
1B07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,21 cm et 0,23 cm d'épais. Élagués.	NC	
1B07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
1B07	3.1.1.1	Fer ind	oeillet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Oeillet dont la pointe est absente. Tige filetée. Anneau d'env. 1,7 cm de diam. Élagué.	NC	
1B07	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de 3,5 cm de long. La corrosion empêche une meilleure identification. Élaguée.	NC	
1B07	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.	NC	
1B07	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment en U composé d'une plaque (2 cm de larg.) et d'une tige circulaire (1 cm de larg.). Pièce d'un mécanisme? Corrodé. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 4,7 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1B07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	13	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (8-entre 6,5 cm et 8,5 cm de long.) et fragmentaires (1-tête; 3-pointe; 1-tige). Corrodés. Élagués.	NC	
1B07	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	11	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers entre 4 cm et 13,5 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
1B07	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige. Corrodés. Env. 0,5 cm de diam. Élagués.	NC	
1B07	4.3.2	Mortier	résidu	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Résidus informes de mortier blanchâtre. Élagués.	NC	
1B07	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC	
1B09	6	Matériau indéterminé	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes plutôt plats de couleur bourgogne. Résidu de peinture? Élagués.	NC	
1B10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1B10	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou fragmentaire (tête). Corrodé. Élagué.	NC	

Annexe B Catalogue des photographies

Catalogue des photographies

Projet : VDB2408 570, rue Saint-Sacrement

Film n° : VDB2408-24-NUM1

Archéologue : Mathieu Sévigny

Date : Juin 2024

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-29	1	001_20240529_081935	1B	Couche de circulation	N.-O.
2024-05-29	2	002_20240529_081950	Général	Aspect de l'arrière-cour	S.-E.
2024-05-29	3	003_20240529_082039	Général	Aspect de l'arrière-cour	N.
2024-05-29	4	004_20240529_110334	Général	Aspect de la résidence: 570, Saint-Sacrement	E.
2024-05-29	5	005_20240529_110341	Général	Aspect de la résidence: 570, Saint-Sacrement	E.
2024-05-29	6	006_20240529_111829	1B	Présence d'une dalle de béton, partie sud du sondage	E.
2024-05-29	7	007_20240529_111911	1B	Présence d'une dalle de béton, partie sud du sondage	S.
2024-05-29	8	008_20240529_114011	1B	Dalle de béton; agrandissement du sondage	N.-O.
2024-05-29	9	009_20240529_114036	1B	Dalle de béton; agrandissement du sondage	S.-E.
2024-05-29	10	010_20240529_114108	1B	Dalle de béton; agrandissement du sondage	S.
2024-05-29	11	011_20240529_115257	1B	Qualité du béton	ND
2024-05-29	12	012_20240529_133141	1B	Tranchée exploratoire complétée	N.
2024-05-29	13	013_20240529_133150	1B	Profils parois nord et ouest	N.-O.
2024-05-29	14	014_20240529_140558	1A	Profils parois nord et ouest	N.-O.
2024-05-29	15	015_20240529_140615	1A	Paroi nord	N.
2024-05-29	16	016_20240529_151501	Général	Remise en état des surfaces	S.
2024-05-29	17	017_20240529_151521	Général	Remise en état des surfaces	N.
2024-05-29	18	018_20240529_151524	Général	Remise en état des surfaces	N.
2024-05-29	19	019_20240529_153420	Général	Artefacts ayant été récolté (demi caisse)	ND

Réfection de l'allée centrale (projet 19-016)

Devant le pavillon des arts de l'université McGill. Site BjFj-203.



RAPPORT FINAL

Inventaire archéologique

Le 22 mars 2025

Francis Bellavance, M. Sc.
ARCHÉOPHONE
728 chemin de la Cabane Ronde
francis.bellavance@archeologue.quebec
450 966-136



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
LISTE DES PARTICIPANTS	5
INTRODUCTION	6
Cadre environnemental	6
Évolution du paysage	6
Environnement actuel	7
Cadre historique et préhistorique	12
Préhistoire de Montréal	12
Histoire de Montréal	14
Évolution de l'esplanade, devant le pavillon des arts	15
Histoire de James Mc Gill	26
Travaux antérieurs	33
MANDAT	38
Historique des modifications au mandat	38
LIEU DE L'INTERVENTION	40
MÉTHODOLOGIE POUR LES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES	44
Sondages manuels	45
Sondages mécaniques	45
Contraintes liées aux sondages en bas de la pente	47
Contraintes liées aux sondages dans l'allée centrale	47
Contraintes liées aux sondages en haut de la pente	49
MÉTHODOLOGIE POUR LE SONDAGE BIOARCHÉOLOGIQUE	49
MESURES DE PROTECTION ET DE CONSERVATION	52
RÉSULTATS	52
Sondages en bas de la pente	52
Sous-opération 9B	52
Sous-opération 9K	54
Sous-opération 9L	57
Sous-opération 9M	57
Sous-opération 9N	57

Sous-opération 9O	58
Sous-opération 9R	59
Sondages dans l'Allée centrale	62
Sous-opération 9A	62
Sous-opération 9C	65
Sous-opération 9D	65
Sous-opération 9E	65
Sous-opération 9F	66
Sous-opération 9G	67
Sondage bioarchéologique (9H)	67
Sondages en haut de la pente	70
Sous-opération 9I	70
Sous-opération 9J	70
Sous-opération 9P	71
Sous-opération 9Q	76
Sous-opération 9S	76
Sous-opération 9T	78
Sous-opération 9U	78
Sous-opération 9V	79
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	79
Sondage bioarchéologique	79
Sondages archéologiques	80
Sondages en bas de la pente	80
Sondages dans la pente	82
Sondages en haut de la pente	83
Recommandations	84

RÉSUMÉ

L'université McGill désirait procéder à la réfection de la partie nord de l'allée centrale, menant au pavillon des arts (projet 19-016). L'emprise des travaux inclut également la rue devant le pavillon, qui devra être élargie pour donner accès aux camions de pompiers. À la jonction des deux voies de circulation se trouve un triangle gazonné, sur lequel il y a un monument funéraire en l'honneur de James McGill. Des restes du fondateur de l'université seraient enfouis près du monument. L'élargissement de la route devant le pavillon nécessitera l'excavation d'une bande de 3 m de largeur dans le triangle, du côté nord.

L'université McGill a mandaté Archéophone afin de réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux. Le permis 24-ARCP-01 a été délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le 8 avril 2024. L'intervention, nommée opération 9, a été menée du 22 au 30 avril 2024.

Cinq sondages manuels (9K à 9O) et 17 sondages mécaniques (9A à 9J et 9P à 9V) ont été ouverts dans l'esplanade de l'université. Le sondage 9H était situé dans le triangle gazonné. Il a été excavé sous l'œil attentif d'une bioarchéologue, à cause de sa proximité avec la sépulture de James McGill. Aucun contexte archéologique et aucun reste humain n'a été identifié dans cette sous-opération.

La partie nord de l'allée centrale est surélevée, à partir d'une intersection en Y. Elle décrit une pente ascendante vers le pavillon des arts. Sept sondages étaient en bas de la pente. Ils ont livré un niveau pouvant être attribué à la seconde moitié du 19^e siècle.

Hormis la sous-opération 9P, les sondages dans la pente et en haut de la pente n'ont pas mené à la découverte d'un niveau d'occupation ou de circulation ancien. Cependant, ils reflétaient divers travaux de réfection antérieurs dans la pente. Le sondage 9P a livré un niveau de circulation contenant de l'anthracite, surmonté par deux routes asphaltées. Des fragments de trottoir en béton qui reposaient sur la couche d'anthracite ont également été collectés.

Des excavations sont prévues pour 2025, à la jonction de façade du pavillon des arts et le grand escalier situé devant sa porte principale. Il est recommandé de procéder à une

surveillance archéologique, au moment d'excaver à cet endroit. L'archéologue pourra alors documenter les fondations du pavillon des arts (construit un peu après 1829) et peut-être aussi des ajustements réalisés sur le grand escalier.

RÉDACTION DU RAPPORT

Francis Bellavance et Tania Bertrand

Tania Bertrand a rédigé les parties du rapport en lien avec la bioarchéologie (pages 49 à 51, 67 à 69, 79 et 80). Francis Bellavance a rédigé le reste du rapport d'intervention.

LISTE DES PARTICIPANTS

Simon Lacoste : gestionnaire de projet, McGill

Marcela S. Fernandez : assistante gestionnaire, Mc Gill

Jeremy Glen : Architecte, McGill

Francis Bellavance : Archéologue, chargé de projet, Archéophone

Tania Bertrand : Bioarchéologue, chargée de projet, Archéophone

Maude Chapdelaine : assistante archéologue, Archéophone

Xavier Dagenais-Chabot : archéologue de terrain, Archéophone

William Farrell : excavateur, Paysagement Serres Lavoie Inc.

Marc Lapierre : coordonnateur de projets, Promark-Telecon

INTRODUCTION

Cadre environnemental

Évolution du paysage

L'intervention archéologique a été menée sur le versant sud du mont Royal. Cette colline fait partie d'un ensemble de dix Montérégiennes formées au Crétacé (- 145 à -46 Ma), par une montée de magma à travers la roche sédimentaire (Bourque, 2010). En refroidissant, le magma a permis la formation de diverses roches ignées, enchâssées dans la roche préexistante. Une série d'avancées glaciaires se sont succédé au cours du quaternaire (- 2,6 Ma à aujourd'hui). Le passage des inlandsis a érodé la roche sédimentaire, exposant ainsi la roche ignée, plus dure (Bédard, 2020a).

L'érosion a permis d'exposer la roche magmatique formant aujourd'hui le Mont-Royal. Notamment le gabbro mélanocrate, présent sur son flanc sud et est. Le réchauffement de la roche sédimentaire par le Magma avait également mené à la formation de la cornéenne, une roche métamorphique exploitée au cours de la préhistoire.

Au cours de la glaciation du Wisconsin (- 80 Ka à - 10 Ka) la côte continentale a été écrasée sous le poids de la glace. Ainsi, depuis la fonte de l'inlandsis Laurentidien, le Canada se relève graduellement. Cet affaissement suivi d'une longue remontée isostatique est responsable des étendues d'eau qui se sont succédé dans la région montréalaise (Bédard, 2020b).

Il y a 13 000 ans, les Basse-Terre du Saint-Laurent sont à ce point affaissées que l'eau de l'océan Atlantique s'y infiltre pour former la mer de Champlain. La tranquillité du fond marin favorise le dépôt d'argiles dans l'ensemble des Basse-Terre. À Montréal, seuls les sommets du Mont-Royal n'étaient pas submergés. Vers 10 000 ans AA, la remontée isostatique fait en sorte que l'eau salée n'atteint plus Montréal. La région est alors sous un vaste lac d'eau douce, alimenté par la fonte des glaciers. Le niveau du lac Lampsilis atteignait à ses débuts environ 90 m (NMM). Puis, il atteint entre 60 à 65 m d'altitude (NMM) vers 9 500 AA. C'est dans cet intervalle que fut exondé le terrain à l'étude, puisque les élévations au sol varient entre 70 et 80 m (NMM). Vers 8000 AA, le lac proglaciaire atteint 30 m (NMM). À partir de 7500 AA, il fait place à un système fluvial

avec des marées. Le fleuve Saint-Laurent aurait atteint son niveau actuel vers 5000 AA (Ethnoscop, 2014 et Bédard, 2020b).

Environnement actuel

L'intervention archéologique s'est déroulée dans l'esplanade du pavillon des Arts de l'université Mc Gill. Il s'agit d'un vaste terrain gazonné parsemé d'arbres feuillus matures. Il est traversé par une voie asphaltée appelée allée centrale. Cette voie relie la rue Sherbrooke (au sud) et le pavillon des arts (au nord). Devant le pavillon des arts se trouve un triangle gazonné, sur lequel trône le monument funéraire de James Mc Gill. L'allée centrale permet de contourner le triangle. Deux autres chemins asphaltés rejoignent l'allée centrale, de manière à former une intersection en Y.

Les pavillons de l'université qui gravitent autour de l'esplanade sont surélevés par rapport au terrain vacant. Pour cette raison, les principales voies de communication sont montées sur un talus. En ce qui concerne l'allée centrale, le talus débute au niveau de l'intersection en Y. À partir de ce point, l'allée centrale forme une pente ascendante, vers le pavillon des arts.

Selon la carte des dépôts meubles de la commission géologique du Canada (1975), le dépôt meuble naturel à cet endroit serait un till non différencié (figure 3). Cependant, des forages géotechniques (Stantec, 2023) réalisés de part et d'autre du triangle gazonné indiquent un dépôt naturel de silt sableux brun contenant des cailloux, à 1,20 m (forage F22-09) et 1,83 m (forage F22-10) de profondeur.

La pente de l'allée centrale me fait douter que Stantec ait réellement échantillonné des sols naturels. En effet, un plan des travaux montre que le triangle gazonné est à 5 m au-dessus du début de la pente (figures 1 et 2), laquelle paraît clairement avoir été construite pour supporter le chemin.

Artefactuel (2020) a travaillé le long de l'allée centrale, au sud de l'intersection en Y. La coopérative de travail a identifié des sols naturels à environ 70 cm de profondeur dans la sous-opération 3C et à une cinquantaine de cm de profondeur dans les sous-opérations 3E et 3G (figure 57). À ces endroits, les sols naturels seraient composés de sable de

différentes couleurs : brun jaunâtre lité (3C8), orangé marbré gris clair (3E5) à gris clair avec des lentilles d'argile (3E6), jaunâtre lité gris clair (3G4). Notons que ces sous-opérations étaient au sud de l'intersection en Y, où débute la pente du chemin. De plus, la carte de la commission géologique indique la présence de dépôts de sable au sud de l'aire d'étude.

Une étude de potentiel archéologique réalisée par Arkéos (2023) identifie deux zones de potentiel archéologique dans l'aire d'étude : les zones 17 et 20. La zone 17 est définie comme étant le piémont du mont Royal. L'entreprise trace une ligne correspondant à la flexure du piémont, le long de la rue qui fait face au pavillon des arts. Notons que cette ligne passe sur le triangle gazonné (figure 4). L'observation d'une photo aérienne de 1930 (figure 5) laisse plutôt penser qu'un talus a été construit devant le pavillon des arts. Ainsi, si la flexure naturelle passe bien à cet endroit précis, elle doit être sous un épais remblai.

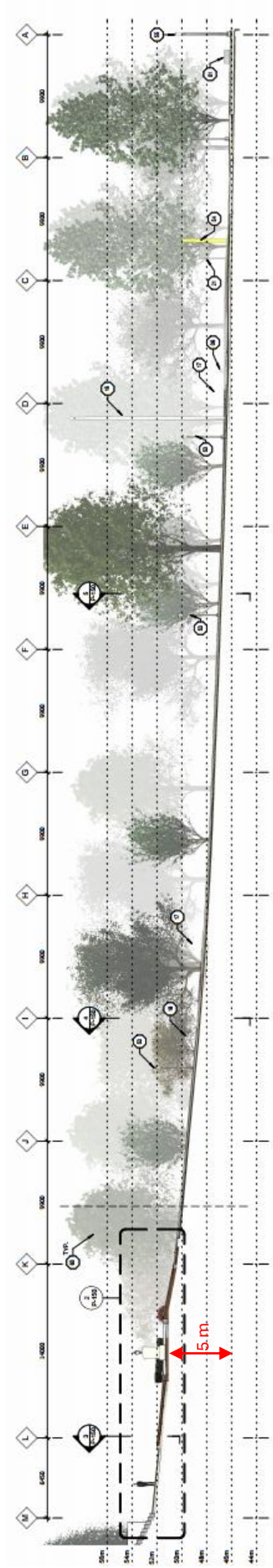


Figure 1 : Profil de la pente de l' allée centrale, devant le pavillon des arts. Plan émis pour construction, université McGill, 2024. La double flèche rouge indique le dénivelé de 5 m sous un monument funéraire se trouvant dans le triangle gazonné.

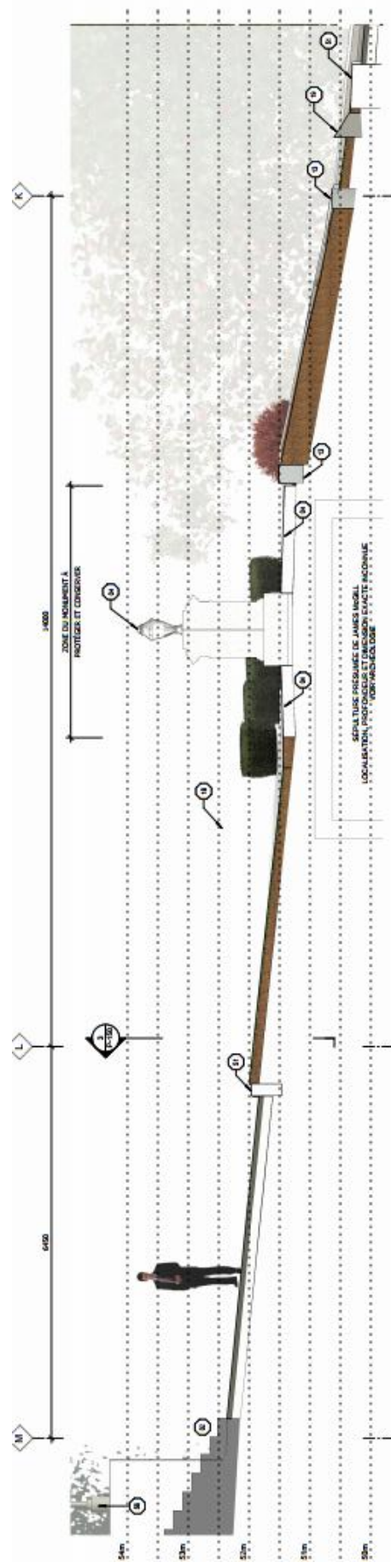
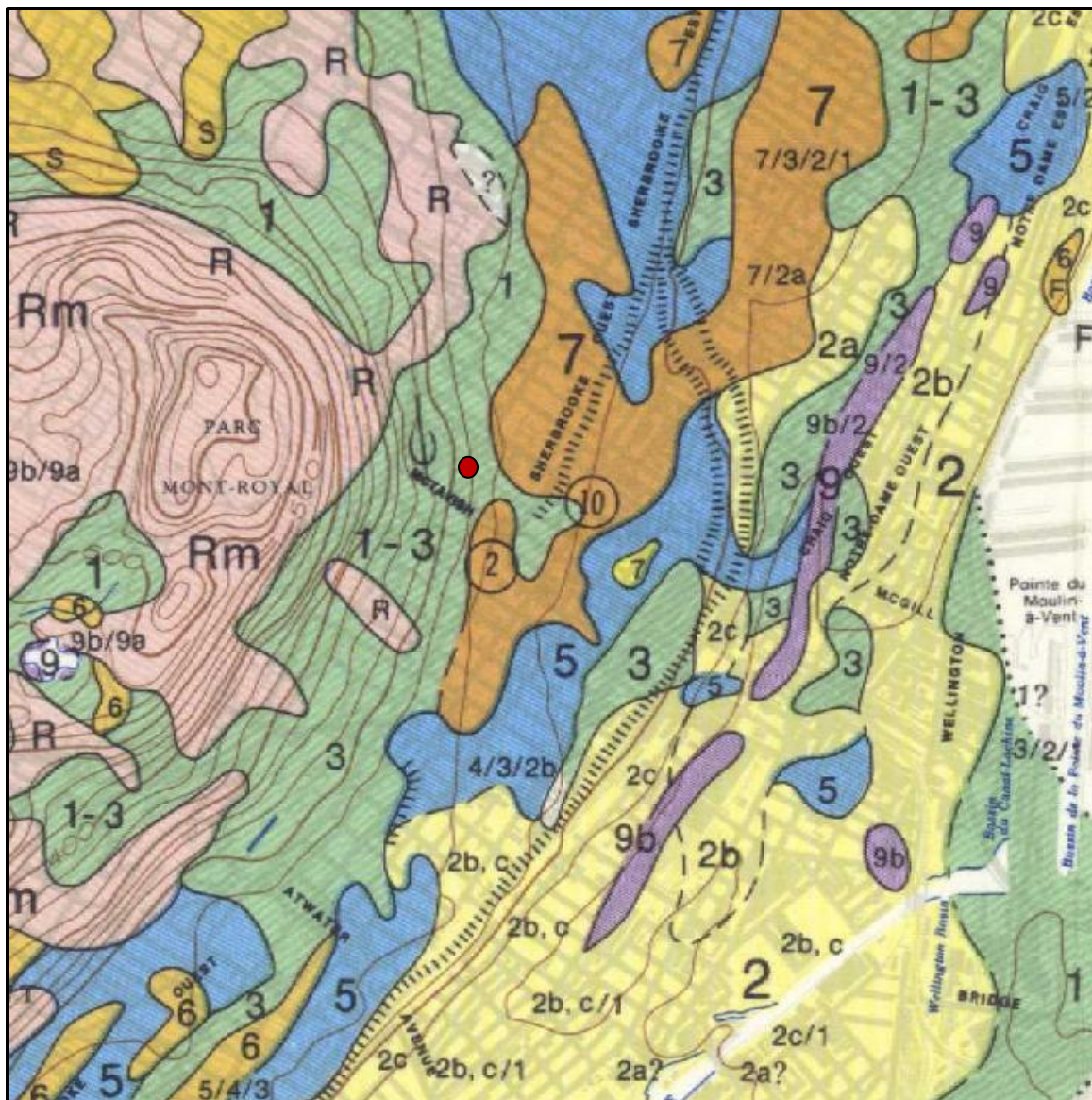


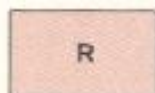
Figure 2 : Segment du profil de la pente (cadre en pointillé) présenté à la figure précédente. Plan émis pour construction, université McGill, 2024.



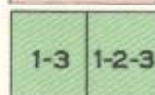
LÉGENDE



Emplacement du lieu à l'étude

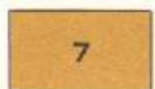


Grès, schistes argileux, calcaire, dolomie (début du Paléozoïque). Rm, roches intrusives montréalaises, comprenant quelques brèches (Crétacé inférieur).

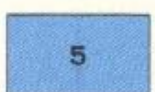


1-3, Dépôts de till non-différenciés.

1-2-3, Tills non-différenciés et autres sédiments glaciaires de l'épisode de Malone.



Sable, un peu de gravier: quelques coquillages d'eau douce.
7a, moins de trois pieds d'épaisseur.



Sédiments d'eau profonde

Argile, limon: calcaire; par endroits avec des coquillages marins - "Argile Leda". Comprend des argiles marines intercalées et mélangées avec du till argileux d'écoulement (le matériel 5a) dans le voisinage du Boulevard Pie IX et de la route transcanadienne; le till s'étant probablement détaché de la glace de la calotte sous forme de coulée.

Figure 3 : Géologie des dépôts meubles (1975), Ile de Montréal. Commission géologique du Canada.

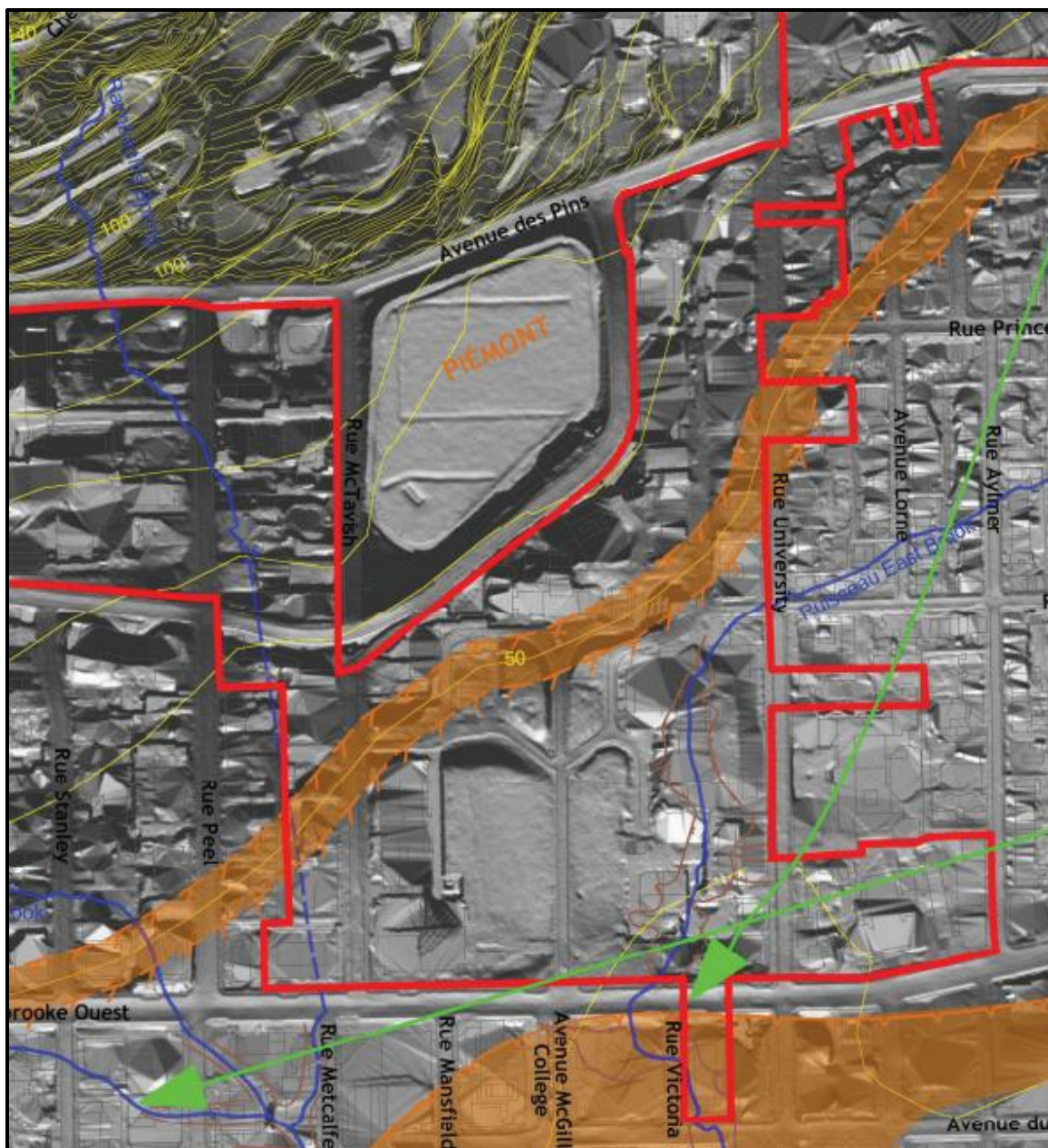


Figure 4 : Emplacement de la flexure du piémont du Mont-Royal (surface orangée longeant la courbe à niveau 50 m N.M.M. selon Arkéos 2023). Les lignes rouge indiquent les limites de l'étude de potentiel archéologique.



Figure 5 : Esplanade de l'université McGill en 1930. L'angle de la photo aérienne permet d'apprécier le relief. On observe le rehaussement au nord du pavillon Morrice et devant le pavillon des arts. Une pente abrupte semble suivre précisément le tracé de la rue en face du pavillon des arts en direction est. Passé ce pavillon, la pente forme un arc afin de contourner les bâtiments suivants. Ce tracé sinueux, mais gracieux, ne semble pas naturel. Il épouse trop bien les surfaces asphaltées.

Cadre historique et préhistorique

Préhistoire de Montréal

La présence de groupes paléindiens sur l'île de Montréal n'est pas impossible, bien qu'aucune découverte ne puisse le confirmer. Des pointes de type Plano ont toutefois été trouvées en amont du lac Saint-François, sur l'île Thompson, à Akwesasne (Gogo, 1961). Étant donné l'altitude du site BgFp-33 à 44 m (NMM), il a dû être occupé dans l'intervalle 9 500 à 9 000 AA. Artefactuel (2017) suppose que l'île Thompson était sur le chemin emprunté par des groupes de culture plano, pour passer des Grands Lacs à la Gaspésie. Montréal semble donc être enligné sur leur axe de déplacement, le long du Saint-Laurent.

Dans la région de Montréal, les plus anciennes occupations préhistoriques sont reliées à la tradition culturelle de l'Archaïque laurentien (Ethnoscop, 2014). Chronologiquement, cette tradition se situe entre 6000 et 4000 AA. Elle est divisée en deux épisodes : la phase Vergenne (6000 à 5000 AA) et la phase Brewerton (5000 à 4000 AA). Chacune est connue à partir de pointes de projectile portant le même nom. Bien que les sites de l'Archaïque laurentien soient nombreux dans la région, aucun n'est connu sur l'île de Montréal.

La tradition suivante, appelée archaïque post-laurentien, a pour sa part laissée des traces de sa présence sur l'île. D'ailleurs, des groupes post-laurentiens semblent avoir exploité la cornéenne présente en affleurement sur le Mont-Royal (site BjFj-97). Deux phases ont été identifiées. La phase Lamoka (4300 à 3800 AA) empiète sur la phase Brewerton. Elle est caractérisée, entre autres, par une pointe du même nom. Toutefois, les groupes auraient également taillé des pointes Normanskill et Sylvan. Ils fabriquaient alors des abris qui semblent être un prototype des maisons longues iroquoïennes (Clermont et Chapdelaine, 1982). Il s'en suit la phase Susquehanna (3800 à 3000 AA), qui mènera à la période à l'avènement du Sylvicole. Ethnoscop (2014) a fait remarquer que cette phase est moins bien documentée dans la région à l'étude.

Les trois épisodes du Sylvicoles sont documentés sur l'île de Montréal. Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA) est marqué par l'adoption de la poterie, par les groupes de l'Archaïque post-Laurentien. Les vases de cette époque ne présentaient pas de motifs, mais des traces de battoir cordé. Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA) est caractérisé par des poteries décorées et une tendance vers la sédentarité. En effet, les poteries sont difficiles à transporter, à cause de leur poids et de leur fragilité. Dans les 500 dernières années de cet épisode, les groupes sont semi-sédentaires et demeurent longtemps près de l'eau pour pratiquer une pêche intensive (Limoge, 2006).

Le Sylvicole supérieur (1000 AA à 450 AA) est bien représenté près du Mont-Royal, notamment avec les sites Dawson (BjFj-1), le site Cartier (BjFj-134) près du monument dédié à Sir George-Etienne-Cartier, le site BjFj-93 au cimetière Notre-Dame-des-Neige et les sites BiFj-137 et 1BiFj-138 sur le versant sud du mont. Au Sylvicole supérieur, la culture du maïs se répand à travers les basses terres du Saint-Laurent, permettant aux

populations de se sédentariser. Ainsi, les premiers villages d'horticulteurs voient le jour. Ils étaient formés par des groupes de 200 à 2000 individus, habitant des maisons d'une longueur de 24 à 30 mètres (Tremblay, 2006).

Histoire de Montréal

Le 2 octobre 1535, Jacques-Cartier et une petite équipe composée de « gentilshommes » et de 50 marins atteignent Hochelaga. Ce village Iroquoien était situé sur l'île de Montréal à une lieue et demie du rivage (7,25 km). Le navigateur mentionne la présence d'une montagne « labourée et fort fertile, de dessus laquelle on voit fort loin », qu'il nomme Mont-Royal (Lacoursière, 1995). Situé au pied de la colline, Hochelaga était formé d'une cinquantaine de maisons longues protégées d'une palissade. Les habitations atteignaient 35 mètres de long et 7 mètres de large. Plus de mille autochtones auraient accueilli les Français, mais on pense que le village aurait abrité environ 1500 personnes (MCC, 2013a).

Le 17 mai 1642, Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance fondent Ville-Marie. Dès leur arrivée, une quarantaine de colons construisirent un fort et une maison à la Pointe-à-Callière. Les débuts de la colonie sont précaires. Maisonneuve tente en vain de convaincre des alliés autochtones de s'établir à Montréal et la colonie est fréquemment attaquée par les Iroquois (MCC, 2013b).

Une mission d'évangélisation est établie par les Sulpiciens, sur le versant sud du Mont-Royal en 1675. Le Supérieur d'origine est remplacé en 1681 par François Vachon de Belmont. Il fit construire la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, une maison pour les missionnaires et une palissade qui protège tous les bâtiments, même ceux du village autochtone. En 1885, un mur en pierre rectangulaire est construit autour des bâtiments français, formant le fort de la Montagne. Chacun des quatre coins était surmonté d'une tour. Les deux tours sud subsistent de nos jours. En 1690, une basse-cour, un verger et un pigeonnier agrémentent la mission. Le terrain est occupé par le Grand Séminaire de Montréal depuis les années 1850 (Tremblay, 2016).

Selon le plan de conservation du Mont-Royal (Québec, 2018), plusieurs agriculteurs s'établissent sur les différents flancs de la colline à la fin du XVII^e siècle, pour en exploiter les terres. Dans les années 1642 à 1780, les fermes typiques se composent «d'une portion accueillant les bâtiments et le potager, d'un secteur labouré, d'une aire de pâturage ou de prairies et d'une réserve de bois à l'arrière du lot». Puis, dans les années 1781 à 1840, la culture maraîchère et fruitière prend de l'importance. Il en va de même pour l'élevage, ce qui nécessite de plus vastes espaces de pâturage et de culture du foin.

À la fin du XVIII^e siècle, le flanc sud du Mont-Royal attire l'élite montréalaise. Les gens fortunés font construire des résidences secondaires, où on pratique l'agriculture, l'horticulture et l'élevage. Graduellement, elles deviendront des résidences permanentes, donnant naissance au Mille carré, à l'intérieur duquel se trouve d'ailleurs l'aire d'étude (Québec, 2018).

Évolution de l'esplanade, devant le pavillon des arts

Le terrain du campus de l'université McGill a été concédé à James McGill à la fin du XVII^e siècle. Son domaine s'étendait alors du pied de la montagne à la rue Sainte-Catherine, entre les Université et Mansfield. Entre 1797 et 1805, il fait construire une maison de campagne, à l'intersection des rues McGill College et de Maisonneuve. Dans son testament, il lègue son domaine, sa maison et 10 000 £ à l'Institution pour l'avancement des sciences. Son don permet l'ouverture d'une faculté de médecine sur le boulevard Dorchester en 1821. Cette institution ouvre officiellement ses portes sous le nom de McGill Collège en 1829. Quelques années plus tard, le pavillon des arts ouvre ses portes sur le domaine (Artéfactuel, 2020).

Un plan dessiné dressé par Cane en 1846 (figure 6) montre qu'on accédait alors au pavillon des arts à partir de la rue University. L'allée centrale n'existait pas encore. D'ailleurs, selon le plan, l'esplanade du pavillon était alors exempte de bâtiments et d'arbres matures (Artéfactuel, 2020).



Figure 6 : Plan de Cane en 1829. Site de la BANQ. Sur ce détail du plan, on observe la rue Université au sud de la rue Sherbrooke. Un chemin situé dans le prolongement de la rue Université, au nord de Sherbrooke, permet d'accéder au pavillon des arts (Mc Gill Collège). On accédait alors par le côté est du bâtiment. Des pictogrammes semblent indiquer les endroits où se trouvaient des arbres matures. Il n'y en a aucun dans l'aire d'étude, entre le pavillon et Sherbrooke.

Une photo de l'esplanade devant le pavillon des arts trouvé sur le site de l'université McGill était associée à la date 1856, au moment de la consultation (figure 7). On constate que l'allée principale était aménagée au moment de la prise de photo. Elle était alors en terre battue et bordée de jeunes arbres. Un triangle végétalisé se trouve devant l'entrée principale du pavillon des arts et un trottoir longe l'allée du côté est. Notons également la présence d'une pente ascendante qui semble débiter un peu devant le triangle végétalisé. De plus, le terrain paraît plus élevé, de part et d'autre de l'allée centrale. Artefactuel (2020) a effectué une recherche détaillée de l'évolution de l'allée centrale, à travers des photos d'époque. La coopérative de travail a relevé une photo prise vers 1870 qui suggère que le premier trottoir était fait de rangées de planches, placées côte à côte. Les planches étaient alors parallèles à l'allée centrale.



Figure 7 : Photo de l'esplanade prise en 1856. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Une estampe de 1860 montre clairement qu'à ce moment l'allée centrale était surélevée, par rapport au terrain du côté ouest (figure 8). L'image ne permet pas d'apercevoir le côté est. L'illustration réalisée par John Henry Walker ne montre qu'une seule rangée d'arbres, de chaque côté du chemin.

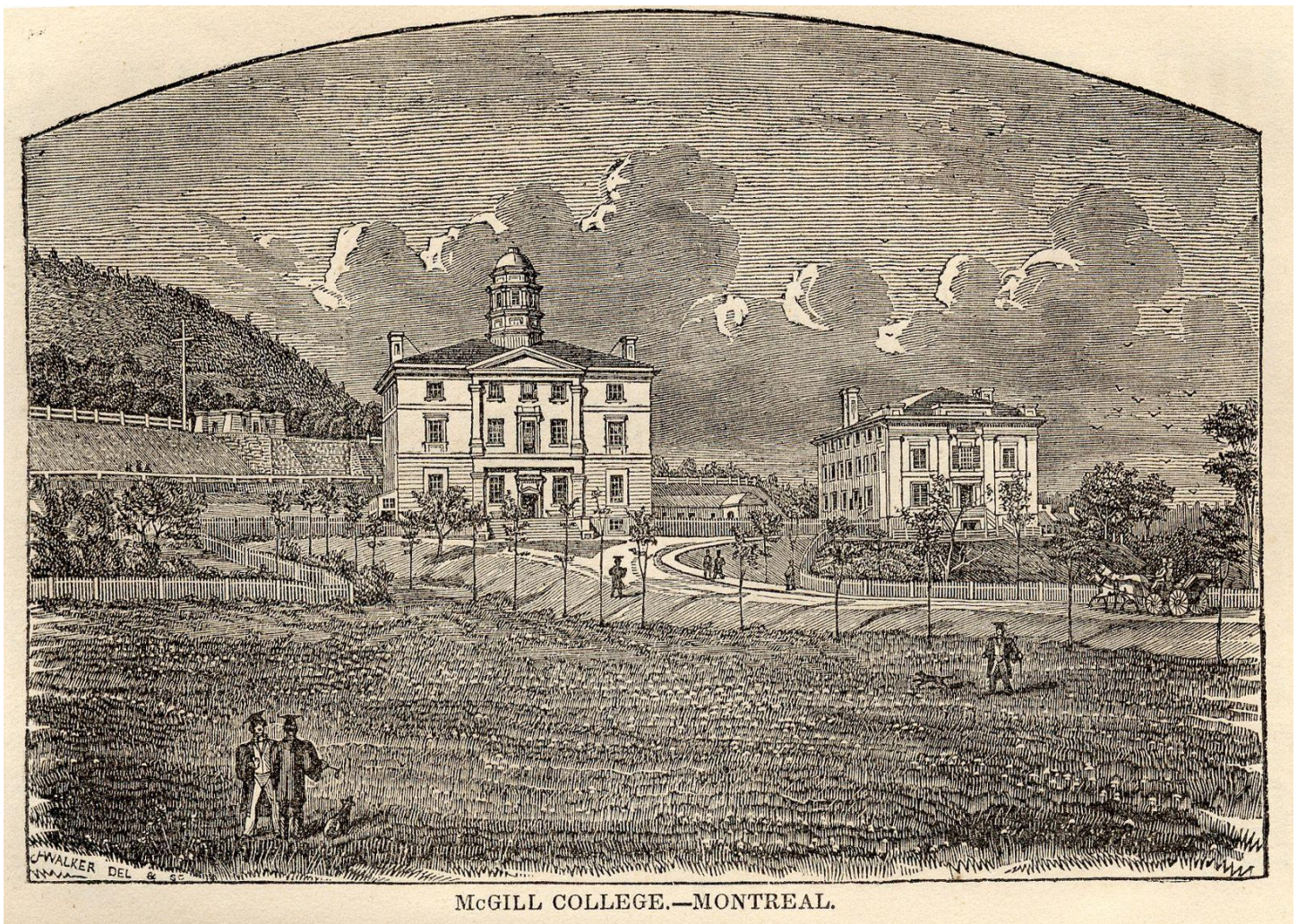


Figure 8 : Estampe de 1860. Collection Édouard-Zotique Massicotte, artiste inconnu.

Bien que cela soit moins évident que sur l'estampe de 1860, une gravure de 1875 montre une allée centrale qui paraît surélevée, par rapport aux terrains avoisinants (figure 9). La pente ascendante vers le pavillon des arts semble s'amorcer près de l'entrée de l'esplanade. Le pavillon des arts a été agrandi de part et d'autre, de manière à joindre la bâtisse qui était du côté est (Dawson Hall). On semble avoir profité des travaux d'immobilisation pour faire du paysagement. Une seconde rangée d'arbres a été ajoutée, de part et d'autre de l'allée. Cette fois, les planches du trottoir semblent placées perpendiculairement par rapport à l'allée centrale et le chemin paraît être couvert de dalles carrées. Cependant, les traits de crayons avaient peut-être comme objectif de créer des textures, plutôt que de représenter des réalités.

Une photo prise entre 1873 et 1880 (figure 10), ainsi qu'un dessin daté de 1875 (figure 11), confirme que l'allée centrale était bien surélevée en 1875.



Figure 9 : Gravure daté de 1875 intitulée « The Public Institutions Of The Dominion »



Figure 10 : Photo daté entre 1873 et 1880. Site web de l'université McGill. Archives Notman.



Figure 11 : Dessin daté de 1875. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Deux photos prises avant 1907 montrent que de nouveaux bâtiments se sont ajoutés, de manière à restreindre l'espace vacant dans l'esplanade (figures 12 et 13). On observe le musée Redpath à l'ouest de l'allée. Du côté est se trouvent la librairie Macdonald Steward (au sud), le pavillon Macdonald Harrington (au centre) et le pavillon d'ingénierie (au nord).

Un second trottoir apparaît du côté ouest de l'allée centrale, au sud de la librairie Macdonald Steward. Un chemin passe maintenant au sud de la librairie. Les trottoirs paraissent être en béton. Sur la figure 12, l'allée centrale semble être en terre battue, puisqu'on observe des traces de roues. De plus, les trottoirs paraissent nettement surélevés. Sur la figure 13, l'allée principale semble asphaltée, si l'on en croit les cassures en avant-plan. Quant au trottoir, il semble moins élevé que sur la figure 12. De plus une descente de trottoir a été aménagée pour passer du chemin à côté de la librairie à l'allée centrale. Considérant les aménagements observés sur la photo 13, on peut supposer qu'elle est plus récente que la photo 12.

Le terrain a dû être surélevé pour accueillir les nouvelles bâtisses. On semble en avoir profité pour rehausser le sol en bordure de l'allée centrale. La voie de circulation ne paraît plus être surélevée, comme c'était le cas sur les figures précédentes.



Figure 12: Photo de l'allée centrale prise avant 1907. Site web de l'université McGill. Archives Notman.



Figure 13: Photo de l'allée centrale prise avant 1907. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Une troisième photo prise avant 1907 (figure 14) montre l'intersection en Y, encore présente aujourd'hui. Cette intersection paraît absente des deux figures précédentes. Les nouveaux chemins ont été surélevés par un talus, afin d'accéder aux pavillons situés à l'est et à l'ouest de l'allée centrale, sans avoir à monter une pente. Ce concept a nécessité de remonter à nouveau l'allée centrale, sur un talus. Les niveaux de sol observés sur la photo correspondent plutôt bien aux observations faites au moment de l'inventaire archéologique.



Figure 14: Photo de l'allée centrale prise avant 1907. Site web de l'université McGill. Archives Notman.

Le triangle gazonné à lui aussi subi des modifications, au gré des réfections de l'allée centrale. Une photo prise en 1929 montre un monument funéraire attribué à James McGill sur le triangle, à l'arrière duquel se trouve un grand arbre identifié dans les archives comme étant un Ginkgo (figure 15). Plus récemment, l'aménagement a changé, l'arbre a disparu et le triangle a pris la forme d'un rectangle (figure 16). Au moment de l'intervention archéologique, la forme triangulaire avait été redonnée à l'espace de verdure (figure 17).



Figure 15 : Photo du triangle gazonné prise en 1929.



Figure 16: Photo du rectangle gazonné. La date de la photographie n'est pas connue.



Figure 17 : Photo prise des aires montrant le triangle gazonné tel qu'il était au moment de l'inventaire archéologique.

Histoire de James Mc Gill

John McGill est décédé à Montréal le 19 décembre 1813. Sa dépouille a été inhumée dans le cimetière protestant situé à l'emplacement du Square-Dufferin.

Une évaluation de l'état de son monument funéraire fut réalisée à la fin du mois d'octobre 1874, afin d'évaluer la possibilité de le restaurer et de le transférer sur le terrain du collège (figure 18). L'évaluation du consultant incluait l'excavation et la construction d'une nouvelle fondation, d'une hauteur de 8 pieds (2,44 m).

0, 28 October 1874 cont'd.	Hon^{ble} James McGill was buried in the Old Protest^t Burying Ground in 18 ; was a Member of Church of England and buried with its rites - A Monument was erected, what was a handsome & expensive one of the day; which is in fair preservation seeing its age - With some slight repairs it could be made perfect and its original state restored - Though the ornamental urn from the top is down, it lies in the ground close beside & can be replaced - One of the side panels is broken out, but a similar one can be inserted; (which might bear the inscription, relative to the removal proposed) J. Forsyth, Monument Builder has been consulted, and the above is in accord with his opinion. He estimates the cost of moving the Upper structure (above ground) to College Grounds, excavating and building a new foundation of say 8 feet masonry, relettering the inscriptions now nearly illegible, at \$100. - If moved to Cemetery [sic], the moving there, conveyance of workmen would make the expence, [sic] at least <u>\$150.</u>"
---------------------------------------	--

etch of Monument
appears here on
original minute.]

Figure 18 : Portion d'un document interne de l'université McGill intitulé « Archives Facts Sheet : McGill Tomb»

Le 23 juin 1875, le fossoyeur du cimetière Mont-Royal, M. Spriggins, a retiré les restes squelettiques de Sir John McGill afin de les transférer sur le terrain de l'université McGill. Les archives de McGill précisent que seuls le crâne, quelques os longs et une partie du cercueil de John McGill ont pu être récupérés et placés dans une boîte. Une fois les fondations du monument complétées, les os ont pu y être insérés. Une nouvelle base s'est avérée nécessaire pour supporter le monument ancien (figure 19). L'université a fait graver sur cette dernière le texte suivant : « This monument and the remains which it covers were removed from the old Protestant cemetery Dorchester Street, and placed here in grateful remembrance of the founder of this university, 23rd June 1875 ». C'est ce monument qui apparaît sur le triangle gazonné, sur la photo de 1929 (figure 15).

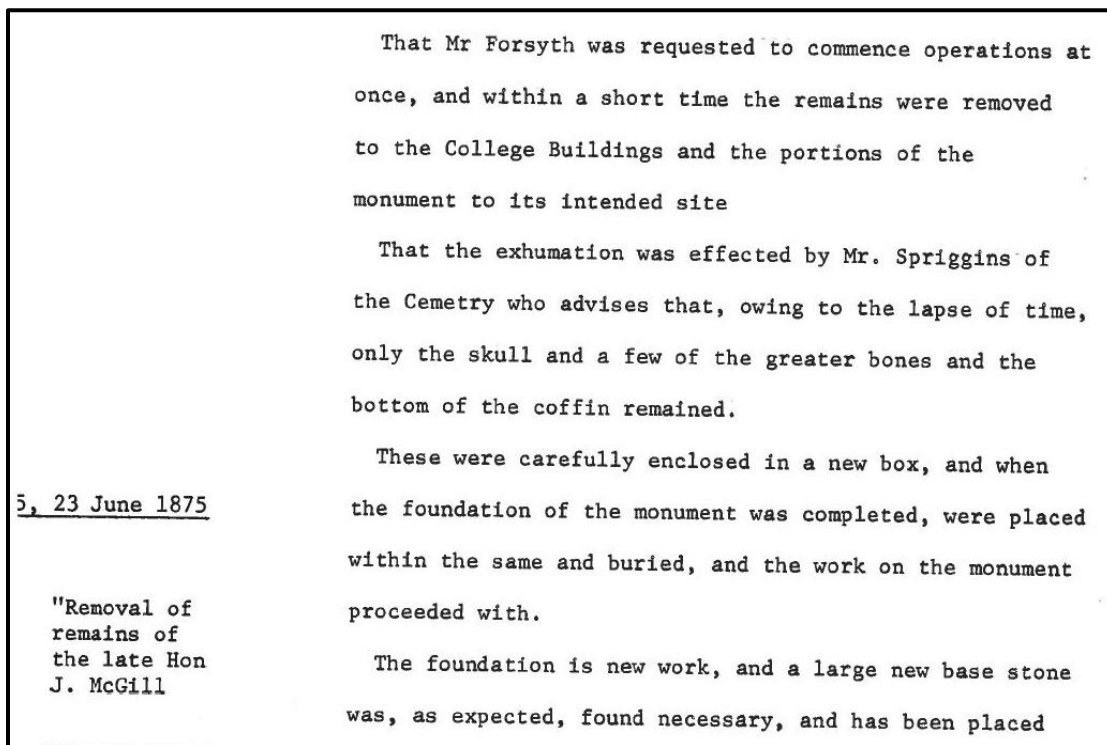


Figure 19 : Portion d'un document interne de l'université McGill intitulé « Archives Facts Sheet : McGill Tomb»

Le monument de 1813, relocalisé devant le pavillon des arts en 1875, a dû être retiré en 1971, à cause de l'usure du temps. Il fut démantelé et remplacé par une reproduction. L'original est aujourd'hui dans les archives de l'université Mc Gill (QAHN, 2012-2025). La documentation consultée dans le centre d'archives de l'université McGill tend à suggérer que l'emplacement actuel du monument (reproduction) est différent de celui qui a été enlevé en 1971 (original).

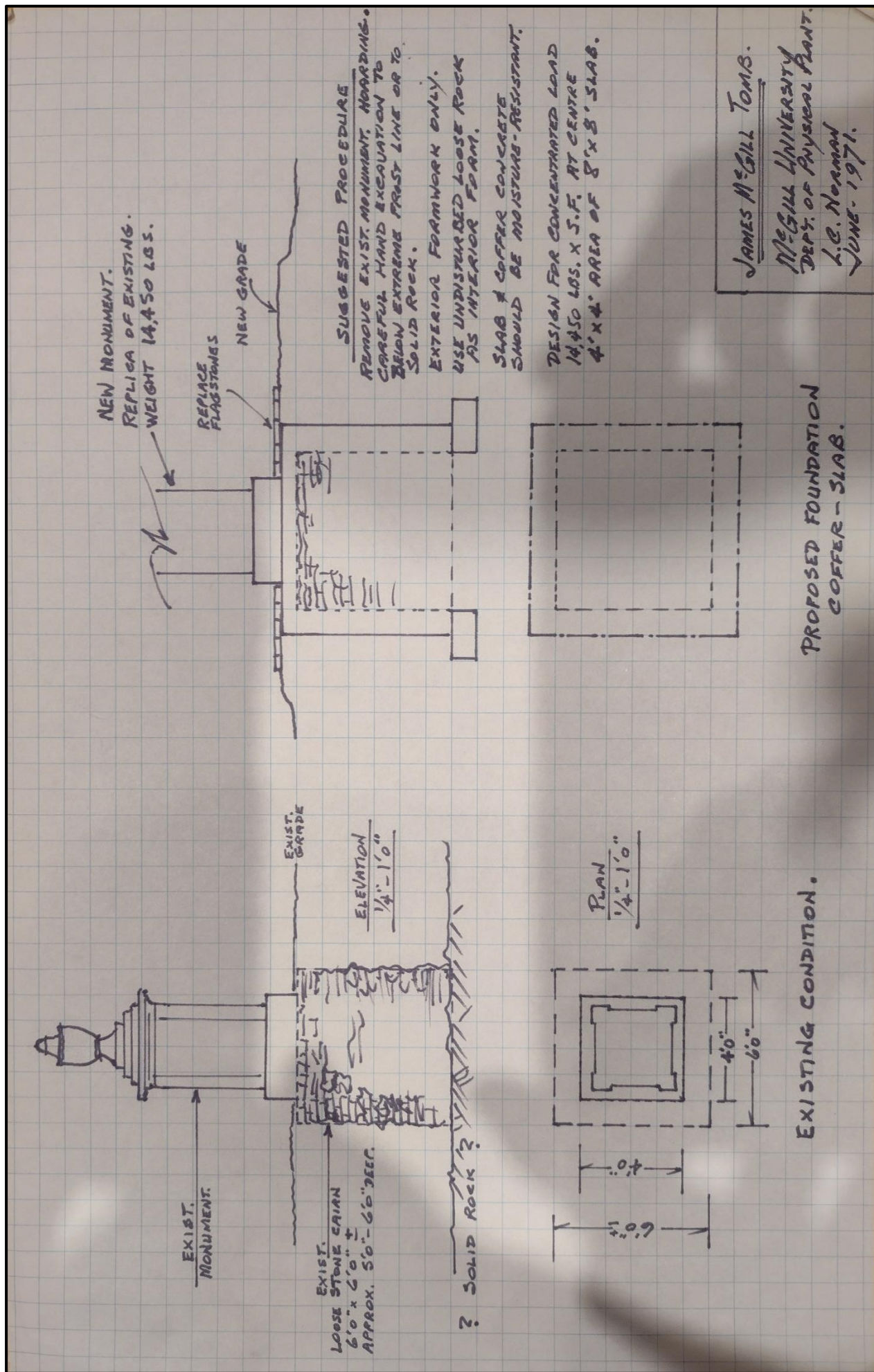
Le 5 août 1971, un aide-archiviste de l'université Mc Gill remarque le démantèlement du monument par l'entreprise Smith Brothers. Ce témoin de l'événement a rédigé un mémo interne, conservé aux archives de l'université (Knoppers, 1971). Le témoin est rejoint par Monsieur Cunningham et un étudiant. Patrick A. Cunningham était alors le superintendant des bâtiments et des terrains. L'étudiant et le Superintendant ont pris des photos pour documenter les travaux (figure 20). L'auteur du mémo parle d'une grande pierre qui avait été placée devant le monument en 1944. Lorsqu'elle fut retirée, les inscriptions suivantes ont été découvertes : « Ce monument et les restes qu'il couvre ont été retirés du vieux cimetière protestant, rue Dorchester, placés ici en commémoration du fondateur de cette université. 23 juin 1975. »

L'aide-archiviste a observé « un sol jaunâtre, mélangé avec de la terre noire » sous la base du monument. Cette observation est intrigante, puisqu'on se serait attendu à y voir des fondations. Toujours selon le mémo, Dr Bland a rejoint les témoins. Monsieur Cunningham et le professeur Bland ne voyaient aucune raison de déranger la tombe. Mr Cunningham a donc placé le bloc de roche avec l'inscription de 1944 sur la tombe, pour prévenir de possibles erreurs.



Figure 20 : Premier monument funéraire de James Mc Gill placé sur le triangle gazonné, face au pavillon des arts.

Un plan daté de juin 1971, consulté aux archives de l'université Mc Gill, illustre le monument à enlever et celui qui doit le remplacer (Norman, 1971). Sous le monument original se trouverait un cairn en shale louses. Selon ce plan, on prévoyait conserver le cairn et son contenu (la sépulture de McGill), en construisant des fondations en béton autour de la structure ancienne. Les excavations autour du cairn auraient été faites à la main. Le nouveau monument aurait été érigé au-dessus (figure 21). Un autre plan, anonyme et non daté, montre qu'on a également pensé à placer la tombe dans une chambre funéraire entièrement bétonnée, sans conserver le cairn (figure, 22). Il y a donc tout lieu de croire que la décision de laisser la sépulture en place a été prise entre juin 1971 et le 5 août 1971. Il est même possible que la décision fût prise spontanément, le 5 août, comme le laisse croire le mémo interne, cité ci-haut.



3 Figure 21 : Plan de la tombe existante de McGill et du nouveau monument à construire, daté de juin 1971.

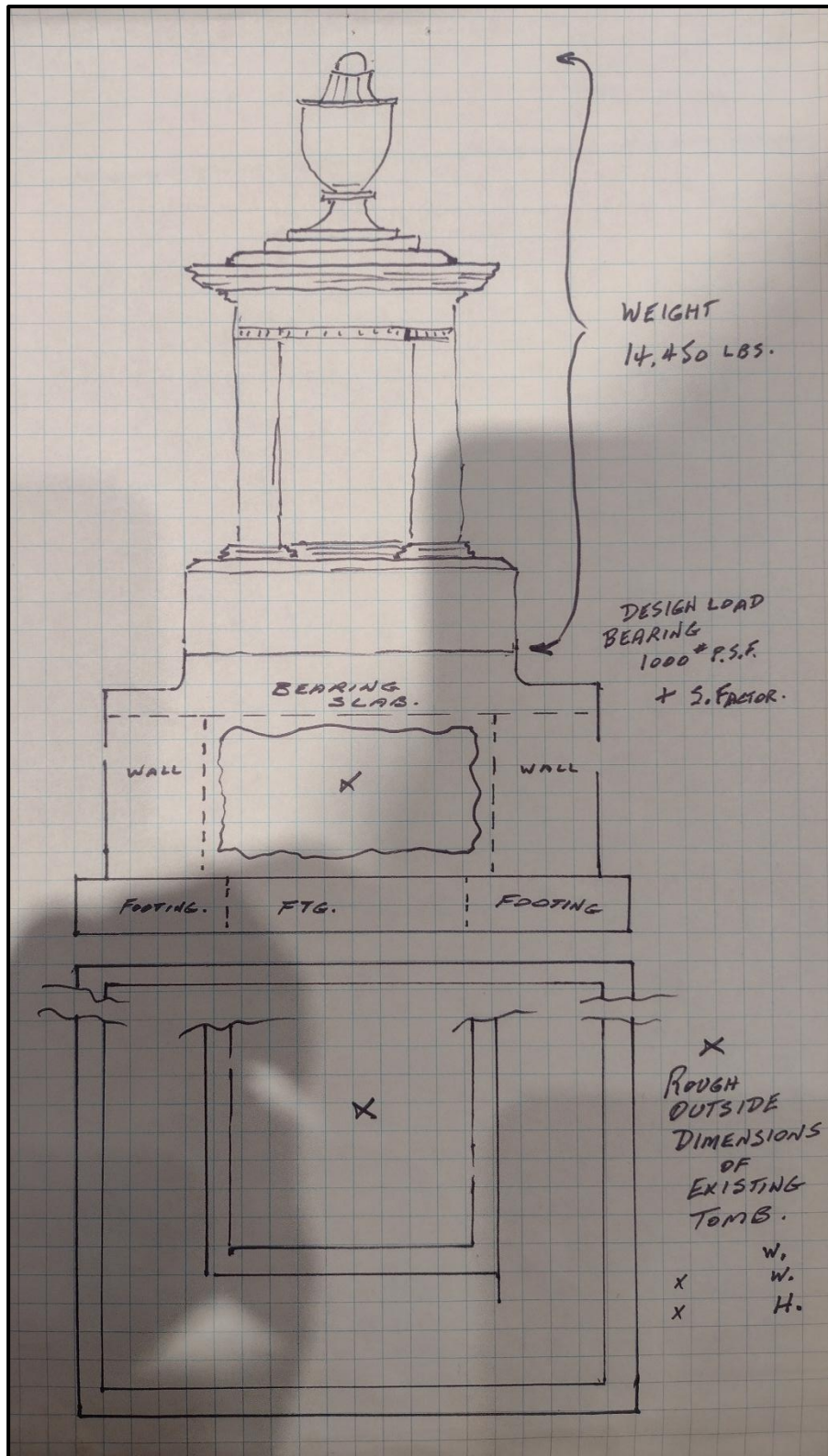


Figure 22 : Plan non daté du monument funéraire à construire. Le X indique l'emplacement de la chambre funéraire, dans les fondations. On moment de tracer le plan, les dimensions de la tombe n'étaient pas connues.

Travaux antérieurs

En 2009, Ethnoscop ouvre trois tranchées sur le square James, à l'est du projet 19-016 (1A, 1B et 1C). La tranchée 1A fut excavée jusqu'au roc, sur une profondeur de 3,30 m. La quasi-totalité des sols recouvrant le roc était des remblais. Cependant, les extrémités de la tranchée de 12,5 m de longueur présentaient des dépôts naturels. Ethnoscop (2010) est d'avis que les dépôts naturels pourraient être des reliques du ruisseau East Brook. Le remblai le plus ancien était à une profondeur de 1,25 m. Il recelait une grande quantité d'artéfacts produits à partir de 1840-1850. Selon la firme, «il est probable qu'il ait été apposé sur le site au cours des années 1850-1860 afin de combler la vallée du ruisseau East Brook». La tranchée 1B a livré une canalisation de pierre et 1C était à l'intérieur des remblais récents.

En 2010, Arkéos a ouvert à trois tranchées (1A, 1B et 1C) le long de l'allée centrale de l'esplanade. La première (1A) était près de la pointe sud du triangle gazonné. À cet endroit, le sol naturel était dérasé. Il se trouvait à 1,91 m de profondeur. La seconde tranchée (1B) était au sud du Y, vis-à-vis la bibliothèque MacDonald Steward. Un sol naturel dérasé se trouvait à 0,40 m de profondeur. La dernière sous-opération (1C) était près de la rue Sherbrooke et présentait un ensemble de sols remaniés (Arkéos, 2013).

En 2017, Artéfactuel a effectué des sondages en bordure de l'emplacement de la loge du gardien (portier). L'inventaire a permis de trouver des niveaux associés à la démolition de la loge (en opération entre 1866/1869 et 1917/1924). La structure historique a été localisée en 2019, au nord-ouest du portail Roddick (Artéfactuel, 2018).

Deux surveillances archéologiques ont été réalisées par Artéfactuel, dans le cadre de la réfection des chemins de l'esplanade. La première a été réalisée en 2018 à l'entrée McTavish, entre le pavillon Morrice et la salle Redpath. Le rapport de cette intervention fait état d'un rehaussement de 3 m du terrain à cet endroit (Artéfactuel, 2019).

La seconde intervention a été menée l'année suivante, le long de l'allée centrale. La supervision de 2019 partait de l'intersection avec la rue Sherbrooke (où des vestiges associés à la loge du portier ont été mis au jour), jusqu'à la croisée de chemin en Y. Artéfactuel a effectué six sondages sous le trottoir, du côté est du chemin (3C à 3H). Ces sondages ont livré des artéfacts témoignant de l'occupation du campus au XIXe et au

XXe siècle. Cependant, la surface d'origine semblait avoir été partiellement dérasée pour l'aménagement du trottoir. Le projet 19-016, visé par cette offre de services, s'inscrit en continuité avec l'intervention de 2019. En effet, il sera question de poursuivre la ligne de sondages, vers le nord. La surveillance menée en 2019 par Artéfactuel a mené à l'attribution du code Borden BjFj-203. Ce site archéologique est borné par l'avenue du Docteur Penfield, la rue Mc Tavish, la rue University et la rue Sherbrooke (Artéfactuel, 2020).

En 2021, Arkéos (2022) a fouillé 14 sondages dans le sous-sol de la bibliothèque Macdonald-Steward et en périphérie du bâtiment (construite en 1991-1893). Des sols naturels composés de sable ont été observés à l'extérieur, entre 0,74 et 0,84 m de profondeur. À l'intérieur, seuls des sols naturels composés d'argile (C) ont été observés, à des profondeurs qui variaient entre 0,44 et 0,84 m. L'intervention a mené à la découverte d'un niveau de circulation en macadam en bordure ouest de la bibliothèque (1891/1893 – 1925/1927) et à des vestiges structuraux sous le plancher en béton du sous-sol. Ces découvertes ont mené à la création du site BjFj-203.

En 2023, Arkéos remet une étude de potentiel à l'université McGill. Dans cette étude, l'entreprise restreint le périmètre du site BjFj-203 aux environs de la loge du portier. De plus, elle identifie deux zones de potentiel dans l'emprise des travaux. Ces zones portent les numéros 17 et 20.

Zone 17 - Au nord de la pointe sud du triangle gazonné :

- Potentiel autochtone moyen
- Potentiel allochtone fort

Zone 20 – Au sud du triangle gazonné :

- Potentiel autochtone très fort
- Potentiel allochtone fort

Un tableau présentant les différentes interventions sur BjFj-203, ainsi que sur les sites à proximité (figures 24 et 25) a été préparé pour donner un portrait d'ensemble des travaux archéologiques en périphérie de l'aire d'étude (figure 23).



Figure 23 : Emplacement des sites archéologiques en périphérie de l'aire d'étude, tel qu'illustré sur le portail du ministère de la Sécurité publique, au moment de préparer la demande de permis.

Site	Localisation	Activités	Résultats	Référence
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Quadrilatère Sherbrooke, Maisonneuve, Mansfield et Metcalfe.	1860 : Découverte fortuite dans le cadre de travaux de construction liés au développement résidentiel, suivi d'une collecte et de relevés ponctuels.	Dawson entreprit des fouilles de sauvetage dans les endroits les plus prometteurs du site. Cela a permis de récupérer de nombreux ossements humains et plusieurs centaines d'objets (principalement des tessons de vases décorés) et de procéder à l'enregistrement d'une vingtaine de sépultures, de nombreux foyers et fosses et des sols rencontrés.	Dawson, 1860 et 1861.
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Quadrilatère Sherbrooke, Maisonneuve, Mansfield et Peel.	1865-1948 : Découverte, documentée en 1948. Supervision des travaux de construction d'une station-service au coin nord-est des rues Mansfield et Maisonneuve.	En 1865, Murphy et McLachlan collectent environ 360 objets. En 1948, Alice Johanssen du Musée Redpath procède à l'enregistrement de la stratigraphie du site et à la récolte de 175 fragments de poteries et 21 fragments d'ossements d'animaux. Entre 1865 et 1948, quelques découvertes fortuites sont également faites sans être consignées et conservées.	Pendergast et Trigger, 1972 Johanssen, 1972
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Sherbrooke (entre Union et Mansfield) et avenue Union (entre Sainte-Catherine et Sherbrooke)	1995 : Surveillance archéologique de l'ensemble des travaux de la CSEM.	Aucune trace d'occupation associée au site Dawson n'a été trouvée lors de cette intervention, car la surface naturelle du site s'avérerait avoir été l'objet d'un décapage extensif lors de l'aménagement des rues.	Ethnoscop, 1997
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Angle sud-ouest des rues Sherbrooke et Metcalfe.	2004 : Inventaire dans le cadre de l'implantation d'une nouvelle chambre de vanne par la Ville de Montréal.	L'intervention a permis de localiser une portion du tracé du ruisseau West Brook et de constater la substance du dépôt naturel (sondage 2A) recélant des témoins du site Dawson (sept tessons de poterie autochtone et un fragment d'os de mammifère) sur le talus est de la vallée de ce cours d'eau.	Arkéos, 2008
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Sous le trottoir est de la rue Metcalfe, à environ 40 m au nord du boulevard de Maisonneuve.	2006 : Supervision archéologique dans le cadre de travaux effectués pour la CSEM.	Aucune trace associée au site Dawson n'a été trouvée lors de cette intervention, car la surface naturelle du site s'avérerait avoir été l'objet d'un décapage extensif lors de l'aménagement des rues.	Ethnoscop, 2010
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Sherbrooke, entre Peel et University	2015 : Supervision de neuf tranchées d'excavation lors des travaux préparatoires du projet de réaménagement de la rue Sherbrooke.	Aucune trace associée au site Dawson n'a été trouvée lors de cette intervention, car les travaux d'excavation se sont concentrés dans l'emprise des tranchées d'installation des services d'utilité publique existants.	Ethnoscop, 2017
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Sherbrooke, entre Peel et University.	2016-2017 : Supervision, inventaire et fouille lors des travaux du projet de réaménagement de la rue Sherbrooke.	Une portion du ruisseau West Brook fut localisée à l'intersection de la rue Metcalfe et Sherbrooke. La dépression occupée par ce ruisseau fut préservée lors des travaux de dérasement moderne et conserve des témoins autochtones. Une portion du ruisseau East Brook aurait aussi possiblement été mis au jour vis-à-vis la rue Sherbrooke. Une lentille de sol organique présente dans sa vallée livra quelques témoins autochtones. On ne sait toutefois pas si cette lentille est en place (naturel) ou non (remblais).	Ethnoscop, 2018
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. Rue Peel (40 premiers mètres au nord de Sherbrooke)	2018-2019 : Inventaires préalables et fouilles d'une zone importante du site BjFj-01, dans le cadre du réaménagement de la rue Peel.	Les activités archéologiques effectuées ont permis de : 1) circonscrire la limite nord du site dans l'axe de la rue Peel; 2) de documenter quelques aménagements (fosse à déchets, zone de combustions et traces de piquet formant cinq alignements distincts) dont l'analyse permettra éventuellement une meilleure compréhension de l'utilisation de l'espace villageois, et 3) de collecter 2 287 objets-témoins : tessons de vase, restes osseux, fragments de pipe, rebuts de pâte, biface en chert, quelques éléments lithiques équivoques, deux objets en os travaillé (canine de carnivore et poinçon?) et un objet énigmatique en ivoire ou en andouiller finement décoré à l'aide d'un outil métallique.	Ethnoscop, 2019 Ethnoscop, 2021
BjFj-1	Terrasse Sherbrooke. En bordure nord du portail Roddick.	2017 : Inventaire préalable et supervision dans l'emprise du projet de revitalisation du portail Roddick (extrémité sud de l'allée principale et ses abords gazonnés)	L'intervention a permis la mise au jour de deux tessons de poterie autochtone dans l'horizon B (sol naturel) du sondage 2S.	Artéfactuel, 2018
BjFj-46	Terrasse Sherbrooke. Angle sud-est des rues Sherbrooke et McGill Collège.	1989 : Inventaire préalable réalisé dans le cadre de la construction de l'édifice de Ultramar.	L'intervention révéla que la portion supérieure du sol naturel qui aurait pu receler des traces d'une occupation autochtone s'avérerait avoir été décapée, probablement lors de l'exploitation d'une carrière de sable. Des informations relatives à l'occupation des lieux à la période historique ont cependant été répertoriées et enregistrées.	SANIM, 1989

Figure 24 : Tableau 1 de 2 présentant les interventions archéologiques dans le périmètre de l'aire d'étude.

BjFj-157	Versant est et sud-est du Mont-Royal. Au nord de l'avenue des Pins, au sud du chemin Olmsted et à l'ouest de l'institut Allan Memorial.	2010 : Recherches documentaires et inventaire par sondages, sur le site du monument McTavish, dans le cadre du réaménagement de l'accès nord-est du parc du Mont-Royal. 2015 : Poursuite de l'inventaire par sondages de 2010, pour améliorer la compréhension du site, dans le cadre de la mise en valeur du monument McTavish.	Une tranchée a traversé le tombeau du site McTavish. Elle en a révélé le mur de façade et deux murs latéraux (ST-1 et 3), ainsi que la partie inférieure d'un cairn aménagé en 1878 (ST-7) et un caveau contenant au moins quatre sépultures. Une plaque commémorative a été trouvée, à la mémoire de trois défunts : Simon McTavish (1804), Duncan McGillivray (1808) et William McGillivray (1810). Deux tranchées ont permis de localiser les fondations et les premières assises des murs est (ST-2) et sud (ST-4) de l'enclos (1846-47) qui entourait l'ensemble du site. Une autre tranchée a permis de trouver les assises (ST-8) d'une colonne commémorative (1805-06). Au terme des inventaires de 2010 et 2015, dix structures ont été mises au jour sur le site funéraire McTavish. Il s'agit : 1) d'une structure de maçonneries en pierre (ST-1) correspondant aux murs nord et est du tombeau (1805 - ca 1878) ; 2) des murs d'enceinte est (ST-2), sud (ST-4) et nord (ST-9), fait de maçonnerie en pierre (1846/47 - 1941) ; 3) d'une maçonnerie en pierre correspondant au mur sud du tombeau (1805 - ca 1878) ; 4) de dalles en pierre (ST-5) correspondant au toit du caveau (1846-66 ou 1878 - Auj.) ; 5) d'un monticule de terre, de pierres et de mortier (ST-6) correspondant à un cairn (ca 1878 - 1941) ; 6) des maçonneries en brique (ST-7) correspondant aux murs nord, sud et ouest du caveau (1846-66 ou 1878 - Auj.) ; 7) une maçonnerie en pierre (ST-8) servant d'assise à la colonne commémorative (1806 - 1941) ; et des pièces de bois (ST-10) (ST-10) correspondant au plancher et au toit du tombeau ou au toit du caveau (1805 et/ou 1846-66 ou 1878 - Auj.).	Arkéos, 2012
BjFj-157	Versant est et sud-est du Mont-Royal. Au nord de l'avenue des Pins, au sud du chemin Olmsted et à l'ouest de l'institut Allan Memorial.			Arkéos, 2018
BjFj-203	Terrasse Sherbrooke : allée principale du Campus (ca 1850-1859_	2010 : Inventaire préalable dans le cadre des travaux de réflexion des infrastructures municipales traversant l'allée principale du Campus : installation de trois nouveaux regards d'égout.	L'intervention n'a pas permis la mise au jour de vestiges autochtones bien que la surface du sol naturel ait été rencontrée et fouillée à l'extrémité nord (1A) et au centre (1B) de l'allée principale. À l'extrémité nord (1A), l'important remblai de rehaussement ($\pm$ 1,50 m) appliqué dans cet espace lors de l'aménagement de l'allée principale fut aussi documenté. Il est composé des sables naturels de l'endroit. L'extrémité sud des travaux (1C) n'a livré aucun sol d'intérêt.	Arkéos, 2013
BjFj-203	Terrasse Sherbrooke, en bordure nord du portail Roddick.	2017 : Inventaire préalable et supervision dans l'emprise du projet de revitalisation du portail Roddick (extrémité sud de l'allée principale et ses abords gazonnés).	L'intervention a permis de documenter les vestiges d'un ancien niveau de circulation macadamisé en bordure est de l'allée (avant 1879 - début XX ^e s.) ainsi qu'une série de remblais de faible épaisseur apposée au gré des aménagements de l'esplanade centrale du Campus à partir de la fin du XIX ^e siècle. Ces sols contenaient notamment les restes d'un appareil dentaire (dents humaines perforées) et d'un dentier en vulcanite et porcelaine (1854-1940) témoignant possiblement des travaux effectués par les étudiants de la faculté de médecine dentaire de l'université McGill. Une couche de démolition (mortier, brique, pierre calcaire) associée à la destruction de la loge du gardien (1915-1924) fut également documentée à l'ouest de l'allée, à une profondeur de 0,16-0,32 m. Enfin, aucun sol d'intérêt ne se trouve sous l'extrémité sud de l'allée principale.	Artéfactuel, 2018
BjFj-203	Terrasse Sherbrooke. Allée principale du Campus (ca 1850-1859) et bordure nord-ouest du portail Roddick.	2019 : Inventaire dans l'emprise du projet de revitalisation de l'allée centrale du Campus.	L'intervention n'a pas permis la mise au jour de vestiges autochtones bien que la surface du sol naturel ait été rencontrée (1A et 3A) et fouillée (3E et 3H) dans la portion nord de l'allée principale ainsi qu'à l'ouest. Les vestiges de la loge du gardien (1866/1869 - 1917/1924) furent partiellement documentés au nord-ouest du portail Roddick (1A, 2A, 2B et 2D). Quelques dépôts témoignant des premières phases d'aménagement de l'allée principale (niveaux de circulation et de fossés datés de 1860-1925) furent aussi documentés sous le trottoir est de l'allée principale (3C à 3H). La tranchée excavée au centre de l'allée centrale (3B) était occupée par les tranchées récentes, liées à l'installation de la conduite d'égout combinée en 2010, laquelle était comblée par les déblais d'excavations des sols naturels de l'endroit.	Artéfactuel, 2020
BjFj-217 Réservation	Terrasse Sherbrooke. Intérieur et bordure nord et ouest de la Bibliothèque Macdonald-Steward (1891-1893)	2021 : Inventaire préalable dans le cadre des travaux d'excavation liés au projet de réhabilitation et réaménagement intérieur et extérieur de la Bibliothèque Macdonald-Steward.	L'intervention n'a pas mené à la découverte de témoins de l'occupation autochtone et du ruisseau East Brook bien que la surface du sol naturel ait été rencontrée en bordure ouest du bâtiment. Elle a toutefois permis de documenter les vestiges d'un ancien niveau de circulation macadamisé en bordure ouest de la Bibliothèque (1891/1893 - ca 1925/1927), à une profondeur de 0,84 - 0,86 m. Six vestiges structuraux (1891/1893 - 1982) furent aussi mis au jour sous le plancher du sous-sol du bâtiment, à une profondeur de 0,13 - 0,19 m. Il s'agissait : de l'ancien plancher en béton (ST-6) ; de deux socles en pierres (ST-1 et ST-2) sur lesquels devaient être installées les chaudières du bâtiment ; d'une grande fosse en béton et en brique (ST-3) qui devait servir à l'entreposage du charbon à chauffage et ; de deux fondations en pierre (ST-4) et en béton (ST-6) sur lesquels devait reposer un mur de division ou de soutènement.	Arkéos, 2022

Figure 25 : Tableau 2 de 2 présentant les interventions archéologiques dans le périmètre de l'aire d'étude.

MANDAT

L'université McGill désire procéder à la réfection de la partie nord de l'allée centrale, menant au pavillon des arts. La partie sud avait été réalisée en 2009, sous la supervision d'Artéfactuel.

L'emprise des travaux inclut également la rue devant le pavillon, qui devra être élargie pour donner accès aux camions de pompiers. À la jonction des deux voies de circulation se trouve un triangle gazonné, sur lequel il y a un monument funéraire en l'honneur de James McGill. L'élargissement de la route devant le pavillon nécessitera l'excavation d'une bande de 3 m de largeur dans le triangle, du côté nord. De plus, des fils devront être enfouis entre une entrée souterraine située près du mur est du musée Redpath et l'extrémité sud de l'emprise.

L'université McGill a mandaté Archéophone afin de réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux. Le permis 24-ARCP-01 fut délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le 8 avril 2024. La responsable de l'intervention à proximité du monument funéraire était la bioarchéologue Tania Bertrand. Elle a rédigé la partie de ce rapport en lien avec le sondage 9H. L'archéologue Francis Bellavance était responsable des autres sous-opérations. L'invention, nommée opération 9, a duré 8 jours. Elle a été menée du 22 au 30 avril 2024.

Historique des modifications au mandat

Le projet de l'université McGill a dû être modifié plusieurs fois, en cours de route. Au moment de soumettre l'offre de service en mai 2022, il était question de réaliser une surveillance archéologique pour l'été 2024.

Le 27 octobre 2023, l'université McGill et l'archéologue chargé de projet ont eu une rencontre avec la ville de Montréal par vidéoconférence. On nous a alors demandé de procéder avec des sondages de 50 cm² placés en quinconce le long de la route, sous les trottoirs. Il était alors question de réaliser une surveillance archéologique avec des sondages.

Quelques semaines avant l'appel d'offres, l'université a modifié son approche. Le client craignait que les entrepreneurs demandent des montants exagérés, pour se protéger des retards potentiels causés par la surveillance des travaux. Il fut donc décidé qu'on allait procéder à un inventaire archéologique.

Le projet a été publié sur le site des appels d'offres du gouvernement (numéro de référence SEAO 1786371) le 5 décembre 2023. L'appel d'offres comporte un devis archéologique dans lequel on demande à l'entrepreneur de procéder à une surveillance archéologique à la jonction du pavillon des arts (construit en 1843) et de son escalier central, afin de documenter les fondations du bâtiment. Il est trop tôt pour présenter une demande de permis pour cette intervention.

Le 10 décembre 2023, Archéophone a remis des plans datés du 10 octobre à l'université McGill. La date sur le document contenant les plans était erronée, puisqu'elle a été écrite au moment de la remise. Dans le courriel, daté du 10 décembre, qui accompagnait les plans, il était écrit : « Vous trouverez mes plans en pièce jointe. J'ai inséré une section *calendrier des travaux* au document. Je vous prie de vérifier que ma planification correspond à vos besoins ». N'ayant pas de réponses, il a été supposé par le chargé de projet que la planification était convenable.

L'université a fait parvenir le document à la municipalité, qui en a fait l'analyse. À la suite de la lecture du calendrier et des plans, la ville de Montréal a imposé une série de conditions pour la réalisation du mandat archéologique.

En mars 2024, l'université McGill a pris contact avec Archéophone pour démarrer le projet archéologique. Au moment de préparer la demande de permis, l'intervention prévue pour le mois de mai 2024 a dû être devancée. Pendant ce mois, l'université devait tenir un événement annuel impliquant la construction d'un grand chapiteau sur le terrain.

Depuis la demande de permis archéologique, d'autres modifications ont été apportées à la planification de l'inventaire. D'abord, des sondages ont été déplacés pour les éloigner davantage des infrastructures. De plus, des sondages ont été éliminés, car ils n'étaient pas à des endroits où il y aura de nouvelles infrastructures. L'inventaire bioarchéologique a été réduit, car le client ne désire plus faire de jardinage dans l'espace commémoratif.

Seule la partie nord du triangle a fait l'objet d'un inventaire bioarchéologique, afin d'élargir la route. Finalement, les plantations d'arbres ont été abandonnées, rendant inutiles plusieurs sondages.

LIEU DE L'INTERVENTION

L'intervention archéologique a été menée dans l'esplanade du pavillon des arts de l'université McGill. L'esplanade est à l'intérieur du lot 339 464 et dans le site patrimonial du Mont-Royal. Le pavillon des arts est situé au 853, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal. Il fait partie du campus du centre-ville de l'université McGill. Il est nommé « McCall MacBain Art Building ».

L'esplanade est un vaste espace gazonné traversé par des rues asphaltées bordées de trottoirs, permettant la circulation automobile. De plus, des chemins piétonniers s'ajoutent à ce réseau. Les voies de circulation sont presque toutes bordées par des feuillus. L'esplanade est entourée de pavillons universitaires, mais l'allée principale mène directement au pavillon des arts. Ce pavillon est surélevé par rapport à l'esplanade, car il a été construit sur le piémont du Mont-Royal. Cependant, le piémont semble avoir été élargi artificiellement. De plus, des sols ont été placés sous l'allée centrale, de manière à créer une pente qui donne accès au pavillon.

Des sondages mécaniques ont été réalisés le long de la partie nord de l'allée principale (au centre de l'esplanade) et de la rue qui longe la devanture du pavillon (incluant le triangle gazonné à leurs intersections). De plus, quelques sondages manuels ont été creusés à l'ouest de l'allée, entre la fontaine de l'amitié et le chemin qui passe devant le musée Redpath.

À la suite d'une intervention menée en 2019, Artéfactuel a proposé des limites étendues au site BjFj-203. Ces limites correspondent à l'aire comprise entre les rues Sherbrooke Ouest (au sud), McTavish (à l'ouest), University (à l'est) et l'avenue du Docteur-Penfield (au nord). Cette surface inclut l'ensemble de l'aire d'intervention, dont fait état le présent rapport.

La carte des sites archéologiques consultée sur le portail du ministère de la Sécurité publique (mars 2024) pour préparer cette intervention n'indiquait pas le site étendu. On

n'y trouvait que le site centroïde, situé à l'extrémité sud de l'allée centrale, près du portail Roddick. De plus, un second site apparaissait dans le périmètre proposé par Artefactuel. En effet, le site BjFj-217 apparaissait avec la mention « réservation », à l'emplacement de la bibliothèque Macdonald-Steward.

Dans un courriel reçu le 3 avril 2024, le ministère de la Culture et des Communications a apporté les précisions suivantes, concernant les limites de BjFj-203 :

« Pour la question des limites du site BjFj-203, le Ministère a retenu les conclusions de l'intervention d'Artefactuel. Nous accusons un retard dans la mise à jour des limites surfaciques sur le portail et nous en sommes navrés. Nous vous invitons à vous fier aux limites illustrées dans le rapport : Artefactuel, 2020. *Supervision archéologique dans le cadre des travaux de revitalisation de l'allée principale de l'Université McGill (Projet #17-072) (2019). (Site BjFj-203, Université McGill). S06768 sur BNA.* »

Les figures 26 et 27 situent le site BjFj-203, à l'intérieur duquel a été menée l'opération 9.

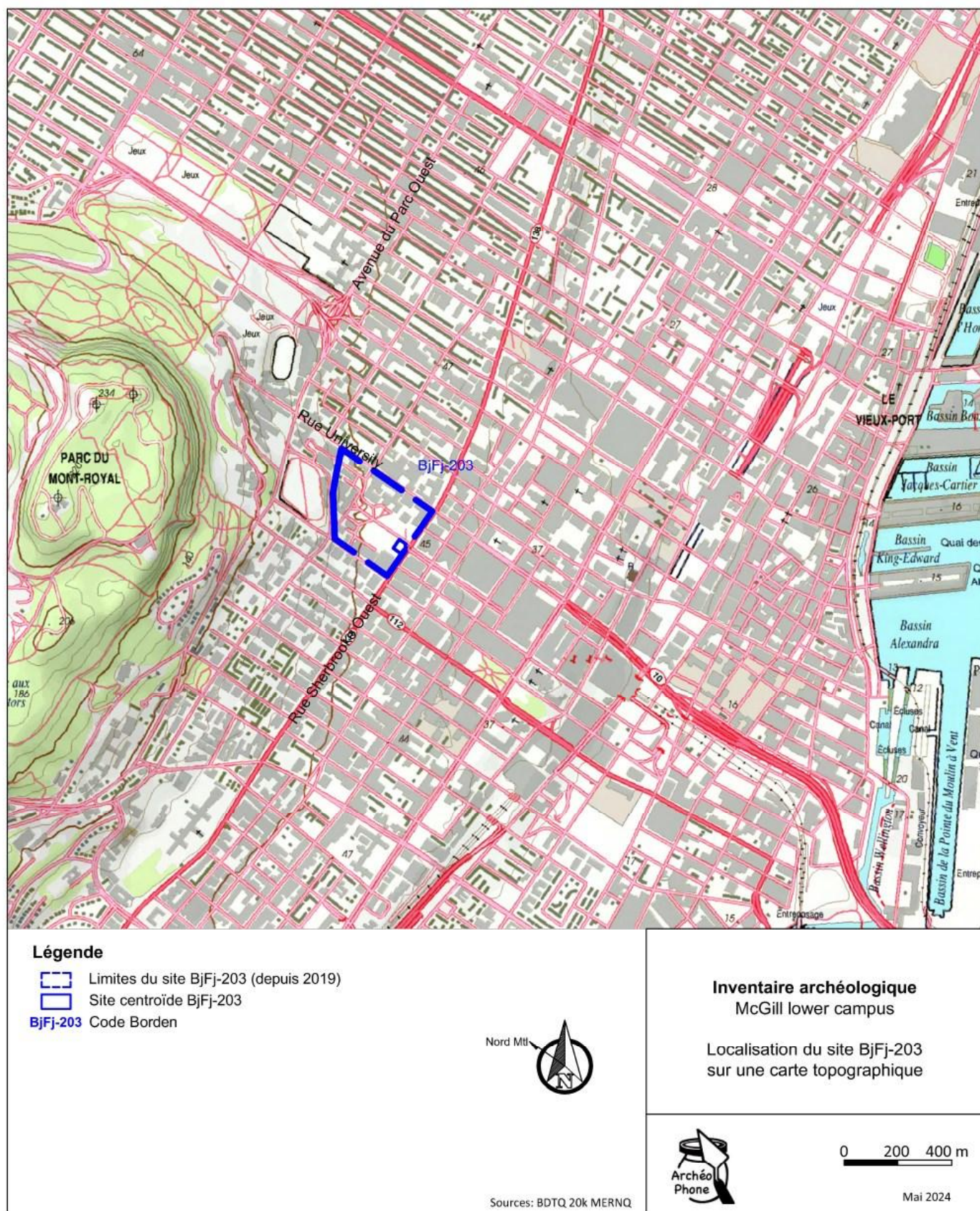


Figure 26 : Emplacement du site BjFj-203 sur une carte topographique.

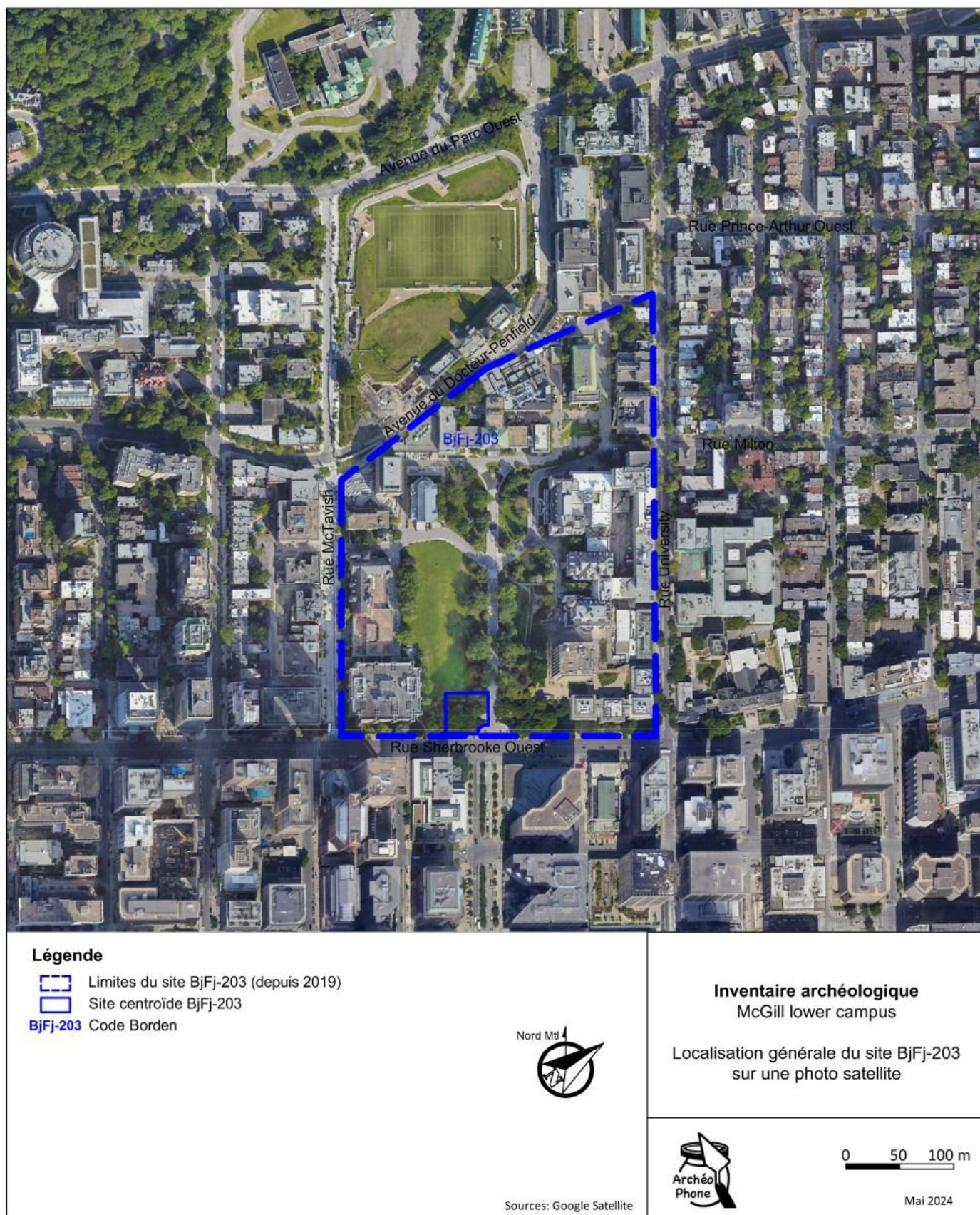


Figure 27 : Emplacement du site BjFj-203 sur une image satellite.

MÉTHODOLOGIE POUR LES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES

Les données ont été enregistrées selon le système Tikal. L'intervention s'inscrivait dans la continuité des opérations 1 à 8 réalisées antérieurement. Elle a donc été nommée opération 9. Chaque sondage fut une sous-opération. Les niveaux stratigraphiques ont obtenu un numéro de lot. Les notes ont été prises dans deux carnets lignés et les profils ont été tracés à l'échelle sur du papier millimétrique. Les observations faites sur le terrain ont également été documentées à l'aide de photos. Les artefacts ont été placés dans des sacs, identifiés selon la provenance du contenu.

Archéophone a engagé Paysagement Serres Lavoie inc. pour procéder aux excavations mécaniques. L'entreprise devait s'occuper de couper l'asphalte et de scier le béton pour permettre l'accès aux sols sous-jacent. Elle devait également remblayer les sondages et recouvrir les surfaces avec de l'asphalte froid.

Si un vestige ou un site préhistorique devait être découvert (autre que des surfaces de circulation), son étendue devait être évaluée à l'aide de sondages supplémentaires. Si des restes humains, un vestige (autre que des surfaces de circulation), ou un site préhistorique devaient être trouvés, la ville de Montréal et le MCC devaient en être avisés dans les plus brefs délais. Ensuite, des recommandations auraient été formulées pour limiter l'impact des travaux sur la ressource archéologique. Les artefacts et les écofacts mis au jour ont été placés dans des sacs de papier au moment de la collecte pour favoriser l'évaporation. Ils ont été nettoyés en laboratoire avec une brosse à dents et de l'eau. Ensuite, ils ont été séchés et ensachés à nouveau. Des petites pièces fragiles ont été placées dans des fioles. Aucune autre stratégie de conservation ou de restauration n'était prévue pour les vestiges immobiliers, les artefacts et les écofacts (tant en laboratoire que sur le terrain). Une membrane géotextile avait été prévue pour couvrir temporairement un vestige, en attendant une éventuelle fouille archéologique ou toute autre solution.

Les orientations utilisées dans ce rapport, dans le catalogue photo, dans les notes de terrain sur les profils et les plans réfèrent au Nord montréalais. Selon ce système, le pavillon des arts représente le nord, tandis que la rue Sherbrooke est au sud. Les sondages ont été excavés autant que possible jusqu'à la profondeur maximale des infrastructures. De plus, ils étaient distancés de 10 m et moins.

Un plan des sondages avait été remis à la ville, le 10 décembre 2023. Le plan avait été daté du 10 octobre 2023 par erreur. À ce moment, il était prévu de se contenter d'une surveillance archéologique. Par la suite, le client a demandé de modifier l'intervention, pour réaliser un inventaire. Cette situation semblait optimale, tant pour le client que pour la collecte des données archéologiques. De plus, le plan soumis à la ville semblait pouvoir être respecté.

Dans les semaines qui ont précédé l'intervention, la coordonnatrice du projet a demandé des modifications, afin de se limiter aux endroits qui seront touchés par des excavations sous l'assise de la rue et pour éviter autant que possible les infrastructures. Cette demande s'arrimait bien aux exigences de la ville, puisque les sondages en quinconce pouvaient être maintenus et que les excavations aux endroits où il n'y aura pas de nouvelles infrastructures ne seront excavées que pour retirer l'asphalte et son assise.

En cours d'intervention, la stratégie en quinconce a dû être révisée, pour tenir compte de nouvelles contraintes. Celles-ci seront expliquées plus bas.

Sondages manuels

Les sondages manuels ont été réalisés à la truelle et à l'aide d'une pelle carrée. Ils avaient des côtés de 50 cm et devaient atteindre 50 cm de profondeur. Le premier sondage a été fouillé plus minutieusement, afin de se familiariser avec les sols. D'ailleurs, une portion des sols provenant de la sous-opération 2K a été tamisée. L'archéologue a dû se conformer aux recommandations du conseiller en foresterie de l'université, *Nadeau Foresterie Urbaine inc.*. Selon la procédure transmise à Archéophone, les racines de plus de 2 cm ne devaient pas être coupées.

Sondages mécaniques

L'ouverture des sondages mécaniques devait permettre la pénétration du godet dans le sol. Les dimensions ont varié, d'une sous-opération à l'autre (figure 28).

Sous-opération	Type de sondage	Paroi Nord	Paroi Est
9 A	Mécanique	183 cm	175 cm
9 B	Mécanique	160 cm	160 cm
9 C	Mécanique	171 cm	167 cm
9 D	Mécanique	159 cm	105 cm
9 E	Mécanique	225 cm	106 cm
9 F	Mécanique	162 cm	103 cm
9 G	Mécanique	150 cm	100 cm
9 H	Mécanique	Mécanique	Mécanique
9 I	Mécanique	Mécanique	Mécanique
9 J	Mécanique	Mécanique	Mécanique
9 K	Manuel	50 cm	50 cm
9 L	Manuel	50 cm	50 cm
9 M	Manuel	50 cm	50 cm
9 N	Manuel	50 cm	50 cm
9 O	Manuel	50 cm	50 cm
9 P	Mécanique	185 cm	115 cm
9 Q	Mécanique	178 cm	120 cm
9 R	Mécanique	160 cm	200 cm
9 S	Mécanique	142 cm	207 cm
9 T	Mécanique	210 cm (Paroi NW)	118 cm (Paroi NE)
9 U	Mécanique	150 cm	200 cm
9 V	Mécanique	150 cm	200 cm

Figure 28 : Dimension des sondages manuels et mécaniques de l'opération 9

Sauf pour les sondages 9B et 9R, il fallut d'abord couper l'asphalte des rues ou le béton du trottoir (9T). Pour la plupart des sondages, il fallut également percer une assise en béton armé avec un marteau piqueur. Puis, une mini-pelle a retiré les couches de sol, dans l'objectif d'atteindre la profondeur maximale des infrastructures. Celle-ci était de 90 cm pour le sondage 9B et de 1,80 m pour les autres sous-opérations mécaniques. Quelques sondages mécaniques ont fait l'objet d'un sondage manuel de 50 cm², après l'atteinte de 1,20 m de profondeur. Cependant, la pénétration des sous-opérations a dû être limitée au minimum, à cause de l'affaissement des parois. Plusieurs sondages ont pu être pénétrés au-delà d'un mètre de profondeur pour en examiner les parois, mais sans plus. Les sols étaient fouillés à la truelle et au piolet à l'intérieur du godet, en tenant compte de la stratigraphie. Les trous étaient refermés immédiatement après les derniers relevés et recouverts d'asphalte froid.

Diverses contraintes se sont manifestées au cours de l'intervention archéologique. Celles-ci sont détaillées ici-bas.

Contraintes liées aux sondages en bas de la pente

L'extrémité sud de l'emprise des travaux se trouve à une intersection. Il était prévu de faire un sondage sous le trottoir, à chaque coin de cette intersection.

Le matin de la première journée d'intervention, Promark-télécom s'est rendu sur place pour localiser les infrastructures à l'aide de la radiodétection. Le filage décelé par l'entreprise, combiné à celui qui est documenté sur le plan des infrastructures, a forcé l'abandon des deux sondages du côté est. La densité du filage à ces endroits rendait les excavations risquées.

Le sondage situé au nord-ouest de l'intersection était à proximité d'un arbre mature. L'université McGill nous a demandé de limiter le plus possible la profondeur de l'excavation, pour limiter les dommages aux racines de l'arbre. Selon le plan consulté, ce sondage était proche d'un futur conduit électrique, qui reliera des lampadaires. La tranchée nécessaire pour enfouir les fils est de 90 cm. Cette mesure a donc été choisie comme plancher, pour le sondage archéologique.

Contraintes liées aux sondages dans l'allée centrale

La méthodologie initiale prévoyait des sondages mécaniques placés en quinconce, le long de l'allée centrale. Seuls quelques sondages étaient alors prévus dans la rue. Cette méthodologie était justifiée par le fait que le potentiel principal semblait être de nature autochtone.

Le technicien de Promark-télécom a indiqué avec de la peinture sur le sol le filage et les égouts détectés. Un égout a été repéré directement sous le trottoir du côté est de l'allée centrale. Cet égout n'apparaissait pas sur le plan qui a guidé la stratégie d'intervention. Ce plan indique toutefois un égout parallèle, sous la route, près du trottoir du côté est. Notons également le passage d'un égout abandonné qui passe légèrement à l'est du centre de la rue. Afin d'éviter de briser des infrastructures fonctionnelles, les sondages prévus du côté est du chemin ont été abandonnés.

Une ligne électrique longe le trottoir du côté ouest. Comme elle est en bordure du trottoir, la ligne semblait facile à éviter. De manière théorique, il suffisait de ne pas entamer l'asphalte. Cependant, fort de son expérience pratique, l'opérateur de la pelle n'était pas du même avis. Il lui est facile d'être précis au moment d'enfoncer la pelle, alors qu'elle est éloignée de lui. Elle pénètre alors le sol à la verticale, de manière à former une paroi droite. Lorsqu'il ramène le godet vers lui, la visibilité devient nulle depuis la cabine et des sols s'échappent de la pelle, cachant la paroi la plus proche. De plus, lors de la remontée, la pelle décrit un mouvement rotatif, qui crée une paroi courbe. Pour avoir un bon degré de confiance, il lui aurait fallu se placer de manière à avoir le filage loin de lui. Or, l'allée centrale est aménagée dans une pente, dont le talus est de chaque côté des trottoirs. La pente abrupte du talus empêchait de placer la pelle correctement, pour avoir les fils près du point d'entrée de la pelle.

Pour les raisons décrites ci-haut, nous avons positionné une ligne de sondages dans la voie asphaltée, du côté ouest. La ligne de sondages aurait pu être placée au centre de la rue. Cependant, les égouts doivent être placés sous la profondeur à laquelle le sol gèle pour être fonctionnel. De plus, il faut excaver des tranchées plus larges que le tuyau, pour les installer. Ainsi, la présence d'un égout abandonné près du centre de la rue réduisait grandement les chances de trouver des couches intactes et des sols naturels à cet endroit.

Pendant les excavations, nous nous sommes rendu compte que les sols s'affaissaient fréquemment. Pour cette raison, il semblait pertinent de se limiter aux positions éloignées du filage. En effet, le poids de la terre en chute libre aurait pu abîmer ces infrastructures. De plus, l'affaissement des parois rendait impossible l'atteinte de la profondeur désirée. En effet, nous voulions sonder une profondeur de 1,80 m. Entre 1,60 m et 1,70 m, la pelle ne ramassait plus que le sol effondré dans le fond du trou. Chaque nouvelle pelletée engendrait un nouvel effondrement, créant un vide sous la voie de circulation actuel.

Finalement, l'absence de sols naturels dans les excavations rendait tout à fait valide le choix de se limiter à une seule ligne de sondage. En effet, il s'avéra que les profondeurs atteintes pour enfouir de nouveaux égouts ne perceront pas le sable, qui fut jadis utilisé pour former la pente qui permet de monter vers le premier bâtiment de l'université McGill.

Par ailleurs, notons que le béton armé n'a pas pu être percé à l'emplacement du sondage 9D. Même après une demi-journée de travail au marteau piqueur, l'armature en fer n'a pas pu être exposée. Ce sondage a donc été abandonné.

Contraintes liées aux sondages en haut de la pente

En haut de la pente se trouve un chemin asphalté d'orientation est-ouest, bordé au sud par un trottoir. La voie borde la façade du pavillon des arts. Deux contraintes ont été rencontrées du côté est de ce chemin. D'abord, le trottoir en béton avait une double épaisseur. Un trottoir semblait avoir été coulé par-dessus un autre trottoir, conférant au béton une épaisseur totale de 32 cm. La lame de la scie à béton n'avait pas une taille suffisante pour passer à travers une telle épaisseur, de sorte que les sondages ont été placés dans la rue. L'un des sondages (9Q) placés dans la rue, pour cette raison, n'a pas pu être excavé en raison de l'assise en béton. Tout comme ce fut le cas pour le sondage 9B, situé dans la pente, le béton résistait au travail acharné du marteau-piqueur.

MÉTHODOLOGIE POUR LE SONDAGE BIOARCHÉOLOGIQUE

L'inventaire du terre-plein paysager parallèle à l'entrée du *McCall MacBain Arts Building* était nécessaire en vue de l'agrandissement de la rue entre ceux-ci. Cet élargissement prévoit de tronquer de 2 m la base du triangle aménagé entourant le monument à la mémoire de James McGill. Afin d'offrir une marge de manœuvre suffisante à de possibles empiétements subséquents des travaux, une bande de 3 m de large et de 60 cm de profondeur a été excavée mécaniquement sur toute la longueur du terre-plein, soit environ 14.1 m, en respectant les limites du pavage en place.

Par souci d'espace — les sols ne devant pas se trouver dans la rue, à la demande du client — et de sécurité piétonnière, l'excavation s'est déroulée en cinq sections distinctes (figure 4), toutes excavées puis remblayées avant d'ouvrir la suivante. L'excavation mécanique s'est faite à l'aide d'une petite excavatrice, au moyen d'un godet lisse d'environ 1.50 m de large pour la bande centrale, puis d'un godet denté de largeur similaire pour les coins arrondis de l'aménagement, soit les lots 2H4 et 2H5. La différenciation entre lots ayant été artificiellement créée par les restrictions de l'excavation, ceux-ci sont tous considérés comme appartenant au lot 2H (figure 29).

Conséquemment, chaque couche stratigraphique a plutôt été identifiée selon des niveaux numérotés, indépendants du système Tikal.

Une fois le niveau de pelouse décapé par la pelle, les sols ont été retirés progressivement sous supervision de la bioarchéologue. Les sols étant relativement meubles, l'opérateur de pelle a été en mesure de les redéposer de façon assez délicate et aérée pour qu'ils puissent être observés pour la présence d'artéfacts. Par la suite, les sols ont été nettoyés manuellement à l'aide de pelles, binettes et truelles avant d'être photographiés.

Aucun ossement humain ou animal significatif n'ayant été retrouvé, la méthodologie de collecte et d'identification ostéologique ne sera pas décrite. Tout de même, des sacs en papier étaient disponibles en cas de collecte.

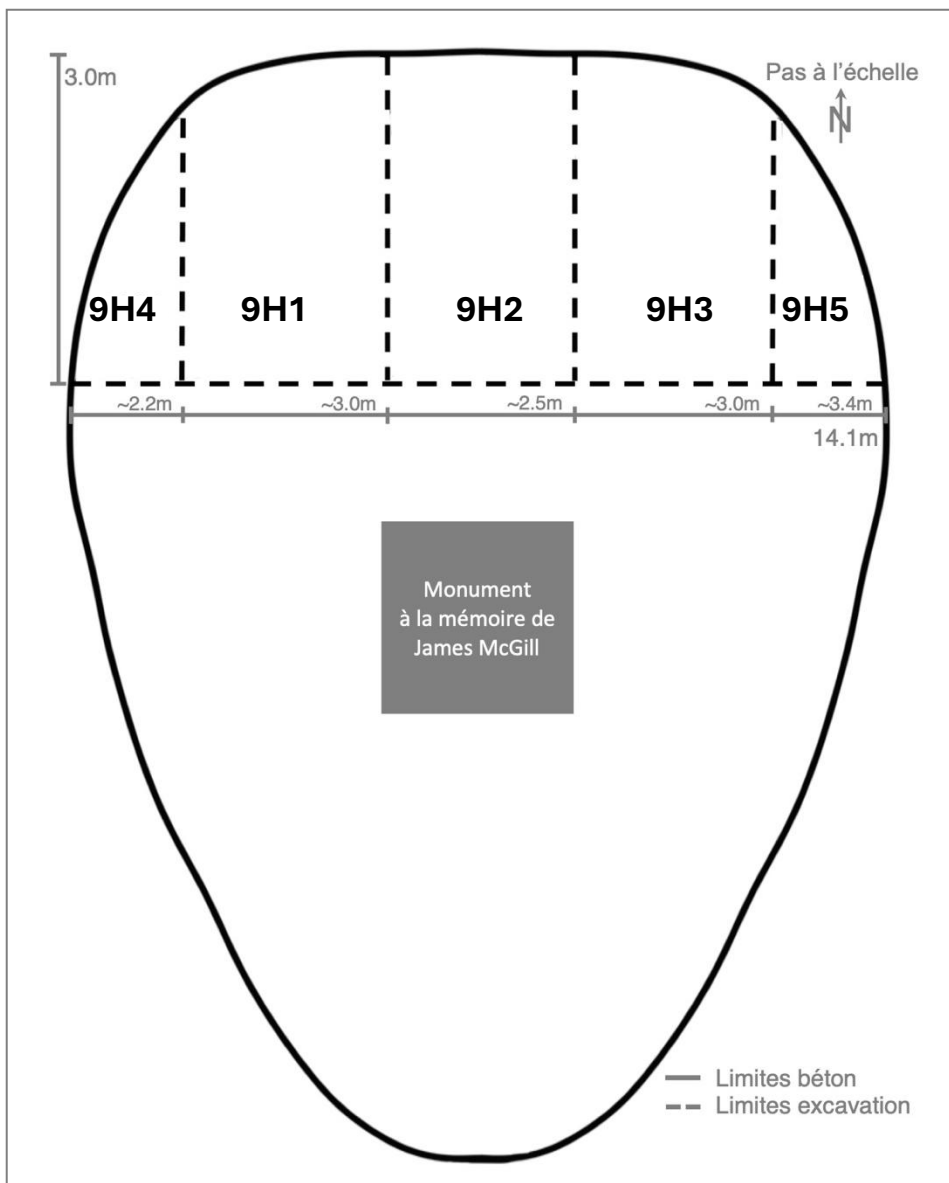


Figure 29 : Croquis 9H

Croquis de l'aire excavée lors de l'inventaire bioarchéologique. Nord montréalais.

MESURES DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

Les artefacts et les écofacts recueillis ont été emballés sur le terrain dans des sacs de papier. Aucune stratégie de conservation ou de restauration n'a été réalisée en laboratoire. Les artefacts et les écofacts ont été nettoyés, puis séchés, pour fin d'analyse, d'inventaire et de photographies. Ensuite, ils ont été emballés dans des sacs de polyéthylène transparent.

Les vestiges immobiliers n'ont fait l'objet d'aucune stratégie de conservation et de restauration. Cependant, ils ont été documentés sur le terrain.

RÉSULTATS

Un total de 22 sondages a été réalisé dans l'esplanade de l'université McGill. Dix-sept sont des sondages mécaniques, tandis que les quelques autres ont été réalisés manuellement. Sept sondages ont été positionnés en bas de la pente menant au pavillon des arts, soit 2 sondages mécaniques et les 5 sondages manuels. Six sondages étaient dans la pente supportant l'allée centrale. Une tranchée bioarchéologique a été excavée dans le triangle gazonné, où se trouve le monument funéraire. Les huit autres sondages furent creusés en haut de la pente, au nord de la pointe sud du triangle gazonné.

Sondages en bas de la pente

Sous-opération 9B

La sous-opération 9B a été réalisée sous un dallage en briques. En dessous se trouvait une couche de 50 cm, composée de pierres bleutées de 0,5 à 3 cm, avec quelques blocs de plus de 10 cm (9B1). Le lot suivant (9B2) était un loam sableux brun beige avec de nombreuses petites roches subanguleuses de 1 à 2 cm. Cette strate contenait plusieurs artefacts (figure 30), dont des témoins de combustion (anthracites et scorie), des matériaux de construction (crépis, clous, fragments de briques rouges, verre), mais aussi des fragments de verre provenant d'au moins deux bouteilles, ainsi qu'un tesson en grès fin rouge pâle. La couche suivante était un loam sableux brun grisâtre ne contenant aucune petite roche (9B3). Toutefois, elle contenait plusieurs roches d'une dizaine de centimètres, des morceaux d'anthracite, plusieurs fragments de briques, des fragments de

verre provenant de deux bouteilles, ainsi qu'un fragment de couvercle de jarre en grès grossier américain (figure 31). Notons que des fragments de verre incolore trouvés dans 9B2 et 9B3 avaient un aspect qui laisse penser qu'ils proviennent d'une même bouteille. Un quatrième niveau (9B4) était composé d'un loam sableux brun foncé, contenant plusieurs pierres de 2 à 4 cm. Un sondage plus étroit a été réalisé au fond de l'excavation mécanique. Il a révélé une argile bleutée attribuée à un remblai, dû à la présence de plusieurs pierres de 6 à 15 cm et de plusieurs fragments de briques.



Figure 30: Sélection d'artéfacts du lot 9B2. Deux fragments d'une bouteille en verre incolore et un fragment de céramique en grès fin rouge pâle.



Figure 31: Sélection d'artéfacts du lot 9B3. Un fragment d'une bouteille en verre incolore et un fragment de couvercle de jarre en grès grossier américain. Le fragment de verre pourrait provenir de la même bouteille que ceux du lot 9B2 (ci-haut).

Sous-opération 9K

La sous-opération 9K (figures 33 et 34) a été fouillée lentement, afin de se familiariser avec les sols se trouvant à faible altitude.

Sous le gazon (Ah) se trouve un niveau brun-noir de sols limoneux légèrement argileux, avec 15% de sable (9K1). La couche est meuble et a une épaisseur de 5 cm. Elle contenait des racinettes et des fragments de plastique. Ces derniers n'ont pas été collectés.

Le niveau suivant (9K2) avait une surface inégale. Il était composé de limon brun foncé avec de petites taches de rouille. Près du fond de la couche, le sol était plus argileux. Le lot contenait 20% de pierres de moins d'un centimètre, ainsi que des pierres plus grosses (1 à 5 cm) qui étaient friables. D'une épaisseur de 10 à 11 cm, il était floconneux et compact. Il a livré un artéfact en aluminium, du verre épais, de la terre cuite fine blanche (TCFB) sans décoration et un bord de soucoupe de type Willow. Les découvertes ont justifié le tamisage d'une pelletée sur quatre, au quart de pouce.

En dessous, le lot 9K3 était composé de limon brun moyen, légèrement argileux, avec 50% de pierres calcaires friable. Il y avait également des pierres blanches qui auraient pu avoir servi de pierres décoratives, quelques fragments de briques, un peu d'anthracite, des fibres de planches de bois, des os d'animaux, un cylindre en plastique, des fragments de verre et de céramique. Les fragments de verre proviennent d'au moins deux bouteilles, l'une incolore et l'autre verte. La céramique était représentée par cinq fragments en terre cuite fine blanche et deux fragments d'une petite assiette (ou soucoupe) de type Willow, avec des motifs bleus d'aspect oriental (figure 32). Ce lot semble avoir été une surface d'occupation du 19^e siècle. Une couche mince d'environ un centimètre se trouvait à la base de 9K3. Elle était composée de limon argileux brun humide, non compact, avec 15% de petites roches de moins d'un centimètre. Elle semble avoir été un lit de pose.

La dernière strate (9K4) apparaît à environ 45 cm sous la surface. Ses cinq premiers centimètres sont composés d'un limon argileux brun avec du sable. Le sol est homogène et non compact. À une cinquantaine de centimètres, le sol devient une argile limoneuse brun orangé. Ce sol floconneux contenait des fragments de verre, des petits charbons et des microfragments de céramique blanche.

5 fragments de céramiques en terre cuite fine blanche, deux fragments de petite assiette (ou soucoupe) de type Willow et des fragments de verre provenant d'au moins deux bouteilles.



Figure 32 : Sélection d'artéfacts et d'écofacts du lot 9K3. Deux fragments de céramique en terre-cuite fine blanche (en haut), une céramique de type Willow avec des motifs bleu, un os animal et un tube de plastique qui faisait penser, à tort, à un tuyau de pipe (en bas).



Figure 33: Dessin de la stratigraphie de la paroi nord du sondage manuel 9K.

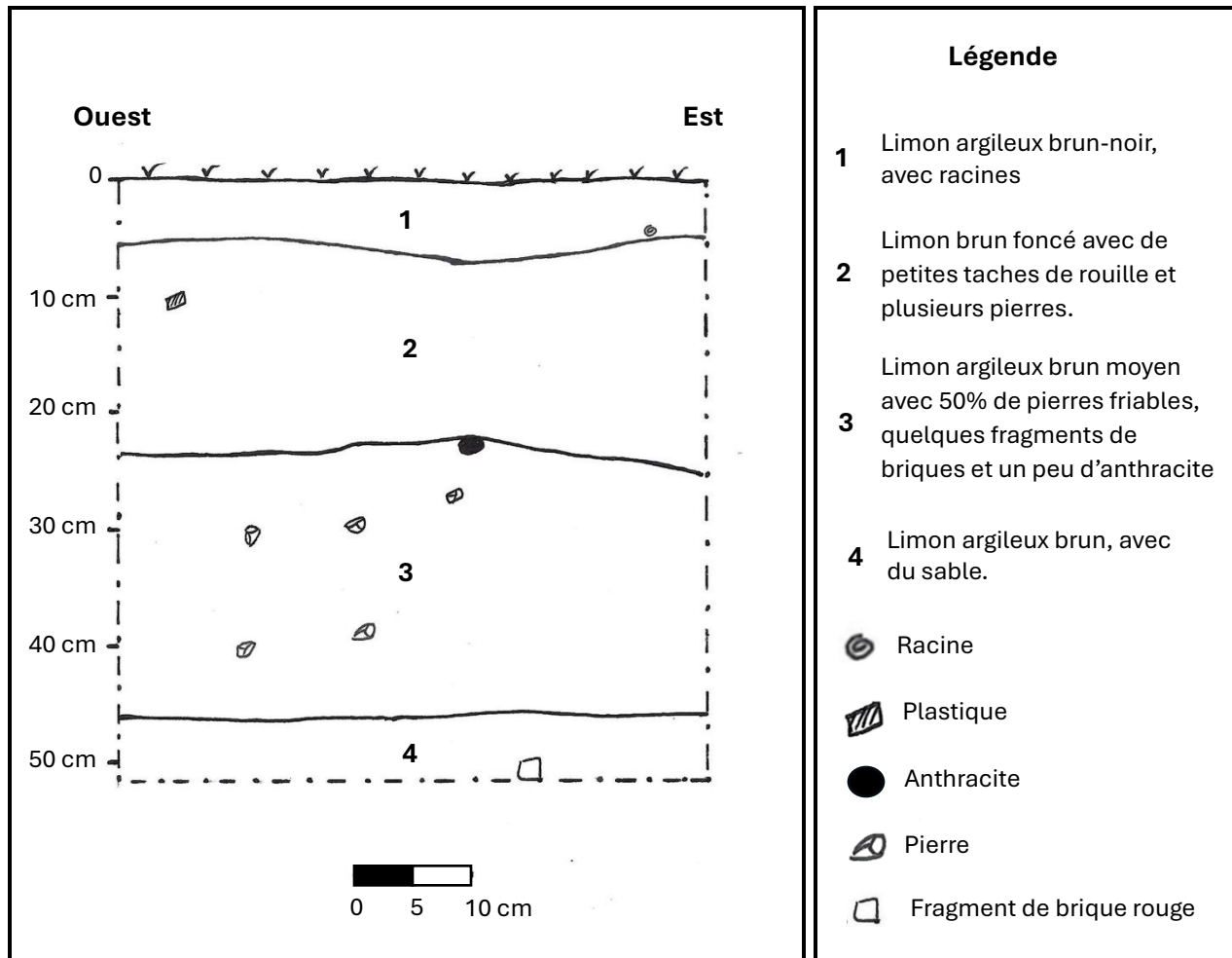


Figure 34 : Photo de la paroi nord du sondage manuel 9K.

Sous-opération 9L

La stratigraphie du sondage 9L était identique à celle observée dans le sondage 9K. Toutefois, cette sous-opération contenait moins d'artéfacts. Le lot 9L1 avait une épaisseur de 5 cm. Il a livré un diachylon. D'une épaisseur d'environ 18 cm, le lot 9L2 a livré des petits fragments de briques rouges, un clou découpé et de très petits fragments de TCFB de moins d'un centimètre. Le lot suivant (9L3) avait une épaisseur d'environ 21 cm. Il contenait de petits cailloux, comme dans 9K3, ainsi que quelques fragments de TCFB sans décors. Cependant, des « spots de sable » et des racines de moins d'un centimètre ont été observés vers la fin du niveau. Finalement, le lot 9L4 était composé d'un limon argileux brun homogène. Cette couche meuble contenait 5% de roches de moins d'un centimètre, des « spots » de sable et de l'anhracite. Passé 45 cm de profondeur, ce lot contenait des pierres d'une dizaine de centimètres de profondeur et des « spots » de chaux. L'excavation manuelle s'est arrêtée dans 9L4, à 50 cm de profondeur.

Sous-opération 9M

Le premier niveau est une couche noire (Ah) surmontée de gazon, d'une épaisseur de 5 cm (9M1). Le lot 9M2 ressemble en tous points au lot 9K2. Notons cependant l'absence d'artéfacts et sa plus grande épaisseur. En effet, 9M2 avait une épaisseur de 37 cm. Près de sa base, à 40 cm de profondeur, une racine de 5 cm a été contournée. Aucune couche de rocaille ressemblant à 9K3 n'a été observée dans la sous-opération 9M. Ainsi, le lot 9M3 est un limon argileux brun pâle, hétérogène, tacheté de noir. Il est non compact et il est sans artéfacts. La fouille s'est terminée dans ce lot à 50 cm de profondeur.

Sous-opération 9N

Cette sous-opération était très différente des autres sondages manuels. De plus, sa fouille a été entravée par de grosses racines. L'une d'elles est apparue à faible profondeur, dans la moitié nord du sondage. L'excavation s'est alors concentrée dans la moitié sud, jusqu'à ce qu'une seconde racine faisant plus de 10 cm de diamètre bloque l'accès, à une profondeur de 40 cm.

Sous la couche noire gazonnée (9N1) se trouvait un limon argileux homogène, brun foncé, plutôt meuble (9N2). Le lot 9N2 contenait une capsule couronne (après 1930) et des matériaux de construction (PVC, fragments de briques, vitre). Ce niveau était très

épais et entrecoupé de rocaille. Cependant, cette rocaille ne pouvait pas être associée à celle des lots 9K3 et 9L3.

Sous-opération 9O

Le lot 9O1 était composé d'un sol humique noir. Il a livré un bouton et des noix, provenant probablement des arbres à proximité. Sa base formait une pente montante vers l'est. En effet, elle était à 6 cm de profondeur à l'ouest et à 3 cm de profondeur à l'est. En dessous, les lots 9O2 et 9O3 étaient difficiles à distinguer, dus à une transition graduelle. De plus, ils paraissaient identiques dans la stratigraphie.

Le lot 9O2 était un loam sableux brun, contenant quelques pierres de 2 à 5 cm. Il a livré quelques artefacts, dont un clou tréfilé, une dent de fourchette en plastique, un fragment de brique et une pièce de 1 cent, témoignant de son caractère récent. En effet, elle a dû être déposée dans la seconde moitié du 20^e siècle (après 1952). La pièce de monnaie était à 7 cm de la surface et le lot s'arrêtait à une dizaine de centimètres de profondeur.

Le loam sableux brun de 9O3 se distinguait du précédent par des teintes de beige. Il contenait de nombreuses pièces d'anthracite pouvant atteindre 2 cm et plusieurs roches pouvant atteindre 5 cm. Il a livré un os de mammifère, un fragment de terre cuite fine blanche et un fragment de vitre. Ce lot se terminait à une trentaine de centimètres de la surface.

Les teintes de beige de 9O3 provenaient sans doute du niveau suivant. En effet, 9O4 était un loam sableux beige. Un clou découpé est apparu dès le début de cette troisième couche. L'anthracite est encore présente, mais en moins grande quantité que dans le lot précédent. Il semble avoir été remplacé par du charbon de bois. Le niveau 9O4 contenait des artefacts et des écofacts. Parmi les artefacts, il y avait des clous découpés (de 1835 à 1950), un fragment d'encrier en grès grossier Derbyshire, des fragments de terre cuite fine blanche et un fragment de bouteille en verre incolore. Les écofacts collectés sont des fragments et des coquilles complètes d'huître, ainsi que des fragments d'os de mammifères et un fragment d'os d'oiseau (figure 35).

La surface du lot suivant (9O5) était à une cinquantaine de centimètres de la surface. Elle a été fouillée sommairement, ce qui a permis de constater qu'elle semblait stérile. Le sol

ressemblait à celui de 9O4, mais tirait davantage vers le jaune. De plus, il contenait des nodules argileux rouillés, dont les teintes variaient entre l'orange et le rouge (ocre), ainsi que des roches subarrondies de 2 à 10 cm.



Figure 35 : Sélection d'artéfacts et d'écofacts du lot 9O4. En haut, de gauche à droite : Une coquille d'huitre, deux clous découpés, un fragment d'encrier et trois fragments de terres cuites fines blanches avec un décor bleu. En bas, de gauche à droite : deux fragments d'os de mammifère et un fragment d'os d'oiseau, un anthracite et un bois carbonisé, ainsi qu'un fragment de vitre incolore.

Sous-opération 9R

Sous la surface gazonnée se trouvait un niveau humique de 13 cm (9R1). En dessous, il y avait une couche de pierres concassées 0-3/4 de 7 cm. Le niveau suivant (9R3) avait une épaisseur générale de 9 cm. Cependant, il était plus épais à son extrémité sud, où il atteint une plus grande profondeur. Elle est interprétée comme un remblai de nivellement. En effet, sa base suit la couche sous-jacente, qui descend vers le sud. Cependant, son sommet est plutôt horizontal, tout comme la surface actuelle. Le lot 9R3 était composé de sable grossier, organique brun pâle, avec beaucoup de petites pierres. Il contenait des os d'animaux. Les artéfacts collectés sont deux opercules de canette, un fragment

d'asphalte, un fragment de crépis, un possible anneau d'isolateur électrique (fin 19^e au début 20^e siècle), deux fragments de porcelaine fine, une pierre de ballast, un fragment de terre cuite fine blanche, six fragments de briques jaunes et un fragment de bouteille de bière.

Les deux lots suivants forment une pente descendante vers le sud-ouest. Ceux-ci n'avaient aucune inclusion, mais contenaient quelques artefacts. Huit centimètres de sable brun foncé organique formaient le lot 9R4, tandis que le lot 9R5 était constitué de 9 cm de sable beige.

D'une épaisseur de 27 cm, le lot 9R6 était une couche grise avec beaucoup de roches (0-3/4) et beaucoup d'artefacts : morceaux d'asphalte, briques rouges, anthracite, pièces en métal, ainsi qu'une pierre de ballast.

Le lot 9R7 avait une épaisseur de 37 cm. Il consistait dans du sable noir foncé avec beaucoup d'inclusions, soit des pierrailles et quelques grosses pierres. Il ressemble à la couche de pierraille observée dans les sondages manuels. On comprend que le sol est beaucoup plus relevé, à l'emplacement du présent sondage. Le lot 9R7 a livré des ossements d'animaux, de l'anthracite, un fragment de brique rouge, un fragment d'anse en terre cuite fine blanche polyglacurée et un fragment de terre cuite fine blanche avec un décor imprimé en bleu montrant un paysage.

La couche suivante (9R8) était composée d'un sable fin et compact beige, sans inclusions et stérile. Sous cette couche de 15 cm se trouvait 30 cm de sable brun, avec quelques concrétions de sable grossier beige (9R9). Ce lot contenait de l'anthracite, du crépi, des fragments de marbre et de briques et cinq fragments de terre cuite fine blanche avec un décor imprimé bleu.

Le dernier lot excavé (9R10) correspond à un sable fin moucheté et compact. Il contenait des nodules d'argile gris et quelques pierres de plus de 10 cm. Il a livré un objet en plastique ressemblant à un embout d'instrument à vent. Le sondage a été arrêté à une profondeur de 2 m (figures 36 et 37).



Figure 36 : Photo de la paroi sud-est du sondage mécanique 9R.

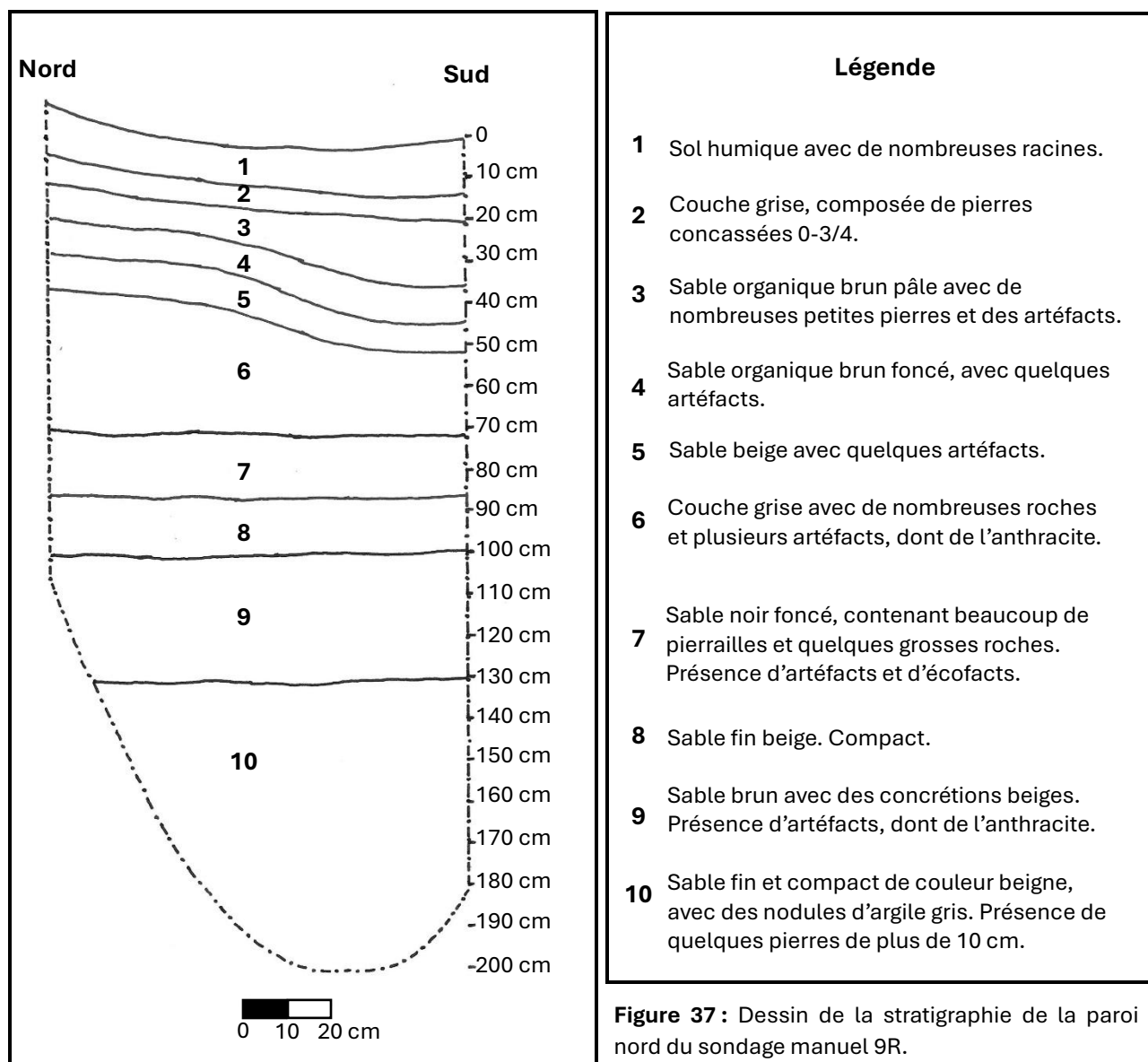


Figure 37 : Dessin de la stratigraphie de la paroi nord du sondage manuel 9R.

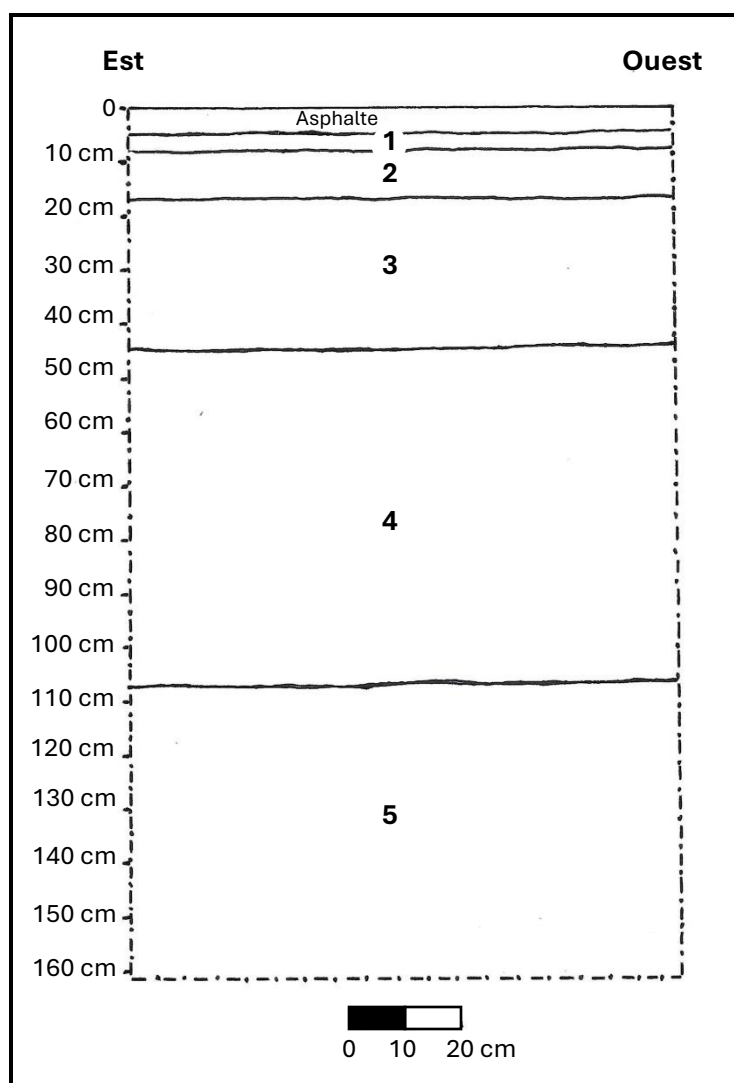
Sondages dans l'Allée centrale

Sous-opération 9A

Sous la surface asphaltée se trouvait une mince couche de pierres anguleuses bleutées de 0,5 à 3 cm (9A1). Cette couche de concassé avait une épaisseur de 3 cm. Sous ce lot se trouvait une couche de béton armé de 9 cm (9A2). Le béton est composé de plusieurs pierres angulaires bleutées de 0,5 à 3 cm et de nombreuses pierres à l'échelle du millimètre. De nombreux grains reflètent la lumière, ce qui crée une brillance. La pâte varie de la couleur blanche à grisâtre. L'armature a un diamètre de 4 mm. La couche de béton repose sur une assise en concassé, d'une épaisseur de 27 cm (9A3). Cette dernière est composée de sable fin brun foncé, avec de nombreuses pierres anguleuses de 1 à 3 cm. En dessous se trouvait une épaisse couche de sable fin, de couleur brun beige (9A4). Ce lot, d'une épaisseur de 62 cm, était stérile. Le dernier lot (9A5) a livré un écofact (os de mammifère) et quelques artefacts (fragments de terre cuite fine blanche et de verre incolore). Il était composé du même sable fin brun beige que la couche précédente. Cependant, elle se distinguait par ses nombreuses roches bleutées de 3 à 20 cm (figures 38 et 39). La fouille s'est arrêtée à une profondeur de 1,60 m, dû à l'affaissement des parois (figure 40).



Figure 38 : Photo de la paroi sud du sondage mécanique 9A.



Légende

1 Pierre concassé gris-bleuté 0/34.

2 Dalle de béton armé.

Pierre concassé gris-bleuté 0/34
3 dans une matrice de sable fin,
brune foncée.

4 Couche stérile composée de
sable fin de couleur brun-beige.

Sable fin de couleur brun-beige,
5 contenant de nombreux blocs
subangulaires bleutés de 3 à 20 cm
de diamètre. Cette couche a livrée
quelques artefacts.

Figure 39 : Dessin de la stratigraphie de la paroi sud du sondage mécanique 9A.



Figure 40 : Affaissement de la paroi nord du sondage mécanique 9A. Elle a justifié l'arrêt des excavations.

Sous-opération 9C

La sous-opération 9C ressemblait beaucoup à 9A. Sous une épaisseur de 6 cm d'asphalte se trouvait une mince couche de concassé 0-3/4 po (9C1). Suivait une surface de béton armé de 20 cm (9C2). En dessous se trouvait une couche de roches 0-3/4 po, dans une matrice grise, dont l'épaisseur variait entre 20 et 43 cm (9C3). Ce lot a livré un fragment de penture en métal. Le lot suivant (9C4) était composé de sable fin brun pâle orangé. Il ne contenait aucune inclusion, sauf quelques fragments de briques. Son épaisseur variait entre 43 et 90 cm. La dernière couche était composée de sable fin et contenait de grosses pierres, atteignant plus de 10 cm. Cette couche stérile était humide, ce qui semble avoir contribué à la faiblesse de ses parois. Les fissures qui se formaient dans les parois ont empêché l'atteinte d'une profondeur de plus de 1,30 m.

Sous-opération 9D

La dalle de béton n'a pas pu être percée dans ce sondage. Après trois heures de travail avec un marteau piqueur, il n'était toujours pas possible d'en apercevoir l'armature. Pourtant, une profondeur maximale de 18 cm a été atteinte près du coin sud-ouest.

Sous-opération 9E

Une couche de béton armé d'une épaisseur de 15 cm (9E1) se trouvait sous une surface asphaltée de 10 cm. Sous le béton se trouvait une couche de concassé noir (9E2). Les pierres étaient très anguleuses et présentaient des cassures conchoïdales. Cette couche avait une épaisseur de 45 cm et présentait un certain classement de ses pierres, les plus petites étant en haut et les plus grosses en bas de la couche. Le lot 9E2 contenait des fragments de brique et un fragment de pot à fleurs en terre cuite grossière. La fouille s'est achevée à la couche suivante (9E3), à une profondeur de 133 cm. Celle-ci était composée de sable moyen. Près du fond, elle était ponctuée de nodules humiques de plus ou moins 5 cm de diamètre. Certains nodules contenaient des fragments de bois, provenant possiblement de racines. La nature humique des nodules a été déduite à partir de l'association avec cette matière organique. Notons qu'une petite pierre de ballast (figure 41) en silex a été collectée un peu avant d'atteindre la profondeur à laquelle se trouvaient les nodules.



Figure 41 : Pierre de ballaste en silex de couleur caramel avec des cassures conchoïdales, trouvé dans le lot 9E3.

Sous-opération 9F

La sous-opération 9F était surmontée d'une surface asphaltée de 6 cm. Directement en dessous se trouvait une couche de béton armé de 17cm (9F1). Elle reposait sur un niveau de pierres subangulaires d'une dizaine de centimètres (9F2). Le lot suivant (9F3) fut pour le moins surprenant. Il était constitué de pierres concassées grises 0-3/4 sur une profondeur d'au moins 1,70 m. Le sondage a été arrêté à cette profondeur.

Sous-opération 9G

La surface blanche de béton armé (9G1) se trouvait sous 6 cm d'asphalte noir. Une fois cassée, elle dévoilait une couche brune (9G2) d'une épaisseur de 28 cm, composée de pierres concassées 0-3/4. Le lot suivant (9G3) était de couleur grise, bien qu'il fût composé de pierres bleutées anguleuses, de l'ordre de la dizaine de centimètres. Le sable fin beige sous-jacent (9G4) contenait plusieurs nodules brun foncé de 1 à 5 cm. Du bois a été aperçu dans des nodules, suggérant que la texture collante et la couleur proviennent de matière humique. De plus, quelques lentilles de texture et de couleur semblable atteignaient 30 à 50 cm. Ce lot contenait quelques artefacts (un fragment d'anthracite, un fragment de terre cuite grossière, un fragment de terre cuite fine blanche et une pierre de ballast).

Sondage bioarchéologique (9H)

Aucun reste humain n'a été retrouvé, ni aucune trace d'une possible inhumation, ni de traces du monument funéraire ou du caisson de béton prétendument coulé sur le cairn lors de sa réfection en 1971 (Cunningham, 1971).

La stratigraphie était simple, composée de cinq (5) couches (Figures 42 et 43). D'abord le *top soil* (Niveau 1), incluant la pelouse et environ 10 cm homogènes de terreau de paysagement. Ensuite, un limon sableux brun foncé et meuble comprenant moins de 1 % d'inclusions, majoritairement du concassé de taille variable, de rares racines et de fragments de charbon minéral (Niveau 2). Le niveau suivant (Niveau 3) était du concassé mélangé à un peu de limon gris avec moins de 1 % d'inclusions de fragments de briques. Particulièrement visible dans la sous-opération 9H1, mais également retrouvé plus sporadiquement à travers les autres, ce niveau débute parfois par une fine couche de mortier. En rétrospective, le niveau 6 noté dans la sous-opération 9H2 semble plutôt correspondre au Niveau 3 observé ailleurs, simplement à une zone avec des inclusions de briques beaucoup plus larges et concentrées. Le Niveau 3 n'apparaît que dans les 20 à 60 premiers centimètres le long de la paroi du pavage. Suivant ces 35 cm, les sols passent directement du Niveau 2 à 4. Lorsque présente, la jonction entre les Niveaux 3 et 4 est relativement graduelle, avec un peu de concassé débordant dans le sable loameux jaune,

moucheté d'orange, de brun et de gris dans les premiers cm du Niveau 4. Le dernier niveau, 5, correspond à un limon argileux gris et meuble. D'une sous-opération à l'autre, les Niveaux 4 et 5 s'alternaient, suggérant un remaniement de ces sols et qu'il puisse s'agir d'un seul et même niveau qui ait été mélangé de façon extrêmement grossière.

En ce qui concerne les ossements, seul un fragment animal a été retrouvé. Il s'agissait d'une côte de microfaune non-identifiée, dans le Niveau 2. Celle-ci n'a été ni photographiée ni conservée vu son apparence récente et le contexte où celle-ci se trouvait.

De même, tous les artefacts ont été retrouvés dans ce même niveau 2. Ceux-ci étaient peu nombreux et d'apparence contemporaine. Ils comprenaient des fils de fer, des fragments de verre à vitre, des clous, de la céramique (TCFB) et un fragment de ce qui semblait être de l'aluminium.

De plus, une pierre de ballast a été trouvée par l'entrepreneur en paysagement directement sous la tourbe, dans la sous-opération 9H.

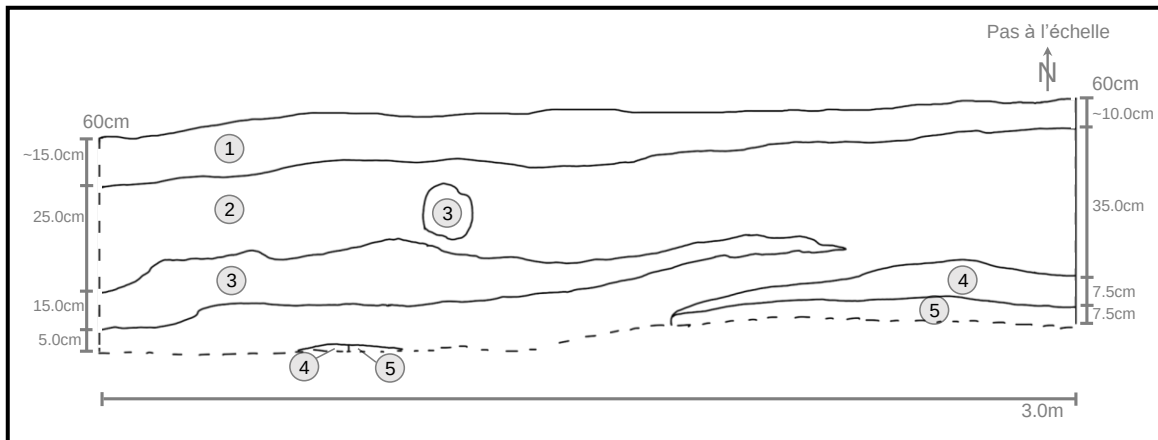


Figure 42 : Croquis Stratigraphie paroi nord 9H1

Croquis de la paroi nord de 9H1, à environ 10 cm de la bande de béton afin d'illustrer les sols attenants, sans en retirer le niveau de concassé de sa tranchée de construction (Niveau 3). Bien qu'il ne s'agisse que de la stratigraphie de l'un des lots, celle-ci est représentative de l'ensemble de l'excavation, autant de ses ex paroi nord que sud. Nord montréalais.



Figure 43 : Photographie paroi nord 9H1
Nord montréalais.

Sondages en haut de la pente

Sous-opération 9I

Le sondage 9I a percé une surface asphaltée gris pâle d'une épaisseur de 12 cm. Seize centimètres de béton armé se trouvaient en dessous (9I1). La matrice blanche du ciment contenait des inclusions de pierres angulaires grises bleutées. Le ciment était supporté par 26 cm de pierre concassée 0-3/4 (9I2) gris foncé. Cette assise récente a pourtant livré une pierre de ballast. Le lot suivant (9I3) était composé de pierres anguleuses grises bleutées, dont les dimensions variaient entre 1 et 15 cm. Les espaces étaient comblés par un loam sableux brun foncé. Puis, un niveau de sable moyen beige d'une vingtaine de centimètres a été rencontré (2I4). Il a livré un os de boucherie et une autre pierre de ballast. La paroi est et une petite partie de la paroi sud montrait un lot absent ailleurs, sur les parois du sondage. Ce dernier (9I5) était une couche d'argile gris pâle, farineuse, atteignant 70 cm d'épaisseur. Sur les autres parois, c'est un loam brun foncé qui apparaissait plus ou moins au niveau de l'argile. Finalement, un sable fin s'est manifesté jusqu'à la fin du sondage (9I6), sur une profondeur de 195 cm. À cette profondeur, les parois commençaient à se fissurer. Ce lot a livré une troisième pierre de ballast et un fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée (1875-1880).

Sous-opération 9J

Sous une surface asphaltée de 14 cm se trouvait une couche de béton armé d'une épaisseur de 14 cm (9J1). En dessous, il y avait une couche de 15 cm de pierres 0-3/4, dans une matrice brun foncé (9J2). Suivait une couche épaisse de 15 centimètres de pierres subanguleuses, dont le diamètre variait entre 3 et 10 cm (9J3). Puis, un horizon de sable fin (9J4) épais de 33 cm recouvrait un lot contenant des artefacts.

Le lot 9J5 ne présentait pas une surface confortable pour la circulation, de sorte qu'on ait tenté de croire que ses artefacts provenaient du niveau sus-jacent. Ils se seraient ainsi frayé un chemin vers le bas, avec le temps. Une autre possibilité serait que les artefacts étaient dans le remblai, avant son arrivée sur le site. Ce lot est en grande partie composé de roches schisteuses de 1 à 10 cm. Elles sont grises avec une teinte bleutée, anguleuse et se débitent en galettes. Les roches sont dans un loam sableux. L'ensemble de la couche de 55 cm paraît être de couleur grise. Les artefacts en question étaient quinze fragments de

terre cuite fine blanche (TCFB), un fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de porcelaine et un fragment de terre cuite grossière rouge (jarre ou cruche). Parmi les TCFB se trouvait cinq tessons d'une assiette flow blue (1^{er} moitié du 19^e siècle) et un tesson comportant des écritures, dont le mot « juif » et le chiffre « 12 » (1830-1860).

Finalement, le lot 9J6 était composé de sable fin beige. La fouille s'est arrêtée à celui-ci, à une profondeur de 170 cm. La progression n'était plus possible, à cause des affaissements continuels de pierres schisteuses.

Sous-opération 9P

Douze centimètres d'asphalte couvraient une surface en béton armé (9P1) de 16 cm. Celle-ci reposait sur 27 cm de pierres concassés 0-3/4, formant une couche grise (9P2). En dessous, il y avait un niveau beige, ressemblant au loam sableux de 2P5. Cependant, le lot 2P3 se distinguait par ses nombreuses pierres de 0,5 à 2 cm.

Deux surfaces d'asphalte étaient placées à plat, à la jonction des lots de 9P3 et 9P4. Ces surfaces étaient placées l'une par-dessus l'autre et paraissaient être en position *in situ*. Elles étaient limitées à la moitié de la paroi ouest (de son coin nord jusqu'à son centre). Le vestige de route du dessus avait une épaisseur de 3 cm, tandis que le vestige du dessous faisait 2 cm d'épaisseur (figures 45 et 46).

Le lot 9P4 a été identifié comme étant un niveau de circulation. Le sol était noir et humique. Il contenait de petits nodules d'anthracite, des fragments de brique et de nombreux blocs de pierre de 15 à 28 cm. Les artefacts collectés dans ce lot sont : deux fragments de trottoir en béton (figures 48 et 49), un fragment d'anthracite, une pierre de ballast, quinze fragments de brique rouge et dix fragments de tuile rouge (figure 47). Deux types de tuile peuvent être distingués. Un fragment présente des sillons parallèles de 1,4 cm de largeur (figure 47), tandis que les neuf autres ont des sillons parallèles de 3 mm de largeur (figure 50).

Le lot 9P4 formait une couche inégale. L'observation de la paroi ouest (figures 51 et 52) permet de constater une épaisseur de 15 cm du côté nord, de 27 cm au centre et de 29 cm au sud. L'observation de la paroi ouest a révélé un fragment dont la forme fait penser à

une dalle en brique (figures 47 et 51). L'affaissement de la paroi sud a entraîné au fond du trou un gros fragment de béton, qui semble provenir d'un ancien trottoir. Des fragments d'anthracite étaient demeurés collés sous la dalle, suggérant qu'elle reposait sur le lot 9P4 (figures 48 et 49). De plus, le sol tombé au fond du sondage contenait des fragments de dalles en brique, différentes de celle observée dans la paroi ouest (figure 50). Comme il s'agit de dalles, ces pièces ont été associées de manière spéculative au niveau de circulation.

Un loam sableux beige (9P5) se trouvait sous 9P4. Cette couche ne contenait aucune inclusion. Le lot suivant (9P6) était identique à 9P5, à l'exception qu'il contenait de nombreuses roches de 2 à 5 cm. Dues à l'affaissement des parois, les excavations se sont arrêtées dans ce lot, à une profondeur de 160 cm.

Le sondage 9P (figure 44) a fait l'objet d'un relevé stratigraphique (figures 51 et 52).



Figure 44 : Sondage 9P en fin de fouilles, vers le sud. À son point d'entrée (côté est), la pelle pouvait excaver des parois droites et larges. Cela lui était plus difficile à son point de sortie (côté ouest). Pour cette raison, la paroi où ont été vus les éléments d'intérêt (paroi ouest) est relativement étroite.

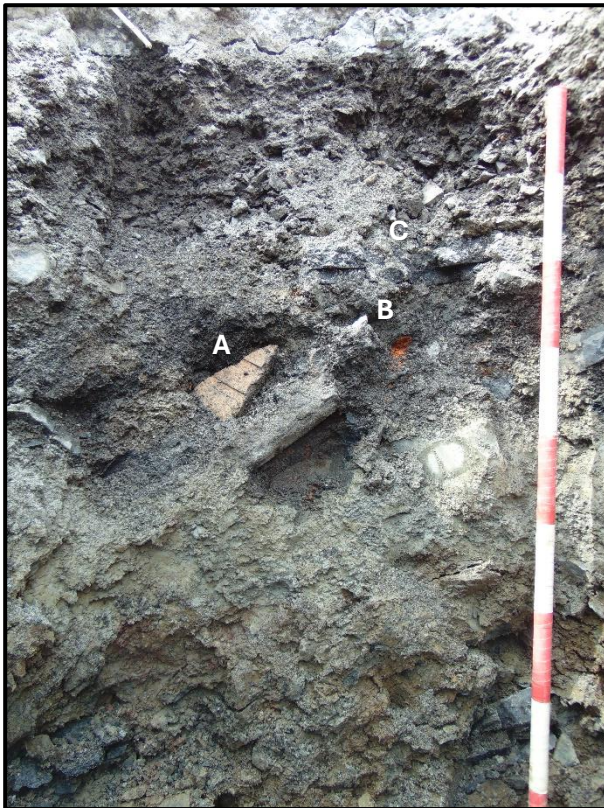


Figure 45 (en haut, à gauche) : Plan rapproché dans la paroi ouest de la sous-opération 9P. Fragment de dalle cannelée en terre cuite grossière (A) et fragment de brique friable (B) dans le niveau de circulation (9P4). Les deux surfaces asphaltées (C) sont mal dégagées.

Figure 46 (en haut, à droite) : Plan rapproché dans la paroi ouest de 9P. Le fragment de dalle est tombé, mais les deux surfaces asphaltées (A) sont bien dégagées.

Figure 47 (en bas, à gauche) : Fragments de dalle cannelée (A) et fragments de brique (B) observés dans le lot 9P4.



Figure 48 (en haut, à gauche) : Dessus d'un ancien trottoir en béton trouvé dans la sous-opération 9P. La pièce s'était retrouvée au fond du sondage, à la suite de l'affaissement de la paroi sud.

Figure 49 (en haut, à droite) : Dessous de l'ancien trottoir en béton. Des fragments d'anthracite qui sont demeurés collés sous la pièce suggèrent qu'elle reposait sur le lot 9P4, identifié comme un ancien niveau de circulation.

Figure 50 (en bas, à gauche) : Fragments de dalle cannelée en brique. Les pièces s'étaient retrouvées au fond de la sous-opération 9P, à la suite de l'affaissement de la paroi sud. Les cannelures sont plus étroites que celles de la dalle en brique trouvé dans la paroi ouest.



Figure 51 : Photo de la paroi ouest du sondage mécanique 9P.

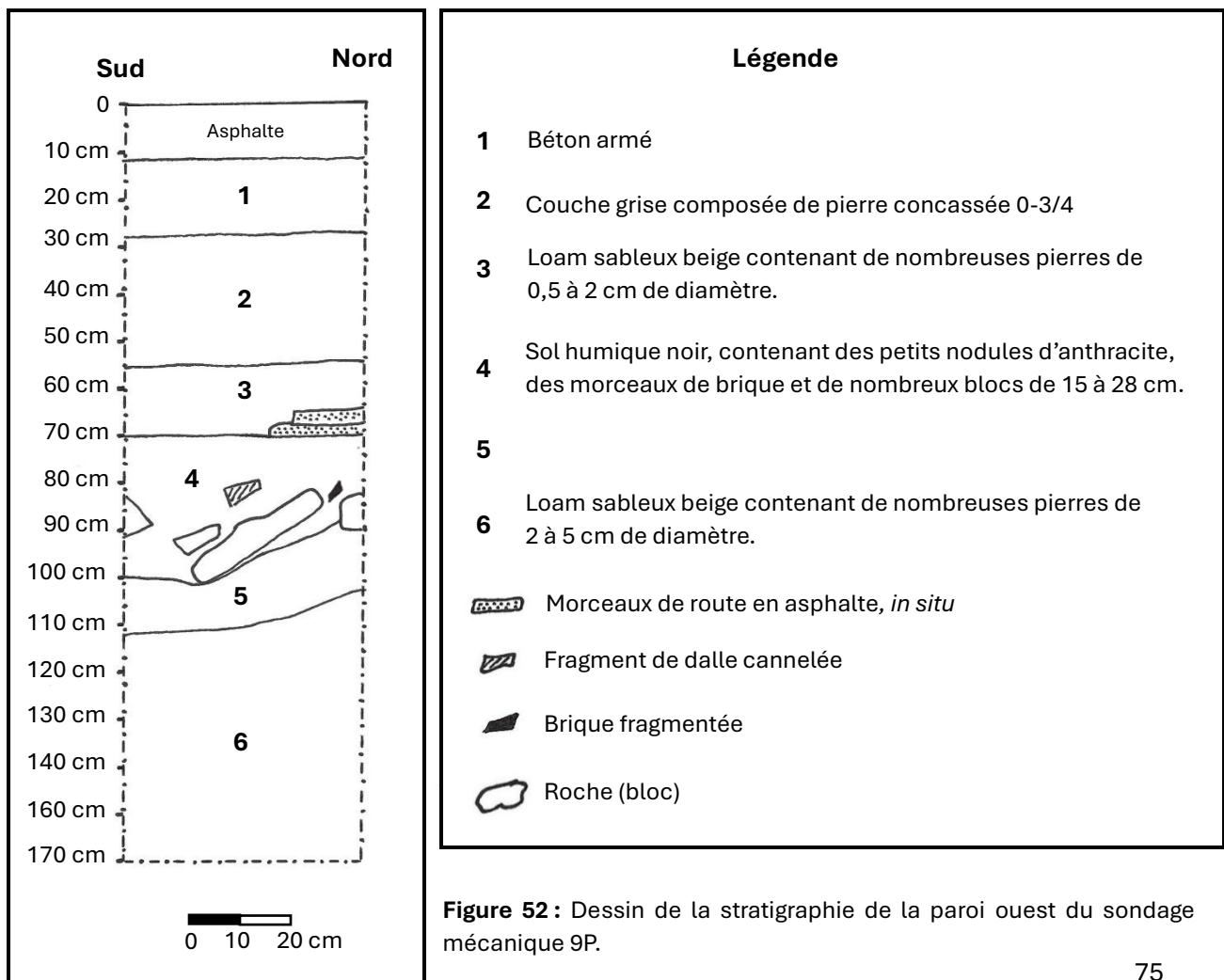


Figure 52 : Dessin de la stratigraphie de la paroi ouest du sondage mécanique 9P.

Sous-opération 9Q

À l'instar de la sous-opération 9D, le béton armé n'a pas pu être percé à l'emplacement du sondage 9Q. En concentrant son énergie sur une petite surface, l'entrepreneur a pu révéler les tiges dans le béton. Celles-ci avaient un diamètre de 7 mm. À titre de comparaison, l'armature du béton dans le sondage précédent (9P) avait un diamètre de 4 mm.

Sous-opération 9S

Plutôt que de trouver du béton armé sous les douze centimètres d'asphalte, la fouille a révélé une couche de 20 cm de poussière de roche (9S1), contenant un vieux Sharpie. Les 12 cm suivants étaient constitués de roches 0-3/4 (9S2). Une mince couche de sable beige (4 cm) se trouvait sous la pierre concassée. Celle-ci (lot 9S3) était limitée à la partie est du sondage. Le lot suivant (9S4) était un sol noir d'une douzaine de cm du côté est, mais plus épais du côté ouest. Des fragments de briques et une pierre de ballast (figures 53 et 54) y ont été trouvés. En dessous, il y avait du sable gris avec beaucoup de grosses pierres, de plus de 10 cm (9S5). Épais de 40 cm, ce lot contenait plusieurs fragments de brique, du crépi, des plaques de fer, un clou découpé, un clou forgé, une autre pierre de ballast et dix fragments de terre cuite fine blanche. Ensuite, il y avait environ 65 cm de sable fin brun (9S6). L'excavation s'est arrêtée plus profondément, dans une couche grise, avec beaucoup de grosses pierres (9S7).



Figure 53 : Cortex de la pierre de ballaste trouvée dans le lot 9S4. Sa forme arrondie est caractéristique d'une pierre qui a séjourné dans l'eau.



Figure 54 : Intérieur de la pierre de ballaste trouvée dans le lot 9S4. On observe des lignes concentriques qui suivent le contour de la cavité dans laquelle le silex s'est formé. De l'eau se trouvait dans la cavité avant de s'écouler en laissant une bande de silice. Cela a été répété sur une longue période, créant une succession de couches.

Sous-opération 9T

La sous-opération 9T a été excavée sous un trottoir épais de 14 cm. Il reposait sur un lit d'une vingtaine de centimètres de pierre concassée 0-3/4, dans une matrice sableuse brun foncé (9T1). Cette couche contenait des moules semblables à celles trouvées dans le sondage manuel 9O. D'une dizaine de centimètres, la couche suivante (9T2) était limitée à la moitié est du sondage, du moins dans la paroi nord. Puis, le lot 9T3 était constitué de loam sableux noir, avec plusieurs roches anguleuses grises bleutées, de 3 à 5 cm. Il avait une épaisseur de 15 cm. Finalement, l'excavation s'est arrêtée à 1,45 m de la surface, à cause de l'affaissement des parois. À cette profondeur, le sol était un loam sableux beige, avec plusieurs roches anguleuses grises bleutées. Ce dernier lot (9T4) contenait des artefacts, dont du crépi, des fragments de briques, un fragment de dalle de marbre, un fragment de couteau en plastique, deux fragments de terre cuite fine blanche vitrifiés et un fragment de plat en terre cuite grossière. Il contenait également quelques écofacts (huître et dent de mammifère).

Sous-opération 9U

Le retrait des 7 cm d'asphalte recouvrant la surface a révélé une surface de béton armé de 25 cm d'épaisseur (9U1). D'une épaisseur de 9 cm, le lot suivant (9U2) était constitué de sable grossier brun-beige, contenant beaucoup de petites pierres. Puis, un lit de pierres 0-3/4, de 25 cm d'épaisseur, a été révélé (9U3). Le lot suivant correspond à une surface asphaltée de 10 cm d'épaisseur en position *in situ* (9U4). Le dernier lot (9U5) est un sable fin brun pâle, tacheté de rouille. Les taches étaient de couleur orange et gris. Il a été fouillé en deux étapes. La première étape consistait en la poursuite de la fouille mécanique, jusqu'à l'atteinte d'une profondeur de 1,15 m. Elle a mené à la découverte d'un peu de bois, ainsi que d'une céramique près du fond. La seconde étape était une fouille manuelle, à partir du fond. Un sondage manuel de 50 cm de côtés a été positionné dans le coin sud-ouest de 9U. Il a été fouillé sur une profondeur de 35 cm, après quoi de grosses pierres ont entravé le creusage. Cette étape n'a mené à la découverte d'aucun artefact.

Sous-opération 9V

À l'emplacement de cette sous-opération, il n'y a pas d'asphalte. La surface de circulation actuelle est plutôt faite dans un béton non armé, d'une épaisseur de 10 cm. Cette vaste dalle débute un peu à l'est du sondage et se poursuit dans l'emprise vers l'ouest. Son matériel est blanc grisâtre, avec des inclusions de roches anguleuses de 0,5 à 2 cm de diamètre. La dalle repose sur 9 cm de pierres concassées anguleuses grises bleutées de 0,5 à 2 cm, dans une matrice brune (9V1). En dessous, il y avait 7 cm de pierres gris bleuté de 0,5 à 2,5 cm, dans une matrice gris verdâtre (9V2). Il s'en suit une couche identique à 9V1, d'une épaisseur de 4 cm (9V3). Une épaisse couche de sable fin beige forme le lot suivant (9V4). Il prend fin au début du lot 2V5, dont le sommet est à 1,20 m de la surface. L'excavation s'est arrêtée à 1,85 m de profondeur, dans cette strate de pierres anguleuses grises bleutées, qui cassent facilement sous l'action de la pelle. Les espaces entre ces pierres étaient comblés par une matrice brune. Deux grosses briques ont été aperçues dans 9V5. Un fragment de brique et un fragment de vitre ont été collectés.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sondage bioarchéologique

Aucun contexte ou structure archéologique n'ont été identifiés. Les sols semblent suggérer des couches d'aménagement urbain jusqu'à plus de 60 cm; les derniers niveaux de sols semblant s'interchanger selon les lots, ceux-ci ne semblaient pas en place. Aucun reste humain ou trace d'inhumation n'ont été identifiés. De même, les artefacts ne correspondent pas à ce qui est attendu en contexte funéraire; il s'agit le plus probablement d'objets rapportés lors de travaux d'aménagement. La réfection de la rue peut aller de l'avant sans présence d'archéologues dans la portion inventoriée, soit la bande de 3 m formant la base du triangle de l'aménagement paysager du monument, jusqu'à une profondeur de 60 cm.

Cependant, pour toute intervention dans cet espace paysager dépassant la bande de 3 m déjà excavée ou à des profondeurs de plus de 60 cm, la présence d'un archéologue serait nécessaire. Particulièrement pour des travaux entre la pointe sud de l'aménagement et la

limite nord du monument. Dans un tel cas, la présence d'un bioarchéologue ou d'un ostéologue serait fortement recommandée, peu importe la profondeur des travaux. Une bande, arbitraire d'environ 1 m au nord du monument, devrait également être considérée comme faisant partie de cette zone de potentiel bioarchéologique afin de prendre en compte tout empiètement potentiel du monument, ainsi que tout possible caisson ou cairn se trouvant dessous.

Sondages archéologiques

Un total de 22 sondages a été réalisé dans l'esplanade de l'université McGill (figures 31 et 32). Sept étaient en bas de la pente menant au pavillon des arts, six étaient dans la pente supportant l'allée centrale et huit furent creusés en haut de la pente (au nord de la pointe sud du triangle gazonné).

Sondages en bas de la pente

Cinq des sept sondages positionnés en bas de la pente ont livré un niveau pouvant être attribué à la seconde moitié du 19^e siècle. Cette datation repose sur la présence de terre cuite fine blanche, produite de 1820 c. à aujourd'hui, de clous découpés produits entre 1790 et 1890 et le début de l'occupation historique de l'esplanade. On suppose que la présence eurocanadienne sur ce terrain universitaire a débuté avec la construction du pavillon des Arts. Comme celui-ci est érigé en 1843, les artefacts produits avant cette date ont été abandonnés sur le site après cette date. De plus, les photos anciennes montrent que le terrain a été rehaussé avant 1907. Il est donc probable que les niveaux du 19^e siècle ont été scellés à ce moment.

Bien qu'elle ne soit pas identique partout, la couche d'occupation du 19^e siècle a surtout été décrite comme un limon (ou loam) contenant du sable et de nombreuses petites roches (pierrailles), ainsi que de l'anthracite. Des phénomènes naturels (post-dépositionnel) semblent avoir permis un déplacement des artefacts, d'une couche à l'autre. C'est notamment le cas du lot 9B3 qui contenait un morceau de verre provenant du niveau 9B2 et du lot 9K2 qui contenait un bord de soucoupe de type Willow, alors qu'un gros fragment se trouvait dans le niveau d'occupation en dessous (9K3).

La profondeur du niveau d'occupation semble varier avec la topographie du terrain actuel. Aux endroits où la surface actuelle est plus élevée, la couche d'occupation est plus profonde (par rapport à la surface).

Le niveau du 19^e siècle correspond aux lots 9B2-3, 9K3, 9L3, 9O4 et 9R7 (figure 55).

Lot Profondeur	Type de sondage	Matrice	Contenu archéologique	Datation
9B2 Sommet à 50 cm	Mécanique	Loam sableux brun beige avec de nombreuses petites roches sub-anguleuses de 1 à 2 cm.	Témoins de combustion (anthracites et scorie), matériaux de construction (crépis, clous, fragments de briques rouge, verre), fragments de verre provenant d'au moins deux bouteilles, ainsi qu'un tessou en grès fin rouge pâle.	Possiblement le même niveau d'occupation que 9B2. Pour cette raison, la couche peut être attribuée à la 2 ^e partie du 19 ^e siècle.
9B3 Possiblement le même niveau d'occupation que 9B2	Mécanique	Loam sableux brun grisâtre ne contenant aucune petite roche. Toutefois, elle contenait plusieurs roches d'une dizaine de centimètres.	Morceaux d'anthracite, fragments de briques, fragments de verre, fragment de couvercle de jarre en grès grossier américain. Des fragments de verre incolore trouvés dans 9B2 et 9B3 avaient un aspect qui laisse penser qu'ils proviennent d'une même bouteille.	Couvercle de jarre en GG américain attribué à la 2 ^e partie du 19 ^e siècle.
9K3 Sommet à 24 cm	Manuel	Limon brun moyen, légèrement argileux, avec 50% de pierres calcaire friable.	Fragments de briques, anthracite, fibres de planches de bois, os d'animaux, cylindre en plastique, fragments de verre et de céramique. La céramique était représentée par cinq fragments en terre-cuite fine blanche et deux fragments d'une petite assiette (ou soucoupe) de type Willow.	La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ.
9L3 Sommet à 23 cm	Manuel	Il contenait de petits cailloux, comme dans 9K3	Quelques TCFB sans décors	La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ. Une contemporanéité avec 9K3 peut également être inférée à partir de la ressemblance de ces couches.
9M	Manuel	Aucun niveau d'occupation n'a été repéré dans cette sous-opération.		
9N	Manuel	Aucun niveau d'occupation n'a été repéré dans cette sous-opération.		
9O4 Sommet à 30 cm	Manuel	Loam sableux beige	Anthracite, clous découpés, encier en GG, terre cuite fine blanche, fragment de bouteille en verre	Les clous découpés étaient en circulation de 1835 à 1950. La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ.
9R7 Sommet à 73 cm	Mécanique	Sable noir foncé avec beaucoup d'inclusions, soit des pierrailles et quelques grosses pierres.	Anthracite, brique, fragment d'anse en terre cuite fine blanche polyglacurée et un fragment de terre cuite fine blanche avec un décor imprimé en bleu.	La terre cuite fine blanche est produite à partir de 1820, environ.

Figure 55 : Tableau présentant le niveau d'occupation de la seconde moitié du 19^e siècle, dans les sondages en bas de la pente menant au pavillon des arts.

Sondages dans la pente

Les sondages dans la pente n'ont pas mené à la découverte d'un niveau d'occupation ou de circulation ancien. Toutefois, ils documentent des réfections antérieures, à la voie de circulation actuelle. La variété dans la suite des niveaux stratigraphiques, d'un sondage à l'autre, reflète sans doute des réparations de l'allée centrale. Notons à cet effet la sous-opération 9D, dont la couche de béton armé s'est avérée indestructible. On suppose qu'elle a été coulée à la suite d'une réparation dans la route actuelle. De même, le sondage 9F est rempli de pierres concassées (0/3/4), depuis l'assise de la route, jusqu'à une profondeur de 1,70 m. Il s'agit probablement d'un remplissage, après une excavation ou un affaissement du sol. Les sondages ont permis de constater l'instabilité des sols dans la pente. On peut supposer que des mouvements de sols ont endommagé le chemin à plusieurs reprises, justifiant ainsi la pose d'une assise en béton sous l'asphalte.

Les niveaux inférieurs sont dominés par la présence de sable. À partir de l'estampe de 1860 et de la gravure de 1875, on peut supposer que le sable a été apporté dans la seconde moitié du 19^e siècle (le pavillon des arts est érigé en 1843).

La carte des dépôts meubles indique que le pavillon des arts et l'esplanade reposent sur du till. On doit comprendre que le sable ne provient pas des excavations pour asseoir les fondations du pavillon des arts.

La présence de pierres de ballast peut nous éclairer sur la provenance du sable. Notons cependant que de telles pierres ont également été trouvées dans différentes couches, ce qui peut être le résultat des nombreuses réfections de l'allée centrale.

Entre le XVe et le XIXe siècle, on chargeait des pierres et du sable dans les navires en bois, alors qu'ils étaient vides. Cela permettait de les alourdir, pour faciliter la navigation. Arrivé au port, ce ballast était abandonné, pour faire place aux marchandises.

Le silex est une pierre qui était communément utilisée pour lester les bateaux en provenance d'Europe. Celle-ci pouvait être abandonnée sur des plages, à proximité du port d'arrivée. D'ailleurs, un article rédigé en 1987 par Dionne détaille la découverte de nodules de silex, sur les deux rives du Saint-Laurent, à proximité de Québec. La majorité

des nodules étaient de couleur ambrée ou jaunâtre. Ils ont été attribués aux formations crayeuses de la Manche (Angleterre ou France).

Un article écrit par Gaurier (2021) nous apprend que les bateaux s'approvisionnaient en sable sur les plages et qu'ils ont longtemps délesté près des ports. Cela posait d'ailleurs de nombreux problèmes, de sorte que cette pratique a dû être réglementée. Le sable de lest était embarqué et débarqué dans des sacs. À destination, les sacs pouvaient être entreposés, avant d'être vendus.

À la lumière de cet article, on peut supposer que le sable a été ramassé sur une plage européenne, sur laquelle se trouvaient des pierres de ballast, déversées antérieurement. Une fois le bateau arrivé au port de Montréal, les sacs de sable ont pu être achetés pour aménager la voie d'accès de l'université.

Sondages en haut de la pente

Comme pour les sondages réalisés dans la pente, les sondages qui sont en haut ont dévoilé des réparations dans la chaussée. Les cas les plus manifestes sont le sondage 9Q avec son béton armé aux tiges de fer disproportionné et le sondage 9T, où il y a beaucoup de remplissage du côté du talus.

Le sondage 9P s'est avéré relativement intéressant pour documenter l'histoire des voies d'accès. D'abord, un niveau de circulation contenant de l'anthracite y a été mis au jour. La présence de ce minéral d'origine humaine semble signaler la présence d'une couche qui est demeurée exposée à ces déchets ambiants. Des rejets semblables ont été associés à la seconde moitié du 19^e siècle, dans des sondages en bas de la pente.

Une première couche d'asphalte a été déposée directement sur ce niveau ancien, sans aucune assise. À côté de cette route, il y avait un trottoir de béton, qui reposait sur le même niveau contenant de l'anthracite. Puis, une seconde couche d'asphalte a été déposée sur la première.

Recommandations

Les niveaux de sol qui risquent d'être touchés par la réfection de l'allée centrale en 2024 et 2025 (projet 19-016) ont été vérifiés adéquatement. Le projet n'est pas une menace pour la ressource archéologique. Toutefois, le client doit prévoir une surveillance archéologique au moment d'excaver à la jonction du pavillon des arts et du grand escalier devant sa porte principale. Étant donné le caractère historique de ce pavillon, il paraît pertinent de documenter son évolution architecturale. D'ailleurs, les données recueillies dans le sondage 9P suggèrent que le sol a été relevé depuis la construction de la bâtisse. Ainsi, des ajustements ont pu être faits au grand escalier.

De plus, la bioarchéologue (voir les pages 79 et 80 du présent rapport) recommande une supervision en cas d'excavations dans le triangle gazonné, si elles sont menées à l'extérieur du volume de sol vérifié lors du présent inventaire.

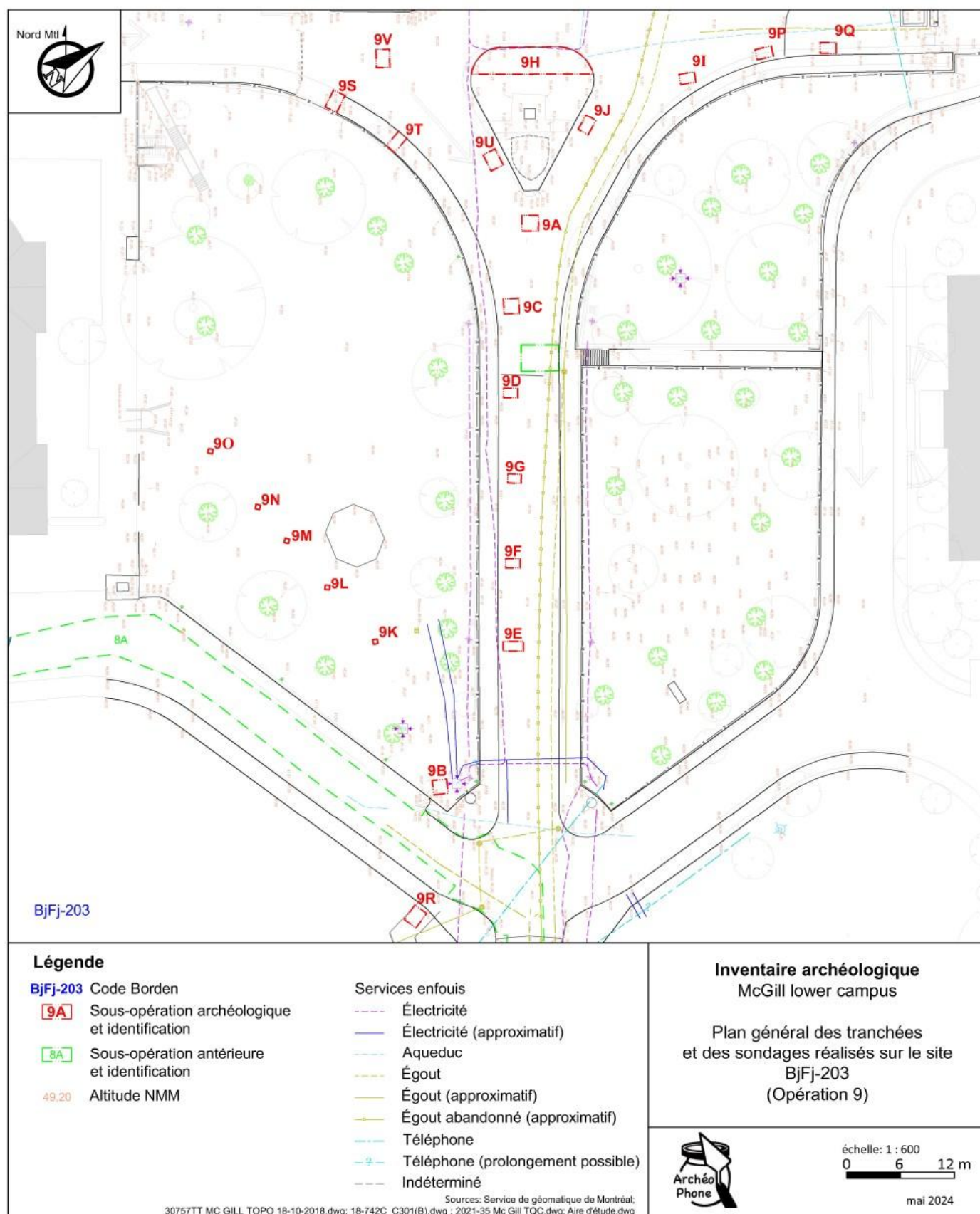
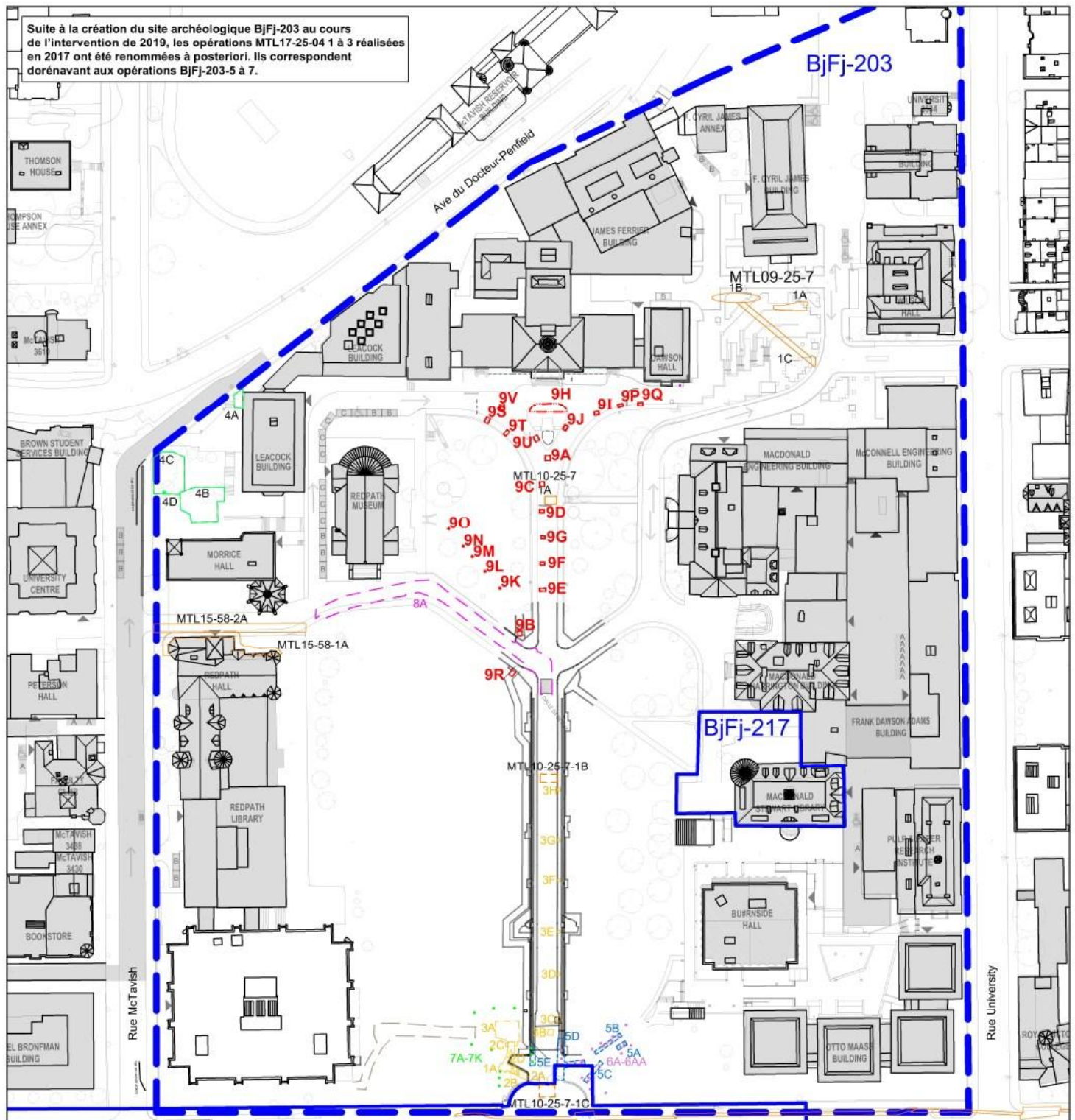


Figure 56 : Sondages archéologiques réalisés en 2024 dans le cadre du projet 19-016 de l'université McGill (opération 9) et emplacement des infrastructures.



Légende

- Limites proposées (étendues) du site BjFj-203
- Opérations BjFj-203-09
- Opérations BjFj-203-01, 02 et 03
- Opération BjFj-203-04
- Opération BjFj-203-05
- Opération BjFj-203-06
- Opération BjFj-203-07
- Opération BjFj-203-08
- Autre sous-opération antérieure
- MTL10-25-7 Codification de la Ville de Montréal



Figure 57 : Emplacement des sous-opérations réalisés sur le site BjFj-203. Les sondages en lien avec la présente intervention archéologique (opération 9) sont en rouge.

Inventaire archéologique McGill lower campus,

Localisation des opérations antérieures
sur le site BjFj-203



0 20 40 m

Mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

Andreassen, John, entre 1968 et 1977, Archives Fact Sheet : McGill Tomb, Recueil d'informations tirées des archives de l'université McGill, préparé par John Christian Ludwig Andreassen, qui fut l'archiviste de l'université McGill entre 1968 et 1977.

Arkéos. 2013, Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2008-2010. Dans le cadre du programme de réfection et des développements d'infrastructures d'acqueduc et d'égout incluant les travaux de voirie, pour le réseau artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération, Ville de Montréal et MCCCCF.

Arkéos, 2022, Inventaire archéologique dans le cadre du projet de réfection de la bibliothèque McDonald-Stewart, 2021. Site BjFj-217, Université McGill, Gestion et développement des installations.

Arkéos, 2023, Campus du centre-ville de l'Université McGill. Étude de potentiel archéologique. Rapport remis à Fahey et associés inc., ainsi qu'à l'université McGill, en janvier 2023, 358 p.

Artéfactuel, 2017, Étude du potentiel archéologique des rives de la rivière du Portage, Ville de Sainte-Catherine, MRC de Rousillon, 49p.

Artéfactuel, 2018, Inventaire archéologique pour le projet de revitalisation du portail Roddick de l'université McGill (MTL17-25-04), Université McGill.

Artéfactuel, 2019, Supervision archéologique. Projet de revitalisation de l'entrée McTavish. Université McGill (projet #15-058), Université McGill.

Artéfactuel, 2020, Supervision archéologique dans le cadre des travaux de revitalisation de l'allée principale de l'Université McGill (projet #17-072) (2019) (Site BjFj-203, Université McGill), Rapport remis à l'Université McGill en mai 2020, 166 p.

Bérard, Pierre, 2020a, *Origine du mont Royal*, Excursion géologique au mont Royal, Université du Québec à Montréal, Montréal. Site web : www.pierrebedard.uqam.ca

Bérard, Pierre, 2020b, *Histoire géologique récente de la région de Montréal*, Excursion géologique au mont Royal, Université du Québec à Montréal, Montréal. Site web : www.pierrebedard.uqam.ca

Collection Édouard-Zotique Massicotte, 1860, McGill Collège – Montreal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal. Estampe publiée sur le site officiel du Mont-Royal, rubrique John Ostell (1813-1892): <https://ville.montreal.qc.ca/siteoffieldumontroyal/john-ostell>

Commission géologique du Canada, 1975, Géologie des dépôts meubles. Ile de Montréal. Échelle 1 : 50 000. Carte 1426A. Étude 75-27.

Dionne, Jean-Claude, 1987, « Silex européen d'âge crétacé dans la région de Québec », Cahiers de Géographie du Québec, Volume 31, numéro 82, avril 1987, p. 69 à 79

Ethnoscop, 2010, Travaux d'aménagement du Square James sur le campus de l'Université McGill. Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Supervision archéologique MTL09-25-7, Université McGill.

Ethnoscop, 2014, Aménagement d'une piscine creusée 223, avenue McDougall, Arrondissement Outremont, Ville de Montréal, 29p.

Gaurier, Dominique, 2021, « Ballast, lestage et délestage dans l'ordonnance de la marine d'août 1681 », Revue d'histoire maritime, no. 29, p. 63 à 76

Gogo, G.N., 1961, Thompson Island, It's Significance Relative to Early man in Eastern Ontario, Archives du Musée canadien des Civilisations, Hull.

Haberer, Eugene, 1875, The Public Institutions Of The Dominion, Gravure daté du 29 mai 1875, Library and Archives Canada

Knoppers, Jake, 1971, The McGill tomb, McGill University, Inter-Departmental Memorandum, 5 August 1971, 2 pages

Lacoursière, Jacques, 1995, Histoire populaire du Québec, Des origines à 1791, Septentrion, Sillery, 480 p.

Limoges, Sophie, 2006, *Pointe-du-Buisson: un lieu de pêche millénaire, un prélude à l'horticulture*, Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs, Les éditions de l'homme, Montréal, pp. 24-25.

MCC, 2013a, *Les Iroquoiens du Saint-Laurent accueillent Jacques Cartier à Hochelaga*, Répertoire du Patrimoine culturel du Québec, Gouvernement du Québec, Site web : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

MCC, 2013b, *Fondation de Montréal*, Répertoire du Patrimoine culturel du Québec, Gouvernement du Québec, Site web : www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Norman, L.C., 1971, James McGill Tombs, McGill University Dept. Of Physical Plant, juin 1971.

Québec, 2018, Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal, Ministère de la Culture et des Communications, gouvernement du Québec, 173 p.

SACL, 2008, Étude de potentiel et inventaire archéologique du parc Percy-Walters, BiFj-080, Montréal, Montréal, 106 p.

Stantec, 2023, Caractérisation environnementale additionnelle des sols – réfection de la Upper Main Road, Université McGill, Montréal, Québec, Rapport final remis à l'université Mc Gill, le 6 février 2023, 303 p.

Tremblay, Roland, 2006, les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs, Les éditions de l'homme, Montréal, 139 p.

Tremblay, Roland, 2016, *La mission de la Montagne et le fort des Messieurs*, Mémoires des Montréalais, <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais>

Université McGill, 1856, Campus in 1959, Notman Archives (McCord Museum), The Early Campus, Virtual McGill, <https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html>

Université McGill, 1873-1880, McGill campus with Arts, Observatory, Presbyterian College, and Old Medical Building (1873-80), , Notman Archives (McCord Museum), The Early Campus, Virtual McGill, <https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html>

Université McGill, avant 1907, Campus before 1907, Notman Archives (McCord Museum), The Early Campus, Virtual McGill, <https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html>. Cette référence correspond à deux photos qui portaient le même titre, lors de la consultation du site web de l'université McGill en 2025.

Université McGill, avant 1907, Macdonald Engineering and Physics before 1907, McGill Archives, The Early Campus, Virtual McGill, <https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html>

Université McGill, avant 1907, Sketch of campus before 1907, McGill Archives, The Early Campus, Virtual McGill, <https://cac.mcgill.ca/campus/evolution.html>

Université McGill, 1930-1960s, Aerial of campus including Pulp and Paper Institute (1930), McGill Archives, The Campus : 1930-1960s, Virtual McGill, https://cac.mcgill.ca/campus/middle_history.html



**Relevé archéologique (inventaire)
à la centrale hydroélectrique des
Cèdres « le Petit Pouvoir » (BhFm-17),
canal de Soulanges, Coteau-du-Lac (2023)**

Volume 1 : Rapport

Photo de couverture :

1A vue générale du vestige, vers le nord-est (PATR23N18-0127).

**Relevé archéologique (inventaire)
à la centrale hydroélectrique des Cèdres « le Petit Pouvoir » (BhFm-17),
canal de Soulanges, Coteau-du-Lac (2023)**

**Projet : 4306-22-AD01
Permis de recherche archéologique : 23-PATR-11**

Rapport préparé par :
Mathieu Mercier Gingras

Pour :
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Patrimoine Experts S.E.N.C.
Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9.
Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5
Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540, Cellulaire : 514-713-4284
Adresse de courriel : info@patex.quebec

Avril 2025

Équipe de réalisation

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

ROCHFORD, Frank , archéologue
Chargé d'activités en archéologie

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée, archéologue :
Coordonnatrice
Gestion et révision

MERCIER GINGRAS, Mathieu, archéologue :
Chargé de projet
Coordination, terrain, analyse et rédaction

CHARETTE, Philippe, archéologue :
Arpentage et cartographie

BOISARD, Solène, archéologue :
Cartographie

LABONTÉ LECLERC, Melissa, archéologue
Analyse de culture matérielle

FORGET, Annie, archéologue :
Révision et édition

Résumé

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a effectué en 2023 un projet de stabilisation et de restauration de la centrale hydroélectrique des Cèdres, aussi appelée centrale du Petit Pouvoir, associé au canal de Soulanges.

Dans le cadre des travaux, l'entrepreneur a excavé le 30 juin 2023 un bassin de sédimentation dans la municipalité de Coteau-du-Lac qui a mené au dégagement de vestiges en béton probablement associé à un bâtiment du canal de Soulanges. Un avis de découverte archéologique sans permis a alors été transmis au ministère de la Culture et des Communications du Québec par le MTMD. Le MCC a attribué le code Borden BhFm-17 à ces découvertes.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a fait appel à Patrimoine Experts pour effectuer un inventaire (relevé) archéologique des vestiges qui ont été exposés. Ce rapport présente le résultat de l'inventaire réalisé le 15 novembre 2023, en conformité avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-11.

Les archéologues ont fait l'enregistrement de la section de mur dégagée par l'entrepreneur, incluant son arpentage, avant le remblaiement du secteur. Un nettoyage sommaire du vestige est apparu nécessaire. L'identification des ressources archéologiques mises au jour dans le cadre de ce mandat a fait l'objet de descriptions qualitatives et quantitatives, d'un arpentage visant au géoréférencement des données, d'une délimitation précise, puis d'une évaluation de leur appartenance culturelle.

Les cinq pans de mur de fondation en béton documentés représenteraient le mur extérieur nord d'un cottage construit pour loger les employés électriciens de la centrale en 1906. Le sol exposé 1A2 et les artefacts qu'il contient semblent former le remblai associé à la démolition de la maison survenu après la fermeture du canal en 1959. Au terme de la présente intervention archéologique, l'ensemble des vestiges dégagés de l'ancien cottage ont été réenfouis pour être conservés en place. Les vestiges de l'opération 1 présentent un intérêt patrimonial puisqu'ils forment un ensemble archéologique associé au canal de Soulanges et à la centrale hydroélectrique du Petit Pouvoir.

Les découvertes archéologiques de 2023 suggèrent que les vestiges d'autres bâtiments aménagés sur le lot 2 049 159 peuvent subsister en place, malgré les diverses phases d'aménagements et de démolitions survenues depuis la fin du 19^e siècle. En plus des vestiges des trois maisons des électriciens et d'une écurie associées à la centrale hydroélectrique, le terrain peut receler les restes des établissements agricoles antérieurs, dont la maison et les bâtiments de ferme d'Octave Tremblay, expropriés en 1892. Il est donc recommandé de poursuivre les recherches archéologiques sur le terrain, en réalisant un inventaire archéologique avant tous travaux d'excavation majeurs dans le périmètre du plateau au sud-ouest de la centrale hydroélectrique des Cèdres. Nous recommandons également d'effectuer une surveillance archéologique en accompagnement pour tous futurs travaux nécessitant des excavations dans ce secteur du lot 2 049 159.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....	1
1.1 Mandats et objectifs	1
1.2 Localisation et description de l'aire d'étude.....	3
1.3 Contenu du rapport	4
Chapitre 2: Méthodologie.....	7
2.1 Recherche documentaire.....	7
2.2 Travaux de terrain	7
2.3 Enregistrement des données.....	8
2.4 Mesures de protection et de conservation.....	8
2.5 Analyses post-fouille	8
Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel.....	11
3.1 Cadre environnemental ancien	11
3.2 Cadre environnemental actuel	13
3.3 Contexte paléohistorique et historique	13
3.4 La centrale hydroélectrique du canal de Soulanges	16
3.5 Recherches archéologiques antérieures	20
Chapitre 4: Résultats.....	25
4.1 Vestiges architecturaux.....	25
4.2 Sols et artefacts associés.....	31
Chapitre 5: Conclusion et recommandations.....	37
5.1 Les vestiges d'un cottage pour le personnel de la centrale.....	37
5.2 Valeurs et importance archéologique	41
5.3 Recommandations	44
5.3.1 Inventaire archéologique.....	44

5.3.2 Surveillance archéologique.....	45
Bibliographie.	47
Annexes : Voir volume 2	49

Liste des figures

Figure 1.1	Photo du bassin de décantation excavé le 30 juin 2023, vue vers le sud-est. (source: avis de découverte).	2
Figure 1.2	Photo de la membrane placée au dessus des vestiges au fond du bassin de décantation, vue vers le nord. (source: avis de découverte).	2
Figure 1.3	Photo des vestiges exposés le 30 juin 2023 lors de l'excavation du bassin, vue vers le sud-est. (source: avis de découverte).	3
Figure 3.1	Extrait du plan d'expropriation de la ferme d'Octave Tremblay, dressé par J. P. Baby Casgrain en 1892. (Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges: 103-B).	17
Figure 3.2	La centrale et la grange durant l'hiver 1902. La grange aurait été utilisée pendant la construction de la centrale. (BAC-LAC, C-020868).	17
Figure 3.3	Photo des trois cottages construits à l'ouest de la centrale du canal de Soulanges, prise en 1911. (BAC-LAC 3324678 a 103987).	19
Figure 3.4	Extrait de l'Atlas du canal Soulanges, dressé par D. A. Marchand en 1915, montrant les trois résidences d'électriciens. (BAC-LAC RG84M 81203/66, 394-1 à 394-14).	19
Figure 3.5	Photo d'un cottage en bois de la centrale, occupée par le contremaître électricien E. Duchesneau, prise le 14 mai 1930. (BAC-LAC, C-063813).	20
Figure 3.6	Extrait d'un plan du potentiel archéologique du secteur, dressé par Archéotec en 2020 (Archéotec 2020, figure 7.6).	23
Figure 5.1	Les trois cottages situés à l'ouest de la centrale du canal de Soulanges, prise le 13 septembre 1911. Les vestiges découverts semblent associés au cottage nord près de la centrale. (BAC-LAC C-63862).	36
Figure 5.2	Section des fondations découverte indiqués sur la photo d'un cottage en bois de la centrale, photo prise le 14 mai 1930. (BAC-LAC, C-063813).	38

Liste des plans

Plan 1.1	Localisation de la zone d'étude.	5
Plan 1.2	Localisation du lieu d'intervention sur une carte topographique 1/20 000.	6
Plan 3.1	Localisation des sites archéologiques et des zones d'informations archéologiques à proximité de la zone d'étude.	21
Plan 4.1	Sous-opération 1A avec localisation des vestiges.	27
Plan 5.1	Superposition du plan Marchand (1915) aux vestiges archéologiques.	39
Plan 5.2	Superposition du plan d'expropriation de Baby Casgrain (1892) aux vestiges archéologiques.	40

Liste des photographies

Photo 4.1	Vue générale de la sous-opération 1A de forme irrégulière, vue vers le nord-est (PATR23N18_0001).....	26
Photo 4.2	Empreintes de planches de coffrages horizontales du béton, sur le parement ouest du vestige 1A104 (PATR23N18_0126).....	29
Photo 4.3	Crépi gris et baveux couvrant partiellement les parement nord des sections 1A103 et 1A105, vue vers le sud (PATR23N18_0120).....	29
Photo 4.4	La fondation en béton 1A101, vue vers le nord-est (PATR23N18_0101).....	30
Photo 4.5	Le mur de fondation 1A102, jointif à 1A101, vue vers l'ouest (PATR23N18_0104).....	30
Photo 4.6	Le mur de fondation 1A103, vue vers le sud (PATR23N18_0107).....	32
Photo 4.7	Empreinte d'un seuil ou d'un cadrage au centre de la fondation 1A103, vue vers le nord (PATR23N18_0113).....	32
Photo 4.8	La courte fondation 1A104, vues vers l'ouest (PATR23N18_0116).....	33
Photo 4.9	La fondation 1A105, vue vers le sud (PATR23N18_0119).....	33
Photo 4.10	Fondation 1A105 située légèrement en retrait du segment 1A101 vers le sud. Vue vers l'ouest (PATR23N18_0014).....	34
Photo 4.11	Lot 1A1 à la surface du terrain, formant les pentes autour de la sous-opération 1A, vue vers le nord (PATR23N18_0095).....	34
Photo 4.12	Sol 1A2 observé à proximité des vestiges, contre leur parement sud, vue vers le nord (PATR23N18_0099).....	35
Photo 4.13	Quelques artefacts du lot 1A2; fragment de verre à bouteille, du verre à vitre, une bille en verre rouge et une pièce de monnaie (PATR23N18_0011).....	35
Photo 4.14	Pièce de monnaie « 1 Cent Canada 1941 » du lot 1A2 (PATR23N18_0013).....	36

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Sites archéologiques et des zones d'informations archéologiques à proximité de la zone d'étude.....	22
Tableau 4.1	Vestiges de la sous-opération 1A, centrale hydroélectrique Petit Pouvoir aux Cèdres.	28

Chapitre 1: Introduction

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) effectue un projet de stabilisation et de restauration de la centrale hydroélectrique des Cèdres, aussi appelée centrale du Petit Pouvoir (154-11-0796), associé au canal de Soulanges. Ce bâtiment patrimonial est classé « monument historique » depuis 1984.

Dans le cadre des travaux, l'entrepreneur a dû aménager un bassin de sédimentation dans une zone à potentiel archéologique (Archéotec 2020). L'excavation a mis au jour le 30 juin 2023 des vestiges en béton probablement associé à un bâtiment du canal de Soulanges. Un avis de découverte archéologique sans permis a alors été transmis au ministère de la Culture et des Communications du Québec par le MTMD.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a fait appel à Patrimoine Experts pour effectuer un inventaire (relevé) archéologique des vestiges qui ont été exposés. Ce rapport présente le résultat de l'inventaire réalisé le 15 novembre 2023 sur le site BhFm-17, en conformité avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-11 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Cette intervention s'inscrit dans la continuité de la documentation historique et archéologique des aménagements de la centrale hydroélectrique du Petit Pouvoir associé au canal de Soulanges.

1.1 Mandats et objectifs

L'entrepreneur général engagé par le ministère des Transports a dégagé le 30 juin 2023 sur une profondeur d'environ un mètre, les fondations d'un ancien bâtiment possiblement associé aux installations du Petit Pouvoir. Ces fondations ont été exposées en réalisant un bassin de sédimentation requis pour le chantier de restauration de la centrale (figure 1.1). Pendant les travaux, les fondations dégagées ont été protégées sous le bassin au moyen d'une membrane gonflable, par-dessus laquelle se trouve une membrane imperméable (figure 1.2). À la fin du chantier, les membranes ont été enlevées et les fondations ont été accessibles à nouveau.



Figure 1.1 Photo du bassin de décantation excavé le 30 juin 2023, vue vers le sud-est. (source: avis de découverte).



Figure 1.2 Photo de la membrane placée au dessus des vestiges au fond du bassin de décantation, vue vers le nord. (source: avis de découverte).

L'objectif de cette intervention était d'effectuer des relevés (inventaire) des vestiges archéologiques mis au jour lors de travaux du MTMD à proximité de la centrale hydroélectrique des Cèdres, dite le Petit Pouvoir, à Les Cèdres. Les archéologues devaient faire l'enregistrement de la section de mur dégagée par l'entrepreneur, incluant son arpentage, avant le remblaiement du secteur. Un nettoyage sommaire du vestige est apparu nécessaire. L'identification des ressources archéologiques mises au jour dans le cadre de ce mandat a fait l'objet de descriptions qualitatives et quantitatives, d'un arpentage visant au géoréférencement des données, d'une délimitation précise, puis d'une évaluation de leur appartenance culturelle.

1.2 Localisation et description de l'aire d'étude

L'intervention a été réalisée sur le terrain de l'ancienne centrale hydroélectrique des Cèdres aussi appelée centrale du Petit Pouvoir, qui a été construite aux abords de la digue sud du canal Soulanges, à proximité de la rivière à la Graise (plan 1.1).

Le terrain qui porte le numéro cadastral 2 049 159 est situé en partie dans les municipalités Les Cèdres et Coteau-du-Lac. Ainsi, bien que la centrale hydroélectrique se situe dans la municipalité Les Cèdres (2100 chemin du Fleuve, Les Cèdres), le lieu d'intervention se situe dans les limites de la municipalité de Coteau-du-Lac, dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, située dans la région de la Montérégie.

Le vestige a été dégagé dans les limites d'un bassin de sédimentation excavé sur un plateau à quelque 50 mètres au sud-ouest de la centrale du Petit Pouvoir (plan 1.2). Le bassin de décantation excavé en juin 2023 avait une forme rectangulaire d'une superficie de 100 pieds pour 60 pieds (figures 1.3), mais ce bassin a été partiellement remblayé ne laissant que les vestiges exposés.

Figure 1.3 Photo des vestiges exposés le 30 juin 2023 lors de l'excavation du bassin, vue vers le sud-est. (source: avis de découverte).



1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique et il est constitué de cinq chapitres et d'annexes. À la suite de la présentation du projet contenu dans le présent chapitre, le chapitre 2 poursuit avec la présentation des différentes méthodes archéologiques employées au terrain et lors des analyses post-fouilles, en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* et le devis technique.

Le chapitre 3 présente le cadre contextuel de la zone d'étude, en abordant tout d'abord le contexte environnemental et les phénomènes naturels qui ont façonné le paysage actuel durant le quaternaire et les périodes plus récentes depuis l'arrivée des Européens. S'ensuit une synthèse de l'occupation humaine du secteur pendant les périodes paléohistorique et historique. Pour compléter l'état des connaissances, l'historique des recherches archéologiques antérieures est décrit, comprenant un survol des sites archéologiques localisés en périphérie de l'aire d'étude.

Le chapitre 4 présente les résultats de l'intervention archéologique en y décrivant les vestiges découverts, la séquence de déposition des sols anthropiques et naturels, en plus de présenter les artefacts découverts.

Enfin, le chapitre de conclusion et de recommandations termine le rapport par une synthèse des principaux éléments qui se dégagent de la recherche archéologique, accompagnée de l'évaluation par valeurs de l'importance archéologique qui guide les recommandations pour la suite des travaux sur le terrain de la centrale du Petit Pouvoir du canal de Soulanges.



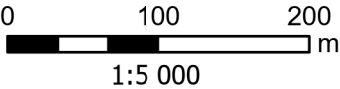
Projet Centrale Petit Pouvoir

Plan 1.1

Localisation de la zone d'étude

Légende

- Zone d'étude
- Site BhFm-17
- Zone d'intervention



Sources: MNRF, Données ouvertes, Gouvernement du Québec
Données de projet, Patrimoine Experts, 2024



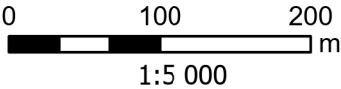
Projet Centrale Petit Pouvoir

Plan 1.2

Localisation du lieu d'intervention
sur une carte topographique
1/20000

Légende

- Zone d'étude
- Site BhFm-17
- Zone d'intervention



Sources: ESRI; OpenStreet Map
Données de projet, Patrimoine Experts, 2024

Chapitre 2: Méthodologie

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation de l'expertise archéologique a été faite en conformité avec le Règlement sur la recherche archéologique (P-9.002, r.2.1) en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain, les analyses post-fouille et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire est commencée préalablement à l'intervention sur le terrain. En plus de l'étude de potentiel archéologique qui a fourni des renseignements utiles, différents documents ont été compilés et consultés afin d'approfondir la documentation pour le secteur ciblé. Les informations rassemblées portent sur le cadre environnemental et sur les éventuelles occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues qui sont présentées dans le chapitre 3 et d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La recherche documentaire est complétée après l'intervention au terrain, afin d'approfondir des thèmes associés aux découvertes archéologiques.

2.2 Travaux de terrain

Dans le cas présent, les travaux de terrain consistaient à réaliser le relevé (inventaire) des vestiges architecturaux exposés par l'entrepreneur. Cette intervention avait pour objectif de documenter les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie).

Un inventaire correspond à une approche préventive pour l'évaluation qualitative et quantitative des vestiges archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Cette méthode permet de documenter un échantillon représentatif des sols et des vestiges archéologiques qui peuvent être présents sur un terrain défini.

Une évaluation et des recommandations concernant les ressources archéologiques du terrain à l'étude sont ensuite formulées au client et au ministère de la Culture et des Communications. Si un site est découvert, ces nouvelles données peuvent être intégrées au plan d'aménagement et de développement afin de préserver la ressource archéologique.

2.3 Enregistrement des données

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple 1A3. Le premier chiffre (1) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (A) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou une aire ouverte à l'intérieur d'une opération. Enfin, le chiffre (3) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux a été réalisée selon le système recommandé par le MTMD. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les vestiges en métal comme les canalisations en fonte ou en plomb. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant.

L'ensemble des notes de terrains ont été enregistrées dans un carnet de notes (carnet d'arpentage) incluant le déroulement des excavations, les dessins des aires d'études, des vestiges dégagés et des schémas stratigraphiques des sols. Les vestiges ont été décrits à l'aide des fiches d'enregistrement architectural.

Des photos prises avec un appareil Olympus TG-3 s'ajoutent aux enregistrements. Les relevés d'arpentages ont été réalisés avec une station totale et un GPS différentiel permettant de positionner les zones excavées et les vestiges dégagés. Les artefacts diagnostiques ont été récoltés pour chaque lot qui en contenait afin de préciser la nature et la datation des dépôts.

2.4 Mesures de protection et de conservation

Dans le cadre des présentes excavations, les vestiges localisés dans l'emprise du projet ont pu être conservés en place et remblayés à la fin des travaux. Quelques artefacts ont été récupérés des sols documentés. Ces artefacts conservés ont été emballés dans des sacs de papier en vue de leur nettoyage et leur analyse.

2.5 Analyses post-fouille

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui sont réalisés après les interventions sur le terrain, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Le traitement des données de terrain comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du

catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, leur analyse et à les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début du chantier. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des plans qui ont été superposés aux cartes anciennes. Ces plans contribuent à l'analyse spatiale du site.

Les artefacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Cette analyse des artefacts permet de préciser la datation et les activités (domestiques, industrielles, militaires, etc.) qui se sont déroulées sur le site dans le passé. L'identification de certains objets, de matériaux, de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés, permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Les artefacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis sont inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre d'artefacts (fragments et objets estimés), matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions a été effectué avec les codes de matériaux et de fonctions de l'agence Parcs Canada.

Une partie des artefacts peuvent être élagués au laboratoire, mais font tout de même partie des assemblages inventoriés. Les objets les plus représentatifs sont sélectionnés pour être photographiés et catalogués, ce qui permet d'approfondir leur documentation. Un numéro séquentiel différent de l'inventaire sommaire leur est alors attribué (CAT-1). La collection conservée est emballée dans des sacs plastiques, selon les pratiques en vue, pour leur dépôt à l'endroit où ils sauront être conservés.

L'analyse des données archéologiques en vue de la rédaction du rapport nécessite la description des découvertes et le croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au client et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel

Les pages qui suivent présentent les grandes étapes du développement du territoire à l'étude à partir des données environnementales/géomorphologiques, historiques et archéologiques. Elles permettent de contextualiser les différents éléments découverts au terrain lors de l'inventaire réalisé en 2023.

Les informations contenues dans le chapitre 3, contexte environnemental et culturel, sont essentiellement tirées des recherches exhaustives produites par la firme Archéotec en 2020 pour le rapport *Étude de potentiel archéologique, Canal de Soulanges et ses abords, Municipalités de Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Coteau-du-Lac et Les Coteaux*. Avec l'autorisation du chargé d'activité du MTMD, certains passages ont été repris intégralement ou presque pour le chapitre 3, avec l'ajout de quelques modifications ou compléments d'information.

3.1 Cadre environnemental ancien

La région du canal de Soulanges repose sur les roches de la province géologique de la Plateforme du Saint-Laurent, formé au cours du Paléozoïque inférieur. Les épisodes d'ouvertures océaniques et de dérivées continentales ont mené à plusieurs phases de sédimentation gouvernées par des conditions environnementales variables. Dans le secteur à l'étude, deux groupes de formations rocheuses sont présents : le groupe de Postdam et le groupe de Beekmantown (Brisebois 2003). Le groupe Beekmantown repose sur le premier et est constitué de la formation de Beauharnois reposant en discordance sur celle de Theresa (cette dernière est constituée de grès dolomitiques tandis que la formation de Beauharnois est composée d'une alternance de dolomie, de grès et de shale). Les formations de Cairnside et de Coveyhill du groupe de Postdam sont quant à elles composées de grès quartzitique pour la première et de conglomérat et de grès feldspathique pour la seconde (Brisebois 2003).

La structure régionale est typique d'un grand bassin sédimentaire. Aucun pli majeur n'est connu dans la région, mis à part quelques ondulations de grande amplitude comme l'anticlinal d'Oka-Beauharnois dont l'axe s'étire à l'est du secteur d'étude, du nord au sud. Les quelques failles est-ouest (failles de Rigaud, faille de Sainte-Justine) ne semblent pas influencer la structure des paysages du canal de Soulanges (Ar-

chéotec inc. 2020). Ce réseau de failles, aujourd'hui inactif, s'est développé lors de l'ouverture de l'océan lapétus et fut probablement réactivé pendant l'orogénèse taconienne des Appalaches (Archéotec inc. 2020, 40). Les glaciations du Quaternaire ont aplani la surface rocheuse pour y laisser quelques reliefs résiduels mineurs.

La plaine de Vaudreuil-Soulanges, y compris le secteur du canal de Soulanges, est recouverte d'argile marine déposée pendant l'épisode de la mer de Champlain. Leur épaisseur atteint en moyenne 30 m sur la plaine, mais décroît en direction des rives laurentiennes, ainsi que sur les principaux reliefs où ils sont parfois absents (Laroque et coll. 2015), laissant affleurer le till, comme c'est le cas à Coteau-du-Lac, ainsi qu'au village Les Cèdres (Laroque, Dorner, et Meyzonnat 2015). Au nord du canal, quelques crêtes de till parsèment également la plaine argileuse et sont visibles dans le paysage agricole sous la forme de faibles reliefs entièrement boisés. Dans la partie est du canal ainsi qu'au nord de Les Cèdres, des dépôts sableux d'origine deltaïque déposés lors de la phase lampsilienne recouvrent les argiles marines sur de faibles épaisseurs. Finalement, même si cela n'apparaît pas sur la carte, l'île de Salaberry, les îlots localisés au sud de Les Cèdres, ainsi que ceux parsemant les rapides de Coteau-du-Lac sont constitués majoritairement de till qui a jusqu'ici résisté à l'érosion fluviale (Laroque, Dorner, et Meyzonnat 2015).

Autour de 10 600 AA, l'îlot qu'est maintenant l'île Salaberry émerge du lac Lampsilis. Les eaux se retirent graduellement du secteur d'étude, d'abord par le sud, point le plus élevé près de Les Coteaux, puis vers l'est et le nord. En témoigne aujourd'hui la présence de nombreux chenaux fluviaux abandonnés entre Coteau-du-Lac et Pointe-des-Cascades ainsi que de terrasses fluviolacustres marquant les anciens niveaux d'eau dans le secteur de Pointe-des-Cascades. Au fur et à mesure du retrait des eaux, la plaine située entre le lac Saint-François et la rivière des Outaouais émerge. Finalement, la totalité du secteur du canal de Soulanges sort des eaux vers 10 000 AA. Le secteur est riverain du lac à Lampsilis et se situe à la confluence de deux baies recevant les eaux de deux cours d'eau majeurs. Au sud, le lac Saint-François est alimenté par les eaux provenant du bassin versant du lac Ontario. Au nord, la rivière des Outaouais charrie les eaux des grands lacs proglaciaires Barlow-Ojibway et maintient un climat froid dans la région, en dépit d'une tendance régionale au réchauffement. Un écosystème de forêt boréale dominée par l'épinette et le peuplier a remplacé la toundra et s'épanouit déjà depuis près de deux millénaires (Archéotec inc. 2020).

Ainsi, lorsque le secteur du canal de Soulanges émerge, une végétation éparse s'installe progressivement malgré un climat frais et venteux limitant la croissance arborescente. Il y a 7 000 ans, les feuillus, l'érable et le chêne rouge finissent par dominer les peuplements (Richard et Grondin 2009). Il y a 6000 ans, le climat poursuit son réchauffement et devient plus sec. Au sein de l'érablière, la pruche s'invite pour quelques siècles dans les paysages (Archéotec inc. 2020).

À partir de 3 500 AA, le climat de l'Amérique du Nord est considérablement refroidi. Cet intervalle, le néoglaciale, est caractérisé par une alternance de périodes froides et sèches, de périodes froides et plus humides et de périodes plus clémentes. Peu de changements sont néanmoins enregistrés au niveau des peuplements végétaux, si ce n'est le développement du hêtre. L'érablière, présente depuis 7 000 ans AA dans la région, recouvre toujours le paysage entourant le futur canal de Soulanges (Richard et Grondin 2009).

À partir de 1 500 ans AA et alors que le niveau du fleuve s'abaisse rapidement pour atteindre son niveau actuel, le climat se réchauffe avec un maximum de température atteint lors de l'optimal climatique médiéval, entre 1 500 et 1 000 ans AA. Cette tendance est cependant interrompue par une détérioration majeure du climat, le Petit Âge glaciaire, caractérisé par des conditions froides entre 800 et 250 ans AA. Il est possible que les peuplements arborescents aient vu une recrudescence des résineux durant cet intervalle froid (Richard et Grondin 2009).

3.2 Cadre environnemental actuel

Le canal de Soulanges est situé à l'ouest de l'île de Montréal, dans la région administrative de la Montérégie, au confluent de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent et à proximité des frontières ontarienne et américaine. Le site à l'étude est situé dans les basses terres du Saint-Laurent et fait partie du district écologique de la plaine de Saint-Clet représenté par un dépôt glaciomarin d'eau calme.

Le bassin versant de la rivière à la Graise est principalement occupé par des terres agricoles et est constitué en majeure partie de dolomie et de grès. Les sols argileux qui recouvrent la plaine possèdent un drainage modéré à mauvais. Les faibles dépôts de sables reposent rapidement sur de l'argile, ce qui en fait un sol imparfaitement drainé à très mal drainé (IRDA 2008). Seuls les lieux où le till affleure, au niveau des deux villages de Coteau-du-Lac et Les Cèdres, possèdent des substrats avec de bonnes capacités de drainage (Larocque, Dorner, et Meyzonnat, 2015). Par conséquent, du point de vue pédologique et hydrique, les sites les plus propices à l'installation humaine sont ceux occupés aujourd'hui par les villages de Coteau-du-Lac, Les Cèdres et Pointe-des-Cascades.

3.3 Contexte paléohistorique et historique

Le territoire à l'étude a été exondé et a rapidement été habitable en bordure de rivages lacustres autour de 10 000 AA et sur la rive opposée du fleuve, plusieurs sites d'occupations autochtones ont été mis au jour. Cependant, la rive nord près du canal de Soulanges était plus difficilement accessible en raison des rapides présents.

Au cours de la préhistoire, la région a été occupée et visitée par de nombreux groupes d'origines diverses. Cette diversité s'est poursuivie après l'arrivée des Euroquébécois dans la région. Le commerce des fourrures et les grands rassemblements liés aux efforts de paix en sont deux raisons. Le territoire concerné par la présente étude n'est pas traditionnellement connu pour être associé à un groupe précis. Les Iroquoiens du Saint-Laurent, rencontré par Cartier lors de son passage sur l'île de Montréal, avaient disparu de la région lors du passage de Champlain. Un groupe régulièrement mentionné dans les écrits des Jésuites et de Champlain entre autres, les Onontcharonons, aurait déjà habité Montréal. Leur territoire exact n'est pas identifié dans les écrits, mais au début du 17^e siècle, ils habiteraient dans la péninsule de terre se trouvant entre la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent (Archéotec inc. 2020).

Au 17^e siècle, les Euroquébécois pratiquant la traite des fourrures empruntent majoritairement la rivière des Outaouais pour se rendre dans les Pays-d'en-Haut, mais le Saint-Laurent à l'ouest de Montréal

demeure une voie de circulation vers le lac Ontario et l'État actuel de New York. Au dernier quart du 17^e siècle, le développement de la Nouvelle-France à l'ouest de l'île de Montréal est plutôt lent à cause d'instabilités provenant des attaques iroquoises.

Avant que soit concédée la seigneurie de Soulanges, les rapides de Pointe-des-Cascades et des Cèdres sont connus et parcourus par les explorateurs, missionnaires et militaires au 17^e siècle. En 1659, le coteau des Cèdres est le lieu d'un grand rassemblement ; 900 Iroquois se donnent rendez-vous en vue d'une offensive contre les Français. Le gouverneur de Courcelles, accompagné de 56 soldats, remontera les rapides en 1671 pour se rendre près du lac Ontario. Le gouverneur Frontenac passe par ce chemin en 1673 avec 400 soldats pour aller construire le fort Katarakoui (Kingston). En 1684, le gouverneur La Barre passe lui aussi par les rapides de Soulanges pour se rendre avec 1600 soldats au sud du lac Ontario afin de combattre les Iroquois. Mais l'expédition la plus importante est sans contredit celle que dirige Frontenac en 1696, comprenant 3000 hommes se dirigeant en Iroquoisie (Archéotec inc. 2020).

Après la Grande Paix de 1701, la région est plus sécuritaire et elle sera colonisée. En 1702, la seigneurie de Soulanges est octroyée à Pierre-Jacques Joybert de Soulanges au même moment que son beau-frère Philippe de Rigaud de Vaudreuil se voit octroyer la seigneurie de Vaudreuil. Fait inhabituel, l'acte de concession des seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges comprend une clause qui permet la traite des fourrures. En 1705, Vaudreuil octroie l'île aux Tourtes au sulpicien René Charles de Breslay pour qu'il y fonde une mission amérindienne. Un fort y est érigé en 1710.

En 1703, Pierre Jacques Joybert de Soulanges décède et la seigneurie revient à sa fille Louise-Geneviève qui semble être la première à accorder des concessions en 1719 (« Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges — Seigneurie de Soulanges », s. d.). En 1921, il y aurait eu 25 concessions. Elle s'établit rapidement dans un manoir à la Pointe-du-Moulin en haut des Cascades (Besner 2001).

Le 19 octobre 1728, Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil, du fait de son mariage avec Geneviève Joybert de Soulanges, fille unique de Marie-Anne Bécart de Granville, devint le propriétaire et le seigneur de Soulanges. Dès 1729, il voit au développement de la seigneurie, en accordant une vingtaine de terres. En 1731, il accordera d'autres terres en amont du village actuel des Cèdres (Archéotec inc. 2020).

Dans les années 1730, plusieurs bâtiments sont aménagés sur le coteau des Cèdres, soit une chapelle, un presbytère, un manoir et ses bâtiments secondaires. Un moulin à eau (moulin banal) sur la Pointe-du-Moulin desservira les seigneuries de Soulanges et de Vaudreuil.

Un cimetière sera aussi aménagé à proximité de la chapelle, avant même l'ouverture des registres paroissiaux de 1752. Un fort en pieux rudimentaire, ne mesurant pas plus d'un arpent carré en superficie, sera érigé en 1746 sur un terrain jouxtant celui de l'église (Archéotec inc. 2020).

Pendant 40 ans, de 1767 à 1807, son fils, connu sous le nom de Joseph de Longueuil, verra au développement de ses seigneuries. Ainsi, il concèdera près de 400 terres dans la seigneurie de Soulanges. En 1806,

dans son testament, Joseph de Longueuil (sans postérité), lègue ses seigneuries à son neveu, Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu (Archéotec inc. 2020).

En 1832, le seigneur de Soulanges, Georges-René Saveuse décide de s'établir à Coteau-du-Lac. Lors de l'abolition du régime seigneurial en 1854, il s'y oppose fermement et réside dans le manoir jusqu'à sa mort en 1865. En 1852, le village se sépare de la municipalité de paroisse de Saint-Joseph-de Soulanges et devient la municipalité du village Les Cèdres.

La géographie particulière du fleuve Saint-Laurent, entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis, avec ses nombreux rapides comme : du Coteau, des Cèdres, du Rocher Fendu et des Cascades, obligeait les missionnaires, les voyageurs et les soldats à contourner ces eaux tumultueuses, pour atteindre l'intérieur du continent. Cela nécessita l'aménagement des berges, comme l'élargissement des sentiers de portage empruntés par les Amérindiens. La présence de rapides impliquait nécessairement des portages, où il fallait décharger les marchandises des embarcations. Le portage des Cèdres faisait 2,5 km environ, entre le moulin et le village. On devait tirer les embarcations avec de longs câbles ou les manœuvrer avec des perches. À la Pointe-du-Moulin, un petit canal sera aménagé en 1736 afin d'éviter les rapides. Ce petit canal sera élargi en 1835, en même temps que les rénovations faites au moulin par la seigneuresse Catherine. De plus, on aménagera après 1850 un autre canal (15 mètres de largeur avec une profondeur de 4 m) traversant de part en part le coteau des Cèdres (Archéotec inc. 2020).

En 1854, les travaux d'aménagement du premier chemin de fer entre Montréal et Toronto sont entrepris. Le chemin de fer du Grand Tronc est inauguré le 27 octobre 1856. La gare « Cedars » est construite à Saint-Férol en 1900. Un bureau de poste y sera en service de 1904 à 1915. La compagnie du Grand Tronc est intégrée en 1923 à la compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada, le CN. La gare sera démolie en 1969 (Archéotec inc. 2020).

Dès la création du Dominion of Canada en 1867, les autorités gouvernementales s'intéressent de près à la situation des différentes voies de navigation dans l'axe du Saint-Laurent. En 1870, une commission d'enquête royale est lancée. Elle doit évaluer l'état du réseau de canalisation en place et déterminer les meilleurs moyens afin de l'améliorer. Le rapport déposé un an plus tard préconise l'élargissement des canaux existants de Lachine, de Welland et de Cornwall. De nombreuses améliorations sont aussi apportées du côté des canaux existants en Outaouais et sur le Richelieu et de nouveaux ouvrages sont construits au niveau des Grands Lacs. La profondeur des canaux est, elle aussi, révisée. Trois solutions sont à l'étude :

1. L'agrandissement du canal déjà existant de Beauharnois.
2. La construction d'un canal entièrement neuf le long du canal de Beauharnois.
3. La construction d'un canal et d'ouvrages entièrement nouveaux sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

Très tôt, il devient évident que le canal de Beauharnois présente plusieurs défauts. L'emplacement n'est pas idéal et n'a jamais fait l'unanimité. Sa position, sur la rive sud du fleuve, rend l'approche par le lac Saint-Louis difficile, voire dangereuse et complètement impossible pour les bateaux au tirant d'eau excédant 12 pieds (Archéotec inc. 2020). L'option d'un nouveau canal sur la rive nord du fleuve est donc choisie. Le nouveau canal sera construit sur la rive nord dans le comté de Soulanges selon les plans et le tracé proposé par l'ingénieur Thomas Monro. Les travaux commencent en 1892. Lors des travaux, les déblais de sol ont été déposés sur les rivages anciens et il est encore possible aujourd'hui de constater des traces laissées par ces travaux. Le canal fait environ 23 km au total pour traverser les trois rapides. Le béton est introduit massivement dans presque tous les ouvrages lors de la construction du canal de Soulanges. Le ciment Portland employé est d'excellente qualité et de nombreux tests de qualité sont effectués tout au long des travaux.

3.4 La centrale hydroélectrique du canal de Soulanges

L'une des innovations techniques majeures introduites par le canal de Soulanges est sans doute sa centrale électrique qui permet l'éclairage du canal et l'électrification des structures mobiles. Cette avancée permet non seulement de réduire les besoins en personnel, mais elle accélère l'ouverture et la fermeture des écluses et facilite les opérations de nuit. Concrètement, il est désormais possible pour les bateaux de circuler nuit et jour doublant ainsi la capacité du canal. La totalité du tracé du canal est éclairée et la centrale permet l'électrification des ponts tournants, des véhicules de halage ainsi que des vannes des cinq écluses. C'est une innovation majeure pour l'époque. La centrale hydroélectrique du canal de Soulanges, aussi surnommée « le Petit Pouvoir », est située à mi-chemin entre les villages des Cèdres et Coteau-du-Lac, à cheval sur la limite entre les paroisses de Saint-Joseph et Saint-Ignace. L'ouvrage est construit à même le flanc sud du canal là où le canal croise la rivière à la Graise.

En prévision des travaux, le gouvernement exproprie deux lots pour une superficie totale d'environ 43 arpents. Concernant le terrain qui nous intéresse, les deux lots (lot n° 1 dans la paroisse de Saint-Ignace et lot n° 1 du côté de Saint-Joseph) appartenaient à un certain Octave Tremblay, comme indiqué sur le plan d'expropriation de 1892 (figure 3.1).

La ferme Tremblay comprenait une résidence en très bon état construite en bois sur de hautes fondations en pierre (22 sur 35 p ou 6,71 sur 10,67 m), deux granges en bois de (35 sur 85 pi ou 10,67 sur 25,91 m), une porcherie en pierre (15 sur 26 pi ou 4,57 sur 7,92 m), une laiterie (8 sur 10 pi ou 2,44 sur 3,05 m) ainsi qu'une boutique de forge (20 sur 26 pi ou 6,10 sur 7,92 m). L'ensemble des bâtiments se trouve alors sur la rive droite de la rivière à la Graise à proximité du futur emplacement des aménagements de la centrale. L'évaluateur du gouvernement, responsable des expropriations dans ce secteur, souligne que de grandes difficultés sont à prévoir lors du déplacement du bâtiment principal d'autant plus que les travaux de creusement sont déjà en cours sur le canal. À la demande du gouvernement, les bâtiments auraient donc soit été déplacés au nord du canal, soit détruits par le propriétaire (Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, Fonds canal de Soulanges I03/B). Quelques années plus tard, en 1902, il ne subsiste que la grange située à l'ouest de la centrale (figure 3.2).

Figure 3.1 Extrait du plan d'expropriation de la ferme d'Octave Tremblay, dressé par J. P. Baby Casgrain en 1892. (Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges: 103-B).

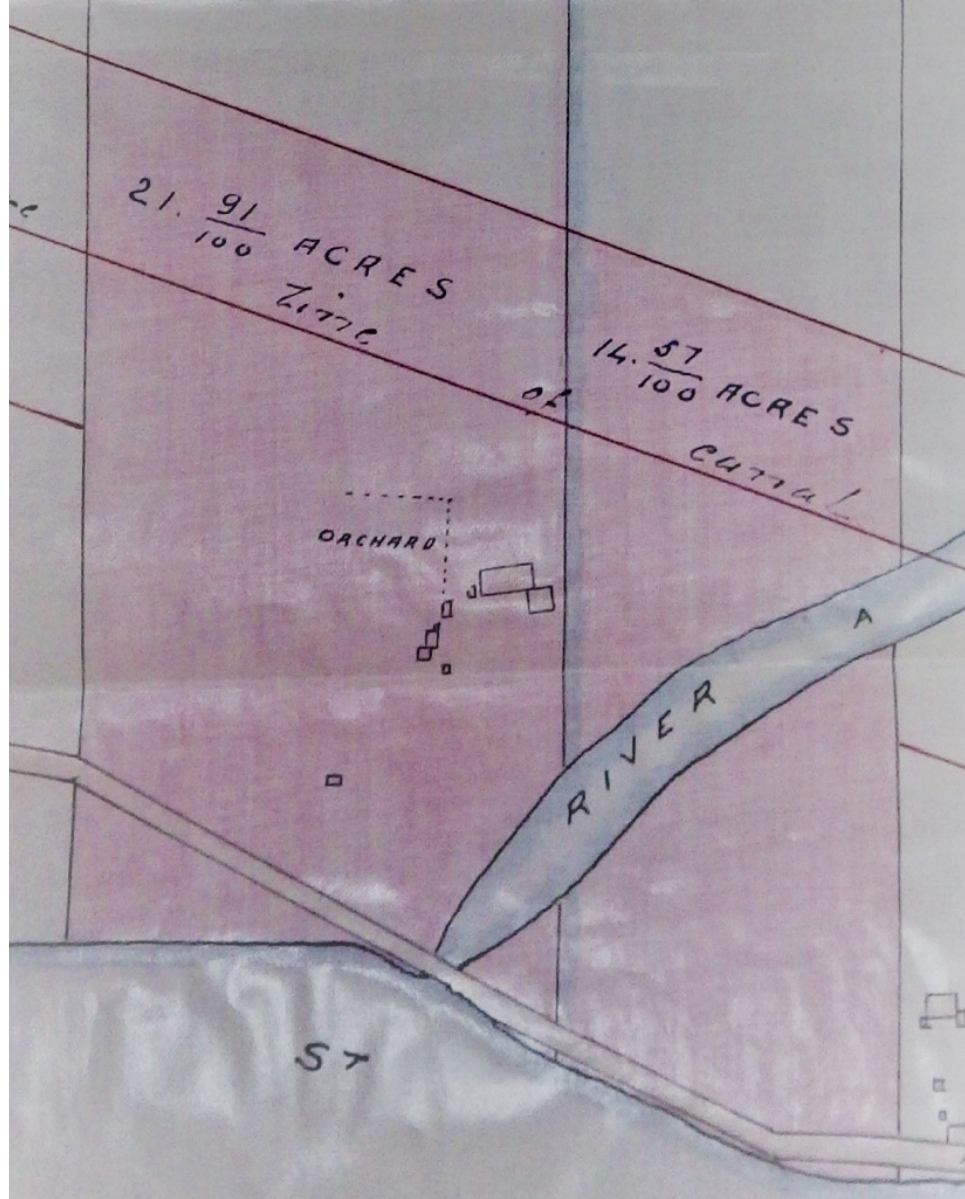


Figure 3.2 La centrale et la grange durant l'hiver 1902. La grange aurait été utilisée pendant la construction de la centrale. (BAC-LAC, C-020868).



Que ce soit pour la construction d'une digue de régulation, d'un canal de décharge ou plus tard pour l'installation de la centrale, il était nécessaire de modifier le cours de la rivière à la Graisse. Son écoulement provenant du nord-est, elle sera détournée vers l'est sur une centaine de mètres où les ingénieurs la font passer directement sous le canal et creuse un chenal longeant le canal du côté sud. De là, elle reprend ensuite son cours normal vers son embouchure au sud-ouest.

La construction de la centrale commence au printemps 1899 et à l'automne de la même année, la majorité des travaux sont terminés. La partie électrique est quant à elle finalisée en 1902. La centrale est construite à même la digue régulatrice du canal. La centrale est rigoureusement symétrique sur le plan de la volumétrie. Elle mesure 124 pieds de large sur 85 pieds de profond. C'est un bâtiment de deux étages dont l'élévation est réalisée en brique rouge et incorpore de nombreux éléments architecturaux en pierre (un grès provenant de l'Ohio).

Les terres extraites lors des différents aménagements sont disposées de part et d'autre de la rivière, au sud du canal. Sur la rive droite, les déblais sont employés dans l'aménagement d'une terrasse artificielle qui vise à s'assurer que le volume considérable d'eau empruntant le canal de décharge ne vienne pas inonder les terres avoisinantes.

En plus de la centrale proprement dite, le complexe a compté jusqu'à cinq bâtiments secondaires, dont un atelier, une « Switch house » sur la rive nord du canal, et trois maisons pour le personnel. Il ne reste aujourd'hui que la centrale et l'atelier, situé du côté est, à proximité de la centrale. (Archéotec inc. 2020).

En 1906, on construit sur la terrasse les trois cottages pour le personnel de la centrale (Figures 3.3 et 3.4). Les travaux sont alors réalisés par l'entrepreneur Théodore Bélanger de Valleyfield.

Le rapport du Département du 22 novembre 1906 spécifie que dans le cadre du Contrat no 16428 : « Les trois logements pour le personnel de la Centrale ont été achevés au début de l'automne par M. Th. Bélanger, entrepreneur. Ce sont des structures en bois, hautes de deux étages, avec des fondations en béton et des toits recouverts de tôle galvanisée. Ils sont câblés pour l'éclairage et le chauffage électriques. » Elles ont été érigées au coût de 6670 \$. (BAC-LAC, Ottawa, RG2. Bureau du conseil Privé, séries A-1-d, vol. 2802, no 1906-2073.) Une de ces maisons a été occupée par le contremaître électricien E. Duchesneau (figure 3.5).

La centrale reste en fonction pendant toute la première moitié du vingtième siècle. L'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 sonne le glas du canal de Soulanges et pour le Petit Pouvoir qui cesse définitivement ses activités la même année. Les cottages disparaissent dans les années qui suivent la fermeture du canal. Quelques vestiges de ces fondations étaient encore visibles en 1980-1981 lors de l'étude architecturale de la centrale réalisée par Jean Bélisle pour le compte du ministère des Affaires culturelles (Bélisle 1981b, p. 27 à 29).

Figure 3.3 Photo des trois cottages construits à l'ouest de la centrale du canal de Soulanges, prise en 1911. (BAC-LAC 3324678 a 103987).



Figure 3.4 Extrait de l'Atlas du canal Soulanges, dressé par D. A. Marchand en 1915, montrant les trois résidences d'électriciens. (BAC-LAC RG84M 81203/66, 394-1 à 394-14).

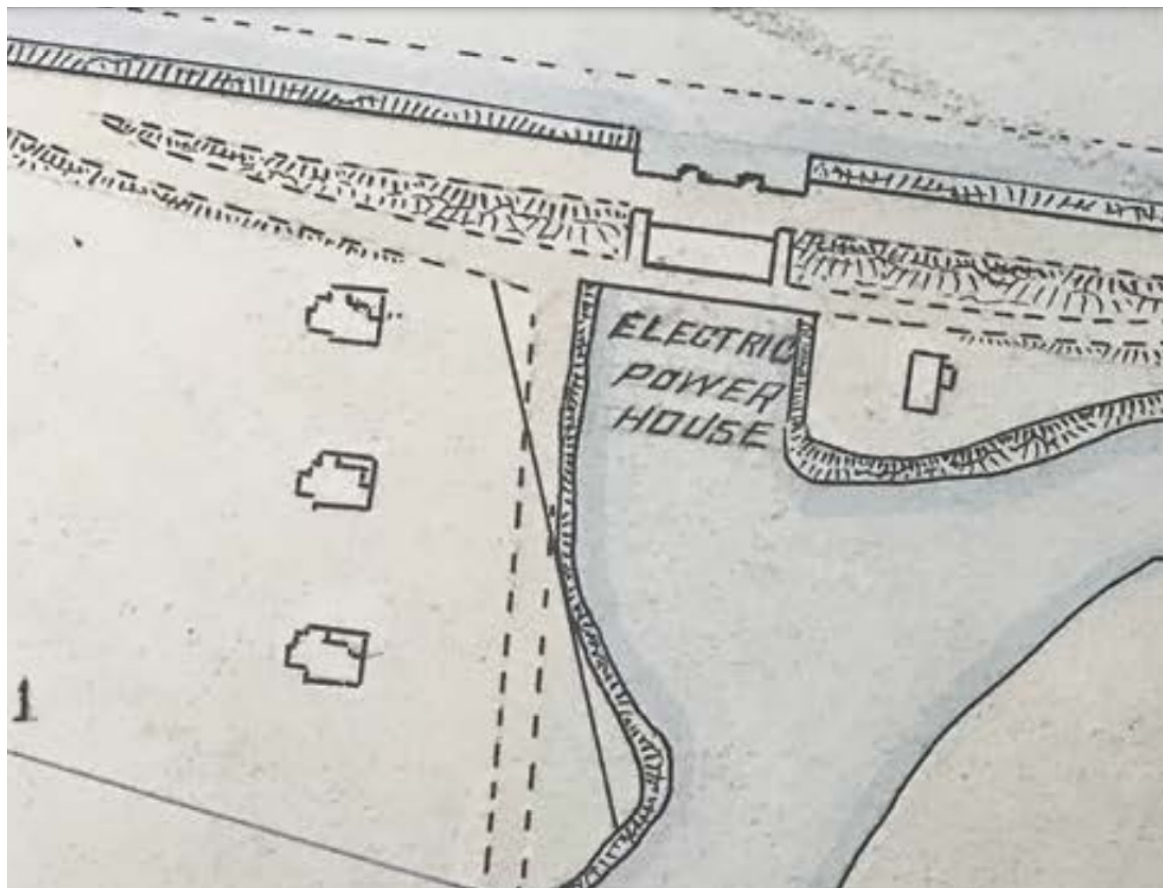




Figure 3.5 Photo d'un cottage en bois de la centrale, occupée par le contremaître électricien E. Duchesneau, prise le 14 mai 1930. (BAC-LAC, C-063813).

Le gouvernement fédéral cède la propriété au gouvernement provincial en 1965. Le bâtiment servira d'atelier au sculpteur Armand Vaillancourt puis à l'artiste Reynald Piché dans les années 1980. L'ancienne centrale hydroélectrique des Cèdres est classée « monument historique » depuis 1984 (Archéotec inc. 2020).

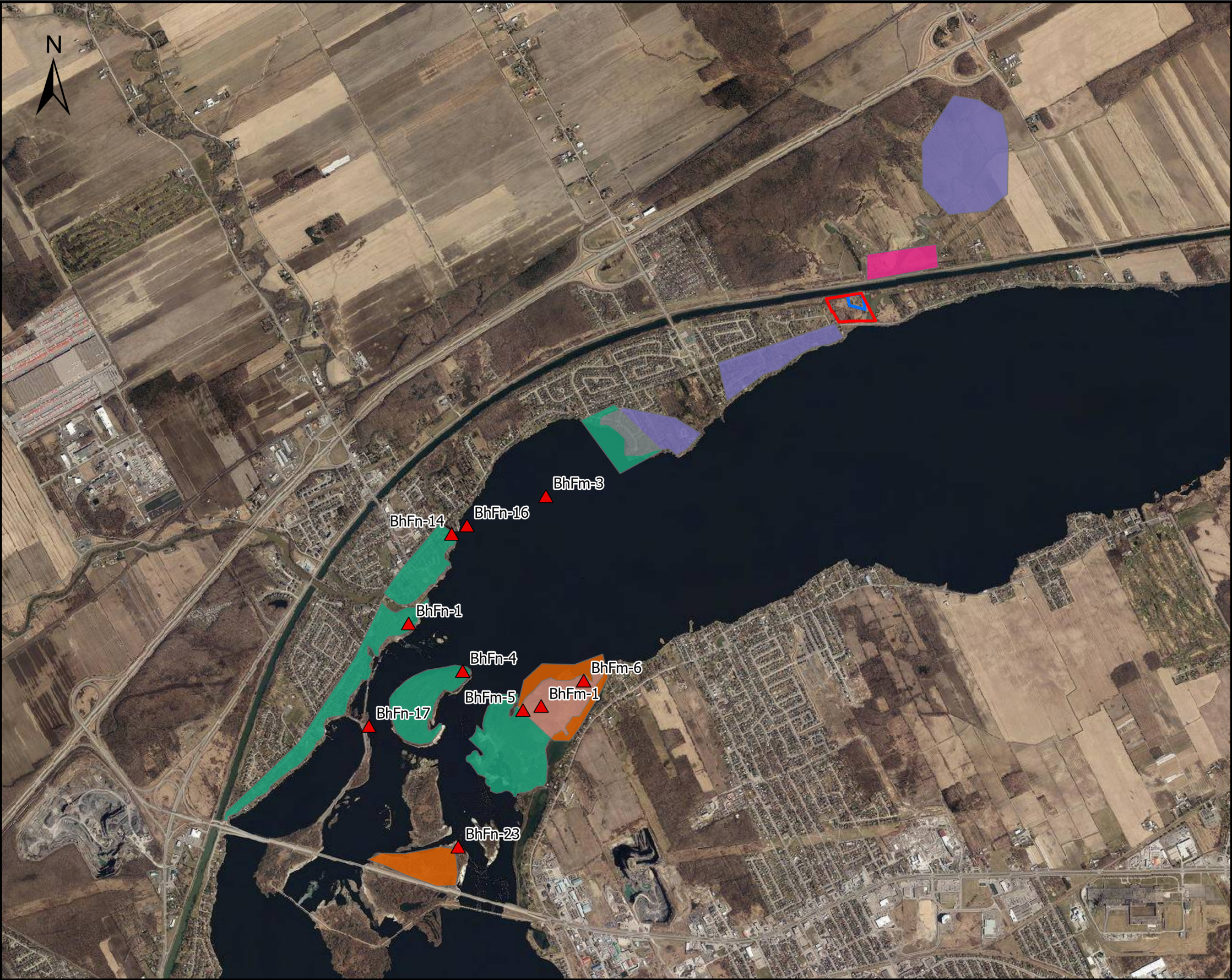
3.5 Recherches archéologiques antérieures

Plusieurs sites et zones d'informations archéologiques sont recensés à proximité de la zone d'étude comme l'indiquent le plan 3.1 et le tableau 3.1.

Aucune expertise archéologique n'a été réalisée auparavant dans les limites des travaux. Quelques inventaires archéologiques ont été réalisés à proximité, mais aucune de ces interventions n'a mené à une découverte archéologique.

Le terrain sur lequel a été effectuée la découverte comprend la centrale hydroélectrique des Cèdres (Petit Pouvoir) qui est un bâtiment inscrit au Registre du patrimoine culturel.

L'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) recense trois zones d'informations archéologiques à proximité de la centrale.



Plan 3.1
Localisation des sites
archéologiques et des zones
d'informations archéologiques
à proximité de la zone d'étude
(5 km)

- Légende**
- Zone d'étude
 - Site BhFm-17
 - Sites archéologiques
 - Zones d'information archéologique**
 - Bertrand Morin, 1979
 - Ethnoscop, 1991
 - James F. Pendergast, 1965
 - Pierre Dumais, 2003

0 750 1 500
m
1:30 000

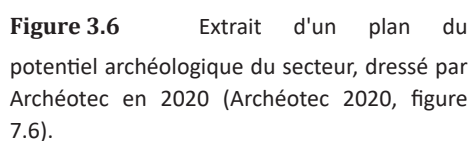


Sources: MNR, Données ouvertes, Gouvernement du Québec
Données de projet, Patrimoine Experts, 2024

Tableau 3.1 Sites archéologiques et des zones d’informations archéologiques à proximité de la zone d’étude.

Auteur	Distance (km)	Localisation informelle	Promoteur	Potentiel	Intervention	Résultat	Recommandation	Source ISAQ
Pierre Dumais 2003	0,31	La zone se trouve tout juste au nord de la centrale hydroélectrique et s’étend jusque sur la rive nord du canal de Soulanges. Sur les deux rives de la rivière à la Graise	CRT. La société de transmission électrique Cedars Rapids Itée	Préhistorique et eurocanadien	Inventaire archéologique	Négatif	La circulation de la machinerie lourde est limitée au chemin de service, à l’intérieur de l’emprise de la ligne.	3244
James F. Pendergast 1965	0,85	Sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent à l’embouchure de la rivière à la Graise	Musée national de l’Homme, Ottawa	Préhistorique	Inventaire archéologique	Négatif	Sans recommandation	438
Bertrand Morin 1979	0,34	Rive Nord du fleuve Saint-Laurent, au niveau de Coteau-du-Lac, dans le Fer à Cheval	Collège de Sherbrooke, Laboratoire d’archéologie préhistorique	Préhistorique	Reconnaissance archéologique	Négatif	Pas besoin de fouilles approfondies, les rives sont très bouleversées par les aménagements	416

Dans le cadre de l'*Étude de potentiel archéologique, Canal de Soulanges et ses abords* (Archéotec 2020), la firme Archéotec identifie la zone de potentiel archéologique 04.1.37.137 qui recoupe le lieu d'intervention (voir le plan produit par Archéotec, figure 3.6). La zone 04.1.37.137 (en vert) définit un potentiel archéologique euroquébécois associé aux premiers établissements agricoles (en orange) puisqu'il s'agissait d'une zone de colonisation le long du fleuve entre la rivière Rouge et la rivière à la Graisse le long du chemin du Roi. Les anciennes résidences du personnel associées à la centrale du Petit Pouvoir (en violet) représentent également un potentiel archéologique pour cette zone.



Chapitre 4: Résultats

Cette section présente le résultat de l'inventaire archéologique des vestiges dégagés par l'entrepreneur sur le terrain de la centrale hydroélectrique Les Cèdres. Les enregistrements de cette excavation représentent la sous-opération 1A du site BhFm-17 et ont été réalisés le 15 novembre 2023.

L'excavation pour le bassin réalisé en juin 2023 avait une superficie de 30,50 m sur 18,25 m. Au moment de l'intervention, l'utilisation du bassin de décantation était terminée et le bassin a été partiellement remblayé, laissant uniquement les vestiges dégagés.

La sous-opération 1A a donc représenté une excavation de forme irrégulière de 10,00 m de longueur dans l'axe est-ouest (parallèle au canal) et 5,18 m à son plus large (photo 4.1) (Plan 4.1). Bien que l'altitude moyenne du terrain remblayé soit de 44,50 m, l'excavation a atteint une profondeur de 0,91 m, entre le point de surface le plus élevé de 44,70 m et la base d'excavation de 43,79 m.

L'intervention au terrain a débuté par un nettoyage des vestiges, suivi par la documentation, par la prise de notes, la prise de nombreuses photos et, enfin, par des activités d'arpentage. Ce chapitre expose le fruit de la documentation archéologique des vestiges, des sols et des artefacts associés. En tout, cinq pans d'un vestige en béton associés à un ancien bâtiment ont été dégagés. Le tableau 4.1 présente une synthèse de ces vestiges.

4.1 Vestiges architecturaux

Cinq sections de murs de fondation en béton étaient exposées. Pour leur documentation, ils ont été identifiés avec les numéros 1A101 à 1A105, en progressant de l'ouest vers l'est. Le sommet des vestiges a été observé à une altitude variant entre 44,46 m et 44,30 m. À l'origine, ces cinq sections de fondation en béton formaient un seul mur uni, mais le vestige est fracturé en quatre morceaux et certaines sections ont visiblement été bougées.



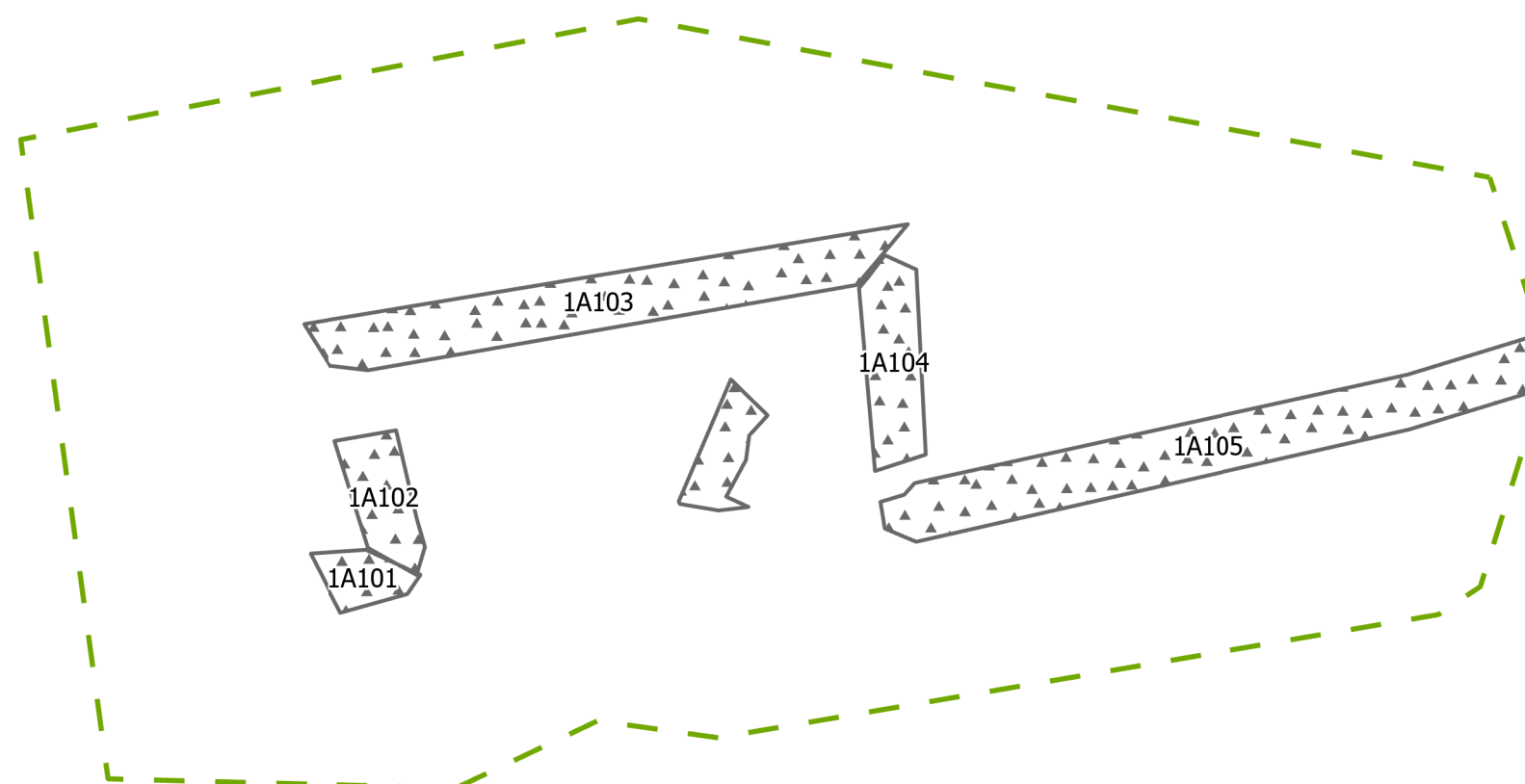
Photo 4.1

Vue générale de la sous-opération 1A de forme irrégulière, vue vers le nord-est (PATR23N18_0001).

Les cinq sections partagent donc plusieurs caractéristiques communes. Les fondations en béton ont une épaisseur similaire, variant entre 41 et 43 cm. L'épaisseur importante des fondations suggère qu'elles sont associées à un grand bâtiment de plus d'un étage. Le béton blanc grisâtre présente des empreintes de planches de coffrages horizontales de 10 à 11 cm de largeur sur les deux parements (photo 4.2). Le béton est sain et solide et la recette comprend du ciment, du sable grossier, du gravier ainsi que quelques fragments de charbon minéral. Le béton contient un granulats de cailloux anguleux de 7 à 28 cm, en quartzite, en grès et granite. Les sections 1A103 et 1A105 présentent un crépi gris et baveux couvrant partiellement leur parement nord ; le crépi couvre environ les 10 premiers cm sous le sommet, ce qui pourrait être un indicateur qu'il s'agit de l'ancienne portion, hors sol, de la fondation (photo 4.3).

Située à l'extrémité ouest, la fondation en béton 1A101 forme le côté nord d'un bâtiment, qui joint le mur en saillie 1A102 à l'extrémité est (photo 4.4). La maçonnerie d'une épaisseur de 0,42 m a été dégagée sur une hauteur de 0,29 m. Cette section a été observée sur une longueur de 0,80 m et il semble que l'extrémité ouest du mur et la façade ouest du bâtiment ne soient plus présentes.

La fondation 1A102 forme un angle droit, jointe à la section 1A101. Ce mur de béton conserve une longueur de 1,22 m, mais devait se prolonger jusqu'au mur 1A103 et avoir une longueur d'origine de 2,10 m (photo 4.5). Le parement ouest présente une inclinaison de 12 degrés, mais il semble qu'il s'agisse d'un effet de la démolition plutôt que d'un fruit aménagé au mur. Il pourrait s'agir du mur ouest d'une saillie sur le côté nord d'une maison associée à la centrale Petit Pouvoir.



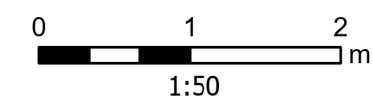
Projet Centrale Petit Pouvoir

Plan 4.1

Sous-opération 1A avec
localisation des vestiges,
site BhFm-17

Légende

-  Opération archéologique
- Vestiges archéologiques**
-  Béton



Sources:
Données de projet, Patrimoine Experts, 2024

Tableau 4.1 Vestiges de la sous-opération 1A, centrale hydroélectrique Petit Pouvoir aux Cèdres.

Vestige	Type	Matériau	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. sommet	Alti. base	Commentaires	Interprétation
1A101	Fondation	Béton	1A102	0,80	0,42	0,29	44,30	44,04	Épaisse fondation en béton solide. Grand bâtiment de plus d'un étage. Construction post 1890 et démolition après 1941.	Il semble s'agir d'un mur extérieur nord d'une maison associée à la Centrale Petit Pouvoir. Construction post 1890 et démolition après 1941.
1A102	Fondation	Béton	1A101, 1A103	1,22	0,42	0,29	44,32	44,05	Épaisse fondation en béton solide. Grand bâtiment de plus d'un étage. Construction post 1890 et démolition après 1941.	Probable vestige du mur ouest d'une saillie sur le côté nord d'une maison associée à la centrale Petit Pouvoir.
1A103	Fondation	Béton	1A102, 1A104	4,29	0,43	0,43	44,46	44,02	Empreinte d'un seuil de fenêtre ou de soupirail située au centre du mur. Crépis sur la portion supérieure du parement nord. Possible indicateur du parement extérieur hors sol.	Il semble s'agir du mur nord d'une saillie sur le côté nord d'une maison associée à la centrale Petit Pouvoir. Construction post 1890 et démolition après 1941.
1A104	Fondation	Béton	1A103, 1A105	1,67	0,41	0,50	44,43	43,79	Épaisse fondation en béton solide. Grand bâtiment de plus d'un étage.	Il semble s'agir du mur est d'une saillie sur le côté nord d'une maison associée à la centrale Petit Pouvoir.
1A105	Fondation	Béton	1A104	4,70	0,41	0,34	44,37	43,98	Crépis sur la portion supérieure du parement nord. Possible indicateur du parement extérieur hors sol.	Probable vestige du mur nord d'une maison associée à la centrale Petit Pouvoir. Ce mur semblait se trouver sous la galerie.

Photo 4.2

Empreintes de planches de coffrages horizontales du béton, sur le parement ouest du vestige 1A104 (PATR23N18_0126).



Photo 4.3 Crépigris et baveux couvrant partiellement le parement nord des sections 1A103 et 1A105, vue vers le sud (PATR23N18_0120).





Photo 4.4

La fondation en béton 1A101, vue vers le nord-est (PATR23N18_0101).



Photo 4.5

Le mur de fondation 1A102, jointif à 1A101, vue vers l'ouest (PATR23N18_0104).

Formant la limite nord de l'ensemble architectural, le mur de fondation 1A103 est conservé sur une longueur de 4,29 m, soit toute sa longueur d'origine (photo 4.6). Le parement nord présente maintenant une inclinaison de 10,8 degrés, probablement causée par la démolition du bâtiment. Au centre du mur, l'empreinte d'un seuil ou d'un cadrage de 1,04 m de largeur est conservée (photo 4.7). Des fragments de verre à vitre ont été trouvés dans la rainure et il semble s'agir d'un seuil pour une fenêtre de sous-sol. Il semble s'agir du mur avancé d'une saillie aménagée sur le côté nord du bâtiment.

La fondation 1A104 forme une courte section de mur de 1,67 m, parallèle à 1A102 et jointif aux sections 1A103 et 1A105 (photo 4.8). Il semble s'agir du mur est d'une saillie sur le côté nord d'une maison associée à la centrale Petit Pouvoir.

La fondation 1A105 forme la plus longue section observée, dégagée sur une longueur de 4,70 vers l'est (photo 4.9). Ce mur est placé dans un axe est-ouest similaire à 1A101, mais il est situé légèrement en retrait vers le sud (environ 40 cm) (photo 4.10). Le parement nord présente une inclinaison de 14,82 degrés, probablement un effet dû à la démolition. Il semble s'agir du vestige du mur nord d'une maison associée à la centrale Petit Pouvoir. Au moment de l'excavation du bassin en juin 2023, l'extrémité est de ce mur n'a pas été atteinte et pourrait être toujours rattachée au mur de façade de la maison.

Les cinq pans de mur de fondation documentés semblent donc représenter le mur extérieur nord d'une des anciennes maisons d'employés de la centrale. L'ensemble des vestiges est cohérent avec l'emplacement originel du cottage pour employés construit près de la centrale en 1906, dont le mur nord était construit avec une saillie. L'utilisation du béton pour la construction de la fondation est aussi cohérente avec cette construction de l'état du début du 20^e siècle et est improbable pendant l'occupation agricole du 19^e siècle.

4.2 Sols et artefacts associés

Dans le périmètre de la sous-opération 1A, deux niveaux de sols ont été observés ; 1A1 et 1A2. La sous-opération 1A présente une séquence simple de deux couches, représentant principalement les événements de remblaiement du bassin et le niveau de démolition du bâtiment. Les sols ont été observés en plan horizontal et ne se prêtaient pas à un relevé stratigraphique.

À la surface du terrain, formant les pentes autour de la sous-opération 1A, la couche 1A1 est composée d'argile limoneuse meuble, brune pâle légèrement grisâtre (photo 4.11). À partir de la surface aménagée à une altitude moyenne de 44,60 m, le sol 1A1 a été observé sur une profondeur de 0,63 m. Elle contient des lentilles de limon gris, du gravier calcaire anguleux, des racines et des branches ainsi que des déchets de plastique et des morceaux de métal. Il s'agit d'un remblai de sol remanié pour combler le bassin de décantation de 2023, information confirmée par le responsable du chantier.

Le sol 1A2 a ensuite été observé à proximité des vestiges, contre leur parement sud (photo 4.12). Il s'agit d'une argile limoneuse grise avec des traces de sable, moyennement compact. Elle contient des



Photo 4.6 Le mur de fondation 1A103, vue vers le sud (PATR23N18_0107).



Photo 4.7 Empreinte d'un seuil ou d'un cadrage au centre de la fondation 1A103, vue vers le nord (PATR23N18_0113).

Photo 4.8 La courte
fondation 1A104, vues vers
l'ouest (PATR23N18_0116).



Photo 4.9 La
fondation 1A105, vue vers le
sud (PATR23N18_0119).





Photo 4.10

Fondation 1A105 située légèrement en retrait du segment 1A101 vers le sud. Vue vers l'ouest (PATR23N18_0014).



Photo 4.11 Lot 1A1 à la surface du terrain, formant les pentes autour de la sous-opération 1A, vue vers le nord (PATR23N18_0095).

Photo 4.12 Sol 1A2 observé à proximité des vestiges, contre leur parement sud, vue vers le nord (PATR23N18_0099).



fragments de charbon minéral et quelques artefacts comme un fragment de verre à bouteille, du verre à vitre, une bille en verre rouge (photo 4.13). Une pièce de monnaie « 1 Cent Canada » offre un terminus post-quem de 1941 (photo 4.14). Ce sol en place semble associé au remblaiement des fondations du bâtiment après sa démolition, comblement survenu après 1941.

Photo 4.13 Quelques artefacts du lot 1A2; fragment de verre à bouteille, du verre à vitre, une bille en verre rouge et une pièce de monnaie (PATR23N18_0011).





Photo 4.14 Pièce de monnaie « 1 Cent Canada 1941 » du lot 1A2 (PATR23N18_0013).

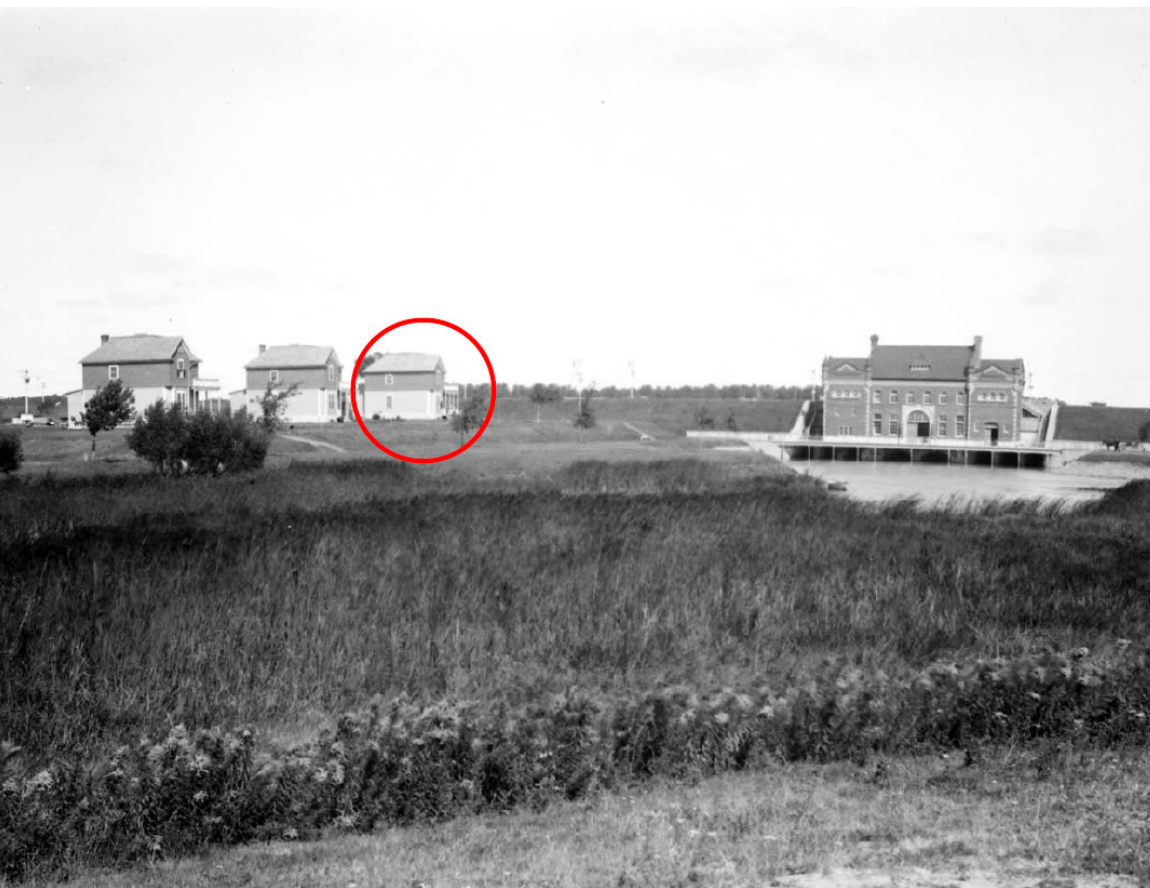


Figure 5.1 Les trois cottages situés à l'ouest de la centrale du canal de Soulanges, prise le 13 septembre 1911. Les vestiges découverts semblent associés au cottage nord près de la centrale. (BAC-LAC C-63862).

Chapitre 5: Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé le 15 novembre 2023 pour le ministère des Transports et de la Mobilité durable s'inscrit dans la continuité de la documentation historique et archéologique du canal de Soulanges, et plus particulièrement des aménagements associés à la centrale hydroélectrique des Cèdres, aussi nommée centrale Petit Pouvoir.

Cette première intervention sur le site BhFm-17 avait pour objectif de réaliser un relevé archéologique des vestiges découverts en juin 2023 lors de l'excavation d'un bassin de décantation temporaire. Cette documentation a pu être réalisée après l'utilisation du bassin, avant le remblaiement complet de l'excavation. Ce relevé archéologique a donc permis de documenter le pan nord d'une résidence construite en 1906 pour loger les employés de la centrale Petit Pouvoir.

5.1 Les vestiges d'un cottage pour le personnel de la centrale

Les cinq pans de mur de fondation documentés semblent donc représenter le mur extérieur nord d'une ancienne maison. La construction employant du béton et les artefacts du 20^e siècle suggèrent qu'il s'agit d'une construction associée à la Centrale, et non un bâtiment associé à la ferme qui occupait auparavant l'endroit.

Il semble donc s'agir du mur nord d'un cottage construit pour les employés-électriciens de la centrale en 1906. L'emplacement des vestiges et leur forme documentée peuvent correspondre au cottage nord construit près de la centrale (figure 5.1), représenté sur le plan du Canal en 1915 (Marchand) (plan 5.1). Bien que la ferme d'Octave Tremblay occupait le même endroit au 19^e siècle, les vestiges documentés ne correspondent pas à l'emplacement et n'ont pas la même orientation que les bâtiments agricoles, comme le présente la superposition du plan 5.2. Les trois résidences des électriciens ont été construites orientées en fonction de la centrale hydroélectrique et du canal de Soulanges.

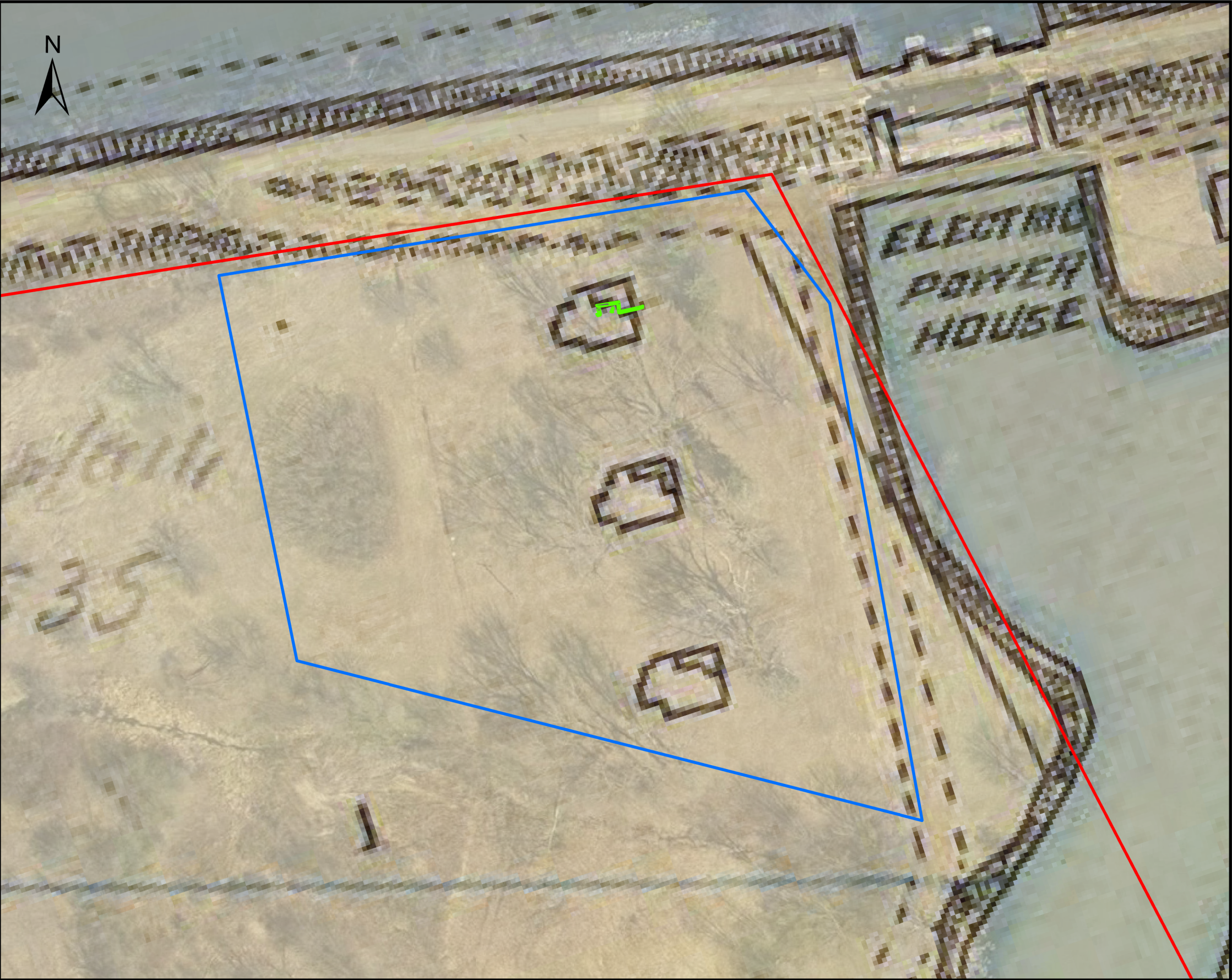
Ces fondations semblent bien correspondre au parement nord d'un cottage, tel que photographié en 1930. La forme des fondations, dont les sections 1A102, 1A103 et 1A104 sont en saillie, correspond

bien au cottage et le seuil aménagé pour une fenêtre ou un soupirail de sous-sol est également visible sur la photographie (figure 5.2). De plus, la souche d'un arbre observée dans l'axe des fondations du côté ouest pourrait correspondre à l'arbre visible derrière la maison sur la photo de 1930. Si le vestige dégagé est bien associé au cottage représenté sur la photo, il pourrait s'agir de la maison occupée par E. Duchesneau, contremaître électricien de la centrale. Ces vestiges peuvent correspondre à ceux qui étaient toujours visibles à la surface du sol en 1981, comme mentionnés dans l'étude par Jean Bélisle.

La partie supérieure des fondations semble avoir été dérasée jusqu'à la surface du sol d'occupation entourant la maison. L'ensemble des vestiges de la maison découverts dans la sous-opération 1A peuvent être qualifiés de solides et bien construits. L'usage du béton dans la construction à cette époque était à ses débuts. La production de ciment de Portland a débuté à Montréal seulement à partir de 1891 à Longue-Pointe et n'était pas encore généralisée. Le béton à cette époque était surtout utilisé pour remplacer la maçonnerie des fondations. Les techniques de construction correspondent aux techniques de maçonnerie remplacées par du béton, comme en témoigne l'importante épaisseur des fondations, dépassant les 41 cm. En contrepartie, la présence de charbon minéral dans le mélange de béton est curieuse et la présence de pierres d'une vingtaine de centimètres à la place du gravier concassé dans le béton témoigne des débuts de l'utilisation du béton dans la construction.



Figure 5.2 Section des fondations découverte indiqués sur la photo d'un cottage en bois de la centrale, photo prise le 14 mai 1930. (BAC-LAC, C-063813).



Plan 5.1

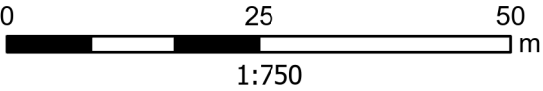
Superposition du plan
de Marchand (1915) aux vestiges
archéologiques

Légende

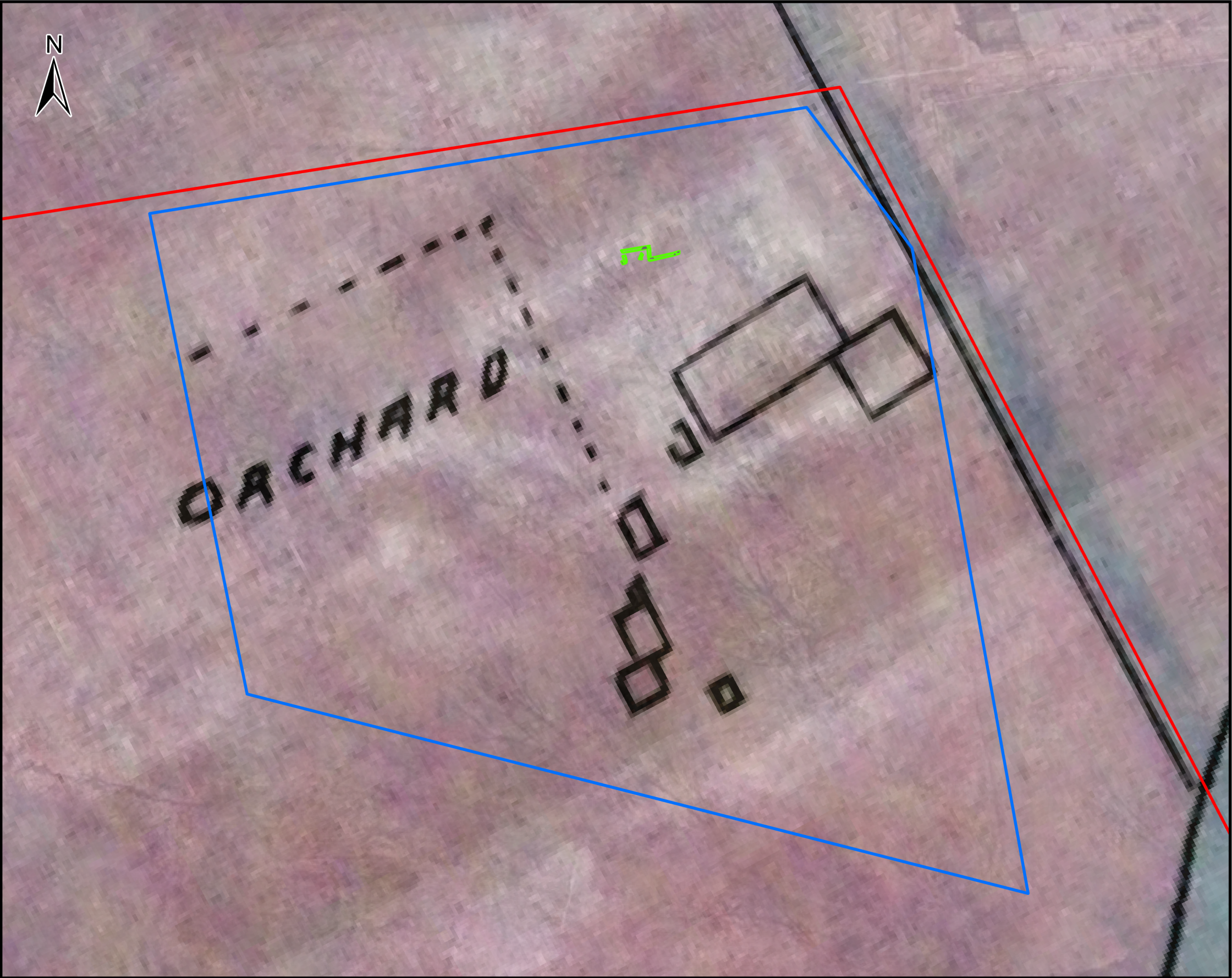
- Zone d'étude
- Site BhFm-17

Vestiges archéologiques

- Béton



Sources: BAnQ, Collection numérique
Données de projet, Patrimoine Experts, 2024



Projet Centrale Petit Pouvoir

Plan 5.2

**Superposition du plan
d'expropriation de Casgrain (1892)
aux vestiges archéologiques**

- Légende**
- Zone d'étude
 - Site BhFm-17
 - Vestiges archéologiques**
 - Béton



0 10 20 m
1:600



Sources: Données de projet, Patrimoine Experts, 2024
BAnQ, Collection numérique

Le sol exposé 1A2 semble former le remblai associé à la démolition de la maison survenu après 1959. Les quelques artefacts découverts témoignent de la présence d'enfant. Les sols d'occupations plus anciens ne semblent pas avoir été atteints. Rappelons que ces maisons d'électriciens ont été construites sur un plateau artificiel formé des déblais de creusage du bassin situé devant la centrale (Noppen 2020, 91). La surface du sol naturel n'a donc pas été atteinte dans la sous-opération 1A.

Au terme de la présente intervention archéologique, l'ensemble des vestiges dégagés de l'ancien Cottage ont été réenfouis pour être conservés en place. Il est évalué que le mur ouest semble avoir été retiré, possiblement au moment de la démolition des bâtiments, mais que le trois quarts des fondations du bâtiment pourrait subsister enfoui.

5.2 Valeurs et importance archéologique

Le ministère de la Culture et des Communications recommande l'évaluation de sites archéologiques à l'aide de valeurs préconisées par le Règlement sur la recherche archéologique dans une perspective de gestion du patrimoine culturel par la notion des valeurs. Afin de favoriser une meilleure protection du patrimoine archéologique dans un contexte de développement, cette évaluation permet d'identifier des valeurs patrimoniales et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être préservé ou mis en valeur. À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie (MCC, 2015). Le cadre de référence *L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique* (MCC, 2015) a été employé pour la présente évaluation. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique lors de l'actuelle intervention et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle.

La découverte des vestiges dégagés par les travaux en juin 2023 a mené à la création du site archéologique BhFm-17. Cependant, les vestiges de ce cottage construit en 1906 recèlent une importance archéologique et historique en lien avec le canal de Soulanges et la centrale hydroélectrique du Petit Pouvoir. L'évaluation par valeurs et l'importance archéologique qui suit sont réalisées en fonction des découvertes réalisées en 2023 dans l'espace de l'opération 1.

Valeur de recherche sur le terrain

« *Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ?* »

La valeur « recherche sur le terrain » concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Elle sert à évaluer si le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches. L'intérêt peut être évalué en fonction de l'intégrité et la qualité des contextes archéologiques.

L'opération 1 du site BhFm-17 présente des vestiges en béton dérasés et partiellement désarticulés. Les photos prises en juin 2023 semblent indiquer qu'aucun vestige formant l'arrière du bâtiment n'était présent dans la portion ouest de l'excavation. Ces vestiges présentent tout de même un bon niveau de conservation des contextes archéologiques.

Les découvertes de l'opération 1 suggèrent que les vestiges d'autres bâtiments aménagés sur le lot 2 049 159 peuvent subsister en place, malgré les diverses phases d'aménagements et de démolitions survenues depuis la fin du 19^e siècle. En plus des vestiges des trois maisons des électriciens et d'une écurie, associées à la centrale hydroélectrique, le terrain peut receler les restes des établissements agricoles antérieurs, dont la maison et les bâtiments de ferme d'Octave Tremblay expropriés en 1892. Il est donc recommandé de poursuivre les recherches archéologiques sur le terrain.

Les vestiges de l'opération 1 présentent un intérêt patrimonial puisqu'ils représentent un ensemble archéologique associé au canal de Soulanges et à la centrale hydroélectrique du Petit Pouvoir.

Valeur de connaissance post-terrain

« La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »

La valeur « connaissance post-terrain » concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. Elle permet d'évaluer si le site peut encore livrer des connaissances à partir des données et des collections recueillies. Elle permet d'identifier des pistes de recherches et d'analyses complémentaires.

L'analyse du corpus archéologique découvert a permis d'associer le vestige à une des trois résidences d'électriciens de la centrale hydroélectrique. Des recherches historiques (archivistiques) et archéologiques complémentaires pourraient livrer des informations supplémentaires sur la construction de ces résidences pour le compte du gouvernement fédéral.

Valeur scientifique

« Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »

La valeur « scientifique » concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Elle permet d'évaluer si le site se prête à des études scientifiques par des domaines connexes, par exemple la bioarchéologie, la géologie, la géomorphologie, les restes organiques, etc.

Les résultats de l'intervention archéologiques de 2023 ne permettent pas d'attribuer une valeur « scientifique » à l'opération 1.

Valeur d'exception

« Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui méritent d'être protégées ? »

La valeur « d'exception » concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Elle permet d'évaluer si le site est associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale.

Les résultats de l'intervention archéologiques de 2023 ne permettent pas d'attribuer une valeur d'exception à l'opération 1.

Valeur de représentativité

« Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ? »

La valeur « de représentativité » concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Elle permet d'évaluer si le site est représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

Le vestige documenté représente une résidence de fonction des électriciens, infrastructure de la centrale hydroélectrique du Petit Pouvoir construit pour l'électrification du canal de Soulanges à partir de 1898. Avec la centrale, ces vestiges témoignent de l'une des quatre centrales hydroélectriques qui subsistent parmi les 87 qui ont été érigées au Québec avant 1900.

Valeur d'appropriation collective

« S'agit-il d'un site pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ? »

La valeur « d'appropriation collective » concerne l'importance ou la signification particulière qui est accordée au site archéologique par une communauté actuelle. L'attachement au site peut se manifester sur la base de motifs identitaires, d'une dimension sacrée ou spirituelle, à un événement marquant de leur histoire ou à une économie déterminante pour leur région. La communauté concernée peut être une collectivité territoriale, une communauté culturelle ou encore un regroupement d'intérêt (société locale, association professionnelle, etc.).

Au moment de l'intervention, aucune manifestation d'appropriation collective n'a été observée de la part des communautés environnantes.

Valeur d'association

« Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ? »

La valeur « d'association » permet d'évaluer si le site peut être un maillon important d'un ensemble cohérent de sites archéologiques semblables sur un territoire donné, partageant des affinités culturelles et chronologiques communes. Cette association peut mener à une compréhension globale de l'occupation du territoire ou d'un phénomène plus large.

Le vestige dégagé appartient à l'ensemble des aménagements de la centrale du Petit Pouvoir et du canal de Soulanges. Il mérite d'être associé aux structures du canal toujours existantes ainsi qu'aux éventuels vestiges pour une compréhension globale du développement du canal de Soulanges. Le site pourrait également être comparé aux infrastructures retrouvées dans les autres canaux du Québec et de l'Ontario.

5.3 Recommandations

En somme, le relevé archéologique réalisé dans le cadre de l'inventaire en novembre 2023 sur le terrain de la centrale hydroélectrique des Cèdres, aussi appelée centrale du Petit Pouvoir, a permis de documenter de nombreux vestiges et contextes archéologiques associés à une ancienne résidence des électriciens, construite en 1906 et démolie peu après 1959.

Cette intervention a été réalisée pour le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), car les vestiges ont été dégagés de manière fortuite le 30 juin 2023 lors de l'excavation d'un bassin temporaire de sédimentation pour les travaux de stabilisation et de restauration de la centrale hydroélectrique des Cèdres. Un avis de découverte archéologique sans permis a alors été transmis par le MTMD au ministère de la Culture et des Communications du Québec qui a ensuite attribué le code Borden BhFm-17 au site.

Ce relevé archéologique réalisé par Patrimoine Experts s'inscrit dans la continuité de la documentation historique et archéologique des aménagements de la centrale hydroélectrique du petit Pouvoir associé au canal de Soulanges. La découverte du vestige d'une résidence d'électricien à proximité de la centrale du Petit Pouvoir confirme le potentiel archéologique de l'endroit, comme évalué par l'étude d'Archéotec (2020). Au terme de l'intervention, les vestiges ont été conservés en place, recouverts d'un géotextile et remblayés. Dans la zone avoisinant l'intervention de 2023, les vestiges des deux autres résidences d'électriciens de la centrale (construites en 1906), en plus des vestiges de sept bâtiments de ferme datant du 19^e siècle pourraient subsister enfoui.

En fonction de la valeur patrimoniale des vestiges recensés et du risque d'impact identifié, nous formulons les recommandations suivantes :

5.3.1 *Inventaire archéologique*

En raison de la densité des vestiges suspectés au sud-ouest de la centrale, nous recommandons que soit réalisé un inventaire archéologique avant tous travaux d'excavation majeurs dans ce secteur du lot 2 049 159. Les vestiges des deux autres résidences d'électriciens de la centrale pourraient subsister à

faible profondeur. De plus, les vestiges de sept bâtiments d'une ferme du 19^e siècle subsistent possiblement sous un remblai formé des déblais d'excavation du canal. Un tel inventaire pourrait bénéficier de l'utilisation d'une pelle mécanique pour l'excavation des remblais supérieurs. Ce premier dégagement dans l'emprise des travaux permettrait ensuite de délimiter des zones optimales pour l'implantation de sous-opérations pour la recherche par inventaire manuelle.

5.3.2 *Surveillance archéologique*

De plus, nous recommandons d'effectuer une surveillance archéologique en accompagnement pour tous futurs travaux nécessitant des excavations dans le périmètre du plateau au sud-ouest de la centrale hydroélectrique des Cèdres. Lors de cette intervention, les excavations mécaniques réalisées par l'entrepreneur doivent permettre de dégager les vestiges ou les éléments archéologiques pour les exposer temporairement afin de permettre leur enregistrement (dégagement, photo, mesures, notes). Dans le cadre d'une surveillance, un arrêt complet des travaux n'est généralement pas requis et les excavations pourraient progresser ailleurs, en parallèle à la documentation archéologique. Enfin, nous rappelons que toute découverte archéologique doit être déclarée sans délai au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Nous recommandons également que les découvertes archéologiques soient intégrées au projet de diffusion et de mise en valeur afin de bonifier le récit historique du complexe de la centrale hydroélectrique des Cèdres.

Bibliographie

- Archéotec. 2020. « Étude de potentiel archéologique, Canal de Soulanges et ses abords, Municipalités de Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Coteau-du-Lac et Les Coteaux ». Ministère des Transports du Québec.
- Archéotec inc. 2020. « Étude de potentiel archéologique Canal de Soulanges et ses abords Municipalités de Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Coteau-du-Lac et Les Coteaux ». Québec : Ministère des Transports du Québec.
- Besner, Hector. 2001. « Les seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges : 300 ans en 2002 ». *Histoire Québec* 7 (2): 4-10.
- Brisebois, Daniel. 2003. « Ressources minérales de la grande région de Montréal », 63.
- « Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges - Seigneurie de Soulanges ». s. d. Consulté le 17 octobre 2024. <https://www.archivesvs.org/histo/rubriques-historiques/soulanges.html>.
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). 2008. « Carte pédologique Montérégie-Ouest feuillet 31G08102 ».
- Larocque, Marie, Sarah Dorner, et Guillaume Meyzonnat. 2015. « Projet de connaissance des eaux souterraines de la zone Vaudreuil-Soulanges. Rapport synthèse ». Montréal: UQAM. <https://chaire-eau.uqam.ca/projet-de-connaissance-des-eaux-souterraines-de-la-zone-vaudreuil-soulanges/>.
- Noppen, Luc. 2020. « Le « Petit Pouvoir » aux Cèdres ». Montréal: Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, ESG, UQAM/MRC Vaudreuil-Soulanges. https://patrimoine.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/35/Noppen_PetitPouvoir_s-1.pdf.
- Richard, Pierre J H, et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Écologie forestière - Manuel de foresterie de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.*, deuxième édition, 170-76. Québec: Éditions Multimondes.

**ANNEXES
VOIR VOLUME 2**

*Transports
et Mobilité durable*

Québec



Avril 2025

